



MISSION MUNICIPALE D'INFORMATION ET D'ÉVALUATION SUR L'AVENIR UNIVERSITAIRE DU TERRITOIRE

juin-décembre 2008



RAPPORT FINAL

Tome I

Marc Guerrien



**MISSION MUNICIPALE D'INFORMATION ET D'ÉVALUATION
SUR L'AVENIR UNIVERSITAIRE DU TERRITOIRE**

TOME I : RAPPORT FINAL

INDEX DES FIGURES, p.3

INTRODUCTION.....pp. 5-8

ÉTAT DES LIEUX.....pp. 9-44

Le projet de campus Saint-Gobain, p.13

Le projet de campus Condorcet, p.17

Les autres projets scientifiques et de formation supérieure sur le territoire, p.35

PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS.....pp. 45-82

Intégration « physique » dans le territoire : aménagement, logement, transport, p. 47

Intégration « humaine » dans le territoire : vie universitaire, étudiante, formation, p. 56

Organisation du suivi du projet, implication de la municipalité, partenariats, p.63

CONCLUSION.....pp. 73-74

ORGANISATION, DÉROULEMENT DE LA MISSION.....pp. 75-92

MOTS CHOISIS.....pp. 93-99



MISSION MUNICIPALE D'INFORMATION ET D'ÉVALUATION SUR L'AVENIR UNIVERSITAIRE DU TERRITOIRE

INDEX DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1. ZAC-Canal Porte d'Aubervilliers, p. 10

Figure 2. Les établissements de recherche et de formation supérieure à Aubervilliers, p.11

Figure 3. Le futur centre de formation international de Saint-Gobain, p.13

Figure 4. Le futur centre de formation international de Saint-Gobain (vue aérienne), p.16

Figure 5. Le bâtiment 521 du parc ICADE à Aubervilliers, p.18

Figure 6. La Place du « Front Populaire », p.24

Figure 7. Connexions internationales, p.25

Figure 8. Le futur bâtiment des archives nationales à Pierrefitte, p.27

Figure 9. Photo aérienne du cœur de Plaine, p. 32

Figure 10. La future MSH Paris-Nord, perspective cavalière, p. 35

Figure 11. La future MSH-Paris-Nord, maquette, p. 36

Figure 12. L'IUT de Paris 13 sur la Plaine, p.37

Figure 13. Le nouveau bâtiment du CNAM, p. 38

Figure 14. La School Audio Engineering (SAE), p.42

Figure 15. L'EICAR, p.43

Figure 16. L'extension de la ligne 12 du métro, p.50

Figure 17. Développement universitaire du territoire à Aubervilliers, p.65

Figure 18. Le dispositif universitaire du nord-est francilien à l'horizon 2015, p.68

Tableau 1. Campus Condorcet : nombre total de personnels et étudiants prévus, p.19

Tableau 2. Campus Condorcet : surfaces envisagées sur le site d'Aubervilliers, p. 20

Tableau 3 : Financement du plan campus d'après la lettre d'intention, juin 2008, p.32

Encadré 1. Insertion symbolique dans le territoire: de multiples renvois possibles, p.62

INTRODUCTION

Le 11 juillet 2008, les grands médias nationaux annonçaient que le « Campus Nicolas de Condorcet pour les sciences de l'homme et de la société Paris-Aubervilliers » était retenu parmi les quatre derniers lauréats du plan campus lancé quelques mois auparavant par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Valérie Pécresse. Cette opération, visant à financer les projets immobiliers des universités françaises par des regroupements leur permettant d'être plus visibles dans la compétition mondiale, a récompensé dix projets de grands pôles d'excellence scientifique.

Pour beaucoup, voir le nom d'une ville de banlieue jusqu'ici sans la moindre tradition universitaire comme Aubervilliers s'associer à ceux des neuf autres lauréats¹ a été une surprise de taille. Certes un projet de déménagement anticipé, et finalement avorté, de l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS) avait fait parler de lui à l'automne 2007. A cette occasion, et à la suite d'une tribune signée par Jacques Salvator et Evelyne Yonnet dans le quotidien « *Le Monde* », une délégation de chercheurs rétifs à l'implantation de leur institution sur le territoire avait été reçue à l'Hôtel de Ville d'Aubervilliers. La Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord est aussi un projet qui devait au départ, sous l'impulsion notamment de l'ancien Maire Jack Ralite, s'implanter à Aubervilliers pour jeter les bases d'un développement universitaire futur de la ville.

Mais lorsque dans son « contrat d'engagements 2008-2014 », la future nouvelle majorité municipale inscrivait dès le mois de janvier 2008 le principe d'une mission municipale d'information et d'évaluation sur le développement de la formation supérieure et continue à Aubervilliers, le projet Condorcet n'avait même pas de dénomination. Et personne ne pouvait oser imaginer un campus où prendraient place, aux côtés de l'EHESS et de l'école pratique des hautes études (EPHE), des institutions telles que l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne, l'école nationale des chartes (ENC), l'institut national des études démographiques (INED), le centre national de la

¹ Paris, Saclay-Orsay, Lyon, Grenoble, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux et Strasbourg.

recherche scientifique (CNRS), l'école d'économie de Paris (EEP), ni même les universités voisines de Paris 8 et de Paris 13².

Le lancement par le ministère du plan campus, le rôle pilote joué par Danièle Hervieu Léger, Jean-Claude Waquet et Pierre Yves Hénin³, l'implication autour d'eux de leurs partenaires universitaires et des collectivités territoriales, ont permis de donner en quelques mois une toute autre ampleur au projet initial de simple déménagement de l'EHESS. Malgré l'échec en première instance de la candidature du projet Condorcet⁴, le conseil municipal d'Aubervilliers lui manifestait de nouveau toute sa confiance et son soutien en votant dès le 5 juin 2008, à l'unanimité de ses membres, une mission municipale d'information et d'évaluation sur l'avenir universitaire du territoire. Dans la même période, la ville d'Aubervilliers organisait le 28 juin 2008, à proximité du site pressenti pour accueillir les futurs bâtiments de Condorcet⁵, un rassemblement des élus locaux et des universitaires porteurs du projet pour affirmer la volonté politique des premiers⁶ de recevoir les seconds⁷ sur leur territoire.

Le dénouement favorable des jours suivants a été vécu comme un soulagement par les porteurs du projet. Il a dans le même temps placé devant leurs responsabilités les collectivités locales, en premier lieu Aubervilliers et Plaine Commune, dorénavant chargées de préparer la venue sur leur territoire d'un pôle universitaire qui, parmi les dix lauréats de l'opération Campus, est le seul où pratiquement tout reste à construire. Les chercheurs s'opposant à la venue de l'EHESS reçus à Aubervilliers à l'automne 2007 soulignaient, en partie à juste titre, que « rien n'était prêt » pour accueillir leur école à Aubervilliers. A présent que le projet de cité des humanités et des sciences sociales a été validé et a pris une toute autre ampleur, c'est un défi d'autant plus grand qui doit être relevé.

Tout reste d'autant plus à faire que la question du développement du pôle d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation d'Aubervilliers et de la Plaine

² Implantées à Saint-Denis et Villetaneuse.

³ Présidents de l'EHESS, de l'EPHE et l'universités Paris 1, les trois porteurs initiaux du projet de campus Condorcet.

⁴ Le 28 avril 2008 la commission ad hoc n'avait retenu que 6 projets, jugeant les autres insuffisamment prêts.

⁵ A l'occasion de l'inauguration d'une rue « Germaine Tillon », célèbre résistante qui fût elle-même chercheur à l'école des hautes études en sciences sociales.

⁶ En présence notamment de Jacques Salvator, Maire d'Aubervilliers, de Daniel Goldberg, député de Seine Saint Denis, et de Jack Ralite, Sénateur ; ainsi que de Didier Guillot, adjoint au Maire de Paris, de Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune, et de Claude Bartolone, Président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis.

⁷ En présence des 6 universités porteuses du projet et du directeur de département sciences humaines et sociales du ministère de la recherche.

ne se résume pas au projet de campus Condorcet, aussi important et moteur soit-il. Le projet d'université privée Saint-Gobain, l'implantation des institutions spécialisées dans la préparation aux métiers de l'audiovisuel (SAE et EICAR), la possible venue de l'école de formation des barreaux de Paris (EFB), le déménagement dans de nouveaux locaux à Aubervilliers du conservatoire à rayonnement régional (CRR, qui proposera également des formations universitaires dans le domaine artistique), sont autant de projets en cours qui doivent participer également de cette dynamique de développement. Ils viennent s'ajouter à des projets plus aboutis comme le CNAM, l'IUT de l'université Paris 13 et la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord à Saint-Denis. Et ils en annoncent sans doute d'autres encore au fur et à mesure que se concrétiseront ces projets. Donner de la cohérence à l'ensemble de ces développements pour favoriser leur pleine inscription dans le territoire est tout l'enjeu des années à venir, cette mission d'information et d'évaluation ayant été mise en place à un moment qui n'est que le point de départ d'un projet dont le plein aboutissement doit être envisagé pour l'horizon 2020.

Pour mener à bien les travaux de recueil d'information, une méthode assez souple a été adoptée, le président ayant été mandaté lors de la première réunion constitutive du 18 juin 2008 pour organiser la mission, prendre les rendez-vous et inviter ou aller à la rencontre des personnalités idoines. Un certain nombre de réunions plus formelles ont par ailleurs été mises en place sous la forme d'« auditions plénières » auxquelles l'ensemble des membres de la mission, et par extension tous les élus et cadres administratifs intéressés, étaient conviés. Ces rendez-vous se sont étalés de septembre à décembre, le plus souvent sous la forme de réunions au Petit Salon de l'Hôtel de Ville d'Aubervilliers.

Au final, près d'une centaine de personnalités (universitaires, élus, administrations, associations, etc.) ont été interviewées ou ont participé aux réunions organisées au cours du second semestre 2008, ce chiffre s'élevant même à plus de deux cents si l'on prend en compte les rencontres avec les habitants des quartiers concernés et les divers acteurs du territoire. Les responsables universitaires ont été largement entendus, puisque non seulement les six présidents des universités porteuses du projet de campus Condorcet sont venus à Aubervilliers s'exprimer devant les élus municipaux, mais ont aussi été invités le directeur de l'école d'économie de Paris, le directeur des partenariats du CNRS, le directeur du CERAS, le directeur du CROUS de Créteil, le Bâtonnier de Paris (pour l'école de formation des barreaux), le directeur de l'INED, le vice-président de l'INRA, le directeur de l'institut Europe-Maghreb, etc. La

ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche Valérie Pécresse est également venue s'exprimer à Aubervilliers le 3 novembre 2008, même si ce n'était pas formellement dans le cadre de cette mission mais à l'invitation d'une association indépendante.

Dans le même temps, de nombreux entretiens plus ou moins formels ont été réalisés avec des représentants de divers niveaux de nombreuses universités et instituts de recherche concernés de près ou de loin par le projet. Les échanges avec les élus et services de la Ville de Paris, de Plaine Commune, du Conseil général de Seine-Saint-Denis et de la Région Ile-de-France ont quant à eux commencé avant la mission et ont continué tout au long de celle-ci. De la même manière, des liens étroits ont été maintenus avec les représentants du groupe ICADE, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignation et principal acteur immobilier du secteur où la plupart des implantations universitaires sont prévues. Enfin, les habitants d'Aubervilliers ont été informés et consultés à plusieurs reprises dans le cadre de cette mission, notamment lors d'interventions dans les conseils consultatifs de quartiers de l'automne 2008.

Rédigé à partir de toutes les informations récoltées durant ces rencontres, le rapport final s'adresse par définition à la municipalité et à la communauté d'agglomération qu'elle forme avec ses voisines. Mais compte tenu de la nature du projet et des imbrications d'échelles évidentes, ici du plus local jusqu'au plus global, il peut intéresser bien au-delà.

Le présent document se décompose en deux parties principales, auxquelles s'ajoute une partie annexe présentée dans un fascicule séparé. La première partie récapitule l'information récoltée tout au long de la mission : elle vise essentiellement à présenter en détail les projets en cours ou envisagés. Essentiellement factuelle, elle a un rôle de centralisation de l'information pour donner une vue globale du pôle dédié à la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation qui se dessine à Aubervilliers et dans ses alentours proches. En s'appuyant sur les éléments de la première partie, la seconde partie présente les conclusions de la mission et les principales recommandations qui en découlent, suivant trois grands registres (questions d'aménagement et d'urbanisme ; problématique de l'insertion « humaine » dans le territoire ; recommandations pour préparer Aubervilliers à l'accueil du pôle universitaire dans les années à venir). Enfin, la partie annexe reproduit les documents produits ou collectés dans le cadre de la mission (courriers, comptes-rendus des principales auditions, coupures de presse, documents divers).

I. ETAT DES LIEUX : LES PROJETS SCIENTIFIQUES ET DE FORMATION SUPERIEURE A AUBERVILLIERS.

La vocation scientifique de la Plaine Saint-Denis semble s'affirmer chaque jour un peu plus. L'installation de centres de recherche EDF, Gaz de France ou Rhône Poulenc à Saint-Denis, des centres de recherche Rhodia et Saint-Gobain à Aubervilliers, enfin l'installation du conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et de l'institut universitaire de technologie (IUT) de l'université Paris 13 au cœur de la Plaine marquent une inscription progressive et durable sur le territoire de laboratoires privés ou publics qui pour certains sont à la pointe de la recherche mondiale dans leurs domaines.

Pourtant, la reconversion de ce territoire anciennement industriel ayant connu un déclin rapide dans la seconde moitié du XXème siècle n'avait rien d'une évidence lorsque les premiers projets de renouveau de la Plaine virent le jour au milieu des années 1980, sous l'impulsion notamment de Jack Ralite et Marcelin Berthelot, alors respectivement Maires d'Aubervilliers et de Saint-Denis.

Après une quinzaine d'années fastes (construction du stade de France, mise en service de la station de RER, couverture de l'autoroute A1 avenue du Président Wilson, développement du quartier d'affaires, programmes de logements, etc.) ayant jusqu'ici surtout bénéficié à la partie dionysienne de la Plaine, s'annonce enfin la concrétisation de projets importants à Aubervilliers. Le centre commercial de la zone d'aménagement concertée (ZAC) Canal-Porte d'Aubervilliers et le centre aquatique de rayonnement international prévu à l'extrême nord-ouest de la ville symbolisent ce renouveau de la partie albertivillarienne de la Plaine.

Parallèlement, la construction dans les années à venir du centre de formation Saint-Gobain et le projet de campus Condorcet ont vocation à renforcer le territoire en tant que pôle d'excellence dans le domaine de la connaissance et de l'innovation. En ajoutant la dimension essentielle de la formation supérieure et de la transmission des savoirs, le développement d'une véritable vie étudiante et de campus viendra donner une toute autre ampleur et une grande visibilité à la dimension scientifique du projet

urbain de la Plaine. Les discussions actuelles autour des éventuelles venues de l'école de formation des barreaux ou de l'école supérieure d'Arts renforcent cette identification progressive de cette partie d'Aubervilliers à un pôle majeur de formation supérieure.



Figure 1. La ZAC-Canal Porte d'Aubervilliers doit symboliser la renaissance de la Plaine à Aubervilliers.

D'une certaine façon, l'installation du futur campus Condorcet à Aubervilliers s'inscrit dans un mouvement initié par l'installation au tournant du 21^{ème} siècle du CNAM et de l'IUT de l'université Paris 13 au cœur de la Plaine Saint-Denis. La décision de construire, en partenariat avec Plaine Commune et la Région, la maison des sciences de l'homme (MSH) Paris-Nord dans le même secteur, avec une inauguration prévue pour 2010-2011, participe entièrement de cette dynamique. Cependant, avec le campus Condorcet, le projet universitaire sur la Plaine, et tout particulièrement à Aubervilliers, est appelé à prendre une toute autre ampleur.

Le projet est en effet tel qu'il invite à changer d'échelle et à regarder au-delà d'Aubervilliers puisque les institutions universitaires qui s'y installeront garderont des liens très étroits avec leurs partenaires historiques parisiens et conserveront pour la plupart des unités dans le cœur de Paris. Elles seront aussi amenées à développer des partenariats importants avec les établissements supérieurs du nord de l'Ile-de-France, notamment les universités Paris 8 et Paris 13 déjà implantées en Seine-Saint-Denis.

La présence porte de la Chapelle à Paris, à 1,5 km du site d'Aubervilliers, d'un site annexe du campus Condorcet fait aussi de celui-ci le premier véritable campus « transpériphérique » qu'ait connu la région parisienne. Dans le même temps, le développement du site de Bobigny de l'université Paris 13 achève de placer virtuellement Aubervilliers au cœur du dispositif universitaire nord-francilien, avec le paradoxe que cette ville était jusque-là l'une des rares des environs à ne pas compter d'université sur son territoire.

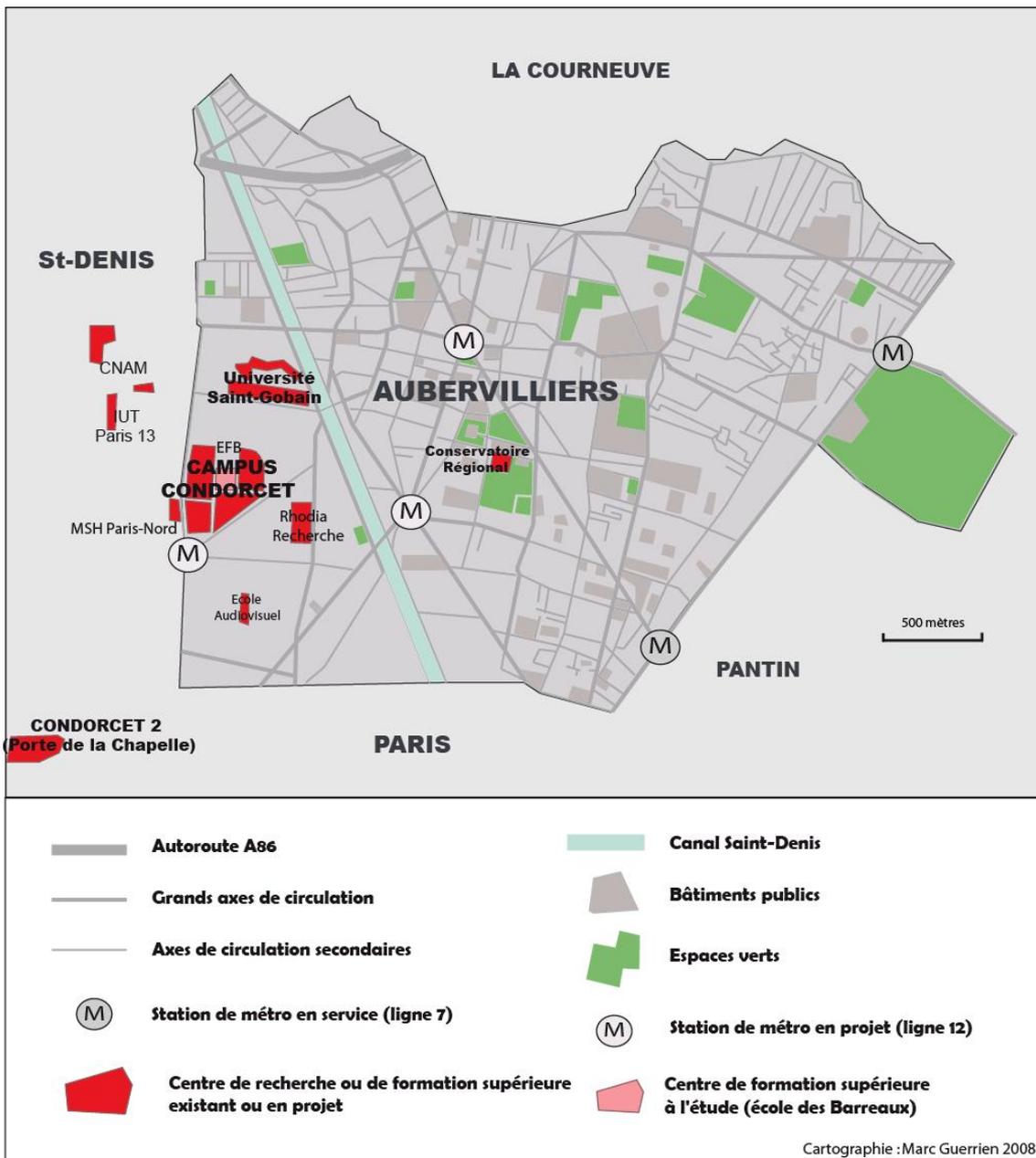


Figure 2. Les établissements de recherche et de formation supérieure existant ou prévus à Aubervilliers et dans ses alentours directs.

Tout l'enjeu, à présent que nombre des projets ont été validés par les organes décisionnels des différentes institutions parties prenantes, est de réussir la greffe que va constituer l'implantation de ces établissements à Aubervilliers. Or cette tâche peut être compliquée par différents paramètres, parmi lesquels l'étalement dans le temps des différents projets et la relative hétérogénéité des domaines de spécialisation scientifique ou pédagogique des organismes en question.

Sur le premier point, la première moitié de la décennie 2010 devrait dans la situation espérée voir aboutir les uns après les autres les projets en cours, d'abord le centre de formation Saint-Gobain et la MSH Paris-Nord (2010-2012), puis les sites d'Aubervilliers et de Paris-La Chapelle du campus Condorcet (2012-2014), faisant éventuellement suite à la venue de l'école de formation des barreaux de Paris (susceptible, au cas où se confirmerait ce qui ne reste qu'une hypothèse à l'heure où sont écrites ces lignes, d'être la plus prompte à s'installer à Aubervilliers).

Sur le second point, des synergies doivent être envisageables entre les différents campus compte tenu des très grandes proximités spatiales des implantations prévues. Cependant, la nature des institutions concernées et leur approche vis-à-vis du territoire restent très différentes les unes des autres. Au campus Condorcet, dédié aux sciences de l'homme et de la société, revendiqué comme un projet urbain, ouvert sur la ville et développé en partenariat fort avec les pouvoirs publics et les collectivités locales, fera face un campus privé Saint-Gobain qui a vocation à être plus tourné sur lui-même, totalement autofinancé et entouré de murs à l'intérieur desquels seront formés des ingénieurs physiciens hautement spécialisés. A côté de cela, l'éventuelle venue de l'école de formation des barreaux apporterait un élément supplémentaire d'hétérogénéité de l'offre d'enseignement supérieur, même si il est plus aisé d'imaginer dans son cas des synergies avec le campus Condorcet que dans celui de l'université Saint-Gobain.

Cette diversité de l'offre de formation supérieure sur la Plaine à Aubervilliers doit constituer une source de richesse pour le territoire. Néanmoins, elle rend nécessaire une approche globale prenant en compte l'ensemble de ces projets pour éviter la fragmentation. Les collectivités territoriales, en premier lieu Aubervilliers et Plaine Commune, ont ici un rôle décisif à jouer pour permettre que se dessine un territoire cohérent, que se développent les complémentarités et que se mettent en place les infrastructures et les services nécessaires.

Avant d'exposer dans la seconde partie du présent rapport une série de propositions pouvant permettre de remplir pleinement ce rôle, le détail des grands projets prévus ou envisagés dans les années à venir à Aubervilliers sont d'abord présentés dans les pages qui suivent, en s'appuyant sur le contenu des auditions réalisées dans le cadre de la mission d'information.

Le projet de campus Saint-Gobain

Le projet de campus Saint-Gobain est né en 2005 de la volonté du groupe privé spécialisé dans la construction et la transformation de matériaux de créer une « université » qui lui soit propre. L'objectif du campus est d'être à la fois un lieu de rencontre international pour les cadres d'un groupe implanté dans 55 pays différents, et une vitrine de son savoir-faire, de ses ressources en termes d'innovation, de recherche et de formation. Le site d'Aubervilliers s'est imposé pour le groupe comme une évidence puisque Saint-Gobain y possède son centre de Recherche et Développement le plus important, et surtout un terrain de plus de 3 hectares.

Saint-Gobain est la première institution (privée en l'occurrence) à avoir envisagé d'installer un centre international de formation supérieure d'envergure à Aubervilliers. Le groupe a obtenu en mai 2007 de la Mairie d'Aubervilliers le permis de construire permettant de lancer le projet, pour une ouverture initialement attendue pour la fin 2009, mais qui a pris quelque retard en raison d'une inquiétude liée à la question de l'installation à proximité du site Saint-Gobain d'une usine à granulats de *cementos mexicanos* (CEMEX). Le début des travaux, initialement prévu pour l'été 2008, a été retardé, mais si le différend concernant CEMEX était bien résolu (la possibilité d'installer CEMEX plus au nord, à proximité de la déchetterie d'Aubervilliers, est à l'étude), le campus pourrait voir le jour courant 2010.



Figure 3. L'ultra-moderne centre de formation international de Saint-Gobain doit ouvrir ses portes en 2010.

Si le projet aboutissait, le campus se décomposerait en 5 bâtiments comportant en tout 14 000 m² SHON¹ disposés sur le terrain de 3,7 ha qui jouxte l'actuel bâtiment de Saint-Gobain Recherche.

¹ Surface hors œuvre net.

Le premier bâtiment serait un bâtiment de prestige destiné à accueillir le centre international de conférences et le centre de formation interne au groupe Saint-Gobain. Le centre de conférence serait constitué d'un auditorium de 360 places, d'un grand foyer attenant, de plusieurs salles de réunions internationales et des services de logistique correspondants. Le centre de formation serait lui constitué de six salles de plus petite taille, de dix à vingt-cinq places, ainsi que d'un petit amphithéâtre d'une capacité de quarante-cinq places, d'un espace de détente et d'un lieu de restauration type cafeteria.

Le centre de formation aurait vocation à recevoir simultanément jusque 140 stagiaires du groupe, sachant que le groupe Saint-Gobain propose aujourd'hui près de 150 séminaires, stages et modules de formation à l'ensemble de ses cadres à travers le monde. Avec le regroupement sur le campus des instituts de formation, l'essentiel des programmes internationaux de Saint-Gobain se dérouleraient à partir de 2010 à Aubervilliers.

Le second bâtiment du campus accueillerait les formations spécifiques du Pôle Distribution du groupe. Ce pôle forme chaque année plusieurs dizaines de milliers de stagiaires (Ecole Point P, Lapeyre et autres enseignes). Le nouveau centre, qui viendrait en complément du dispositif existant pour répondre en besoin en formation dans la région Ile-de-France, accueillerait environ 150 personnes.

Les troisième et quatrième bâtiments seraient consacrés à la recherche. Ils répondraient aux besoins d'extension de Saint-Gobain Recherche, déjà implanté à Aubervilliers, en offrant notamment 2 500 m² supplémentaires d'espace de stockage de produits et matériaux.

Enfin le dernier bâtiment serait consacré à la restauration. 850 repas pourraient être servis quotidiennement dans ce restaurant réservé à l'ensemble des usagers du site (chercheurs, formateurs, stagiaires). Le lieu se voudra très convivial, avec une grande façade de verre offrant une vue sur un immense jardin entourant l'ensemble des cinq bâtiments du campus et rejoignant le site préexistant de Saint-Gobain Recherche.

Selon le projet, les cinq bâtiments, conçus par les architectes Patrick Charoin et Marina Donda, qui ont obtenu la certification HQE ², se regrouperont sur un même toit de verre

² Haute qualité environnementale.

les intégrant dans une vision d'ensemble. Le résultat est d'une esthétique incontestable, témoignant d'une grande ambition architecturale (*Figures 3 et 4*).

L'ambition environnementale se traduit dans l'utilisation de procédés et matériaux révolutionnaires. La voilure en verre reliant les bâtiments dans un seul geste architectural sera ainsi l'occasion d'utiliser pour la première fois en grande surface le vitrage *Bioclean* de *Saint-Gobain Glass*. Celui-ci permettra de répondre à un double objectif de propreté et de sécurité, puisque l'entretien de ce produit ne nécessitera aucune intervention humaine et qu'une pulvérisation automatique d'eau de pluie récupérée sera mise en œuvre pour rincer à la demande le vitrage de ses particules minérales résiduelles. Le procédé *woodprotect* recouvrira par ailleurs les façades, les rendant insensibles aux agressions. Utilisé aujourd'hui pour les volets Lapeyre, ce procédé sera pour la première fois mis en œuvre sur des façades, permettant une avancée en termes de développement durable et de régulation thermique.

Au final, l'aboutissement du projet de campus Saint-Gobain est la promesse d'un véritable gain d'attractivité internationale et d'une revalorisation architecturale et paysagère de cette partie d'Aubervilliers : la rotation des ingénieurs et stagiaires au sein du centre de formation permettra un rayonnement important à l'extérieur, tandis que son ambition architecturale et environnementale en fera un symbole tangible d'excellence susceptible de servir de locomotive pour les autres projets à venir.

Un aspect négatif du projet est néanmoins sa fermeture sur l'extérieur : entourés de murs, ayant à leur disposition un parc de stationnement de 430 places et un grand restaurant, les usagers de ce site fermé au public pourront vivre en autarcie presque complète, sans pénétrer dans le territoire d'Aubervilliers. L'agencement et les raisons avancées comme argument pour le choix du site (« à mi-chemin entre la Défense et Roissy-Charles de Gaulle ») ne laissent d'ailleurs guère d'illusion quant au souci de la part des promoteurs d'insérer le campus dans le territoire. Il est même d'ores et déjà prévu que les usagers du site, notamment les stagiaires étrangers, disposent d'un service de navette qui permettent de relier directement le campus à leur hôtel, rendant possible le fait de ne pas entrer du tout en contact avec les espaces publics à travers des trajets piétons ou en transport en commun.

Néanmoins, différents éléments laissent espérer une évolution vers plus d'ouverture vis-à-vis de l'environnement direct à l'avenir, que la municipalité devra encourager compte tenu de l'emplacement stratégique du site Saint-Gobain. D'abord la présence

du canal Saint-Denis et de ses berges aux portes du campus. Pour peu qu'un certain confort et un niveau acceptable de sécurité existe dans le secteur, il est probable que les usagers du site seront tentés de profiter de cet environnement. Ensuite, et surtout, le projet de campus Condorcet devrait permettre de donner une toute autre physionomie aux terrains alentours, et ainsi atténuer le réflexe « autarcique » initial des promoteurs du campus Saint-Gobain. Enfin, l'ouverture du centre commercial de la Porte d'Aubervilliers et de la station de métro « Proudhon-Gardinoux » favorisera l'accroissement des flux entre l'intérieur et l'extérieur proche de ce campus - même si tout dépendra de la qualité des aménagements qui existeront dans les espaces transitoires.



Figure 4. Les cinq bâtiments et le jardin du campus Saint-Gobain s'étaleront sur 3,7 ha entourés de murs les séparant de l'espace public environnant.

A côté de cela, une autre dimension susceptible de jouer en faveur d'une certaine ouverture est que, bien que le campus soit réservé aux salariés du groupe, il n'exclut pas que des événements externes puissent être organisés dans son centre de

conférence. Avec la perspective du campus Condorcet, des complémentarités peuvent être là facilement imaginables.

En conclusion, si le campus Saint-Gobain est une université et un centre de formation privé d'un genre particulier qui a peu vocation à se tourner vers son environnement proche, la qualité du projet, son ambition scientifique, architecturale et environnementale, ainsi que son emplacement stratégique font qu'il mérite qu'une attention particulière lui soit accordée. Pour qu'il prenne toute sa place dans la dynamique future de développement du pôle scientifique du territoire, la municipalité et la communauté d'agglomération devront favoriser les synergies avec les institutions qui projettent de s'installer dans le voisinage et penser les aménagements des alentours proches en tenant compte des préoccupations propres à ce type d'ensemble.

Le projet de campus Condorcet

Le projet de campus Condorcet pour les sciences de l'homme et de la société a pris forme avec le lancement par le ministère début 2008 du « Plan Campus ». L'EHESS, l'EPHE et l'unité de formation et de recherche (UFR) d'histoire et de sciences sociales de l'université Paris 1 se sont alors rassemblées pour porter ensemble ce projet dédié aux sciences sociales. Celui-ci, après avoir été recalé en première instance par le jury rassemblé pour l'occasion le 28 avril 2008, a finalement été placé parmi les dix lauréats finaux le 11 juillet 2008. Entretemps, l'école nationale des Chartes, les universités Paris 8 et Paris 13, le CNRS, l'INED, l'UFR de sciences économiques de l'université Paris 1 et l'Ecole d'Economie de Paris avaient rejoint les porteurs initiaux.

Il existait préalablement un projet de « cité des humanités » à Aubervilliers : dès 2007, la venue de l'EHESS sur le territoire à l'horizon 2012 était ainsi inscrite dans le contrat de Plan Etat-Région. Un projet de venue anticipée dès la rentrée 2008 a même un temps été envisagé, pour pallier aux besoins de locaux accentués par l'obligation rapide de désamiantage de ceux du boulevard Raspail, dans le 6^{ème} arrondissement de Paris.

Le bâtiment 521 du groupe ICADE-EMPG (*figure 5*), rue Waldeck Rochet à Aubervilliers, aurait dû accueillir l'école des hautes études en sciences sociales dès 2008. Le tollé suscité par l'éventualité de la venue anticipée de l'EHESS dans un territoire jugé par une grande partie de ses chercheurs comme n'étant pas en état de recevoir une institution de cette nature (manque d'équipement, notamment de transport

et de commerces), a cependant rapidement eu raison de ce projet. L'EHESS s'est ainsi orientée vers une autre option consistant à se replier temporairement à partir de 2009 sur des locaux qui seraient mis à sa disposition par la Ville de Paris à proximité de la Porte de la Chapelle.



Figure 5. Le bâtiment 521, bâtiment de haute qualité environnementale (HQE) situé géographiquement au cœur du futur site d'implantation du campus Condorcet, avait initialement été choisi pour accueillir dès 2008 l'EHESS.

Les réticences liées à la venue de l'EHESS à Aubervilliers ont été dans une large mesure levées par l'importance prise par le projet de campus Condorcet au cours des derniers mois. Si les quelques 630 enseignants-chercheurs de l'EHESS et leurs deux à trois mille étudiants en master, doctorat et post-doctorat pouvaient craindre de se retrouver isolés à Aubervilliers, le fait que toutes les institutions citées précédemment les aient rejointes a largement atténué cette inquiétude. En effet, les 1300 enseignants et chercheurs qui viendront les rejoindre, drainant avec eux plusieurs milliers d'étudiants supplémentaires de second et troisième cycles universitaires, permettront de former un ensemble d'une masse considérable – et surtout d'une qualité exceptionnelle puisqu'il s'agira de regrouper les meilleurs laboratoires, chercheurs et étudiants de France dans le domaine des sciences humaines et sociales.

S'ajouteront aussi les milliers d'étudiants de premier cycle, notamment des UFR d'histoire, géographie et de sciences sociales (et peut-être d'économie) de l'université

Paris 1, qui s'installeront sur un le site annexe de « Condorcet 2 ». Celui-ci sera situé près de la porte de la Chapelle à Paris, distant d'un peu plus d'un kilomètre et d'une station de métro (future ligne 12) du site d'Aubervilliers (« Condorcet 1 »).

Tableau 1. Nombre total de personnels et d'étudiants prévus sur les deux sites du campus Condorcet (Aubervilliers et Paris-la Chapelle).

Institutions	Enseignants - chercheurs	Chercheurs	ITA et IATOS	Etudiants en Licence	Etudiants en Master	Doctorants	Post - doctorants
EHESS	210	430	250		1 040	1 740	70
EPHE	158	46	85		261	695	40
Paris 1	305	105	90	6 600	1 000	1 000	120
Paris 8	66	20	14			110	
Paris 13	137	2	4			30	5
ENC	20		5		60	25	
CNRS (UPR)		98	52				
INED	23	58	90			25	5
EEP	130	100	20		200	100	
Total	1049	859	610	6 600	2 561	3 725	240

(Source : lettre d'intention - Campus Condorcet, juin 2008)

Donner un chiffre exact aujourd'hui pour évaluer le nombre précis d'étudiants et de chercheurs qui seront sur le site d'Aubervilliers est impossible. On peut néanmoins estimer qu'il se situera entre une demi-douzaine et une dizaine de milliers, sachant que nombre d'entre eux ne seront pas forcément présents chaque jour, mais qu'il faut ajouter les flux disparates d'étudiants et de chercheurs qui viendront régulièrement (notamment en raison de la présence de la bibliothèque) des sites universitaires avoisinants (« Condorcet 2 » à la porte de la Chapelle bien sûr, mais aussi l'université Paris 4 à la porte de Clignancourt, l'université Paris 8 à Saint-Denis, et l'université Paris 13 à Villetaneuse et Bobigny).

Les surfaces envisagées dans la lettre d'intention déposée en juin 2008 témoignent en tout cas de l'importance du site d'Aubervilliers : 100.000 m² en tout, dont 26.000 m² pour l'EHESS, 17.000 m² pour l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 11.000 m² pour l'école d'économie de Paris et 10.000 m² pour l'EPHE.

Tableau 2. Surfaces envisagées pour chaque établissement sur le site d'Aubervilliers.

Institutions	Surfaces ⁽¹⁾
EHESS	26 000 m ²
EPHE	10 000 m ²
Paris 1	17 000 m ²
Ecole de Chartes	1 000 m ²
EEP	11 000 m ²
Paris 8	2 000 m ²
Paris 13	2 000 m ²
INED	6 000 m ²
CNRS (UPR)	5 000 m ²
Bibliothèque et services reliés	10 000 m ²
Pôle vie étudiante ⁽²⁾	7 000 m ²
Centre de congrès	2 000 m ²
Gestion administrative du Campus	1 000 m ²
Total	100 000 m ²

(Source : lettre d'intention Campus Condorcet, juin 2008)

Un campus à la vocation internationale prononcée

La dimension internationale est fondatrice du projet Condorcet : elle constituait un élément majeur du cahier des charges du plan campus, et a été rappelée par tous les acteurs du dossier à l'occasion des auditions menées dans le cadre de la mission d'information. L'idée maîtresse du projet est de créer à Aubervilliers un pôle mondialement visible dans le domaine des sciences économiques et sociales.

Les établissements fondateurs souhaitent créer une référence à l'échelle internationale tant par la qualité de la structure créée que par l'intensité et la qualité des échanges entre les chercheurs qui seront réunis sur le site. La forte vocation internationale préexistante des institutions parties prenantes rendra d'autant plus réalisable cet objectif : l'EHESS et l'EPHE comptent actuellement respectivement 45 % et 33 % d'étudiants étrangers, proportions qui grimpent à 51 % et 40 % pour les seuls doctorats. A l'université Paris 1 cette proportion est de 17%, pendant qu'à l'université Paris 8 elle s'élève à 49 %. L'ensemble des établissements porteurs reçoivent en outre chaque année 300 enseignants-chercheurs invités qui viennent de l'étranger animer séminaires et formations, et ont des conventions avec plus 500 universités étrangères.

Avec le projet Condorcet, l'objectif est de créer à Aubervilliers une véritable « communauté scientifique internationale » pour donner, par le regroupement spatial et le développement d'une véritable vie de campus, « ses chances à l'éclosion d'une sociabilité intellectuelle, condition fondamentale de l'innovation et de la production de nouvelles connaissances »³. L'idée est néanmoins que chaque établissement garde son identité propre, pour apporter ses propres réseaux et ses savoirs-faires à l'ensemble.

Sur le contenu, l'objectif de l'ensemble est d'apporter des outils d'intelligibilité aux acteurs sociaux et politiques d'« un monde confronté aussi bien à la mondialisation accélérée des échanges, des connaissances et des normes qu'à l'expression, voire à l'explosion des revendications identitaires »³. Le campus, lieu d'échange et d'interactions, s'efforcera par ailleurs de répondre à la demande de formation tout au long de la vie de ceux qui doivent perfectionner leurs compétences et garder le contact avec la recherche. L'EHESS et l'EPHE ont l'objectif de renouer ici, sous une forme forcément renouvelée et adaptée à un contexte différent, avec l'esprit du projet qui accompagna au 19^{ème} siècle la fondation de leur ancêtre commun, l'école des hautes études.

Un projet qui veut s'inscrire profondément dans un territoire à dimensions multiples

Les porteurs du projet de campus Condorcet, à la différence des promoteurs du campus Saint-Gobain, placent le souci de l'inscription dans le territoire au cœur de leur démarche. Toutefois, les différentes auditions réalisées dans le cadre de la mission ont montré que, compte tenu de leur histoire et de leurs différentes localisations actuelles, les contours du « territoire » en question sont assez variables suivant le point de vue de l'une ou de l'autre des institutions concernées.

Pour l'université Paris 1, le territoire est ainsi avant tout celui du « Grand Paris universitaire », avec une focalisation sur le secteur des abords du périphérique entre la Chapelle et Aubervilliers, due à une préoccupation évidente pour la question de la jonction entre les sites Condorcet 1 et Condorcet 2 : pour Pierre-Yves Hénin, les enseignants-chercheurs et étudiants de Paris 1 devront absolument pouvoir aller aisément de l'un à l'autre.

³ Lettre d'intention, Campus Nicolas de Condorcet pour les sciences de l'homme et de la société Paris-Aubervilliers, juin 2008.

Pour l'EHESS et l'EPHE, qui s'installeront exclusivement à Aubervilliers mais garderont des liens étroits avec leurs sites historiques du quartier latin et ont une vocation internationale très marquée, la notion de territoire recouvre avant tout la Plaine et Aubervilliers, en lien avec le centre de Paris et l'international. Danièle Hervieu-Léger et Jean-Claude Waquet souhaitent disposer de confort matériel et de visibilité à Aubervilliers, avec une logique d'ouverture sur l'extérieur proche et lointain.

Le territoire de l'université Paris 8 correspond quant à lui plus à celui de Plaine Commune, puisqu'avec ses importantes installations sur plusieurs sites à Saint-Denis, les locaux sur Aubervilliers en feront une entité s'inscrivant parfaitement dans le cadre de la communauté d'agglomération. Le président de Paris 8 Pascal Binczak revendique cet ancrage fort dans le territoire de la communauté d'agglomération, et entretient d'ailleurs une relation privilégiée avec Plaine Commune.

Enfin, le territoire de l'université Paris 13, qui disposera avec Condorcet de locaux à Villetaneuse, Saint-Denis, Aubervilliers et Bobigny, est bien plus celui du département de la Seine-Saint-Denis dans son ensemble, ou au moins de la moitié ouest de celui-ci : au fur et à mesure de ses nouvelles implantations, Paris 13 s'impose comme l'université sequano-dyonisienne par excellence. Jean-Loup Salzmann souhaite en tout cas faire de Condorcet le point nodal de l'université Paris 13, assurant la liaison entre ses unités réparties sur toute la partie ouest du département.

Ces différentes échelles d'inscription du projet et les différences de perceptions des uns et des autres observées au cours des différentes rencontres et entretiens pourraient à première vue sembler être un handicap. Mais en réalité, elles font la grande richesse du dispositif qui doit se mettre en place dans le nord-est francilien, puisqu'elles peuvent permettre une articulation à géométrie variable faisant vivre le pôle scientifique à la fois aux niveaux local, régional et global. En faisant jouer les complémentarités de réseaux des différentes institutions et établissements, cet ensemble pourra simultanément s'inscrire dans le territoire et au cœur du système de recherche international en sciences sociales. Le campus Condorcet se retrouverait ainsi *ipso facto* au centre d'un ensemble universitaire rayonnant bien au-delà, mais ayant vocation à s'inscrire pleinement dans le milieu urbain environnant.

L'ensemble qui se dessine dépasse d'ailleurs la dimension purement universitaire puisque, au-delà de Condorcet et de ses partenaires, c'est un grand pôle spécialisé

dans les sciences et techniques, les images, les arts et la création qui se dessine entre le Nord de Paris et le sud-ouest de la Seine-Saint-Denis. Ce pôle alliera recherche fondamentale sur le campus, diffusion scientifique à la cité des sciences de la Villette et vulgarisation notamment par l'intermédiaire du musée de sciences du CNAM ; le tout en relation avec le Pôle audiovisuel (Ecoles d'audiovisuel, Cité du Cinéma, TV Cité, etc.) qui se développe en parallèle au cœur de la Plaine, et avec les multiples écoles qui quadrillent cette partie de l'Île-de-France (école supérieure de conception et de production industrielles, institut national de métrologie, institut national du patrimoine).

Dès la première lettre d'intention du printemps 2008, les promoteurs du campus Condorcet ont pris conscience qu'ils s'inscriraient dans un territoire dense en projets au sein duquel ils devraient s'insérer pour y jouer un rôle de locomotive. Dans ce même esprit a été d'emblée souligné le fait que l'ensemble devrait être pensé comme un campus urbain dont la vocation serait d'intégrer les activités et les populations universitaires au tissu même de la ville. L'hypothèse d'un ensemble type campus Saint-Gobain enfermé dans ses propres frontières a été dès l'origine écartée pour privilégier l'ouverture vers l'extérieur, avec l'ambition affichée de créer de nouvelles relations entre la ville et les universités.

Un campus ouvert sur la ville

Avec d'importantes surfaces végétalisées (couvrant les deux tiers des 5,2 hectares de terrains pour l'instant pressentis pour la construction), le campus sera ouvert et aéré, rayonnant autour de la future place du « Front Populaire ». Pour les porteurs de projet, cette place doit être un lieu de convergence urbaine et un lieu de vie, avec des commerces, des cafés, des lieux de restauration et autres services. Ils souhaiteraient également qu'elle puisse accueillir un espace d'exposition, des lieux d'activités en plein air, des cinémas, etc., pour en faire un espace de « convivialité et de sociabilité, d'échanges et d'évènements culturels partagés »⁴.

Ils précisent en outre l'importance d'une visibilité dans l'espace public des institutions présentes sur le site, d'un affichage des activités et évènements scientifiques afin de donner aux habitants une image vivante et interactive de la recherche et de les inciter à s'y intéresser, notamment à travers la formation tout au long de la vie.

⁴ Lettre d'intention, Campus Nicolas de Condorcet pour les sciences de l'homme et de la société Paris-Aubervilliers, juin 2008.



Figure 6. La Place du « Front Populaire », porte d'entrée du Campus Condorcet, a vocation à être un lieu de vie majeur pour les chercheurs et les étudiants qui y travailleront.

La bibliothèque est par ailleurs annoncée comme un emblème majeur du campus, qui doit être un grand équipement des sciences humaines et sociales offrant aux chercheurs et aux étudiants les ressources numériques et ouvrages indispensables à leurs travaux. Il est en outre proposé de produire, en partenariat avec les collectivités territoriales, des événements culturels, scientifiques ou sportifs, et de mettre en place un « rendez-vous » annuel pour ouvrir le campus au public.

Un fort potentiel en termes de transports et communication

Les dynamiques simultanées de regroupement spatial des institutions et d'ouverture de l'ensemble vers l'extérieur mettent au cœur du projet Condorcet la question de l'accessibilité et des transports. Si le site d'Aubervilliers a été choisi, c'est aussi en raison de son fort potentiel en termes de connexions locales et internationales :

« Proche du site de la Porte de la Chapelle, il bénéficie de la proximité avec le deuxième aéroport européen (Charles de Gaulle), et est également situé non loin de la station La Plaine Stade de France du RER B, qui le relie à une gare TGV et aux deux aéroports parisiens. Dès 2012, ce site sera, comme celui de la Porte de la Chapelle, desservi par la ligne 12 du métro, liée à deux autres gares (Saint-Lazare et Montparnasse). Ouvert sur l'international, il l'est donc aussi à la Région Ile de France comme au centre de Paris. Ces possibilités exceptionnelles de circulation entre les territoires constituent un apport majeur au projet de campus en rendant plus facile le brassage des traditions scientifiques et universitaires mondiales. »⁵

⁵ Lettre d'intention, Campus Nicolas de Condorcet pour les sciences de l'homme et de la société Paris-Aubervilliers, juin 2008.

Aux connexions que les porteurs de projet mettent en avant, il faut ajouter la présence à quelques kilomètres seulement de la gare du nord, et ses liaisons à grande vitesse Eurostar et Thalys avec deux autres points nodaux européens, Londres et Bruxelles, ainsi que de la gare de l'est et son TGV en direction de Strasbourg.

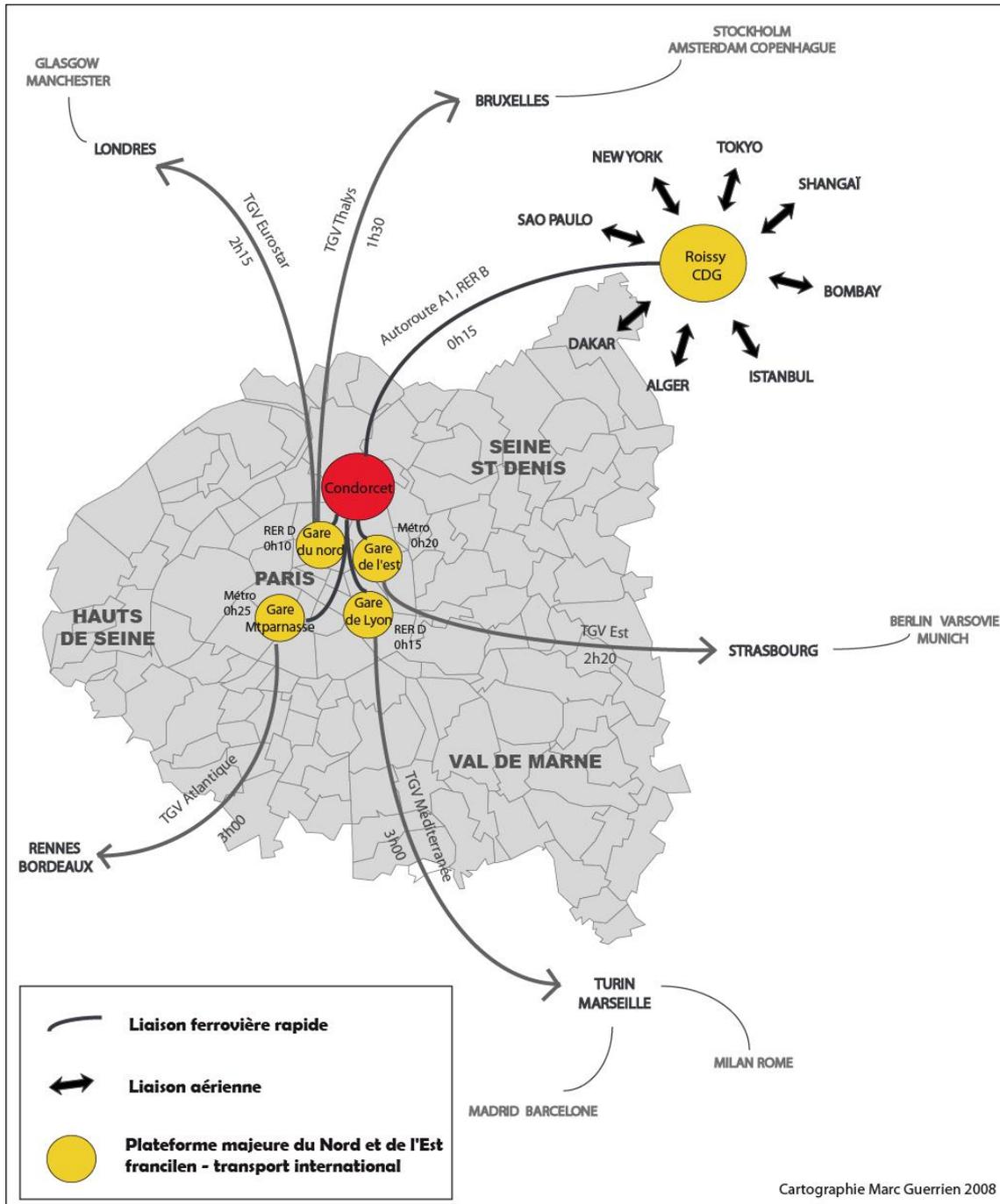


Figure 7. Condorcet : un emplacement stratégique à proximité des principaux nœuds de transport de la région parisienne pour un campus à forte vocation internationale.

Enfin, à ces fortes potentialités en termes de transport s'ajoutent celles en termes de communication et de haut-débit, la Plaine étant l'une des plateformes les plus performantes au monde dans ce domaine.

Un projet scientifique et pédagogique particulièrement ambitieux

En plus des six établissements d'enseignement supérieur porteurs du projet Condorcet dans le cadre de l'opération campus, cinq des plus prestigieux organismes de recherche français, le CNRS⁶, l'INED⁷, l'INRA⁸, l'INSERM⁹ et l'IRD¹⁰, sont parties prenantes. En réunissant leurs forces, ces institutions constitueront six grands pôles thématiques de recherche d'une qualité inégalée en France, et parfois en Europe :

1) Le pôle « économie » reposera sur les équipes de l'université Paris 1 et, si leur venue n'est pas remise en cause, sur celles de l'école d'économie de Paris¹¹, placée dans les tous premiers rangs bibliométriques internationaux en économie. Ce pôle couvrirait un champ très large allant de l'économie publique à l'économie internationale, en passant notamment par la théorie économique, l'économie du développement, l'économie du travail et l'économie des réseaux.

2) Le pôle « Mondes modernes et contemporains » associera l'histoire moderne et contemporaine, la démographie, la géographie, la sociologie, les sciences politiques et l'anthropologie. Il implique avant tout l'EHESS et l'université Paris 1, mais comprend la participation de l'EPHE, des universités Paris 8 et Paris 13, et de l'INED. La dynamique du pôle a notamment pour objectif de favoriser la confrontation avec d'autres traditions scientifiques nationales.

3) Le pôle « Nature, société, innovation et développement durable » devra donner à ces thèmes de forte actualité la profondeur et la largeur de l'analyse nécessaires. Géographes, anthropologues, économistes et chercheurs d'autres disciplines travaillant sur ces questions à l'EHESS, Paris 1, Paris 8 et Paris 13 animeront ce pôle avec le soutien de l'EPHE, l'IRD et l'INED.

⁶ Centre national de la recherche scientifique.

⁷ Institut national des études démographiques.

⁸ Institut national de la recherche agronomique.

⁹ Institut national de la santé et de la recherche médicale.

¹⁰ Institut de recherche pour le développement.

¹¹ L'école d'économie de Paris (EEP) est un réseau thématique de recherche avancée (RTRA) qui a plusieurs tutelles, parmi lesquelles l'université Paris 1 et l'école normale supérieure. À l'heure où sont écrites ses lignes, un doute subsiste quant à la venue de l'ensemble de l'EEP à Aubervilliers, les entretiens réalisés à Aubervilliers le 1^{er} décembre 2008 semblaient indiquer que l'on se dirige vers une bi-localisation entre le site Condorcet à Aubervilliers et le campus Jourdan à Paris.

4) Le pôle « Religions et religieux » permettra, par la réunion de l'EPHE et de l'EHESS sur un même site, de constituer un ensemble qui sera unique en Europe - voir au monde. Sa forte attractivité lui permettra de réunir à Aubervilliers nombre des meilleurs spécialistes planétaires tant des périodes anciennes que des enjeux contemporains.

5) Le pôle « Mondes anciens et médiévaux » mettra en commun les importantes ressources de l'EPHE, de l'EHESS, de l'université Paris 1 et de l'Ecole des Chartes, soutenues par Paris 8, Paris 13 et le CNRS (via l'IRHT¹²). L'ensemble constituera un pôle remarquable en histoire, en études sur les langues et en études philologiques des textes. Le regroupement permettra de développer des synergies et d'accroître la visibilité de la recherche française dans ces domaines, tout en permettant d'ouvrir sur des controverses et questionnements contemporains.

6) Le pôle « Art, sciences et technologies » bénéficiera des recherches en art visuel et arts musicaux menées à l'EHESS, ainsi que des travaux dans le domaine numérique de l'Ecole des Chartes. La présence de la MSH Paris-Nord et de ses ressources de sa plateforme technologique « Art, Sciences et technologie », ainsi que l'implication des unités de recherche compétentes des universités Paris 8 et Paris 13 permettra de structurer et de regrouper au cœur de la Plaine à Aubervilliers un domaine de recherche jusqu'ici riche mais très dispersé.



Figure 8. Le futur bâtiment des archives nationales à Pierrefitte, sur le territoire de Plaine Commune, sera une source d'information considérable pour les historiens de Condorcet.

¹² Institut de recherche et d'histoire des textes.

En plus de ces six pôles thématiques, trois axes transversaux ont pour objectif de servir de moteurs à de nouveaux partenariats en favorisant les actions avec les autres sites des universités impliquées, notamment ceux des universités Paris 8 et Paris 13, et en confortant les liens dans l'espace économique et social du nord-est francilien. Le campus souhaite par là bénéficier de la dynamique engendrée par les pôles de compétitivité du territoire avoisinant que sont *Cap Digital*, *Medicen* et *Finance Innovation*. Il veut aussi construire une véritable politique partenariale avec les Archives nationales de Pierrefitte, la cité des sciences et de l'industrie de la Villette, les industries culturelles du secteur et les centres de recherche privés.

1) L'axe « Aires culturelles et mondialisation » fera émerger un potentiel unique en France sur l'ensemble des aires culturelles, sur la longue durée et sur tout le spectre des sciences historiques et sociales. Il se déclinera en cinq thèmes majeurs : « Nord-Sud », « Colonial-Post colonial », « Des Tribus aux Empires », « Mondes et Mondialisations », « Développement économique ». Dans le domaine du développement, le campus disposera de l'un des plus importants pôles de recherche en Europe. Cet axe se voudra porteur d'un renouveau des recherches sur les relations internationales, en partenariat avec le pôle « Langues et Civilisations du monde » constitué autour de l'INALCO¹³ et de la BULAC¹⁴ en collaboration avec la MSH.

2) L'axe « Sciences et sociétés » sera décliné en fonction des partenariats des différents établissements impliqués. Un thème « Santé et société » se développera dans le cadre de la MSH entre Paris 8 et Paris 13, en collaboration avec l'INSERM et le pôle de compétitivité *Medicen* ; un thème « Histoire et philosophie des sciences » sera travaillé en accord avec le CNAM ; le thème « Acteurs, actions et politiques publiques » a vocation à mobiliser des disciplines actuellement dispersées produisant des savoirs historiques et sociologiques et sur les modélisations des systèmes sociaux en interaction critique avec les sollicitations des acteurs publics.

3) L'axe « Méthodes en sciences humaines et sociales » aura pour but de contribuer à la discussion et à la diffusion des méthodes et de leur actualisation dans le cadre d'échanges entre disciplines. La mise à disposition d'infrastructures numériques et la production de sources et de données sera favorisée. La diffusion de grandes enquêtes comme le permet le réseau *Quetelet* auquel appartiennent déjà l'EHESS et l'INED sera aussi encouragée par les acteurs du campus.

¹³ Institut national des langues et civilisations orientales.

¹⁴ Bibliothèque universitaire des langues et civilisations.

A ce projet de recherche scientifique qui vise l'excellence internationale correspond une ambition pédagogique affichée comme étant tout aussi forte, et reposant sur des programmes qui proposeront une gamme très importante de disciplines en relation avec les thématiques de recherche présentées ici, et dont certaines n'existeront pas ailleurs.

Alors que les enseignements de licence (bac + 0 à bac + 3) se feront sur le site annexe de la porte de la Chapelle, l'ensemble des enseignements de master (bac + 3 à bac + 5) seront dispensés à Aubervilliers. Les « masters professionnels », comme leur nom l'indique, proposeront des formations préparant directement à l'entrée dans le monde actif, tandis que les « masters recherche » orienteront les étudiants vers des formations doctorales. L'ensemble des séminaires de doctorat (bac + 5 à bac + 8) se tiendront sur le site d'Aubervilliers, proposant une offre sans équivalent en France dans tous les domaines scientifiques évoqués précédemment.

L'un des objectifs du regroupement dans le cadre du campus est de décloisonner un certain nombre de disciplines pour proposer une véritable pluridisciplinarité afin de favoriser à la fois l'innovation et l'insertion professionnelle des étudiants. Dans le même temps, l'ouverture revendiquée à l'international se traduira notamment dans l'internationalisation des cursus. Cela passera par le renforcement de leur présence dans les programmes *Erasmus* et *Erasmus Mundus*¹⁵, auxquels ils participent déjà activement, par le développement des masters européens et par la création d'écoles doctorales européennes. Enfin, l'une des originalités du projet de campus Condorcet est sa démarche volontariste en faveur de la formation continue. En s'appuyant sur les traditions de l'EHESS, de l'EPHE et l'université Paris 8 dans ces domaines, mais aussi sur le CNAM, le campus Condorcet ambitionne d'être une « université tout au long de la vie » :

« Pour construire une offre cohérente et pour répondre de façon simple et rapide aux demandes individuelles ou collectives, les établissements partenaires ont décidé de mutualiser leurs services de formation et d'organiser en commun de nouveaux programmes. A cette fin, ils institueront un opérateur spécifique de formation tout au long de la vie qui fédérera leur effort et pourra établir le lien entre les fonctions de formation, d'expertise scientifique, et de valorisation de la recherche. Cet interlocuteur unique permettra de valoriser le potentiel de recherche et d'expertise réuni sur le campus. »¹⁶

¹⁵ Programmes d'échanges d'étudiants entre universités européennes et universités du monde entier.

¹⁶ Lettre d'intention, Campus Nicolas de Condorcet pour les sciences de l'homme et de la société Paris-Aubervilliers, juin 2008.

Logement, vie étudiante, vie de campus

La question du logement et de la vie étudiante est une dimension essentielle pour les collectivités locales, en particulier de la municipalité d'Aubervilliers. Dans leur lettre d'intention de juin 2008, les porteurs du projet de campus Condorcet mentionnaient la construction prochaine de 800 logements étudiants dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, ainsi que les 1000 logements prévus à Bobigny autour de la tour de l'Illustration dans le cadre du campus de Paris 13. En ce qui concerne Aubervilliers et la Plaine, le CROUS de Créteil propose la construction de quatre résidences de 250 logements, dont l'emplacement est tributaire des disponibilités en termes de foncier, ce qui rend ces opérations assez dépendantes des collectivités et de leur capacité à favoriser l'acquisition des terrains à des tarifs favorables. Dans ce contexte, la possibilité de constructions de logements étudiants par plusieurs types d'opérateurs, y compris privés, doit être envisagée. Les auditions des dirigeants des établissements parties prenantes ont montré que la demande concernerait beaucoup de petits logements d'un ou deux pièces, mais qu'il fallait prendre en compte dès le départ la nature spécifique des usagers du campus, qui compteront beaucoup de doctorants et de post-doctorants susceptibles de vivre en couple, éventuellement avec des enfants. De la même façon la question de l'hébergement des professeurs étrangers invités pour 6 mois ou 1 an doit être prise en compte. Il faudra donc distinguer les logements destinés aux étudiants en master, voir en doctorat, qui répondent aux canons classiques du logement étudiant, de ceux destinés à des publics plus âgés, notamment les post-doctorants et les professeurs ou chercheurs invités.

Dans la compétition internationale pour attirer les meilleurs chercheurs, la qualité des infrastructures d'accueil, en particulier de logement, et le cadre général de travail revêt une dimension essentielle qui rend nécessaire d'accorder une attention particulière à ces problématiques. Si les universités Paris 8 et Paris 13, qui auront peu d'unités sur le site Condorcet et disposent d'un accès privilégié aux plus de 600 logements existant à Saint Denis et aux 1000 logements prévus à Bobigny, auront peut-être une demande limitée en termes de logement étudiant à Aubervilliers, il n'en va pas de même pour les autres institutions porteuses du projet Condorcet. D'après les échanges qui ont eu lieu dans le cadre des auditions, l'EHESS tableerait sur un besoin de plusieurs centaines de logement à proximité du site, l'EPHE envisagerait 200 logements, tandis que l'école nationale des chartes aurait besoin de seulement 30 logements. Les besoins dans ce domaine de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne seront sans doute plus importants encore, mais difficiles à évaluer car une partie pourra se situer dans les 18^{ème} et 19^{ème}

arrondissements de Paris, et aussi parce qu'il faut attendre de savoir précisément quelles composantes de l'établissement s'installeront à Aubervilliers. Quoiqu'il en soit, l'importance des besoins invitent les collectivités territoriales, en particulier la ville de Paris, Aubervilliers et Plaine Commune, à se saisir au plus vite de ce dossier.

En ce qui concerne la restauration, un restaurant ouvert sur l'environnement urbain est prévu dans le cadre du pôle vie étudiante qui doit être un lieu de référence du campus d'Aubervilliers. Ce pôle devrait abriter par ailleurs l'antenne nord du centre de mobilité régionale, des espaces culturels (salle de spectacle, etc.), un centre de soins, ainsi qu'éventuellement des boutiques (librairie, papèterie, etc.). En ce qui concerne les sports, les porteurs de projet comptent profiter des infrastructures existantes ou en projet sur la Plaine, notamment le centre aquatique olympique, tout en développant des équipements nouveaux sur ou à proximité du campus. Cependant, comme dans le cas du logement étudiant, ces projets ne sont à ce stade guère plus précisés.

La création d'une véritable vie de campus passera par la mutualisation d'un certain nombre de services entre les différents établissements impliqués. Les porteurs de projet souhaitent qu'une « architecture inventive et une réalisation de qualité »¹⁷ permette de créer de véritables lieux partagés au sein du campus. Le premier de ces lieux devra être la bibliothèque, qu'ils souhaitent centrée sur les usagers, dotée d'un rôle de centre d'information ouvert quasiment en continu, et fonctionnant en réseau avec les autres grandes bibliothèques de lettres et sciences humaines de l'Ile-de-France. Le bâtiment de la bibliothèque sera doté de salles de lecture équipées en *wi-fi*, de multimédia, de collections électroniques, etc. Dotée d'une salle de séminaire et de lieux de convivialité, la bibliothèque se voudra d'un genre nouveau et tourné vers l'avenir. Elle permettra, outre les plus de 500 000 ouvrages qui se trouvent actuellement dans les bibliothèques de l'EHESS (330 000), l'EPHE (100 000) et Paris 1 (125 000), la mise en commun grâce aux nouvelles technologies de l'ensemble des fonds des bibliothèques spécialisées de la région Ile-de-France, qui seront consultables numériquement depuis Aubervilliers.

Un autre lieu partagé du campus sera le centre de congrès, où seront organisées les grandes manifestations scientifiques à dimension internationale. Les porteurs annoncent ainsi que le campus mettra à la disposition des chercheurs un ensemble d'instruments (salles de conférence, salles pour les ateliers) permettant de telles

¹⁷ Lettre d'intention, Campus Nicolas de Condorcet pour les sciences de l'homme et de la société Paris-Aubervilliers, juin 2008.

manifestations dans des conditions beaucoup plus adaptées qu'elles ne sont contraintes de le faire actuellement dans l'étroitesse de leurs locaux parisiens.

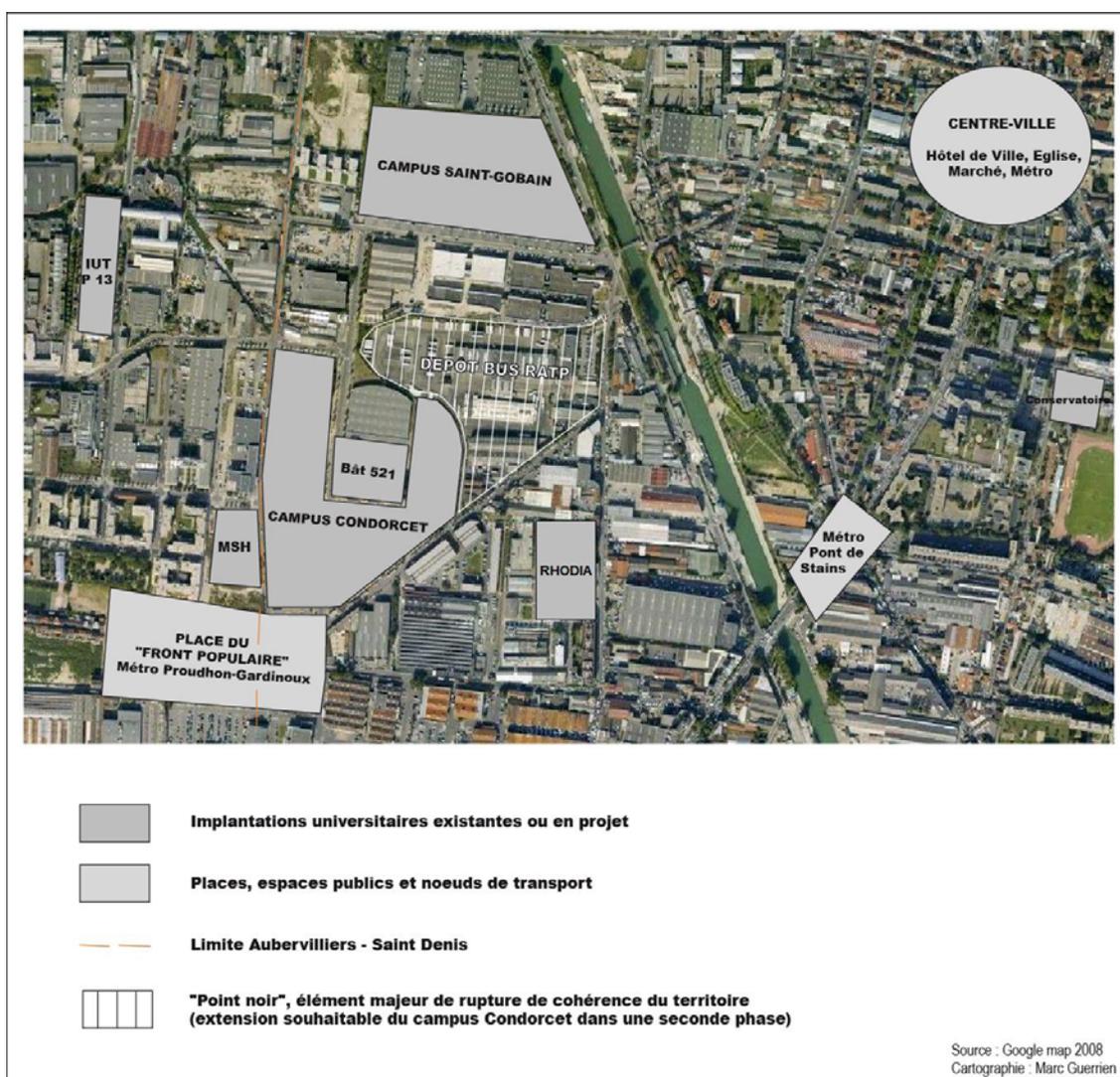


Figure 9. Le cœur de Plaine offre aux universités des possibilités foncières inexistantes à Paris.

D'une manière générale, les auditions ont montré que chacun des établissements impliqués, qui ont souvent une longue histoire, est attaché à conserver sa visibilité. La plupart d'entre eux souhaitent ainsi disposer d'un bâtiment propre, clairement identifiable comme le lieu de référence de leur établissement, rompant avec la pratique du partage d'édifices qui a cours dans le centre de Paris et nuit considérablement à la visibilité des institutions concernées. Néanmoins, une fois cette condition remplie, ils souhaitent qu'un effort particulier soit fait pour créer une identité commune à l'ensemble du campus Condorcet, par exemple en créant une signalétique partagée, en instaurant une liberté de déplacement, en garantissant un accès à tous les usagers aux ressources et équipements collectifs. Dans le même esprit, une cohérence

architecturale, basée sur un haut niveau d'exigence en termes de qualité environnementale des constructions, devrait assurer la visibilité de l'ensemble. Enfin, comme nous le verrons dans la deuxième partie, des mesures symboliques (dénominations de rues, de places, etc.) peuvent aussi contribuer à l'identification de cet espace comme un ensemble cohérent dédié aux savoirs et à la connaissance.

Pour les porteurs du projet de campus Condorcet, cette cohésion de l'ensemble lui permettra d'autant plus de s'ouvrir sur l'extérieur, à travers la Place du « Front Populaire » et des lieux de détente attendus dans les environs pour permettre d'assurer l'échange constant entre populations étudiantes et non étudiantes qui habiteront le site en commun. Les élus locaux ont eu l'occasion à plusieurs reprises de rappeler leur attachement à cette dernière dimension tout au long de la mission d'information.

Gouvernance et financement

L'une des difficultés du campus Condorcet est la multiplicité des interlocuteurs (six établissements porteurs du projet, auxquels s'ajoutent de nombreux autres partenaires) et leur nature spécifique. Pour répondre à cette difficulté, les porteurs de projet ont mandaté Roland Peylet, Conseiller d'Etat, comme « chef de bord » du vaste ensemble constitué par les établissements parties prenantes. Ceux-ci veulent instaurer un dispositif pour prendre en charge la gestion des moyens dédiés du campus (logistique et maintenance immobilière, unités mutualisées), donner l'impulsion des synergies scientifiques entre les partenaires, assurer l'animation de la vie sur le campus et la mise en œuvre d'une politique commune de formation tout au long de la vie.

Ce dispositif passera d'abord par la mise en place d'une association de préfiguration qui permettra de préciser les contours précis d'une Fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation « Campus Nicolas de Condorcet pour les Sciences de l'Homme et de la Société ». Celle-ci sera dotée d'un conseil d'administration d'une vingtaine de membres représentatifs des porteurs initiaux du projet, de leurs partenaires, des collectivités territoriales et de personnalités françaises ou étrangères. Son directeur sera choisi sur proposition des établissements fondateurs.

Quatre instances de support seront en outre mises en place auprès de la direction et du conseil d'administration : un comité de gestion en charge de l'optimisation des

moyens communs, un conseil scientifique international évaluant les propositions et formulant des préconisations, un groupe de pilotage à vocation politico-administrative en charge des questions techniques et de l'insertion dans le territoire et un groupement dédié à la mise en œuvre de services de formation tout au long de la vie.

Tableau 3 : Financement du Plan Campus d'après la lettre d'intention, juin 2008.

Site	Opération	Surface	CPER	Campus	Autres	Total
Aubervilliers	Construction	100 000 m ²	61 M€ ⁽¹⁾	229 M€	10 M€ ⁽²⁾	300 M€
	Terrain	5 ha		31 M€		31 M€
Porte de la Chapelle	Construction	22 000 m ² ⁽⁴⁾	21 M€ ⁽³⁾	45 M€		66 M€
MSH Paris Nord	Construction	9 200 m ²	32 M€			32 M€
Total		131 200 m ²	114 M€	305 M€	10 M€	429 M€

Notes : (1) Ce montant comprend la part Région Île de France du CPER pour l'EHESS et le montant de la subvention pour l'EEP au titre du CPER (Etat et Région IDF).
 (2) Ce montant correspond à la vente du siège actuel de l'INED.
 (3) Ce montant correspond à la part Région Île de France du CPER pour le projet de Paris 1 à la Porte de la Chapelle.
 (4) Cette surface pourrait être portée à 30 000 m² sous réserve de financements complémentaires à ceux prévus dans le présent dossier

En ce qui concerne le financement, les porteurs du projet Condorcet estiment son coût total (MSH incluse) à 429 millions d'euros, dont 331 millions pour le seul site d'Aubervilliers (66 millions pour l'annexe de la porte de la Chapelle). La demande de financement au titre du Plan Campus s'élève à 305 millions d'euros, le reste étant financé par le contrat de plan Etat-Région.

Au final, le projet de campus Condorcet, par son ampleur et sa qualité, apparaît comme une opportunité formidable pour le territoire, une perspective de développement considérable pour Aubervilliers. L'ambition scientifique du projet, sa dimension pédagogique (notamment dans le domaine de la formation tout au long de la vie), et l'état d'esprit de ses promoteurs (manifestement désireux de se tourner vers le territoire dans le cadre d'un campus résolument urbain) en font une occasion exceptionnelle pour Aubervilliers d'entrer de plain-pied dans le XXI^{ème} siècle et d'associer son nom à un lieu d'excellence reconnu mondialement. Pour peu que l'insertion soit réussie dans le territoire - ce qui ne va pas nécessairement de soi et sera l'objet des développements de la seconde partie - de nombreuses caractéristiques de ce projet laissent présager qu'il est de nature à rejaillir très positivement sur l'ensemble d'Aubervilliers et de ses habitants d'aujourd'hui et de demain.

Les autres projets scientifiques et de formation supérieure (MSH, CNAM, EFB, EICAR, Conservatoire, etc.)

Avec les deux projets de campus (Saint-Gobain et Condorcet Paris-Aubervilliers), d'autres projets scientifiques ou de formation viendront renforcer dans les années à venir le pôle en constitution sur le territoire : MSH Paris-Nord et IUT de l'université Paris 13 bien sûr, mais aussi CNAM et conservatoire à rayonnement régional, écoles spécialisées dans l'audiovisuel et peut-être l'école de formation des barreaux de Paris.

La Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord

La Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord, dont le nouveau bâtiment rue des Fillettes à Saint-Denis doit voir le jour en 2010 (*Figure 10*), est une structure d'accueil, d'impulsion, de promotion et de diffusion de la recherche en sciences humaines et sociales. Son installation au cœur de la Plaine anticipera la venue du campus Condorcet, avec lequel elle est en étroite partenariat puisqu'elle a été intégrée à la lettre d'intention des porteurs de projet de juillet 2008.

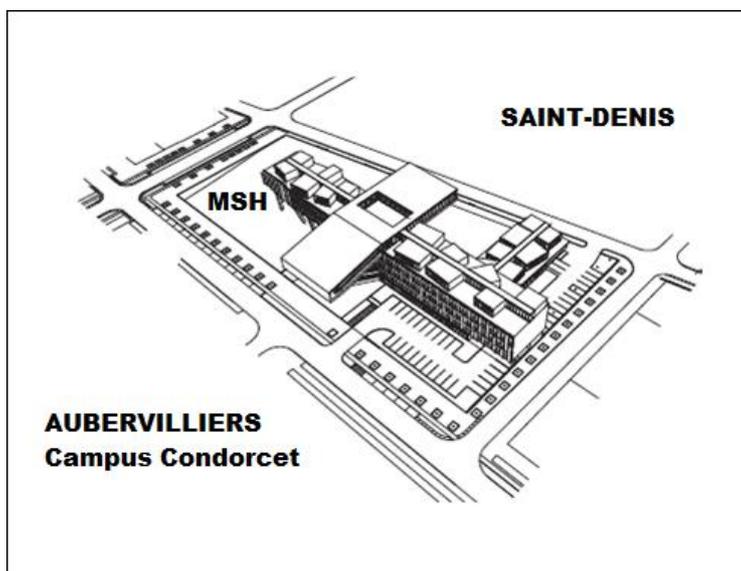


Figure 10. La Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord ouvrira dès 2010-2011, faisant face au campus Condorcet.

Placée sous la cotutelle des universités Paris 8 et Paris 13, la MSH Paris-Nord a pour ambition d'occuper une position de premier plan au sein de la communauté scientifique internationale, sur deux axes majeurs fixés par le ministère de la Recherche et le ministère de l'Education nationale : industries de la culture et arts ; santé et société.

Sur ces deux axes, la MSH soutient aujourd'hui une trentaine de programmes auxquels contribuent plusieurs dizaines d'équipes scientifiques, françaises et étrangères, dont les travaux donnent lieu à des thèses, à de nombreuses communications dans des colloques internationaux ainsi qu'à des publications, rapports, ouvrages et articles dans les meilleures revues scientifiques. La MSH n'assure cependant pas véritablement d'enseignements à proprement parler, et ne délivre pas de diplôme en elle-même : elle est plus une structure de liaison et de coordination permettant d'impulser des recherches et d'accueillir temporairement des chercheurs. Parfaitement complémentaire du projet de campus Condorcet, elle a vocation à en être véritablement une composante.

A partir de 2010-2011, elle devrait ainsi accueillir entre 200 et 300 chercheurs dans son nouveau bâtiment de 6700 m² de locaux, conçu par l'agence Search comme un ensemble très compact avec un corps central concentrant les espaces communs dans un geste architectural fort (*Figures 10 et 11*).



Figure 11. L'agence Search est l'architecte mandataire d'un chantier au coût estimé de 11,8 millions d'euros et dont la maîtrise d'ouvrage revient à l'université Paris 13.

L'IUT Paris 13 et le CNAM

L'IUT Paris 13 et le CNAM sont présents sur la Plaine Saint-Denis depuis plusieurs années déjà.

L'institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Denis, rattaché à l'université Paris 13, compte 1800 étudiants, 310 apprentis, 168 adultes en formation continue, 200 personnels permanents et 400 vacataires. Il propose des formations de licence professionnelle, destinées à préparer aux fonctions d'encadrement technique dans la production, la recherche appliquée et dans le secteur tertiaire.

Son site principal se trouve dans le centre de Saint-Denis, mais il dispose aussi d'un site rue de la Croix-Faron, au cœur de la Plaine, à quelques centaines de mètres seulement du futur campus Condorcet. Sur ce site de la Plaine sont localisés deux des huit départements de l'IUT : ceux des « Sciences et Génie des matériaux » et des « Techniques de Commercialisation ». La proximité du futur campus Saint-Gobain peut, compte tenu des thématiques enseignées sur le site de la Plaine, offrir des perspectives intéressantes de partenariat avec cet IUT. Plus technique que les universités de sciences humaines du projet Condorcet, il offre une structure de formation complémentaire susceptible de servir de point d'appui à des développements futurs plus pluridisciplinaires du pôle scientifique.



Figure 12. L'IUT de Paris 13 rue de la Croix Faron sur la Plaine.

Le conservatoire national des arts et métiers (CNAM) de Saint-Denis se trouve lui aussi sur la Plaine, dans le prolongement de la rue du Landy à Aubervilliers, à quelques centaines de mètres des futurs campus Saint-Gobain et Condorcet. Depuis 2005, ce nouveau bâtiment (*Figure 13*) construit dans le cadre du contrat de Plan Etat-Région accueille l'institut national de métrologie (INM) dans des conditions de haute performance technique. L'INM est rejoint à présent par les plateformes « Energie-Environnement » et « Santé-Environnement ». Le CNAM est ainsi en train de transférer sur le site une grande partie de ses équipes de recherche scientifique, offrant là encore des possibilités de synergies fortes avec les projets sur le territoire, en particulier à Aubervilliers.



Figure 13. Le nouveau bâtiment du CNAM rue du Landy sur la Plaine Saint-Denis.

L'installation de l'INM dans le nouveau bâtiment du Landy préfigure la future plateforme « Métrologie-Mesure », qui a vocation à associer les chaires exerçant dans le domaine des Sciences et techniques de l'analyse et de la mesure (génie analytique, Instrumentation, Métrologie, Physique des capteurs et mesures, Physique, Optique, etc.) tandis que la plate-forme Santé-Environnement doit regrouper les laboratoires d'Acoustique, Biologie, Bio-informatique, Techniques pharmaceutiques pour développer des projets fédérateurs innovant concernant notamment la qualité de l'air, de l'eau, des sols. Enfin, la plate-forme « Energie-Environnement » associe les laboratoires d'Acoustique, Électrotechnique, Génie des procédés, Physique du froid,

Turbomachines, ainsi que l'Institut français du froid industriel (IFFI), pour dédier ses recherches aux questions de production d'énergie et à leur impact environnemental.

Comme l'IUT de Paris 13, la spécialisation des équipes du CNAM de Saint-Denis apportera un élément de diversité au pôle scientifique de la Plaine, des synergies pouvant être aussi envisagées avec les laboratoires de recherche scientifiques privés implantés sur la Plaine, notamment à Aubervilliers.

L'école de formation professionnelle des barreaux de la Cour d'Appel de Paris

L'éventualité de la venue de l'école de formation des barreaux de Paris (EFB) à Aubervilliers est un élément de nature à renforcer encore le pôle de formation supérieure du territoire, garantissant par ailleurs un rayonnement important à celui-ci et potentiellement un gain intéressant en termes d'image.

L'EFB est en effet un établissement d'utilité publique qui forme chaque année autour de 1200 futurs juristes, en délivrant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA). Pour préparer ce diplôme, les aspirants avocats doivent avoir préalablement obtenu une maîtrise universitaire en Droit, puis s'être inscrits dans un institut d'études judiciaires (IEJ) pour préparer l'examen d'accès au Centre Régional de Formation à la Profession d'Avocat (CRFPA). Les élèves qui entrent à l'école de formation des barreaux sont donc à un stade de leur cursus équivalent à un troisième cycle universitaire (Bac +5).

Les années scolaires, à la différence des universités, sont calées sur les années civiles, de janvier à décembre. Les enseignements, essentiellement dispensés par des avocats et des magistrats spécialistes de leur matière (600 intervenants chaque année, pour trois quarts avocats de profession), sont axés sur la pratique des métiers de l'avocat et leur mise en application en situation réelle. La formation se décompose en trois semestres, le premier avec des enseignements généraux, le second consiste en un projet pédagogique individuel, le troisième en un stage en cabinet d'avocat. L'EFB est aussi un acteur de la formation continue des 23 000 avocats parisiens, à travers l'organisation de colloques et des partenariats avec les universités de Droit, l'Ecole Nationale de la Magistrature, le Cour de Cassation, etc.

Dotée d'une bibliothèque et d'une médiathèque, l'EFB souhaiterait, au cas où elle s'installerait à Aubervilliers, développer ses équipements annexes pour favoriser une

vie de campus sur son site. Le bâtiment 521 du parc ICADE-EMGP (*Figure 5*) et ses 18 000 m² pourrait accueillir l'école, malgré deux obstacles relatifs d'une part à la surface excessive du bâtiment (l'EFB n'aurait besoin, au stade actuel, que de 8500 m²), d'autre part au fait que des travaux importants d'adaptation doivent être faits pour qu'il soit aux normes correspondantes d'établissement recevant du public (ERP). La première contrainte n'est pas un handicap décisif puisque l'EFB souhaite changer de locaux précisément pour s'offrir des perspectives de développement futur : d'ici quelques années ce sont plus de 1500 élèves que l'Ecole souhaiterait pouvoir accueillir dans ses locaux à Aubervilliers, et même près de 3000 à plus long terme. Une cohabitation avec d'autres institutions de recherche ou de formation supérieure sera de toute façon envisageable compte tenu de l'emplacement exceptionnel du bâtiment, au cœur du futur campus Condorcet. La seconde contrainte doit quant à elle pouvoir être levée, le président d'ICADE, Serge Grzybowski, s'étant engagé à prendre en charge les frais de mise aux normes ERP lors de la rencontre tenue le 2 décembre 2008 à Aubervilliers.

La venue de l'EFB, qui comme de nombreux autres projets de formation du secteur a aussi un volet international dans son projet (en direction de l'Europe et de la Francophonie), serait une bonne nouvelle pour le territoire, sa localisation dans le bâtiment 521, tout proche des campus Condorcet et Saint-Gobain, ajoutant de la cohérence au pôle de formation supérieure d'Aubervilliers, tout en apportant un élément intéressant de diversification.

Le conservatoire à rayonnement régional Aubervilliers-La Courneuve

Le nouveau bâtiment du conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve, qui sera construit à proximité du centre ville d'Aubervilliers, à l'angle des rues Edouard Poisson et Firmin Gémier, accueillera lui aussi des formations à caractère universitaire, quoique dans un registre différent des formations proposées sur la Plaine.

Sur une surface de 3700 m² incluant également un espace culturel (avec une salle de spectacles modulable de 600 places assises, 1000 debout, un foyer, un espace bar/restauration, des bureaux administratifs) et un parking de 150 places, le conservatoire sera composé d'un auditorium de 300 places, de salles de formation musicale et de cours d'instruments (musique ancienne, orchestre, chœur, percussions,

jazz...), de plateaux de répétition, de salles de danse et d'art dramatique, d'une médiathèque/parthothèque, de bureaux administratifs et de locaux techniques.

En étroite partenariat avec notamment l'université Paris 8, le Cefedem¹⁸ d'Ile de France, le CFMI¹⁹ et la Cité de la Musique, il proposera aux étudiants qui satisferont le concours d'entrée la préparation d'une licence d'instrumentiste ou de chanteur dénommée « Art-Musique ». Cette licence devrait bénéficier de la certification « diplôme national supérieur professionnel de musicien » délivré par le ministère de la culture. En cas d'agrément (probable) par le ministère de la culture et le ministère de l'enseignement supérieur, ce pôle ferait partie des deux plus importants d'Ile-de-France dans ce domaine²⁰.

L'équipe pédagogique sera constituée de 3 professeurs, de 12 maîtres de conférences (dont 3 habilités à diriger des recherches), et d'une vingtaine d'enseignants type PRAG²¹, ATER²², etc., auxquels d'ajouteront une vingtaine de chargés de cours le plus souvent issus du monde professionnel. Au total une équipe pédagogique de près de 60 personnes destinées à encadrer chaque année plusieurs centaines d'étudiants (deux grosses centaines en L1, une centaine en L2 et un peu moins d'une centaine en L3).

Outre qu'il apportera encore un élément intéressant de diversification de l'offre d'enseignement supérieur sur le territoire, le projet universitaire du conservatoire à rayonnement régional fera entrer au cœur de la ville le pôle de formation supérieure qui se dessine à Aubervilliers. Distant de seulement quelques centaines de mètres du futur campus Condorcet via le Pont de Stains, le développement d'éventuelles synergies avec celui-ci offriraient l'avantage de permettre au pôle universitaire et de formation supérieure de « franchir » la frontière actuellement constituée par le Canal Saint-Denis, et ainsi de le raccorder au centre-ville d'Aubervilliers et ses intérêts potentiels multiples pour la communauté académique et estudiantine. Ce raccordement serait d'autant plus aisé à mettre en œuvre que le projet à l'étude de déménagement de l'école supérieure d'Arts, actuellement installée à Rueil-Malmaison, se concrétiserait. Ce projet n'est cependant pour l'instant qu'une hypothèse à l'étude.

¹⁸ Centre de formation supérieure à l'enseignement de la musique.

¹⁹ Centre de formation des musiciens intervenant dans les écoles.

²⁰ Avec celui qui s'est mis en place récemment entre les CCR de Boulogne-Billancourt et de Paris, en partenariat avec l'université Paris 4.

²¹ Professeurs agrégés.

²² Attachés temporaire d'enseignement et de recherche.

La SAE et l'EICAR

La *School Audio Engineering*²³ (SAE) est un centre de formation supérieure privé qui dispose de près de 2000 m² de locaux à Aubervilliers dans le bâtiment 229 du parc ICADE-EMGP, à mi-distance environ du futur campus Condorcet et la Porte d'Aubervilliers. Il s'agit d'une école spécialisée dans les métiers du son, de l'image, de la création web, de la vidéo numérique professionnelle et de l'animation 3D. Elle est présente dans 24 pays et sur 4 continents.



Figure 14. La School Audio Engineering (SAE) dispose de 2000 m² de locaux à Aubervilliers, au 45, avenue Victor Hugo.

La vocation internationale est très marquée, puisque les cursus SAE sont homologués par la *Middlesex university* au Royaume-Uni, leur partenaire universitaire en Europe, afin de permettre aux étudiants d'accéder aux programmes universitaires *Degree* (diplôme *Bachelor of Arts Honours*), et de poursuivre vers un *Masters Degree* (diplôme *Masters of Arts*) et jusqu'au doctorat. Elle dispose d'importants partenaires universitaires et industriels, offrant des perspectives importantes de partenariats scientifiques et de formation dans le domaine de l'audiovisuel.

L'école internationale de création audiovisuelle et de réalisation (EICAR) est elle située avenue du Président Wilson sur la Plaine Saint-Denis, à mi-chemin entre les deux sites futurs du campus Condorcet. C'est une école de cinéma qui propose 12 formations interactives préparant à l'essentiel des métiers artistiques et techniques de la création audiovisuelle.

L'EICAR dispose de partenariats professionnels importants, qui permettent l'insertion de ses élèves, ainsi que de nombreux partenariats culturels – EICAR étant par exemple partenaire avec Publicis de la ville d'Aubervilliers, dans le cadre du festival

annuel « génération Court » organisé par l'office municipale de la jeunesse d'Aubervilliers (OMJA).

Les enseignants sont d'abord des professionnels (producteurs, scénaristes, réalisateurs, acteurs, musiciens, techniciens, ...) qui participent activement au monde audiovisuel et à la vie artistique. Beaucoup viennent de grandes écoles françaises, européennes ou américaines. Certains sont des formateurs permanents et d'autres sont des professionnels intervenant ponctuellement. L'école propose aussi des enseignements universitaires avec, en complément d'une formation très ancrée dans la réalité du secteur et l'opérationnalité, une réflexion théorique sur des sujets historiques, littéraires, sociologiques et juridiques en lien avec le métier.

L'Ecole est habilitée par le ministère à préparer un diplôme d'Etat, le BTS ²⁴ des métiers de l'audiovisuel, et est accréditée par le Collège européen d'accréditation des universités et des grandes écoles à délivrer les diplômes européens de *Bachelor* et de *Master of Fine Arts*. Elle dispose d'équipements de la dernière génération, se situant à la pointe dans ce domaine, permettant à ses étudiants (près de 200 chaque année) de produire tout au long de leurs cursus des films de qualité, reconnus dans le monde entier. L'Ecole a d'ailleurs des partenariats internationaux importants, notamment avec l'Edinburgh College of Art, l'Académie Gerrit Rietveld d'Amsterdam, l'université de Columbia aux Etats-Unis ou celle de Leon en Espagne. Les programmes d'échanges avec ces universités confirment, avec ceux notamment de Condorcet, de Saint-Gobain, de l'EFB et de SAE, la dimension internationale du pôle scientifique et de formation du cœur de Plaine.



Figure 15. L'EICAR est installée dans le secteur de la « Gare des Mines », dans le parc ICADE-EMGP.

²³ Ecole d'ingénierie audiovisuelle.

²⁴ Brevet de Technicien du Supérieur.

Rhodia Recherche

Le site de Rhodia Recherche d'Aubervilliers est l'un des deux points nodaux du réseau européen de recherche et développement du groupe Rhodia. Le pôle d'Aubervilliers rassemble des experts en synthèse, procédés et applications, soutenus par des experts en analyse et en gestion de l'information. Ensemble, ils travaillent au développement de solutions innovantes adaptées à leurs clients. Le Centre de Recherche et Technologie d'Aubervilliers (CRTA), situé rue de la Haie Coq, tout près du futur campus Condorcet, est reconnu mondialement pour son expertise dans la synthèse organique et la chimie des terres rares. Il accueille 200 experts réputés pour leurs compétences clés dans la conception, la formulation, les procédés et la caractérisation de composés inorganiques, polymères de spécialités, fluides complexes et matériaux. Les experts d'Aubervilliers contribuent ainsi à positionner Rhodia comme un leader dans la silice de haute performance pour les pneumatiques en remplacement du noir de carbone, dans les terres rares pour la réduction des gaz émis par les véhicules, et les ampoules à basse consommation d'énergie.

Le site d'Aubervilliers de Rhodia est pleinement dédié à la recherche et ne remplit aucune fonction de formation. Néanmoins, compte tenu de son emplacement stratégique et des possibilités de partenariat avec des organismes et laboratoires de recherche universitaires spécialisés dans la physique et la chimie, il a vocation à occuper aussi une place dans le *cluster* scientifique en formation.

II. PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Les éléments évoqués dans les pages précédentes montrent combien le développement universitaire et scientifique du territoire est un dossier stratégique pour Aubervilliers. De la réussite des projets d'implantations universitaires en cours dépendra en partie le visage de la ville et son attractivité dans les décennies à venir. Dans une société de l'information où la connaissance et l'innovation seront chaque fois plus les moteurs du développement, la perspective de l'installation sur la Plaine d'un grand pôle de recherche de rayonnement mondial dont le cœur serait situé à Aubervilliers est une chance considérable que les collectivités locales doivent encourager de toutes leurs forces.

Le gain en termes d'image, de lutte contre la stigmatisation du territoire et des habitants d'une ville comme Aubervilliers en serait considérable. L'attractivité offerte par un tel pôle d'excellence renforcerait la promesse d'une reconversion réussie et d'un développement économique des quartiers alentours à moyen et long terme. Son rayonnement dans le monde donnerait par ailleurs une visibilité internationale à Aubervilliers et à la Plaine comme ils n'en ont jamais connu. Ceci sera vrai dans les régions avec lesquelles beaucoup d'habitants et d'acteurs du territoire entretiennent déjà des relations privilégiées comme le monde méditerranéen ou l'Afrique, mais aussi dans toute l'Europe, en Amérique du nord et du sud, en Asie. Enfin, les infrastructures scientifiques et pédagogiques qui se mettront en place à Aubervilliers, et le pôle vie étudiante qui les accompagneront, seront une chance considérable pour la part importante de la jeunesse albertivillarienne qui est - et sera plus encore dans les années à venir - composée d'étudiant(e)s.

Tout l'enjeu dès à présent pour Aubervilliers et ses partenaires est de faire en sorte de bien « raccrocher » le campus et cette partie de la Plaine Saint-Denis aux territoires avoisinants. Pour cela il faudra favoriser le développement des connexions douces (voies piétonnes et cyclables) et des transports en communs ; il faudra réussir dans le même temps les échanges et l'intégration dans la ville des personnels enseignants, chercheurs et étudiants qui travailleront sur le campus en utilisant des leviers comme le logement, les équipements sportifs et culturels, etc. ; enfin il va falloir se donner les moyens politiques de réalisation de ces objectifs en prenant des mesures permettant notamment à la municipalité d'être avec Plaine Commune un acteur de ce dossier sur la

durée, ceci pour maintenir et développer un lien étroit entre les institutions universitaires concernées, le monde étudiant et la société locale.

Dans les pages qui suivent sont énumérées une série de propositions et de recommandations, à destination essentiellement des élus locaux, qui doivent permettre de contribuer à atteindre ces objectifs. Les premières relèvent surtout des questions d'aménagement, de circulation et de transport ; les secondes sont relatives aux questions de vie étudiante, de vie associative, d'éducation populaire ; les dernières concernent plus spécifiquement le rôle que doit assumer la municipalité d'Aubervilliers en collaboration avec ses partenaires sur ce dossier stratégique dans les années à venir.

Intégration « physique » dans le territoire : aménagement, urbanisme, logement, équipement, circulation, transport.

La question de l'aménagement et de la circulation est une dimension décisive dont dépendra la bonne insertion du campus dans le territoire. Dès l'ouverture de la station de métro « Proudhon-Gardinoux » et du campus Condorcet, à l'horizon 2012-2014, le territoire devra être prêt pour accueillir chaque jour plusieurs milliers d'enseignants, de chercheurs, de doctorants et d'étudiants, qui s'ajouteront à ceux de Saint-Gobain, du CNAM, de l'IUT de l'université Paris 13, des écoles supérieures d'audiovisuel et peut-être de l'école de formation des barreaux et de l'école supérieure d'Arts.

Parce que la réussite de l'insertion de ce type de projets universitaires et de formation dans leur environnement dépend étroitement de la façon dont dès le début ils s'inscrivent dans le territoire, l'aménagement de la Plaine à Aubervilliers, qui pour diverses raisons a pris un retard considérable par rapport à son pendant dionysien, doit prendre pleinement en compte la nature particulière du public qui l'investira. Il demandera une approche globale, de la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers au quartier du Landy en passant par le Pont de Stains, la Place du « Front Populaire », le secteur de la « Gare des Mines » et la partie dionysienne du cœur de Plaine. Seule une telle approche d'ensemble permettra que se dessine un territoire cohérent, à la fois suffisamment spécialisé et diversifié pour devenir un véritable lieu de vie et un pôle de centralité urbaine.

Plusieurs actions peuvent être envisagées pour atteindre simultanément ce qui doit constituer un double objectif et une double priorité pour Aubervilliers et Plaine Commune : la réalisation et la concrétisation rapide du pôle universitaire autour du Campus Condorcet, et sa pleine insertion dans le territoire et son environnement alentour.

Dans les pages qui suivent sont énumérées une série de propositions relatives aux questions d'aménagement, d'urbanisme, de logement, de commerce et de transport dans le secteur en question.

→ *Contribuer à l'accélération des opérations foncières et immobilières en facilitant la vente à des conditions raisonnables des parcelles identifiées pour accueillir le campus Condorcet.*

Pour pouvoir finaliser le projet, les terrains appartenant au groupe ICADE, à Plaine Commune et à quelques particuliers doivent être acquis dans des délais rapides par les porteurs du projet. La municipalité et Plaine Commune ont tout intérêt à voir ces acquisitions se réaliser dans des conditions raisonnables le plus rapidement possible pour voir le projet véritablement lancé et entrer dans sa phase opérationnelle.

Le campus Condorcet tel qu'il ouvrira ses portes dans sa première configuration ne doit pas être figé : de possibles extensions futures sur les terrains connexes doivent être envisagées; malgré la complexité d'une telle opération et avec toutes les précautions de rigueur, une évaluation des possibilités concernant les terrains occupés par le dépôt RATP rues du Pilier et de la Haie Coq doit être réalisée.

La question de l'occupation du bâtiment 521 est une priorité. Ces locaux, situés au cœur géographique du futur campus Condorcet, doivent préférentiellement être occupés par des établissements de nature compatible avec ceux qui viendront s'installer autour dans les années à venir. Si aucune des parties prenantes du projet Condorcet ne peut s'y installer rapidement, alors la venue de l'école de formation des barreaux ou de l'école supérieure d'Arts doit être fortement encouragée afin de donner un maximum de cohérence à l'ensemble.

→ *Confirmer l'affirmation de cette partie de la Plaine comme centre majeur dans le domaine de la connaissance, de l'innovation, de la culture et des loisirs.*

La partie de la Plaine située à Saint-Denis s'est presque exclusivement spécialisée dans des activités de bureaux et des programmes de logement avec peu de commerces qui, à l'exclusion du secteur Stade de France et de ses quelques grandes surfaces, n'attirent guère les populations des quartiers alentours – et coupent *de facto* le territoire en deux. Au contraire, la Plaine à Aubervilliers doit avoir vocation à devenir un lieu de vie, de foisonnement, un espace convivial et attractif pour les chercheurs et les étudiants, mais aussi les habitants des autres quartiers d'Aubervilliers, de Saint-Denis et des communes voisines de Seine-Saint-Denis.

Cela commence avant toute chose par la Place du « Front Populaire », entrée de campus qui doit être le principal lieu de vie universitaire sur le territoire. Commerces, cafés, restaurants, cinémas devront être pensés pour en faire un vrai lieu de vitalité urbaine. Mais cela ne doit pas s'arrêter là : la présence à quelques centaines de mètres du campus du canal Saint-Denis, du centre aquatique olympique et du centre commercial de la porte d'Aubervilliers doit être valorisée au maximum.

Pour qu'Aubervilliers ne soit pas coupée de son campus et assume sa place au cœur du dispositif, une attention particulière devra être accordée aux espaces intermédiaires, autrement dit aux projets d'aménagement, de logement et d'équipement dans les secteurs qui séparent la future place du canal, et le Campus Saint-Gobain du futur centre aquatique et du Stade de France. Ceci pour éviter de voir cette place et le campus Condorcet se constituer en un « îlot » qui serait exclusivement tourné vers Paris via le métro, et ainsi déconnecté du bassin de population et lieu de vie le plus proche qu'est la ville d'Aubervilliers.

En complément de l'étude pré-opérationnelle d'aménagement du « Cœur de Plaine » menée par Alphaville, la réalisation rapide d'une étude complémentaire pour envisager notamment un aménagement cohérent du secteur « Condorcet-Canal-Pont de Stains » doit être demandée. Même s'il ne s'agit pas de nier la cohérence territoriale d'un projet qui s'inscrit avant tout sur la Plaine, la partie albertivillarienne du territoire doit être d'autant plus prise en compte que le centre-ville ancien le plus proche du futur site des différents campus est celui d'Aubervilliers. Les rencontres avec les universitaires ont d'ailleurs montré leur grand intérêt pour cet aspect, ainsi que celui de la valorisation des abords du canal Saint-Denis.

Le fait que la ligne 12 du métro se prolonge dans sa seconde phase en direction de la Mairie d'Aubervilliers donne d'autant plus de cohérence à cette préoccupation de rapprocher le pôle universitaire et de formation de l'est de la Plaine du centre d'Aubervilliers. Pour valoriser le site auprès de l'ensemble de la communauté universitaire, la proximité de ce centre ancien, de son patrimoine et de ses équipements sera incontestablement un atout supplémentaire.

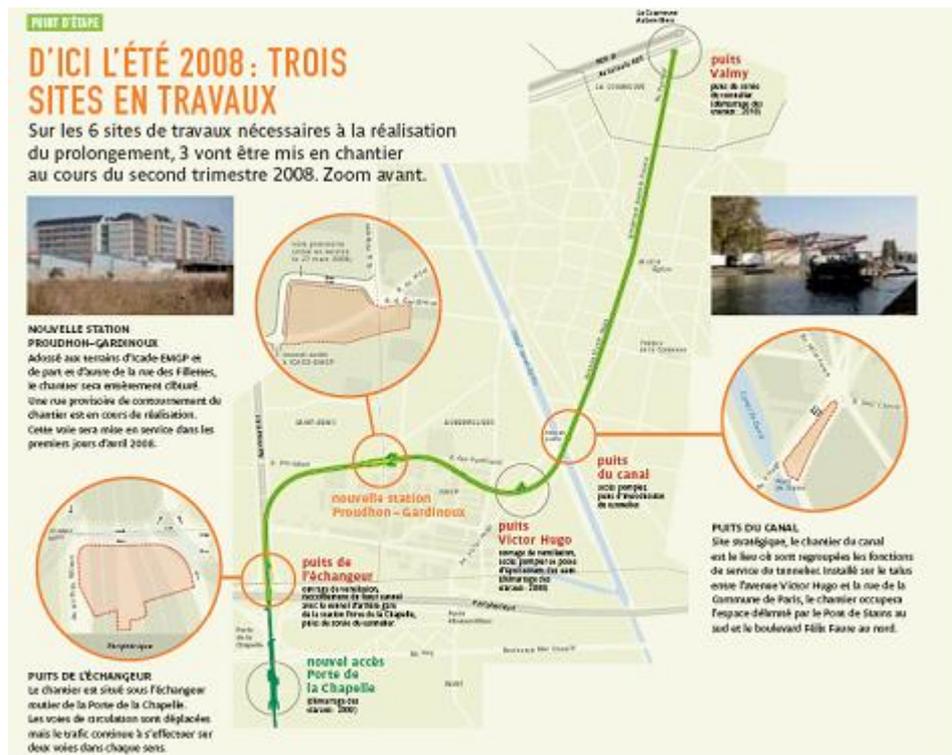


Figure 16. L'extension de la ligne 12 du métro reliera d'abord le Campus au centre de Paris, puis à la Mairie d'Aubervilliers (document information RATP).

→ Disperser dans l'espace urbain le logement étudiant, implanter un maximum de commerces de proximité pour éviter une spécialisation exclusive du quartier.

Le logement étudiant devra s'implanter dans les alentours directs des campus et à proximité de la Place du « Front Populaire », à Aubervilliers et Saint-Denis, mais aussi dans d'autres secteurs comme le Landy, la ZAC canal, le centre-ville, les quartiers Firmin Gémier-Sadi Carnot, Villette-Quatre Chemins, etc. La nature urbaine du campus Condorcet voulue par les établissements porteurs du projet sera accentuée par la diffusion dans la ville du logement à destination des étudiants et des chercheurs.

Dans l'idéal, cette dispersion devrait s'opérer en favorisant la construction de petites unités de logements étudiants (100-150 lits), en évitant les grands ensembles. La diversité des partenaires doit être favorisée, le CROUS pour le logement social étudiant bien sûr, mais sans exclure de faire appel aussi à des opérateurs privés. Au-delà de la construction, les possibilités de réhabilitation du bâti ancien (immeubles d'habitation, mais aussi anciennes fabriques ou usines par exemple)

doivent être envisagées, toujours dans l'objectif de véritablement insérer le monde étudiant dans Aubervilliers.

Des opérations mixtes logement social/en accession/étudiant doivent être envisagées pour favoriser l'objectif de diversité et de mixité de l'habitat, notamment dans le quartier du Landy et dans la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers. Les caractéristiques particulières des publics universitaires concernés par le projet Condorcet (étudiants en master et doctorat, mais aussi de nombreux post-doctorants et enseignants-chercheurs étrangers invités pour de courtes périodes) devront être prises en compte dans l'élaboration de l'offre de logement.

Dans le même temps, la perspective d'un véritable parcours résidentiel sur la ville doit être rendue possible pour les personnels qui viendront travailler sur le campus d'Aubervilliers – enseignants, mais aussi techniciens et administratifs. Des partenariats doivent aussi être développés entre les opérateurs agissant sur les principales villes concernées que sont Aubervilliers, Saint-Denis et Paris.

La restauration universitaire, si elle n'est pas implantée directement sur le campus, devra l'être à proximité directe. Une proposition existe de la part du groupe ICADE sur le territoire de Saint-Denis, au sud de la future place monumentale. Dans l'idéal, le restaurant universitaire doit se situer à proximité de lieux de commerce, de détente et de divertissement. Si ce n'est pas dans les alentours directs de la place et du métro, un emplacement entre le campus et la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers et ses aires de commerces, de loisir et de récréation serait souhaitable – toujours dans l'objectif de faire pénétrer le campus dans le territoire. Le secteur de la « Gare des Mines », à mi-chemin entre la partie albertivillarienne et parisienne du campus Condorcet, est lui aussi un lieu potentiel d'accueil d'infrastructures intéressant.

Une attention particulière devra être accordée à l'implantation d'un réseau dense de commerces sur rue afin de consolider comme de véritables lieux de vie les voies publiques du secteur de la Plaine à Aubervilliers (et pas uniquement des lieux de transit). Au-delà des nécessaires commerces de proximité, l'implantation de commerces spécialisés (librairies, etc.) correspondant à la nature des activités qui se développeront dans le secteur devra être encouragée. La question des commerces de gros du secteur Victor Hugo devra être traitée avec une grande attention, en limitant leur développement et en régulant au maximum leur fonctionnement pour

éviter les nuisances visuelles (limitation des enseignes envahissantes) et de transit (régulation des transports).

La présence de milliers de doctorants, post-doctorants et chercheurs sur le site d'Aubervilliers va engendrer des besoins en termes d'accueil de la petite enfance qu'il faudra anticiper. De la même manière, les besoins en équipements sportifs devront être pris en compte dès le départ. Autant que possible, des gymnases devront être construits sur le site même du campus, par exemple en rez-de-chaussée d'immeuble ou en sous-sol. La présence du centre aquatique olympique d'Aubervilliers dans le quartier du Landy doit être valorisée, de même que devront être développés les partenariats avec Paris concernant l'utilisation des terrains de sport situés dans le nord de la capitale.

→ *Des « corridors » piétons et cyclables, des « allées vertes » et une densification des bordures de canal pour relier le pôle universitaire aux quartiers voisins.*

Parallèlement au développement des transports en commun dans le secteur, des voies de circulation agréables pour les piétons et les cyclistes doivent permettre de relier aisément le pôle universitaire non seulement au reste de la Plaine et à la partie parisienne du campus Condorcet située Porte de la Chapelle, mais aussi à la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers, au centre-ville d'Aubervilliers et au quartier du Landy. Des « allées vertes » et autres « corridors » doivent être imaginés pour favoriser la multiplication des flux piétons et cyclables. Les traverses envisagées (prolongement des rues du Pilier et Gardinoux) doivent dès le départ être envisagées comme des axes prioritairement dédiés aux circulations douces.

Au lieu de sa fonction actuelle de frontière et de « *no man's land* », le canal doit assurer un rôle symbolique de liaison avec le reste du territoire. A l'inverse de la limite ouest de la Plaine, coupée du reste de l'agglomération par une rupture forte (voies ferrées), la partie albertivillarienne a vocation à s'ouvrir à l'est. Pour cela il faut œuvrer à la densification du bâti et de l'habitat autour du canal, augmenter considérablement le nombre de commerces dans ses alentours directs, favoriser l'émergence de lieux de loisir, de récréation, de terrasses, etc.

Déplacer les éléments hostiles tels que les bétonneuses et équipements industriels incompatibles avec le projet de territoire doit être une priorité tant ils agissent comme de véritables ruptures qui fragmentent l'espace et coupent le cœur d'Aubervilliers de

ce pôle en devenir. La première priorité dans ce domaine doit être d'assurer la délocalisation d'urgence de l'usine à granulats de CEMEX du site prévu (juste devant l'entrée du Campus Saint-Gobain), qui met directement en péril l'aboutissement du projet d'université Saint-Gobain.

A plus long terme (horizon 2020), l'extension des implantations à caractère scientifique et universitaire sur les parcelles qui les séparent du canal (notamment celle actuellement occupée par le dépôt de bus RATP) serait une opération stratégique essentielle dans l'optique d'une pleine intégration du pôle universitaire dans la ville d'Aubervilliers et de son accessibilité depuis le centre-ville. Elle permettrait de rendre connexes les campus Condorcet et Saint-Gobain, et de placer l'ensemble à quelques pas du canal Saint-Denis, et à quelques minutes à pied des quartiers du Landy et du centre-ville d'Aubervilliers.

→ *Encourager l'implantation d'institutions universitaires susceptibles de développer des synergies avec les centres de recherches privés ; soutenir les activités culturelles, favoriser les relations avec les équipements existants ou en projet.*

A côté des établissements et laboratoires de recherche en sciences sociales et humaines qui s'installeront à Aubervilliers dans le cadre du campus Condorcet, doit être envisagée dans une deuxième phase la venue de laboratoires de recherche fondamentale en sciences physiques, chimie, mathématiques, etc., pour diversifier l'offre scientifique au cœur de la Plaine et former un véritable *cluster* pluridisciplinaire. La cohérence scientifique et technique en sortira renforcée, et permettra des synergies entre monde académique et universitaire d'une part et laboratoires de recherche privés d'autre part. Par ailleurs, la connexion du campus Condorcet avec le pôle audiovisuel de la Plaine passera aussi par le renforcement de la dimension « sciences et techniques » du projet universitaire du nord-est francilien, et notamment de celui de la Plaine à Aubervilliers.

Les nouveaux locaux du conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve seront situés à seulement quelques centaines de mètres du futur pôle universitaire. Les formations en partenariat avec certaines des institutions porteuses du projet de campus Condorcet (université Paris 8, CNRS) prévues au conservatoire devront être encouragées et rendues plus aisées à se mettre en place par l'établissement de connexions aussi bien matérielles qu'immatérielles entre eux. Le

pôle scientifique doit aussi avoir une dimension culturelle que l'éventuelle venue de l'école supérieure d'Arts ne pourrait que renforcer.

Le Théâtre de la Commune doit bénéficier de cette redynamisation culturelle en développant des partenariats avec les institutions universitaires qui s'installeront au cœur de la Plaine. D'une manière générale, l'implantation de nouveaux centres culturels dans l'ouest d'Aubervilliers doit être encouragée pour assurer la plus grande cohérence possible du territoire dans sa spécialisation dans le domaine des arts, des sciences et de la création.

→ *Améliorer l'offre de transport (desserte, confort, valorisation).*

Il faudra oeuvrer à la mise en place du Tram'y sud, enjeu majeur de connexion du pôle universitaire d'Aubervilliers avec ceux de Saint-Denis et Villetaneuse d'une part, et Paris d'autre part. Cette ligne viendrait compléter l'apport du tramway des maréchaux, qui devrait relier d'ici quelques années directement les portes d'Aubervilliers et de la Villette aux sites universitaires du sud de Paris. Le Tram'y deviendrait ainsi un axe structurant, un « tramway des universités » qui serait en quelque sorte la colonne vertébrale du dispositif universitaire du nord-est francilien.

Outre le prolongement de la ligne 12, d'ores et déjà acquis, la valorisation de la ligne de RER B doit être une priorité dans la mesure où elle sera un élément majeur de connexion rapide du pôle universitaire avec le quartier latin à Paris, où nombre des institutions parties prenantes conserveront des locaux, des équipements, des centres de documentation ou des administrations.

La mise en place d'une ligne de bus qui relie le pôle universitaire au campus de Bobigny, via le centre et le Fort d'Aubervilliers, permettrait aux quartiers du nord-est de la ville d'être reliés directement aux universités. En rattachant au pôle Condorcet le campus de Bobigny et ceux de Saint-Denis et Villetaneuse, Aubervilliers se retrouverait d'autant plus au cœur géographique du dispositif universitaire du nord-est francilien (Paris 18e, Saint-Denis, Villetaneuse et Bobigny).

Doit être aussi envisagée l'implantation d'unités, notamment en lien avec l'université Paris 13, sur le futur site du Fort d'Aubervilliers, à quelques centaines de mètres du campus de Bobigny. Au-delà d'éventuels laboratoires de recherche, des bureaux administratifs, des unités du CROUS et éventuellement des logements destinés aux

doctorants ou aux chercheurs invités pourraient occuper quelques plateaux de la future tour de grande hauteur du Fort d'Aubervilliers, qui sera érigée au pied du métro, au cœur d'un quartier vert réaménagé.

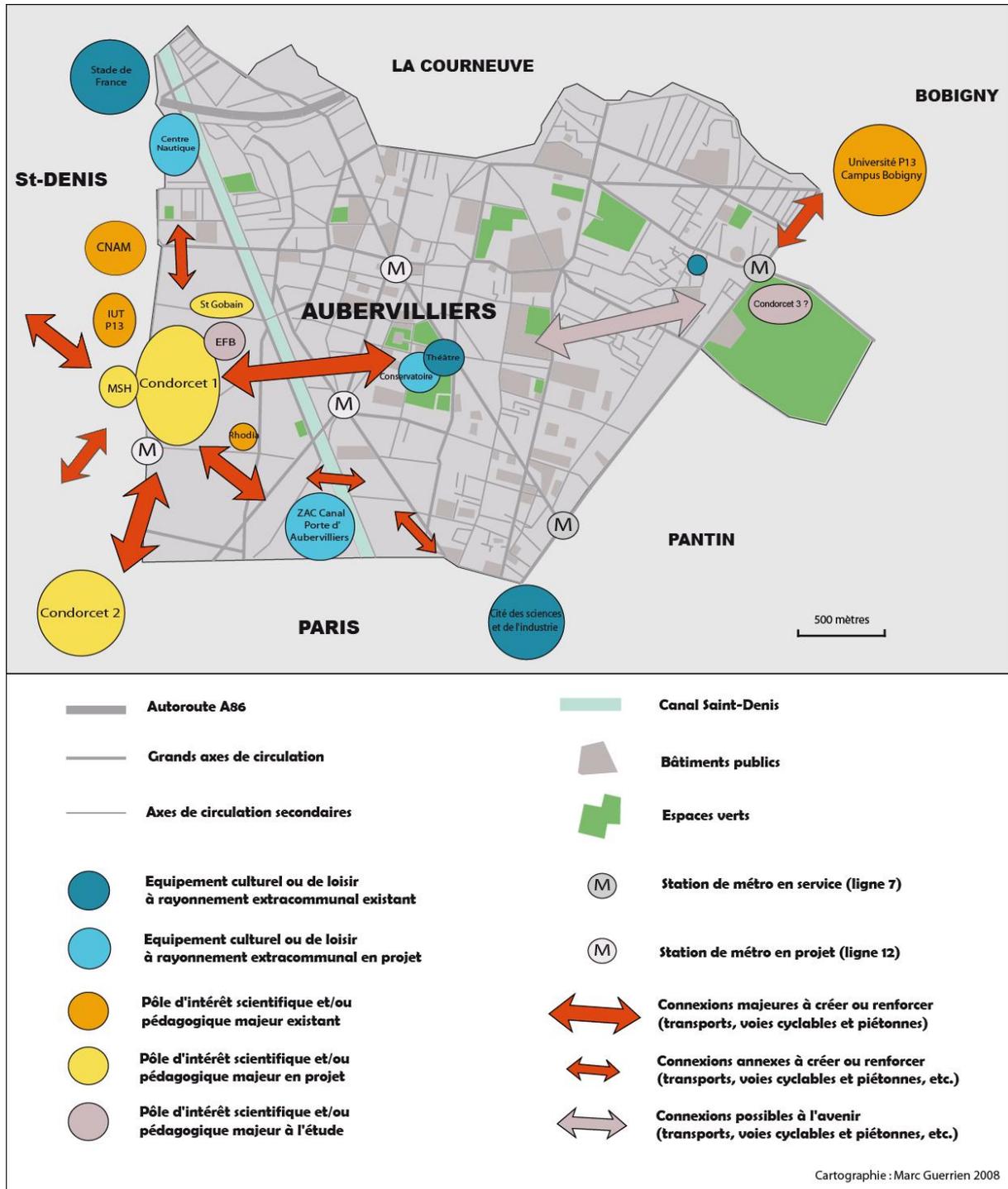


Figure 17. Développement universitaire du territoire : les principaux axes d'intégration des projets universitaires au tissu urbain d'Aubervilliers.

Intégration « humaine » dans le territoire : vie universitaire, étudiante, formation, emploi.

Les différents campus, avec leurs cohortes de chercheurs, d'enseignants, de formateurs, de doctorants, de post-doctorants, d'ingénieurs, feront aussi s'installer sur le territoire un « capital humain » considérable. Aubervilliers et sa population doivent pouvoir bénéficier de cette richesse exceptionnelle, d'une valeur inestimable. La ville, avec Plaine Commune et en partenariat avec Paris, le Conseil Général et la Région, doit contribuer à permettre l'articulation de projets très divers et pluridisciplinaires ayant vocation à se compléter et s'alimenter les uns les autres.

Le pôle vie étudiante et la grande bibliothèque du campus Condorcet offriront aussi des infrastructures intéressantes pour nombre d'habitants, en particulier les étudiants qui habitent déjà à Aubervilliers, mais aussi les travailleurs des autres sites à vocation scientifique ou de formation des alentours. Des opérations relais en direction de la population, via les associations présentes sur le territoire et avec le soutien de la municipalité, devront se développer en partenariat avec les institutions scientifiques et de formation concernées.

Parallèlement à l'implantation concrète sur le territoire des campus et centres de recherche ou formation, la vocation d'Aubervilliers comme territoire dédié au savoir, à la connaissance et à l'innovation doit aussi s'affirmer par le développement de l'éducation populaire, par la sensibilisation de la population aux problématiques scientifiques, etc. Des actions en direction des plus jeunes devront ainsi être encouragées, mais aussi plus généralement toutes initiatives permettant, à travers des rencontres et conférences, de diffuser auprès du grand public l'extraordinaire concentration de savoirs qui s'observera sur le site. Des mesures symboliques, comme les dénominations de certains lieux de référence, devront aussi être pensées pour assumer pleinement cette vocation de territoire de la connaissance.

Dans un autre registre, mais toujours dans le souci d'insertion « humaine » du pôle universitaire dans le territoire et d'appropriation de cet ensemble par les habitants, les perspectives d'embauches sur la base d'une priorité au recrutement local doivent être explorées - non seulement pour les travaux de construction, mais aussi par la suite pour le personnel qui fera vivre le site.

Pour atteindre ces différents objectifs, plusieurs propositions.

→ *Assurer un accès large à la grande bibliothèque du campus et faire du pôle vie étudiante un lieu ouvert à tous, tout particulièrement aux étudiants du territoire.*

La bibliothèque du campus Condorcet devra, comme le prévoient les porteurs du projet, comporter un secteur qui soit accessible aux habitants désireux de profiter de l'extraordinaire concentration d'ouvrages et de documentation du site d'Aubervilliers. A côté des parties réservées aux chercheurs, une bibliothèque devra être ouverte largement au grand public, ceci sur des étendues horaires importantes. Les collectivités locales doivent engager les partenariats nécessaires pour que, conformément au souhait exprimé par les universitaires et les habitants d'Aubervilliers, la bibliothèque soit un espace d'interaction et de liaison entre le monde universitaire et la population, qu'à côté des espaces réservés aux chercheurs et aux doctorants existent des parties mixtes ouvertes à un large public avide de parfaire ses connaissances.

Le pôle vie étudiante devra être aussi un lieu d'information et de vie pour les centaines d'étudiants d'Aubervilliers qui étudieront sur d'autres sites que celui de Condorcet (Paris 8, Paris 13 et les autres universités franciliennes). La municipalité devra jouer un rôle de relais dans cette perspective. Par ailleurs, la mutualisation d'un certain nombre de services doit être encouragée (accueil, restaurant, cafeterias, services de médecine, etc.) pour éviter que chaque institution développe dans son propre bâtiment ses propres équipements. Développer une véritable dynamique de campus permettra non seulement de faciliter le fonctionnement, mais aussi de faire de Condorcet, plus qu'une simple addition de prestigieuses institutions, un ensemble visible et identifiable aussi bien localement qu'au niveau national et international.

Pour que le campus vive toute l'année, et dans la mesure où cela apporterait une plus-value à ses usagers, la possibilité d'utiliser certains locaux durant les périodes de vacances pour d'autres activités pédagogiques, de conférences, d'initiatives associatives ou culturelles devra être évaluée. De telles possibilités ne pourront être cependant étudiées qu'en pleine concertation avec les partenaires universitaires concernés.

→ *Organiser des cycles de conférences grand public en partenariat avec les universités ; encourager l'implication des chercheurs sur le terrain, dans les quartiers d'Aubervilliers.*

Des conférences de vulgarisation et de diffusion des savoirs scientifiques pourront commencer avant même l'installation effective du Campus Condorcet, sur des thèmes de société ou autres, et se tenir en différents lieux de la ville. Un partenariat entre les institutions universitaires concernées et la municipalité (avec la communauté d'agglomération) doit être mis en place afin de faire profiter aux habitants des connaissances des chercheurs concernés. La vulgarisation et la diffusion des savoirs des chercheurs intéressés leur permettront de faire connaître leurs recherches et de toucher de nouveaux publics, tandis qu'elle constituera une source d'enrichissement intellectuel considérable pour les habitants et acteurs de la vie locale.

La présence de milliers de chercheurs en sciences sociales, histoire, économie, etc., à Aubervilliers est une chance pour améliorer la connaissance de notre territoire – et une fenêtre pour le faire mieux connaître à l'extérieur. La municipalité d'Aubervilliers devra encourager les chercheurs à s'impliquer dans des études existant déjà (comme par exemple les travaux actuels sur la « Petite Prusse »¹), ou en lancer de nouvelles sur des thèmes aussi variés que la société locale peut l'être. Cela doit d'abord consister à mettre en relation les chercheurs intéressés avec le tissu associatif et culturel local, à organiser des événements, des rencontres avec les habitants, etc.

→ *Mener avec les associations des campagnes d'information, dans les écoles et dans les quartiers sur le Campus, les institutions qui s'y installeront, les recherches qui s'y développeront, et les séminaires ouverts au public.*

Il faudra diffuser chaque année dans la ville les programmes des séminaires et conférences ouvertes au public sur des thèmes susceptibles d'intéresser de nombreux habitants d'Aubervilliers. La spécialisation dans des domaines originaux de certaines des institutions parties prenantes peut ouvrir des possibilités intéressantes pour certains habitants aux profils particuliers. La traditionnelle

¹ Recherche menée par les services de la Ville d'Aubervilliers en partenariat avec celle de Pantin et le Conseil Général de Seine-Saint-Denis sur l'histoire de l'urbanisation à la fin du 19ème et au début du 20ème siècle du quartier des 4 chemins.

ouverture au public d'un certain nombre de séminaires thématiques doit être maintenue et renforcée en partenariat avec les collectivités locales. Certains des diplômes que proposent l'EHESS et l'EPHE ne nécessitant pas l'obtention du baccalauréat, ils peuvent offrir pour certains habitants des possibilités insoupçonnées de se lancer dans des études et des recherches sur des thèmes dans lesquels ils sont susceptibles d'avoir des connaissances très pointues – par exemple dans le domaine linguistique ou en relation avec le pôle « Religions et religieux ». Cet accès au savoir pour tous doit être encouragé par la municipalité en assurant un rôle d'information et d'orientation auprès de tous les habitants.

Il faudra s'appuyer sur des associations comme l'office municipale de la jeunesse d'Aubervilliers (OMJA) ou « Les Petits Débrouillards d'Ile de France » pour sensibiliser les jeunes et les enfants à l'approche et la démarche scientifique, pour les familiariser avec les institutions universitaires, pour valoriser la science comme élément de repère et source d'épanouissement individuel et collectif. En partenariat avec les écoles, la municipalité devra inciter et soutenir l'émergence de clubs sciences et citoyens, s'inspirer des « *Kinderuni* » allemandes en organisant des visites des universités par les enfants dès le plus jeune âge, etc. L'idée d'une ouverture annuelle au public du campus avancée par les porteurs du projet Condorcet doit à cet égard être mise à profit pour développer des initiatives originales et créer un pôle ressource doté d'un rôle de médiation avec les habitants et les jeunes.

Compte tenu de la composition de la population d'Aubervilliers, originaire du monde entier, l'axe transversal de recherche « aires culturelles et mondialisation » du campus est susceptible d'intéresser particulièrement les habitants de la ville. La municipalité devra attirer l'attention sur la présence sur le site du campus Condorcet de ces centres de recherche spécialisés sur des aires géographiques et culturelles familières de larges secteurs de la population. Par exemple, l'éventuelle création d'un grand pôle de recherche sur la Méditerranée, incluant notamment l'institut Europe-Maghreb, aurait particulièrement du sens dans le contexte local. Il permettrait d'assouvir la soif de connaissance des habitants, tout en fournissant éventuellement de la matière aux chercheurs concernés. De la même manière, la présence de laboratoires et de chercheurs s'intéressant aux mondes chinois, indiens ou africains est à mettre en relation avec les populations locales en pleine croissance originaires de ces régions du monde.

D'une manière générale, toutes les synergies entre monde scientifique et culturel devront être encouragées par la municipalité et Plaine Commune. L'établissement de ces liens sera une façon de valoriser la diversité démographique et culturelle du territoire, de la mettre en avant comme un atout plutôt que comme un élément de stigmatisation de ses habitants. A cet égard, l'installation d'un pôle universitaire d'excellence à la vocation internationale prononcée offre la possibilité de renverser l'image négative dont souffrent parfois certaines populations étrangères d'Aubervilliers, auprès des habitants comme à l'extérieur de la ville. En faisant mieux connaître et en valorisant les richesses culturelles de ces populations et des civilisations dont elles sont originaires, tout en les inscrivant pleinement dans la communauté locale du présent, on permettra de lutter à la fois contre les discriminations et les sentiments de discrimination.

→ *Favoriser l'embauche de proximité pour inscrire pleinement le campus dans le tissu local, encourager le recrutement d'habitants d'Aubervilliers.*

Des chartes devront être signées pour favoriser lors des travaux de construction le recrutement d'habitants d'Aubervilliers et de Plaine Commune. Par la suite, la possibilité de signer des conventions pour encourager l'embauche d'albertivillarien(ne)s parmi les personnels techniques et d'entretien du campus devra être étudiée. De tels accords seraient forcément « gagnant-gagnant » puisqu'ils permettraient d'une part à la municipalité et à la communauté d'agglomération de développer l'emploi sur leur territoire, d'autre part au campus et aux universités de disposer de personnels impliqués et connaissant bien le contexte local, et de soigner aussi leur image auprès des populations des quartiers voisins. La présence quotidienne d'habitants et de travailleurs d'Aubervilliers et de Plaine Commune sur le site du campus Condorcet et ses environs sera en tout cas un des moyens de l'ancrer dans le territoire et de renforcer le lien humain entre le campus et la population des quartiers alentours.

La question de la gestion et de l'entretien des espaces verts sur le campus Condorcet se posera dans la mesure où l'ensemble devrait compter plus de 3 hectares non bâtis, et essentiellement végétalisés. Aubervilliers et Plaine Commune pourront apporter un soutien logistique dans ce domaine, dans le cadre par exemple de la mise en place d'une convention de partenariat prenant en compte cette question du recrutement des personnels techniques et d'entretien des universités et organismes de recherche qui s'installeront sur le site.

→ *Prendre des mesures symboliques pour affirmer pleinement la spécialisation du territoire dans le domaine des sciences, des arts, des techniques, de la connaissance et de l'innovation.*

Le choix des futurs noms de rue à Aubervilliers - et tout spécialement sur la Plaine - devront se faire, chaque fois que cela sera possible, en ayant à l'esprit le fait que cet espace doit s'affirmer vis-à-vis de ses habitants comme de l'extérieur comme un territoire mettant au cœur de son projet l'université. A cet égard, ce qui a été fait en précurseur en juin 2008 par le Maire d'Aubervilliers Jacques Salvator en donnant le nom de Germaine Tillion au prolongement albertivillarien de la rue de la Montjoie (au nord du futur campus Condorcet) doit servir de modèle pour l'ensemble du secteur.

Le choix de la dénomination des lieux publics de référence des alentours du campus et de la station de Métro qui la desservira, devra tout particulièrement affirmer cette spécialisation du territoire dans la connaissance et l'innovation. La référence à de grands penseurs ou inventeurs, ou le renvoi symbolique à de grandes périodes de progrès techniques ou d'avancées scientifiques et culturelles permettraient d'identifier plus clairement cet espace. Il est en tout cas difficile, à présent que l'on connaît la principale destination fonctionnelle de ce site, de déconnecter le nom des éléments qui le compose de celle-ci. A l'instar de l'avenue qui jouxte le Stade de France, qui a pris logiquement le nom de Jules Rimet en référence à l'inventeur de la Coupe du Monde, il serait dans l'ordre des choses dans le secteur Proudhon-Gardinoux de renvoyer à des personnalités et des périodes historiques liées au progrès scientifique et technique (voir *encadré 1*).

Au-delà du secteur de la Plaine, un élément physique pourrait dans le centre-ville d'Aubervilliers renvoyer à la dimension de pôle majeur dédié aux savoirs et à la création que va acquérir la ville dans les années à venir. L'inscription dans un lieu bien choisi d'un monument, d'une plaquette ou d'un autre élément qu'il reste à imaginer pourrait marquer symboliquement en son centre la dimension universitaire, et universelle, du territoire d'Aubervilliers.

Encadré 1. Insertion symbolique dans le territoire : de multiples renvois possibles.

Pour bien insérer symboliquement le campus dans le territoire, l'idée de renvoyer par des dénominations de rues ou places à des personnalités remarquables ayant servi les institutions qui s'installeront à Aubervilliers ne manquera pas de surgir. Des hommages à de grands historiens, anthropologues, philosophes, etc., de l'EHESS, de l'EPHE, de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne pourraient être imaginés à travers des références symboliques, notamment sur les voies publiques et les allées qui se situeront à l'intérieur du futur campus. Cependant, compte-tenu de la nature plus globale du projet de territoire, qui ne se limite pas à Condorcet, des références plus larges peuvent être aussi imaginées.

Dans un hommage à une séquence historique faste pour les arts, les sciences et les techniques, et une référence à une période de progrès décisif pour l'humanité, faire des choix de dénomination de rue, d'avenue, de place ou de station de métro renvoyant à la période de la Renaissance aurait une dimension symbolique forte. La référence scientifique historique et universelle à la période de la Renaissance serait en phase avec ce qui sera le premier centre recherche français en histoire et sciences sociales, et l'un des meilleurs au monde. A la filiation scientifique sur le temps long s'ajouterait une référence implicite à l'histoire récente du territoire en question, puisque ces aménagements marqueront en quelque sorte le point d'orgue du renouveau de la Plaine. Le jeu de mot autour de « Renaissance » est d'autant plus intéressant qu'il pourrait être aussi un hommage en forme de clin d'œil à ceux qui, autour de Jack Ralite et Marcelin Berthelot, décidèrent il y a plus d'une vingtaine d'années du projet de renouveau de la Plaine, en inventant précisément « Plaine Renaissance ».

Une autre suggestion serait de renvoyer, par des noms de personnalités phares ou un renvoi direct, à une autre période faste pour les sciences : celle des Lumières. Des rues, avenues, place ou station de métro évoquant le siècle des « Lumières » donneraient la même portée historique indispensable, tout en intégrant la dimension politique à l'origine du choix du nom de la « Place du Front Populaire », puisqu'il s'agirait à travers l'évocation de cette phase historique de rendre hommage à une période ayant abouti à la Révolution française et à des progrès sociopolitiques considérables pour l'humanité. Authentique esprit des Lumières, Condorcet se sentirait ainsi particulièrement dans son élément dans ce futur quartier. Et dans un espace si proche du grand pôle dédié à l'image de la Plaine (Cité du Cinéma, TV Cité, etc.) et qui ambitionne de vivre de jour comme de nuit, la référence aux « Lumières » pourrait prendre différents sens.

Organisation du suivi du projet, implication de la municipalité, partenariats

Le projet du développement universitaire de la Plaine n'aurait sans doute pu voir le jour sans l'approche visionnaire des fondateurs de Plaine Commune, et la communauté d'agglomération a joué ces dernières années un grand rôle dans l'émergence progressive d'un pôle scientifique sur la Plaine, entre autres à travers le projet de la MSH-Paris Nord. Les initiatives diverses de la direction de l'enseignement supérieur et de la recherche de la communauté d'agglomération témoignent de ce fort intérêt pour la question universitaire, qui se traduit notamment dans les logiques partenariales solides existant avec les universités Paris 8 et Paris 13. La compétence de l'aménagement relevant de l'échelon communautaire, c'est à ce niveau que devront être prises les principales décisions permettant l'insertion réussie dans le territoire des projets évoqués dans le présent rapport. Aubervilliers devra donc occuper toute sa place au sein de la communauté d'agglomération pour permettre la concrétisation, en pleine collaboration avec ses voisins de Plaine Commune, de nombre de propositions faites dans ce document. Dans ce contexte, la présence de l'élu en charge de la question pour Aubervilliers dans les instances de Plaine Commune favoriserait la pleine cohérence du suivi du dossier simultanément aux échelons municipaux et communautaires.

Cependant, la mission a montré que le projet scientifique du nord-est francilien est d'une envergure qui dépasse de loin la dimension de Plaine Commune, de par les liens étroits que Condorcet aura avec les sites de Paris 1 et Paris 13 situés porte de la Chapelle à Paris et à Bobigny, mais aussi en raison de sa claire vocation à avoir un rayonnement régional, national et international. Pivot entre Paris, Plaine Commune et le département de la Seine-Saint-Denis, site principal d'implantation du futur pôle universitaire du cœur de Plaine, la ville d'Aubervilliers aura en tant que telle un rôle spécial à jouer dans ce dossier qui va nécessairement avoir des incidences très fortes sur son devenir et suscite des attentes importantes au sein de sa population. Dans la phase cruciale d'élaboration du dossier qu'a été l'année 2008, un rôle actif de suivi au quotidien du dossier a été réalisé à Aubervilliers par un conseiller municipal délégué par le Maire à cet effet. Pour préparer dans les meilleures conditions l'arrivée à Aubervilliers du campus Condorcet et des autres institutions scientifiques ou de formation envisagées, la mise en œuvre des recommandations énumérées dans les pages précédentes va nécessiter un suivi constant du dossier, dans toutes ses dimensions, au cours des années qui viennent. Compte tenu de la nature stratégique majeure de ce projet, la municipalité doit donc se donner les véritables moyens d'y jouer un rôle actif sur la durée. Dans le même temps, elle doit jouer un rôle de facilitateur et d'organisateur de la concertation entre les

différentes collectivités territoriales concernées d'une part, et entre ceux qui agissent quotidiennement sur le territoire d'autre part.

Pour y parvenir, sont formulées dans les pages qui suivent plusieurs recommandations en termes d'organisation du travail municipal et de mise en place de structures communes de suivi et d'accompagnement des projets en cours.

→ *Nommer un adjoint au Maire à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, en charge du développement scientifique du territoire, de la vie étudiante et de la relation avec les universités.*

Les implications en termes de développement du territoire du dossier des universités, de la recherche et de l'innovation, et l'intérêt de la population d'Aubervilliers pour celui-ci sont telles que, dans les discussions avec les différents partenaires locaux et extérieurs qui auront lieu dans les mois et années à venir, le représentant de la municipalité devra occuper une position dans l'organigramme municipal en phase avec l'importance de ce dossier majeur. Confier formellement à un adjoint au Maire le suivi de ce dossier correspondrait mieux à sa dimension stratégique pour l'avenir du territoire. Ce réajustement institutionnel affirmerait clairement son degré de priorité pour la municipalité tout en mettant sur pied d'égalité Aubervilliers avec les villes voisines dotées de projets universitaires importants (Paris, Saint-Denis, Villetaneuse, Bobigny), puisque, intercommunalité ou pas, les Maires de ces villes ont tous au moins un adjoint en charge de cette question.

Au-delà de la dimension stratégique essentielle du développement du pôle scientifique et universitaire, dans une ville jeune comme Aubervilliers, un accroissement du nombre d'étudiants du supérieur (actuellement autour d'un millier pour les seules universités, bien plus en comptant les BTS) est à prévoir dans les années à venir, en plus de ceux qui rejoindront la ville avec le Campus. Dans ce contexte, donner un interlocuteur visible et valorisé au sein de la municipalité à ces milliers de citoyens-étudiants d'Aubervilliers sera aussi une façon de lutter contre la stigmatisation et de mettre en lumière une facette souvent très largement sous-estimée de la jeunesse de la ville (au profit malheureusement du cliché de la jeunesse désoeuvrée qui squatte au pied des tours). En complément des élus et des services de Plaine Commune perçus comme trop éloignés du terrain pour servir d'interlocuteurs et de relais à ces étudiants albertivillariens, un véritable adjoint au

Maire en charge entre autres des relations avec les étudiants jouerait dans les années à venir un rôle positif de médiateur, de conseil et d'accompagnement du parcours universitaire des jeunes citoyen(ne)s albertillarien(ne)s concerné(e)s.

- *Ajouter la prérogative « de l'accompagnement du projet de campus, de la relation avec les universités et le monde étudiant" au sein d'une direction des services municipaux.*

Un service doit, en appui de l'adjoint au Maire concerné, assurer la liaison entre les diverses collectivités territoriales, les partenaires académiques et la société locale. Pour se placer au coeur du dossier, assurer l'organisation d'évènements et de conférences municipales en partenariat avec les universités, faire le lien avec les nombreux étudiants que compte Aubervilliers, etc., un membre des services doit être identifiable aux côtés de l'élu en charge des universités.

Dans l'idéal, une personne au profil bien ciblé (à la fois connaissant le monde universitaire, familière des questions d'aménagement et au fait du fonctionnement des collectivités territoriales) devrait être recrutée pour s'occuper du dossier avec l'élu concerné. Une réflexion devra en tout cas être menée dans le cadre d'une réorganisation des services sur cette nécessaire interface entre le monde universitaire et le territoire, et un membre des personnels au sein des services devra remplir ce rôle d'appui sur les questions d'aménagement et d'accompagnement du développement universitaire du territoire, qui de par son caractère global aura nécessairement des incidences multiples.

- *Mettre en place formellement un « comité de suivi » du projet universitaire sur cette partie du territoire associant l'ensemble des collectivités concernées (Aubervilliers, Plaine Commune, Conseil Général, Ville de Paris, Région, Etat).*

Compte tenu des échelles multiples dans lesquelles s'inscrit le projet scientifique et de formation de cette partie du territoire, la mise en place d'un comité de suivi régulier associant Aubervilliers et Plaine Commune à la ville de Paris, au Conseil Général de Seine-Saint-Denis, à la région Ile de France et à l'Etat permettrait de faciliter la concertation à toutes les étapes futures de mise en place du projet. La mise en œuvre de nombre de recommandations faites tout au long de ce document demandera en effet le plus souvent des interventions à différents niveaux et donc l'implication de toutes les collectivités territoriales concernées. Les imbrications

d'échelles et la multiplicité des interventions publiques envisageables rendent particulièrement nécessaire un dialogue permanent entre les différents échelons politico-administratifs. Dans ce contexte, une structure réunissant régulièrement cadres administratifs et/ou élus pour suivre l'évolution du dossier permettrait à chacun de se sentir pleinement associé et d'apporter sa contribution à un projet hautement stratégique autant pour la ville et la communauté d'agglomération que pour Paris, la Seine-Saint-Denis et la région Ile-de-France. Les acteurs académiques pourraient ainsi trouver en face d'eux des collectivités en phase entre elles et opérationnelles. Le pilotage d'un tel comité de suivi pourrait être assuré par la ville d'Aubervilliers et la communauté d'agglomération Plaine Commune.

→ *Organiser un rassemblement de tous les acteurs du dossier et du territoire concerné dans le cadre d'une conférence qui pourrait être reconduite annuellement.*

L'organisation chaque année sur la Plaine d'un grand rassemblement des acteurs du dossier et du territoire concerné (élus, représentants de l'Etat, universités, écoles de formation, acteurs économiques, opérateurs immobiliers, transporteurs, commerçants, etc.) permettrait de structurer la concertation entre les différents acteurs du dossier et du secteur, et de contribuer concrètement à la mise en œuvre d'une approche globale du territoire. Le projet est tel qu'il demande la plus grande des concertations à chaque instant pour éviter la superposition de programmes peu cohérents les uns avec les autres. Or la mission d'information a montré que les acteurs concernés n'étaient souvent pas en contact direct les uns avec les autres.

L'organisation régulière d'une manifestation de débats-rencontres permettrait de multiplier les échanges bilatéraux et de développer de véritables synergies entre les différents partenaires potentiels. Un tel évènement pourrait prendre la forme d'un forum ou d'une journée de présentations et d'échanges, dans un cadre ouvert, souple et convivial permettant les prises de contact formelles ou informelles. La première de ces rencontres pourrait par exemple se tenir dès le printemps 2008, dans un lieu comme l'Espace Fraternité à Aubervilliers.

→ *Rapprocher le suivi de la question du développement universitaire du territoire du traitement de dossiers connexes.*

L'approche globale et la dimension stratégique du projet de pôle universitaire fait que différents dossiers devront être traités en lien étroit dans les années à venir avec celui du développement universitaire du territoire. En premier lieu ceux, largement évoqués dans la première série de recommandations, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Mais d'autres questions majeures devront être prises en compte :

1) Le création du pôle universitaire d'Aubervilliers au cœur d'un nouveau système universitaire du nord de la région parisienne pose la question des relations intercommunales.

Comme indiqué dans la première partie, la Plaine Saint-Denis et Aubervilliers ont vocation à être le cœur du pôle scientifique du nord-est francilien des années à venir, le Campus Condorcet 1 étant appelé à devenir le véritable point nodal du dispositif qui se met en place. Compte tenu de son importance stratégique, le projet de campus invite à s'interroger plus généralement sur le rôle des villes d'Aubervilliers et de Saint-Denis, de la communauté d'agglomération Plaine Commune, sur leurs relations avec Paris, le département de la Seine-Saint-Denis, etc. Car les questions qui se posent dans le cadre de ce projet original et « transpériphérique », qui intervient au moment où a été créé un secrétariat d'Etat au développement de la Région Capitale, ne manquent pas. En parlant dans la lettre d'intention de juin du « Grand Paris universitaire » qui se dessine, les porteurs du projet de campus Condorcet ont explicitement mis en avant cette dimension.

Ce projet pose aussi concrètement la question de l'échelle d'appréhension locale des questions universitaires. Compétence d'Etat, la question universitaire ne se posait pas par le passé à Aubervilliers, puisque la ville ne comptait aucun organisme de formation supérieure. Comme mentionné précédemment, elle a donc été jusqu'à maintenant uniquement traitée par la communauté d'agglomération Plaine Commune. À présent, la difficulté est que l'enjeu dépasse largement le seul périmètre du territoire de Plaine Commune, puisqu'il s'agit de faire du campus Condorcet et de la Plaine à Aubervilliers le centre d'un ensemble dont le nord et l'ouest seront certes à l'avenir à Saint-Denis et Villetaneuse, mais

dont le sud sera dans le 18^e arrondissement de Paris (Paris 1 à la Chapelle et Paris 4 à Clignancourt), l'est à Bobigny (Paris 13 sur le site Avicennes-Illustration), et le nord-est rejoindra probablement la gigantesque ZAC-Roissy Sud en projet².

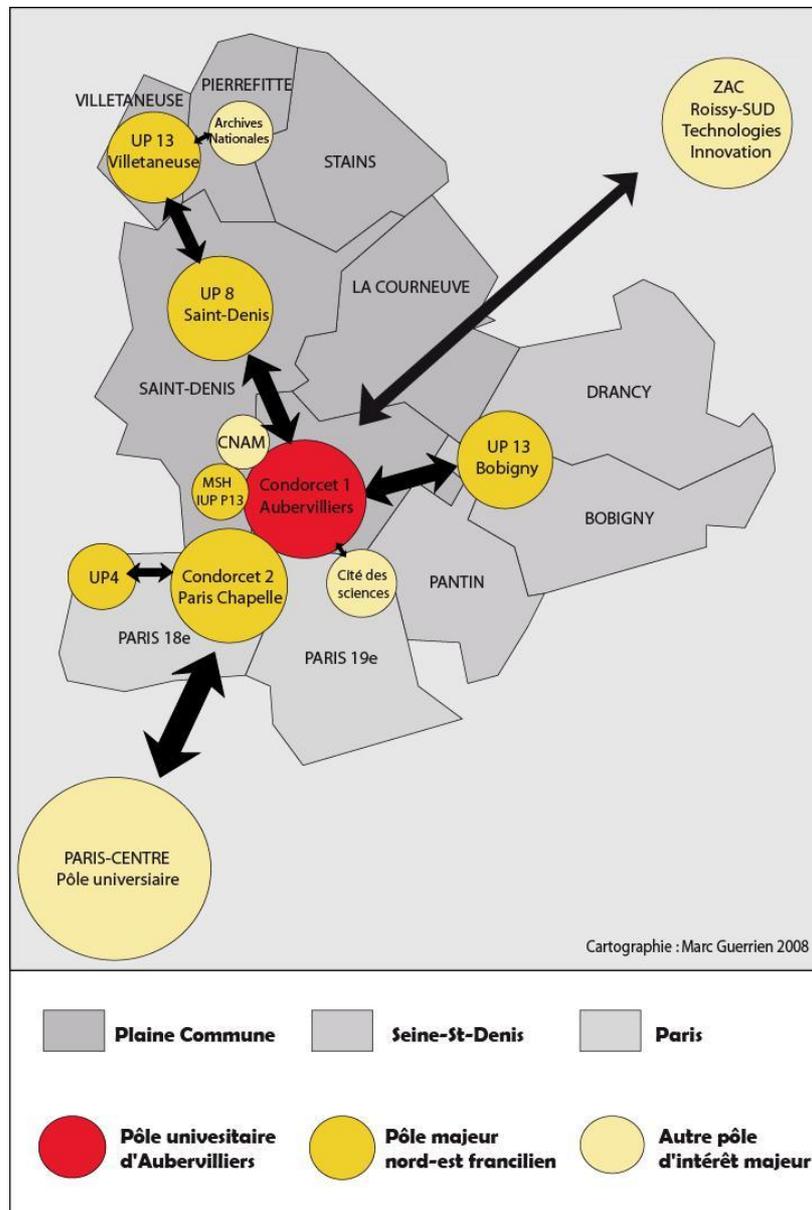


Figure 18. Le pôle d'Aubervilliers, point nodal du dispositif universitaire du nord-est francilien à l'horizon 2015.

² Pôle de plusieurs centaines de milliers de m² de bureaux dédiés au développement économique, à l'innovation, aux hautes technologies, dont l'ambition serait de constituer un « hub cognitif », une interface entre milieu scientifique et économique sur 200 hectares au pied de l'aéroport international Charles de Gaulle, à proximité du Parc des Expositions de Villepinte et de Paris-Nord II.

La position charnière de la ville d'Aubervilliers lui donnera forcément un rôle particulier dans les discussions en cours autour de la mise en place d'un partenariat nouveau entre la capitale et les villes de banlieues, en premier lieu celles de Plaine Commune. La question universitaire a sa spécificité propre non généralisable à d'autres problématiques. Néanmoins, le campus peut jouer dans ce domaine un rôle à la fois emblématique et moteur : autant vis-à-vis de nos partenaires que de nos concitoyens, un projet d'une telle qualité et d'une telle ampleur interroge sur le rôle stratégique d'Aubervilliers dans les réaménagements fonctionnels qui s'annoncent dans le nord-est francilien. Aujourd'hui perçue par nombre d'habitants et de décideurs comme étant périphérique de Saint-Denis (centre politico-administratif et géographique de Plaine Commune) et de Paris (ville-centre la région), Aubervilliers doit utiliser son positionnement de ville-relais potentielle entre la capitale et sa banlieue pour affirmer, au service de ses partenaires et avec eux, sa vocation pilote.

2) Le pôle universitaire va permettre de renforcer et de diversifier les relations internationales, tout en constituant un vecteur de communication et de valorisation de l'image du territoire.

La vocation internationale très marquée du campus Condorcet, et le rayonnement extraordinaire qu'il offrira à Aubervilliers au-delà des frontières nationales, est l'une des dimensions majeures du projet. Certaines institutions parties prenantes comme l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne ou l'école des hautes études en sciences sociales comptent parmi les universités françaises les plus connues à l'étranger. Elles accueillent en leur sein de nombreux chercheurs originaires d'universités de toute l'Europe et du monde entier. Comme souligné à maintes reprises par le ministère, cette dimension est absolument essentielle dans le cadre de l'opération campus : avec Condorcet l'objectif est clairement de créer un pôle d'excellence à vocation fortement internationale en partenariat avec différents réseaux d'universités étrangères.

Des séminaires réunissant les plus grands chercheurs au monde dans certains domaines se tiendront à Aubervilliers. Sur le site du campus Condorcet, mais aussi dans le complexe hôtelier prévu à la Porte d'Aubervilliers, qui comprendra de grandes salles de conférences, voir dans le grand centre adapté à la tenue de colloques internationaux du campus Saint-Gobain. Dans le même temps, la volonté des parties prenantes de renforcer plus encore leur présence dans les

programmes *Erasmus* et *Erasmus Mundus* doit être encouragée par des initiatives d'accompagnement de la municipalité, occasion de renforcer les partenariats européens et l'intérêt de la jeunesse albertivillarienne, notamment estudiantine, pour le processus de construction européenne.

Ces événements et ces partenariats seront l'occasion d'un rayonnement extraordinaire pour Aubervilliers, en France, en Europe et dans le monde. A l'instar du Stade de France à Saint-Denis, le campus Condorcet doit devenir un élément fort d'identification de la ville à l'extérieur. La communication de la municipalité devra s'appuyer sur cette dimension pour valoriser son territoire, pour qu'il soit clairement identifié comme un espace d'excellence, d'innovation et de créativité ouvert sur l'extérieur et hospitalier pour les acteurs scientifiques mais aussi économiques qui feront demain sa richesse. Comme souligné précédemment, les habitants d'Aubervilliers devront être valorisés comme des acteurs essentiels de ce territoire et comme une plus-value pour ce pôle tourné vers le monde. Pour lutter contre les logiques misérabilistes et stigmatisantes qui handicapent lourdement le territoire et freinent son attractivité, la ville d'Aubervilliers devra pleinement prendre en compte dans les années à venir cette dimension du campus universitaire et son caractère d'excellence dans sa stratégie en termes de relations internationales et de communication.

3) L'édification des campus est l'occasion d'accompagner les porteurs de ces projets dans leur ambition dans le domaine environnemental et de favoriser les transports propres.

Comme le centre de formation Saint-Gobain, le campus Condorcet a vocation à être bâti selon les critères les plus exigeants dans le domaine de la très haute qualité environnementale. De la mise en valeur des espaces avoisinants, et de la généralisation de cette exigence environnementale à l'ensemble du territoire dépendra aussi la réussite des objectifs mentionnés dans la première séquence de propositions et recommandations. Le suivi du projet de campus et des aménagements urbains qui l'accompagneront devra donc se faire en étroite relation avec celui de la qualité environnementale des espaces concernés.

Les lacunes présentes du territoire, notamment en termes de réseaux de circulations douces, de corridors écologiques, de végétalisation des surfaces, des murs et des toits, ont l'occasion d'être partiellement comblées dans le cadre

des aménagements et constructions qui accompagneront ces installations – tout comme cela est prévu pour le centre aquatique olympique du Landy et la ZAC de la porte d'Aubervilliers. Parallèlement à l'effort de densification du bâti pour produire de la ville sur la partie albertivillarienne de la Plaine, un effort similaire et non contradictoire de densification végétale doit être opéré. La mise en valeur des surfaces d'eau, essentiellement du canal, doit aussi être réalisée pour créer un environnement valorisé et cohérent à dominante visuelle d'espace verts et de reflets lumineux. Une grande vigilance sur la qualité des matériaux utilisés dans les nouvelles constructions, notamment en ce qui concerne les revêtements, devra être observée. L'objectif de faire du secteur du cœur de Plaine à Aubervilliers un espace à vocation centrale où le public pourra circuler dans un environnement convivial et accueillant demandera d'accorder une attention particulière à la qualité des constructions.

A terme, le secteur campus-canal-centre aquatique doit avoir pour l'ensemble d'Aubervilliers un rôle pilote dans le domaine de l'exigence environnementale dans le respect de son identité architecturale. De plus, les espaces végétalisés et les corridors verts seront les meilleurs vecteurs pour atteindre l'objectif de créer du liant entre les deux parties du territoire situées de part et d'autres du canal. L'aménagement déjà réalisé de larges parties des abords du canal du côté du quai François Mitterrand et du square Aimé Césaire devront trouver un prolongement naturel aux abords du quai Lucien Lefranc. Et la forte ambition affichée dans le domaine de la qualité environnementale et paysagère des constructions et aménagements du secteur devra être relayée sur le reste du territoire. De la même manière, la mise en place de voies de circulations cyclables sur la Plaine doit avoir un rôle pilote pour le reste d'Aubervilliers.

En ce qui concerne les transports en commun, la réflexion doit être menée sur l'avenir de la structuration de l'espace à Aubervilliers. Le projet de campus Condorcet, et l'aménagement de la place monumentale qui lui servira d'entrée, renforcera le caractère polycentrique du territoire. Outre le centre d'Aubervilliers, deux autres zones à vocation centrale, partagées l'une avec Saint-Denis (« Front Populaire »), l'autre avec Pantin (4 chemins), structureront à partir de 2012 le territoire. L'aménagement du quartier du Fort d'Aubervilliers créera probablement un quatrième pôle de centralité, ouvert en direction de Bobigny et Pantin.

La question de la relation entre ces pôles pour permettre un aménagement équilibré et cohérent du territoire placera au centre la question des transports internes à la ville, mais aussi en direction de l'extérieur. A cet égard, le souci de bonne articulation du futur pôle universitaire du nord-est francilien invite d'autant plus la municipalité et Plaine Commune à encourager et soutenir le projet de tramway qui permettrait de relier le site Condorcet de la porte de la Chapelle aux universités Paris 8 et Paris 13 en passant par le campus d'Aubervilliers. Il en va de même pour la ligne de bus RATP est-ouest évoquée précédemment, qui permettrait de relier directement le métro Proudhon-Gardinoux au site balbynien de l'université Paris 13 en passant par le Fort d'Aubervilliers.

Le dossier des transports, comme celui de l'aménagement et du logement étudiant, devra être suivi étroitement en relation avec les projets universitaires du territoire, à l'échelon municipal comme à l'échelon communautaire, et il devra être un élément central de la discussion avec les partenaires des villes voisines de Plaine Commune, notamment Paris, Pantin et Bobigny.

CONCLUSION

Construction de logement étudiant, densification résidentielle et commerciale des abords du canal, exigence paysagère et environnementale, mise en place de nouvelles lignes de transport en commun, développement de voies de circulation douce, initiatives diverses pour faciliter la concertation et la pleine insertion « humaine » des projets universitaires dans le territoire : les recommandations faites ici ne seront pas toutes simples à mettre en œuvre. S'agissant d'un projet dont les tenants et les aboutissants vont bien au-delà du territoire d'Aubervilliers et de Plaine Commune, l'adoption de beaucoup des propositions faites ici ne dépend pas de la seule volonté de la municipalité ou de la communauté d'agglomération. Pourtant, une part importante du visage d'Aubervilliers et de la Plaine à l'horizon 2015-2020 dépendra de la prise de conscience en amont de l'importance stratégique du dossier du développement universitaire, de la prise en compte de sa nature spécifique et de son caractère structurant pour le territoire.

Le projet de campus Condorcet est un élément essentiel du projet scientifique et de formation mais, avec la perspective possible de mise en place à moyen et long terme d'un véritable *cluster* dans le nord-est francilien, il est voué à le dépasser largement pour se trouver au centre d'un système global allant du centre de Paris au pôle technologique et économique en devenir de la ZAC Roissy-Sud. Si l'urgence est de faire aboutir les projets en cours dans les meilleures conditions et de prendre dès que possible les mesures d'accompagnement nécessaires pour favoriser la meilleure insertion dans le territoire à l'horizon 2012/14 – autrement dit demain – du campus Condorcet, il convient d'ores et déjà d'avoir à l'esprit les possibles développements futurs, à l'horizon 2020 et au-delà.

La dimension stratégique du projet oblige les collectivités à raisonner sur la durée, et en premier lieu de sortir des considérations financières de court terme qui risqueraient de faire de la Plaine un espace exclusivement dédié aux activités de bureaux, un lieu sans âme et à faible rayonnement qui étoufferait de ne pas s'être suffisamment diversifié. Au contraire, le développement autour de Condorcet d'un véritable espace de centralité dédié à la science, à la connaissance, à la création et à l'innovation est une source potentielle de richesse sans pareil, qui permettra de rejaillir durablement non seulement sur l'ensemble de la Plaine, mais aussi sur les territoires avoisinants. Car l'enjeu est bien celui-là : ne pas laisser faire de la Plaine un espace et un microcosme purement dédié

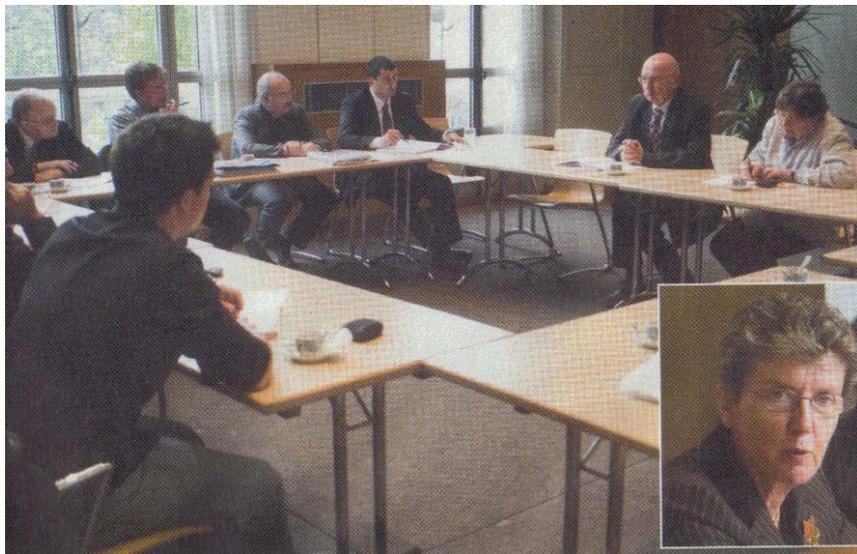
aux affaires qui serait déconnecté des quartiers populaires alentours, mais favoriser l'émergence d'un lieu de nouvelle centralité urbaine ayant vocation à évoluer en interaction constante avec son environnement, et destiné à jouer un rôle moteur pour le développement de celui-ci. Pour y parvenir, pour dresser ces ponts entre les quartiers et créer les liens nécessaires entre les habitants d'Aubervilliers d'aujourd'hui et de demain, il sera difficile d'imaginer meilleur instrument que le beau projet qui doit se développer autour du campus Condorcet.



Marc Guerrien
Conseiller municipal délégué d'Aubervilliers
Président de la mission municipale d'information
et d'évaluation sur l'avenir universitaire du territoire



**MISSION MUNICIPALE D'INFORMATION ET D'EVALUATION SUR
L'AVENIR UNIVERSITAIRE DU TERRITOIRE**



***ORGANISATION, DEROULEMENT
& MOTS CHOISIS***

Juin-Décembre 2008

ORGANISATION, DEROULEMENT DE LA MISSION ET « MOTS CHOISIS »

La mission municipale d'information a été votée le 5 juin 2008 par le conseil municipal d'Aubervilliers. La loi Vaillant de 2002 sur la démocratie de proximité permet en effet aux municipalités de plus de 50.000 habitants de se saisir de tout sujet qu'elles jugent d' « intérêt communal ».

Précisément, l'article L. 2121-22-1 du code général des collectivités territoriales stipule :

« Dans les communes de 50 000 habitants et plus, le conseil municipal, lorsqu'un sixième de ses membres le demande, délibère de la création d'une mission d'information et d'évaluation, chargée de recueillir des éléments d'information sur une question d'intérêt communal ou de procéder à l'évaluation d'un service public communal. Un même conseiller municipal ne peut s'associer à une telle demande plus d'une fois par an.

Aucune mission ne peut être créée à partir du 1er janvier de l'année civile qui précède l'année du renouvellement général des conseils municipaux.

Le règlement intérieur fixe les règles de présentation et d'examen de la demande de constitution de la mission, ses modalités de fonctionnement, les modalités de sa composition dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, la durée de la mission, qui ne peut excéder six mois à compter de la date de la délibération qui l'a créée, ainsi que les conditions dans lesquelles elle remet son rapport aux membres du conseil municipal. »

La demande formelle de mise en place de cette mission sur l'avenir universitaire du territoire et les projets d'implantation d'organismes d'enseignement supérieur et de recherche à Aubervilliers a été formulée par les groupes des élus socialistes et républicains, verts, et radicaux de gauche, puis votée à l'unanimité des membres du conseil. La mission a dû se mener à bien en respectant un calendrier restreint, la durée maximum fixée par la loi étant de 6 mois. L'article stipule que le règlement intérieur de la mission doit être défini par le règlement intérieur du conseil municipal mais, en l'absence de telles dispositions dans le règlement du conseil municipal d'Aubervilliers, il a été confié au président de la mission le soin d'organiser le travail, préparer les auditions et réunions, et de rédiger le présent rapport final.

Les membres de la mission ont été choisis à la proportionnelle des groupes siégeant au conseil municipal:

Marc Guerrien, Président de la mission, Conseiller Municipal délégué aux universités.

Jacques Salvator, Maire, Vice-Président de Plaine Commune en charge des finances.

Evelyne Yonnet, Maire-Adjointe aux personnels, Conseillère Générale.

Pascal Beaudet, Conseiller Municipal, Conseiller Communautaire.

Bernard Vincent, Vice-Président de Plaine Commune en charge de l'habitat et du foncier.

Jean-François Monino, Maire-Adjoint aux travaux, Conseiller Communautaire.

Abderrahim Hafidi, Maire-Adjoint à la culture.

Jean-Yves Vannier, Maire-Adjoint à l'aménagement, Conseiller Communautaire.

Daniel Garnier, Maire-Adjoint à l'enseignement primaire et secondaire.

Véronique Le Bihan, Maire-Adjointe à la propreté, Conseillère Communautaire.

Jacqueline Sandt, Conseillère Municipale déléguée, Conseillère Communautaire.

Christine Ratzel, Maire-Adjointe à l'économie solidaire.

Dario Malème, Conseiller Municipal délégué à la recherche de financements.

Meriem Derkaoui, Conseillère Municipale.

Mounia Harkati, Conseillère Municipale.

Patricia Latour, Conseillère Municipale.

Thierry Augy, Conseiller Municipal.

Fayçal Menia, Conseiller Municipal.

En pratique, un certain nombre d'élus n'ont pu participer aux travaux de la mission, en raison notamment des horaires des auditions et d'emplois du temps incompatibles, tandis que d'autres, n'en faisant pas formellement partie, ont par contre assisté à certaines réunions.

La mission n'a bénéficié d'aucun financement particulier : elle a reposé exclusivement sur l'investissement personnel des élus parties prenantes. Les seuls moyens octroyés ont constitué en la mise à disposition de locaux pour organiser les réunions qui se sont essentiellement tenues à l'Hôtel de Ville d'Aubervilliers de septembre à décembre 2008. La directrice de l'observatoire de la vie locale, Anne Foussat, a également été dépêchée pour assister aux réunions plénières et épauler le Président de la mission.

Dans les pages qui suivent sont listées l'ensemble des réunions et auditions qui se sont tenues dans le cadre de la mission, et par extension un certain nombre d'autres réunions de travail ou de rencontres sur la question qui ont eu lieu au cours de la période. Sont

également recensées les réunions qui ont eu lieu dans la phase préparatoire du printemps 2008.

Les comptes-rendus détaillés des auditions, des rencontres avec les acteurs du dossier, des conseils consultatifs de quartier, etc., sont reproduits dans le tome II du présent rapport final (fascicule séparé). Néanmoins, une séquence reprend dans les dernières pages de ce document quelques « mots choisis » parmi les propos des différentes personnalités qui se sont venues s'exprimer à Aubervilliers au cours des derniers mois sur les projets en question¹.

¹ Les interventions de Maurice Gross, directeur des partenariats du CNRS, et de François Héran, directeur de l'INED, n'ont malheureusement pas pu, pour des raisons de calendrier de publication du rapport, y figurer.

MISE EN PLACE DE LA MISSION



B. Logre

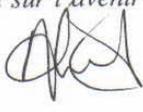
Elu-e-s socialistes, républicains, verts et radicaux d'Aubervilliers
2, rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers Cedex

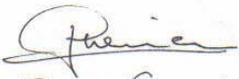
à Jacques Salvator
Maire d'Aubervilliers
2, rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers Cedex

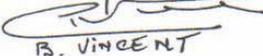
Monsieur le Maire,

En vertu de l'article L. 2121-22-1 du code des collectivités territoriales, nous demandons, par plus d'un sixième de ses membres, que le conseil municipal d'Aubervilliers délibère lors de sa séance du 5 juin 2008 sur la création d'une mission municipale d'information et d'évaluation ayant pour objet « le recueil d'informations sur les implantations envisagées de différents organismes universitaires ou de formation, supérieure ou non, et sur leur impact sur l'avenir du territoire et de la vie locale ».

A Aubervilliers, le 21/05/2008

M. AHMED (DUG) 


Marc Guerrien

Véronique Le Bihan

B. VINCENT

D. GARNIER

 Jean François Monino
 Jean-Yves Vanier
Ardenchim HAFIDI 
Denoitlogre
Conseillers Municipaux d'Aubervilliers

Direction : Direction Générale

Question n°

Secrétariat Général

REF : SECGEN2008085

Signataire : JD/MB

Séance du Conseil Municipal du 05/06/2008

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

OBJET : Création d'une mission d'information et d'évaluation portant sur les implantations envisagées par les institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur l'avenir du territoire.

EXPOSE :

J'ai été saisi par courrier du 21 mai 2008 émanant de neuf membres du conseil municipal, représentant plus d'un sixième des membres du conseil municipal, d'une demande de création d'une mission municipale d'information et d'évaluation en vertu de l'article L 2121-22-1 du code général des collectivités territoriales.

L'objet de cette mission est le recueil d'informations sur les implantations envisagées de différents institutions et organismes universitaires ou de formation, supérieure ou non, et sur leur impact sur l'avenir du territoire et la vie locale.

Elle me paraît tout à fait opportune et de nature à éclairer tout d'abord notre commune sur l'avenir des divers projets d'enseignement sur le territoire communal, mais aussi à contribuer à la réflexion que mènent l'Etat, la Région et notre communauté d'agglomération « Plaine commune » sur ces questions.

Je vous propose donc d'en décider :

- le principe et l'objet ;
- les partenaires institutionnels qui seront questionnés, sans que cette liste soit exhaustive (les différents représentants [direction, personnels enseignants et/ou IATOS, étudiants] des trois porteurs du projet de Campus Condorcet des sciences de l'homme et de la société (école des hautes études en sciences sociales, école pratique des hautes études, université Paris 1-Panthéon Sorbonne), des représentants des partenaires privilégiés du projet (universités Paris 8 et Paris 13), les responsables de la Maison des Sciences de l'Homme-Paris Nord, les responsables de l'école de formation des barreaux et le Barreau de Paris, les responsables du centre Saint-Gobain, des élus ou représentants des administrations concernées des territoires voisins (Paris, Saint-Denis), de l'intercommunalité (Plaine Commune), de la Région, voire de l'Etat et de l'UE, les principaux acteurs concernés du monde éducatif et associatif local, des représentants du groupe ICADE-EMGP et autres acteurs de l'urbanisation et de l'aménagement du secteur prévu d'implantation des institutions concernées, etc.) ;

que cette mission se déroule du 15 juin au 15 décembre 2008, soit sur la durée de six mois prévue par les textes ;

que la composition de la mission telle qu'elle découle des textes soit les présidents de groupe : Benoît LOGRE (et neuf autres membres du groupe socialiste et républicain (ou apparenté(es)), Pascal BEAUDET (et deux autres membres du groupe communiste «Tous ensemble pour Aubervilliers»), Jean-François MONINO (et un autre membre du groupe des Verts), Abderrahim HAFIDI (PRG), Thierry AUGY (UNA) et Fayçal MENIA (UMP), soit au total 18 membres, y compris le maire, sachant que j'ai demandé à Marc GUERRIEN (groupe socialiste et républicain) d'en assurer la direction compte-tenu de sa délégation.

Séance du Conseil Municipal du 05/06/2008

N° 131

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2008085

Signataire : JD/MB

OBJET : Création d'une mission d'information et d'évaluation portant sur les implantations envisagées par les institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur l'avenir du territoire.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L2121-22-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande du 21 mai 2008 de 9 membres du conseil municipal de création d'une mission municipale d'information et d'évaluation portant sur les implantations envisagées par différentes institutions et organismes universitaires ou de formation, supérieure ou non,

Considérant l'intérêt de cette mission afin d'éclairer la commune sur l'impact sur le devenir du territoire.

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article 1 : Décide de créer pour une durée ne pouvant pas excéder six mois, du 15 juin au 15 décembre 2008, une mission d'information et d'évaluation sur les implantations envisagées par les institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur le devenir du territoire.

Article 2 : Dit que cette mission sera placée sous l'autorité du conseiller municipal délégué, chargé du suivi du développement universitaire du territoire.



Regu en S/Préfecture le 12.06.08
Publié le 12.06.08
Certifié exécutoire le 12.06.08
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,



Pour le Maire

L'adjoint délégué

CALENDRIER DES REUNIONS DE TRAVAIL ET AUDITIONS

Réunions préliminaires dans le cadre du montage des partenariats et du projet Condorcet (avril-juillet 2008) :

Au-delà des entretiens et échanges développés avec les différents partenaires académiques ou territoriaux durant la période d'élaboration du dossier de candidature du projet Condorcet à Aubervilliers, un certain nombre de rendez-vous formels ont jalonné cette période.

Paris, le 17 avril 2008 – Réunion au ministère de la recherche.

Présents : Marc Ivaldi, directeur du département SHS du ministère ; Philippe Casella, directeur-adjoint du département SHS du ministère ; Danièle Hervieu Léger, présidente de l'EHESS ; Pierre Judet de la Combe, membre du bureau de l' EHESS ; Jean-Claude Waquet, président de l'EPHE ; Pascal Binczak, président de l'université Paris 8 ; Jean-Loup Salzmann, président de l'université Paris 13 ; François Bourguignon, directeur de l'Ecole d'Economie de Paris ; Annie Fourcaut, directeur du CHS de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne ; Georges Couffignal, directeur de l'institut des hautes études sur l'Amérique latine ; Jean-Pierre-Dayras, directeur général de l'administration de Plaine Commune ; Mireille Dunez-Simon, directrice du service de l'enseignement supérieur de Plaine Commune ; Jean-Yves Mérindol, directeur du service de l'enseignement supérieur de la Ville de Paris ; Suzanne Srodogora, directrice du service de la recherche de la région Ile-de-France ; etc.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

Aubervilliers, le 23 avril 2008 - Réunion au siège d'ICADE.

Présents : Yannick Tréhoust, chef des opérations d'ICADE ; Olivier Guillouet, urbaniste, ICADE-EMGP.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien et Jean-Yves Vannier.

Aubervilliers, le 12 mai 2008 – Déjeuner de travail.

Présents : Jean-Claude Waquet, président de l'EPHE, Didier Guillot, Maire-adjoint de Paris à la vie étudiante, Mireille Dunez-Simon, directrice du service de l'enseignement supérieur de Plaine Commune.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Joel De Martini et Mickael Dahan.

Saint-Denis, le 16 mai 2008 – Réunion de présentation de la maquette de la MSH – Paris Nord.

Présents : Danièle Hervieu Léger, présidente de l'EHESS ; Jean-Claude Waquet, président de l'EPHE ; Pascal Binczak, président de l'université Paris 8 ; Jean-Loup Salzmann, président de l'université Paris 13 ; Philippe Casella, directeur-adjoint du département SHS du ministère de la recherche ; Jack Ralite, sénateur ; Mathieu Hanotin, vice-président du conseil général de Seine-Saint-Denis ; etc.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

Saint-Denis, le 6 juin 2008 – Réunion de travail à Plaine Commune.

Présents : Jean-Pierre-Dayras, directeur général des services de Plaine Commune ; Philippe Pion, directeur du service de développement économique de Plaine Commune ; Mireille Dunez-Simon, directrice du service de l'enseignement supérieur de Plaine Commune ; Didier Mulet, direction du service de l'enseignement supérieur de la Ville de Paris ; etc.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

Paris, le 6 juin 2008 – Réunion de travail à l'Hotel de Ville de Paris.

Présents : Pierre-Yves Hénin, président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; Annie Fourcaut, directeur du CHS de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne ; Danièle Hervieu Léger, présidente de l'EHESS ; Jean-Claude Waquet, président de l'EPHE ; Pascal Binczak, président de l'université Paris 8 ; Jean-Loup Salzmann, président de l'université Paris 13 ; Jean-Yves Mérindol, directeur du service de l'enseignement supérieur de la Ville de Paris ; Suzanne Srodogora, directrice du service de la recherche de la région Ile-de-France ; Mireille Dunez-Simon, directrice du service de l'enseignement supérieur de Plaine Commune ; etc.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

Paris, le 17 juin 2008 – Déjeuner de travail.

Présents : Danièle Hervieu-Léger, présidente de l'EHESS ; Hervé de Tricornot, directeur du développement de l'EHESS ; Marc Olivier Baruch, secrétaire du bureau de l'EHESS.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Mickael Dahan.

Paris, le 17 juin 2008 – Réunion de travail au ministère de la recherche.

Présents : Marc Ivaldi, directeur du département SHS du ministère ; Philippe Casella, directeur-adjoint du département SHS du ministère ; Pierre-Yves Hénin, président de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne ; Annie Fourcaut, directeur du CHS de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne ; Danièle Hervieu Léger, présidente de l'EHESS ; Jean-Claude Waquet, président de l'EPHE ; Pascal Binczak, président de l'université Paris 8 ; Jean-Loup Salzmann, président de l'université Paris 13 ; Mireille Dunez-Simon, directrice du service de l'enseignement supérieur de Plaine Commune ; Jean-Yves Mérindol, directeur du service de l'enseignement supérieur de la Ville de Paris ; Suzanne Srodogora, directrice du service de la recherche de la région Ile-de-France ; etc.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien et Jacques Salvator

Saint-Denis, le 18 juin 2008 – Déjeuner de travail.

Présents : Patrice Konieczny, vice-président de Plaine Commune à l'enseignement supérieur ; Mireille Dunez-Simon, directrice du service de l'enseignement supérieur de Plaine Commune.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

Aubervilliers, le 18 juin 2008 – Réunion d'organisation du travail de la mission.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Evelyne Yonnet, Daniel Garnier, Mounia Harkati, Véronique Le Bihan, Patricia Latour, Teddy Maïza.

Aubervilliers, le 23 juin 2008 – Réunion de Travail au siège d'ICADE.

Présents : Marie Brouder, membre du comité exécutif d'ICADE en charge du pôle foncier tertiaire ; Danièle Hervieu-Léger, présidente de l'EHESS ; Hervé de Tricornot, directeur du développement de l'EHESS ; Marthe Steffann, responsable de la Caisse des Dépôts et Consignations de Seine Saint Denis ; Philippe Pion, directeur du service de développement économique de Plaine Commune ; Mireille Dunez-Simon, directrice du service de l'enseignement supérieur de Plaine Commune.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jean-Yves Vannier

Aubervilliers, le 28 juin 2008 – Réunion publique élus-universitaires.

Présents : Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune ; Claude Bartolone, Président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis ; Didier Guillot, Maire-adjoint de Paris ; Jack Ralite, sénateur de Seine-Daint-Denis ; Daniel Goldberg, député de Seine-Daint-Denis ; Serge Grzybowski, PDG d'ICADE ; Marc Ivaldi, directeur du département SHS du ministère de la recherche ; Jean-Claude Waquet, président de l'EPHE ; Jacques Berlioz, directeur de l'Ecole Nationale des Chartes ; Hervé de Tricornot, directeur du développement de l'EHESS ; Ali Chérif, vice-président de l'université Paris 8 ; Jean-Loup Salzmann, président de l'université Paris 13 ; Annie Fourcaut, directeur du CHS de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne ; Mireille Dunez-Simon, directrice du service de l'enseignement supérieur de Plaine Commune ; Suzanne Srodogora, directrice du service de la recherche de la région Ile-de-France.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Evelyne Yonnet, Abderahim Hafidi, Mounia Harkati, Véronique le Bihan, ...

Réunions et auditions plénières dans le cadre de la mission municipale d'information et d'évaluation (septembre-décembre 2008) :

Aubervilliers, le 4 septembre 2008 : Réunion de travail avec Déborah Furet, chargée de la communication auprès de la présidence de l'EHESS.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

Aubervilliers, le 4 septembre 2008 : Réunion de travail avec Caroline Delgado Rodoz et Olivier Guillouet, du groupe ICADE, en présence de Sylvie Martin, service Urbanisme d'Aubervilliers.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien et Jean-Yves Vannier

Aubervilliers, le 4 septembre 2008 : Audition de Didier Le Saout et François Castaing, de l'institut Europe Maghreb – université Paris 8, en présence de Collette Meynard.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien et Jacques Salvator

Saint-Denis, le 29 septembre 2008 : Réunion de travail avec Philippe Pion, directeur du service de développement économique de Plaine Commune ; Mireille Dunez-Simon, directrice du service de l'enseignement supérieur de Plaine Commune ; François-Régis Cypriani, directeur du service Aménagement de Plaine Commune ; Antoine Rogé, responsable de l'aménagement de la Plaine Saint-Denis.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

Aubervilliers, le 30 Septembre 2008 : Réunion de travail avec Jean-Pierre Merlot et Marianne Desserieres, Municipalité région capitale, Secrétariat d'Etat au Développement de la région capitale.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

Aubervilliers, le 30 Septembre 2008 : audition plénière de Pierre-Yves Hénin, président de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne.

Présents : Françoise Brunel, Vice-présidente du Conseil Scientifique ; Jean-Pierre Merlot et Marianne Desserieres, Mission Région Capitale ; Florence Kunian, cabinet enseignement supérieur et recherche de la Ville de Paris ; Jack Ralite, Sénateur.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Bernard Vincent, Daniel Garnier, Mickael Dahan, Anne Foussat, Grégoire Remund.

Aubervilliers, le 2 Octobre 2008 : Audition plénière de Mathieu Hanotin, Vice-Président du Conseil Général de Seine Saint Denis et Léonore Belghiti, directrice adjointe Collèges et actions pour la formation du Conseil Général.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Evelyne Yonnet, Daniel Garnier, Bernard Vincent, Meriem Derkaoui, Mickael Dahan, Anne Foussat.

Aubervilliers, le 2 Octobre 2008 : Présentation et consultation des habitants du quartier Firmin Gémier-Sadi Carnot au sujet du projet de campus et son impact sur le quartier.

Représentant de la Municipalité : Marc Guerrien

Aubervilliers, le 7 Octobre 2008 : Audition plénière de Jean-Loup Salzman, Président de l'université Paris 13.

Présents : André Tardieu, Vice-Président de l'université Paris 13 ; Didier Guillot, adjoint au Maire de Paris ; Collette Meynard, militante associative.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Daniel Garnier, Tahir Keffi, Teddy Maïza, Nawel Djouder, Benjamin Joyeux, Anne Foussat.

Aubervilliers, le 8 Octobre 2008 : Présentation et consultation des habitants du quartier Vilette-4 Chemins au sujet du projet de Campus et son impact sur le quartier.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

Saint-Denis, le 10 octobre : Réunion de travail pour le choix du Bureau d'étude sur le secteur « Cœur de Plaine ».

Présents : Mme Lemaire, Maire-adjointe de Saint-Denis ; François-Régis Cypriani, directeur du service Aménagement de Plaine Commune ; Antoine Rogé, responsable de l'aménagement de la Plaine Saint-Denis.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

Aubervilliers, le 14 Octobre 2008 : Audition plénière de Danièle Hervieu-Léger, Présidente de l'EHESS.

Présents : Déborah Furet, chargé de la communication auprès de la présidente de l'EHESS ; Marianne Desserieres (Mission Région Capitale).

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Evelyne Yonnet, Mounia Harkati, Daniel Garnier, Sylvain Ros, Jean-Loup Ogé, Mickael Dahan, Benjamin Joyeux, Nawel Djouder, Anne Foussat.

Aubervilliers, le 15 Octobre 2008 : Audition de Aïssa Kadri, directeur de l'institut Maghreb-Europe.

Présente : Collette Meynard, militante associative.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator.

Aubervilliers, le 16 Octobre 2008 : Audition de Serge Pierron, Directeur du CROUS de Créteil.

Présent : Vincent Cosson, chargé du projet d'établissement du CROUS.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Bernard Vincent, Anne Foussat.

Aubervilliers, le 20 Octobre 2008 : Audition de Bertrand Hériard Dubreuil, directeur du CERAS, Jacques Grossard, ancien directeur général des services de la Communauté d'agglomération Plaine Commune, ancien directeur de Plaine Renaissance, Président de « Mémoires de la Plaine », et de Marie Laure Alma.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jean-Loup Ogé, Daniel Garnier, Mounia Harkati, Meriem Derkaoui, Anne Foussat.

Aubervilliers, le 20 Octobre 2008 : Réunion de travail avec Mébarek Karar, directeur de l'association « Les Petits Débrouillards Ile-de-France », et Martial Byl, directeur de l'office municipal de la jeunesse d'Aubervilliers.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien.

Paris, le 27 Octobre 2008 : Déjeuner de travail avec Christian Charrière-Bournazel, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour de Paris.

Présents : Elizabeth Guiguou, députée de Seine-Saint-Denis, ancienne Garde des Sceaux ; Vincent Canu, avocat à la Cour de Paris ; Nicolas Benoit, directeur de AOS Studley ; Olivier Neuman, directeur Pôle Real Estate Services AOS Studley

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Mickael Dahan.

Saint-Denis, le 28 Octobre : Réunion de présentation à Plaine Commune du projet « Gare des Mines ».

Présents : Bertrand Delanoë, Maire de Paris ; Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune ; Jacques Salvator, Maire d'Aubervilliers ; Didier Paillard, Maire de Saint-Denis ; Anne Hidalgo, 1^{ère} adjointe au Maire de Paris ; Daniel Vaillant, Maire du 18^{ème} arrondissement de Paris ; etc.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Bernard Vincent, Mickael Dahan, Nawel Djouder.

Aubervilliers, le 28 Octobre 2008 : Réunion avec Jean-Claude Waquet, directeur de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, en présence de Marianne Desserieres (Municipalité Région Capitale).

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Bernard Vincent, Mounia Harkati, Teddy Maïza, Anne Foussat.

Aubervilliers, le 29 Octobre 2008 : Réunion avec Jean-Louis Missika, adjoint au Maire de Paris à l'enseignement supérieur et la recherche, et Florence Kunian.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator.

Aubervilliers, le 3 Novembre 2008 : Réunion avec Jacques Berlioz, directeur de l'Ecole Nationale des Chartes, en présence de Marianne Desserieres, Mission Région Capitale.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Bernard Vincent, Daniel Garnier, Mounia Harkati, Anne Foussat.

Aubervilliers, le 3 Novembre 2008 : Rencontre avec Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, à l'initiative de l'union des associations musulmanes de Seine-Saint-Denis (UAM 93).

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien.

Aubervilliers, le 12 novembre 2008 : Réunion avec Michel Dodet, vice-président de l'INRA, en présence de Déborah Furet, chargé de mission auprès de la présidence de l'EHESS.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

Aubervilliers, le 12 novembre 2008 : Réunion avec Marc Gibert et Nathalie Barny, service actions pour la formation du Conseil Général 93.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

Aubervilliers, le 27 novembre 2008 : Entretien avec Guy Loinger, Mission aménagement ZAC Roissy-Sud.

Aubervilliers, le 28 novembre 2008 : Entretien avec Vincent Launey, directeur général des services de la ville d'Aubervilliers.

Aubervilliers, le 1^{er} décembre 2008 : Réunion avec François Bourguignon, directeur de l'Ecole d'Economie de Paris, et Marie Philipon, secrétaire générale de l'Ecole d'Economie de Paris.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Bernard Vincent, Mickael Dahan, Vincent Launay, Anne Foussat.

Aubervilliers, le 2 décembre 2008 : Petit-déjeuner de travail avec Serge Grzybowski, PDG d'ICADE, Marie Brouder, ICADE, Vincent Canu, avocat à la Cour de Paris, Nicolas Benoit, directeur de AOS Studley.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Mickael Dahan.

Aubervilliers, le 4 décembre 2008 : Réunion avec Marc Lipinski, vice-président du Conseil Régional en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator.

Aubervilliers, le 8 décembre 2008 : Réunion avec Roland Peylet, Conseiller d'Etat.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Vincent Launey.

Aubervilliers, le 9 décembre 2008 : Audition plénière de Pascal Binczak, Président de l'université Paris 8.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, ...

Saint-Denis, le 12 décembre 2008 : Réunion de présentation des projets d'aménagements dans le secteur Condorcet à Plaine Commune, en présence de Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ; Patrick Braouezec, président de Plaine Commune ; Danièle Hervieu Léger, présidente de l'EHESS ; etc.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, ...

Aubervilliers, le 15 décembre 2008 : Audition plénière de François Héran, directeur de l'INED.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, ...

Aubervilliers, le 16 décembre 2008 : Audition plénière de Maurice Gross, directeur des partenariats du CNRS.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, ...

Mots choisis



Danièle Hervieu Léger, Présidente de l'EHESS :

« Imaginer des possibilités d'extensions futures pour mettre en place autour du campus Condorcet à Aubervilliers un grand pôle dédié aux arts, aux sciences, aux techniques, à l'image et à la création. »

(Aubervilliers, le 14/10/2008)

Jean-Claude Waquet, Président de l'EPHE :

« Avec Condorcet, recoudre le tissu universitaire francilien en créant un pivot entre Paris et sa banlieue, et faire vivre au quotidien une véritable communauté scientifique d'enseignants, chercheurs et doctorants. »

(Aubervilliers, le 28/10/2008)



Pierre-Yves Hénin, Président de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne :

« Aménager le territoire et implanter les équipements de façon à multiplier les connexions entre le site de la porte de la Chapelle et le campus d'Aubervilliers. »

(Aubervilliers, le 30/09/2008)

Jean-Loup Salzmann, Président de l'université Paris 13 :

« Mettre l'interdisciplinarité de l'université Paris 13 au service de la relation entre sciences humaines et sciences de la vie. »

(Aubervilliers, le 07/10/2008)



Pascal Binczak, Président de l'université Paris 8 :

« Université pleinement implantée sur le territoire et membre fondateur du campus Condorcet, Paris 8, à dominante sciences humaines et sociales, investira ses forces scientifiques dans ce grand projet. »

(Aubervilliers, le 09/12/2008)

Jacques Berlioz, directeur de l'Ecole Nationale des Chartes :

« Pour l'école nationale des chartes, un intérêt évident à prendre place dans ce temple de la science et ce grand pôle de l'érudition que sera le campus Condorcet. »

(Aubervilliers, le 03/11/2008)



Mots choisis



François Bourguignon, directeur de l'Ecole d'Economie de Paris :

« Tendre vers une bi-localisation de l'Ecole d'Economie de Paris entre le campus Jourdan à Paris et le campus Condorcet pour permettre des possibilités de développement futur du réseau thématique de recherche avancée. »

(Aubervilliers, le 01/12/2008)

Bertrand Hériard Dubreuil, directeur du Ceras :

« La pleine insertion du campus dans le territoire environnant ne se fera pas sans une volonté politique forte d'accompagnement. »

(Aubervilliers, le 20/10/2008)



Michel Dodet, vice-président de l'INRA, ex-directeur de l'IFREMER:

« Développer les synergies entre les différents acteurs scientifiques, économiques, collectivités territoriales de cette partie de la Plaine pour façonner un ensemble cohérent. »

(Aubervilliers, le 12/11/2008)

Marc Ivaldi, directeur du département SHS du ministère de la recherche:

« Le campus Condorcet, le projet moteur dont ont besoin les sciences humaines et sociales françaises. »

(Aubervilliers, le 28/06/2008)



Christian Charrière Bournazel, Bâtonnier de Paris, 27/10/2008 :

« Sur un bâtiment 521 mis aux normes, l'Ecole de Formation des Barreaux de Paris trouverait de bonnes perspectives de développement à moyen et long terme. »

(Paris, le 27/10/2008)

Aïssa Kadri, directeur de l'institut Maghreb - Europe :

« A Aubervilliers, un grand pôle dédié à la connaissance des mondes méditerranéens, notamment des sociétés maghrébines d'où sont originaires tant de ses habitants, aurait tout son sens. »

(Aubervilliers, le 15/10/2008)



Mots choisis

Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche:

« Faire à Aubervilliers un campus de la mondialisation et du dialogue des cultures . »

(Aubervilliers, le 03/11/2008)



Jacques Salvator, Maire d'Aubervilliers :

« Dès à présent relever le défi de bien préparer notre territoire à recevoir les étudiants, enseignants et chercheurs qui viendront chez nous pour faire vivre le pôle scientifique et de formation supérieure d'Aubervilliers. »

(Aubervilliers, le 14/10/2008)

Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune :

« Avec Condorcet, en partenariat avec Paris 8 et Paris 13, l'occasion de renforcer le pôle universitaire de Plaine Commune. »

(Aubervilliers, le 28/06/2008)



Bertrand Delanoë, Maire de Paris, 28/10/2008 :

« Le campus Condorcet : une dimension majeure et essentielle du projet partagé entre Paris et ses voisins d'Aubervilliers, de Plaine Commune. »

(Saint-Denis, le 28/10/2008)

Claude Bartolone, Président du Conseil Général de Seine Saint Denis:

« Un projet qui doit montrer que la Seine-Saint-Denis aussi est un territoire d'excellence. »

(Aubervilliers, le 28/06/2008)



Marc Lipinski, vice-président du Conseil Régional d'Ile de France:

« Le développement au nord de Paris d'un campus attractif dédié aux sciences humaines et sociales incarne l'ambition de la Région Ile de France et illustre son implication volontariste en faveur de l'équilibre des territoires. »

(Aubervilliers, le 04/12/2008)

Mots choisis

Jean-Louis Missika, adjoint au Maire de Paris à l'enseignement supérieur :

« Créer un véritable cluster autour du Campus Condorcet par le développement des implantations scientifiques complémentaires au projet dédié aux sciences sociales »

(Aubervilliers, le 29/10/2008)



Didier Guillot, adjoint au Maire de Paris à la vie étudiante :

« Un projet commun entre Aubervilliers et Paris pour surmonter la barrière du périphérique en développant de part et d'autre la vie étudiante. »

(Aubervilliers, le 07/10/2008)

Bernard Vincent, vice-président de Plaine Commune à l'habitat :

« La question du logement étudiant sera une dimension essentielle dont dépendra l'insertion réussie du campus dans le territoire. »

(Aubervilliers, le 16/10/2008)



Daniel Goldberg, député de la 3^{ème} circonscription de Seine-Saint-Denis :

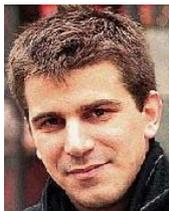
« S'appuyer et donner toute leur place dans le projet aux grandes universités, Paris 8 et Paris 13, que compte déjà notre département. »

(Aubervilliers, le 28/06/2008)

Jack Ralite, sénateur de Seine-Saint-Denis, ancien Maire d'Aubervilliers :

« Pour qui a vu naître il y a plus de vingt ans le renouveau de la Plaine, aujourd'hui une grande fierté pour Aubervilliers. »

(Aubervilliers, le 30/09/2008)



Mathieu Hanotin, vice-président du conseil général à la formation :

« Développer le pôle de la connaissance et de l'information de l'ouest de la Seine-Saint-Denis. »

(Aubervilliers, le 02/10/2008)

Mots choisis



Serge Grzybowski, PDG d'ICADE :

« Pour les établissements parisiens concernés, l'alternative entre le choix du conservatisme ou celui de se tourner vers le futur »

(Aubervilliers, le 02/12/2008)

Jacques Grossard, ex-Directeur Général de Plaine Commune:

« L'heure du développement de l'est de la Plaine a sonné : le campus Condorcet apportera à Aubervilliers la notoriété internationale que le Stade de France a donné à Saint-Denis. »

(Aubervilliers, le 20/10/2008)



Jean-Pierre Merlot, Mission Région Capitale :

« Développer une approche globale de la Plaine à Aubervilliers pour créer un territoire cohérent. »

(Aubervilliers, le 30/09/2008)

Serge Pierron, directeur du C.R.O.U.S. de Créteil :

« Un guichet unique et un bâtiment commun aux différentes universités pour des services partagés et une vraie vie de campus. »

(Aubervilliers, le 16/10/2008)



Mebarek Karar, directeur des Petits Débrouillards Ile de France :

« Une chance pour l'éducation populaire et la sensibilisation aux problématiques scientifiques des habitants d'Aubervilliers, en particulier des plus jeunes. »

(Aubervilliers, le 20/10/2008)

Marc Guerrien, président de la mission municipale d'information et d'évaluation et auteur de ce rapport, est conseiller municipal d'Aubervilliers délégué au développement universitaire du territoire. Docteur en études urbaines de l'EHESS, il a notamment enseigné dans les universités Paris 1 et Paris 7 et travaillé au sein du réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen.





**MISSION MUNICIPALE D'INFORMATION ET D'EVALUATION
SUR L'AVENIR UNIVERSITAIRE DU TERRITOIRE**

juin-décembre 2008



RAPPORT FINAL

Tome II - Annexes

Marc Guerrien



**MISSION MUNICIPALE D'INFORMATION ET D'ÉVALUATION
SUR L'AVENIR UNIVERSITAIRE DU TERRITOIRE**

TOME II : ANNEXES

COMPTE RENDU DES PRINCIPALES AUDITIONS ET CONSULTATIONS, p.3-36

Auditions et réunions de travail, pp. 5-26

Consultations de quartier, pp. 27-36

DOCUMENTS DE PRESENTATION DES PROJETS, pp. 37-84

Lettre d'intention campus Nicolas de Condorcet, juin 2008, pp. 39-70

Projet architectural MSH-Paris-Nord, pp. 71-78

Projet de campus Saint-Gobain, pp. 79-84

Pôle scientifique et technologique de Plaine Commune, pp. 85-104

COUPURES DE PRESSE, pp. 105-128

COURRIERS, pp. 129-186

CARTES TRANSPORT, pp. 187-188



**MISSION MUNICIPALE D'INFORMATION ET D'EVALUATION SUR
L'AVENIR UNIVERSITAIRE DU TERRITOIRE**



*Associations
nos énergies !*

**COMPTE-RENDUS DES AUDITIONS, REUNIONS
DE TRAVAIL ET CONSULTATIONS**

juin-décembre 2008

COMPTE-RENDU DES PRINCIPALES AUDITIONS, juin-décembre 2008

Paris, le 17 juin 2008 : Déjeuner de travail avec Danièle Hervieu Léger, présidente de l'EHESS, Hervé de Tricornot, directeur du développement de l'EHESS, et Marc Olivier Baruch, secrétaire du bureau de l'EHESS.

Représentants de la municipalité, Marc Guerrien, Jacques Salvator, Mickael Dahan.

→ **Danièle Hervieu Léger** expose le projet, son école et l'ensemble des partenaires impliqués, et souligne l'importance de consolider les soutiens à quelques jours du dépôt du dossier dans la seconde vague de l'opération campus (11 juillet 2008).

Saint-Denis, le 18 juin 2008 : Déjeuner de travail avec Patrice Konieczny, vice-président de Plaine Commune en charge de l'enseignement supérieur et a recherche, et Mireille Dunez Dunez-Simon, directrice du service enseignement supérieur.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

→ **Patrice Konieczny** insiste sur l'approche partenariale que Plaine Commune entretient avec les universités, notamment Paris 8 et Paris 13, et de lier la question du développement universitaire à celle du développement économique. Il attire l'attention sur le risque de développer des équipements qui ne serviraient que peu à la population locale et l'importance, au-delà de la dimension symbolique du projet, que les habitants puissent se l'approprier.

Aubervilliers, le 4 septembre 2008 : Réunion de travail avec Déborah Furet, chargée de la communication auprès de la présidence de l'EHESS.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

→ **Déborah Furet**, chargée de communication auprès de la présidente de l'EHESS, insiste notamment au cours de cette réunion sur l'importance de la recherche de nouveaux partenariats financiers pour développer les projets universitaires futurs, en particulier de faire appel à des mécènes, voir des sponsors, pour financer une partie des projets. Elle

souligne par ailleurs l'intérêt d'approches transversales et horizontales pour multiplier les partenariats entre les différents acteurs de cette partie du territoire, quelle que soit leur nature, sans s'enfermer dans les logiques excessivement hiérarchiques, qui limiteraient les synergies et freineraient l'émergence de méthodes et de projets novateurs.

Aubervilliers, le 4 septembre 2008 : Réunion de travail avec Caroline Delgado Rodoz et Olivier Guillouet, du groupe ICADE, en présence de Sylvie Martin, service Urbanisme d'Aubervilliers.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien et Jean-Yves Vannier

→ Caroline Delgado Rodoz et Olivier Guillouet, représentant le groupe ICADE, soulignent tout l'intérêt de celui-ci de voir un grand pôle scientifique et de formation supérieure émerger sur leur parc. Plusieurs questions pratiques sont évoquées au cours de la réunion, en premier lieu la question de la circulation à l'intérieur du parc ICADE, qui avec l'arrivée du campus et du fait de sa bi-localisation de part et d'autres du périphérique demandera une ouverture plus importante. Le développement de circulations douces, piétonne et cyclable, demandera que les axes comme l'avenue des magasins généraux, actuellement fermée symboliquement par une barrière, soient ouverts. Les représentants d'ICADE manifestent leur souci d'avoir un plan local d'urbanisme (PLU) qui ne soit pas trop contraignant, pour laisser la possibilité de développements plus adaptables aux différentes configurations possibles. ICADE manifeste néanmoins son soucis de conservation du patrimoine des bâtiments les plus anciens du site. La question du restaurant universitaire est aussi évoquée, ICADE proposant une parcelle au sud-ouest de la place du « Front Populaire », sur le territoire de Saint-Denis, à cet effet.

Aubervilliers, le 4 septembre 2008 : Audition de Didier Le Saout et François Castaing, de l'institut Maghreb- Europe, université Paris 8, en présence de Collette Meynard.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien et Jacques Salvator

→ Didier Le Saout et François Castaing, de l'institut Maghreb- Europe, rattaché à l'université Paris 8, présentent à l'invitation de Colette Meynard leur groupe de chercheurs et leurs

différents axes de travail, qui ne se limitent pas à l'études des migrations mais plus généralement à celle des sociétés et populations maghrébines en Europe mais aussi de l'autre côté de la méditerranée. Compte tenu des caractéristiques de certaines parts de la population d'Aubervilliers, avec notamment de nombreux habitants ayant des origines kabyles, l'installation d'un tel institut sur le territoire présente selon eux un intérêt évident.

Saint-Denis, le 29 septembre 2008 : Réunion de travail avec Philippe Pion, directeur du service de développement économique de Plaine Commune ; Mireille Dunez-Simon, directrice du service de l'enseignement supérieur de Plaine Commune ; François-Régis Cypriani, directeur du service Aménagement de Plaine Commune ; Antoine Rogé, responsable de l'aménagement de la Plaine Saint-Denis.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

→ Philippe Pion, François-Régis Cypriani et Antoine Rogé exposent l'approche du projet au niveau communautaire à l'occasion d'une réunion de travail destinée à cadrer l'approche globale d'Aubervilliers et de Plaine Commune du projet universitaire du territoire.

Aubervilliers, le 30 Septembre 2008 :Réunion de travail avec Jean-Pierre Merlot et Marianne Desserières, Mission région capitale, Secrétariat d'Etat au Développement de la région capitale.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

→ Jean-Pierre Merlot et Marianne Desserières, représentant la mission "Région capitale", insiste notamment sur l'importance de développer sur la Plaine une approche globale du territoire, avec une visée à long terme, pour éviter que ne se superposent des projets incohérents qui fragmentent le territoire. Ils reconnaissent en le projet scientifique et universitaire une capacité à être l'élément structurant permettant de donner une cohérence d'ensemble au projet de territoire, et le rôle particulier des aménagements futurs sur la Plaine à Aubervilliers pour dynamiser l'ensemble du secteur.

Aubervilliers, le 30 Septembre 2008 : audition plénière de Pierre-Yves Hénin, président de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne.

Présents : Françoise Brunel, Vice-présidente du Conseil Scientifique ; Jean-Pierre Merlot et Marianne Desserieres, Mission Région Capitale ; Florence Kunian, cabinet enseignement supérieur et recherche de la Ville de Paris ; Jack Ralite, Sénateur.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Bernard Vincent, Daniel Garnier, Mickael Dahan, Anne Foussat, Grégoire Remund.

→ **Perre-Yves Hénin** présente assez longuement son université, qui est aujourd'hui installée dans le quartier latin, autour des sites historiques du Panthéon et de la Sorbonne, et dans le 13^e arrondissement de Paris.

Dans le cadre de Condorcet et du plan campus, il rappelle qu'un dossier bien avancé doit être présenté en février 2009 avec une étude de programmation et d'orientation pour valider le programme d'implantation. Monsieur Roland PEYLET, conseiller d'Etat et ancien directeur du développement de la recherche du ministère de l'enseignement supérieur, doit être nommé pour diriger l'élaboration du dossier. Pour l'étude technique, la caisse des dépôts a présélectionné 4 bureaux d'études.

M. Hénin précise qu'en ce qui concerne Paris 1, se trouveront à la Porte de la Chapelle les premiers cycles des filières histoire et économie – même si un doute subsiste à propos du transfert complet de l'école d'économie de Paris sur Condorcet. Si l'école d'économie de Paris ne venait pas, cela pourrait remettre en cause la venue des économistes de Paris 1.

A Aubervilliers devraient s'installer les laboratoires de recherche et être dispensées les formations de second et troisième cycles universitaires : master et doctorat. En plus des historiens et peut-être des économistes, M. Hénin souligne que les discussions avec Paris 7 pour installer à Aubervilliers la future Maison de la géographie et des territoires sont bien avancées.

M. Hénin insiste sur l'importance de la relation entre les deux sites de Condorcet, d'assurer des connexions importantes et confortables entre les deux côtés du périphérique. Le secteur de la « Gare des Mines » a vocation à jouer un rôle essentiel à cet égard. En tout cas Paris 1 demande d'avoir des installations annexes qui jalonnent le parcours entre les 2 sites. L'accessibilité à des équipements sportifs proches comme le centre aquatique olympique serait aussi un plus.

M. Hénin évoque aussi les quelques difficultés qui se posent, notamment la question des disponibilités foncières, les réglementations d'urbanisme, la visibilité architecturale, les deux inconvénients majeurs sont l'accessibilité du site et l'environnement (entrepôt, fiche, absence de quartier vivant et accueillant).

Enfin, en conclusion, est évoqué l'aspect majeur qu'est la question du financement, d'autant plus dans le contexte économique incertain lié à la grave crise économique et financière qui s'annonce.

Aubervilliers, le 2 Octobre 2008 : Audition plénière de Mathieu Hanotin, Vice-Président du Conseil Général de Seine Saint Denis et Léonore Belghiti, directrice adjointe Collèges et actions pour la formation du Conseil Général.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Evelyne Yonnet, Daniel Garnier, Bernard Vincent, Meriem Derkaoui, Mickael Dahan, Anne Foussat.

*→ **Mathieu Hanotin** souligne que le conseil général de Seine-Saint-Denis et son président **Claude Bartolone** souhaitent s'engager pour que ce projet se réalise. Le Conseil Général poursuit un travail de lobbying pour avoir un pôle d'intelligence à cheval entre le Nord/Est de Paris et Nord/Ouest du département.*

Le Conseil Général a une charte avec Paris 8 et Paris 13, il est attaché à ce que ces universités soient associées au projet Condorcet. S'il n'a pas de compétence dans le domaine universitaire, le CG93 a pour projet de mettre en place un dispositif de suivi des jeunes diplômés durant la 1^e année pour favoriser leur insertion professionnelle.

Le Conseil Général ne dispose pas à priori de moyens financiers dédiés directement au développement universitaire, néanmoins il peut apporter un soutien indirect, à travers les équipements, les budgets de formation, etc.

M. Hanotin souligne combien il est important de veiller à la couverture du périphérique qui contribuera à casser la barrière qu'il représente, de même qu'il faudra veiller à ce qu'il y ait du côté de la Plaine des choses qui attirent la population du reste de la ville et des villes alentours.

M. Hanotin annonce que Marc GIBERT sera chargé de suivre le dossier Condorcet, en espérant qu'un comité de pilotage associant l'ensemble des collectivités territoriales parties prenantes soit mis en place à l'avenir afin de faciliter la concertation tout au long de l'évolution du dossier.

Aubervilliers, le 7 Octobre 2008 : Audition plénière de Jean-Loup Salzmann, Président de l'université Paris 13.

Présents : André Tardieu, Vice-Président de l'université Paris 13 ; Didier Guillot, adjoint au Maire de Paris ; Collette Meynard, militante associative.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Daniel Garnier, Tahir Ketfi, Teddy Maïza, Nawel Djouder, Benjamin Joyeux, Anne Foussat.

→ **Jean-Loup Salzmann**, présente son établissement, en commençant par rappeler que l'université Paris 13 a quatre implantations en Seine-Saint-Denis : à Villetaneuse (sur 16 hectares), à Bobigny (sur 8 hectares) et à Saint-Denis. En tout cela représente environ 20 000 étudiants, dont plus 300 sont des habitants d'Aubervilliers. Paris 13 compte des disciplines de formation et de recherche très variées.

Condorcet à Aubervilliers deviendrait le véritable point nodal de Paris 13, même si l'université n'aurait pas nécessairement beaucoup de locaux sur place. Le site futur quartier du Fort d'Aubervilliers présente aussi un intérêt certain de par sa proximité avec le campus de l'illustration à Bobigny.

En ce qui concerne le contenu, la formation de Paris 13 est orientée vers l'insertion professionnelle et les stages en entreprise. L'université Paris 13 développe au maximum les contacts avec les entreprises.

Des relations étroites existent d'ores et déjà avec Paris 8 et Paris 7. Avec la présence du président du Conseil économique d'ATTAC, l'université a développé un secteur de recherche en économie non conventionnelle mais aussi se spécialise dans la recherche de systèmes mathématiques appliqués aux finances.

Les échanges interdisciplinaires constituent une attente forte de l'université Paris 13. M. Salzman espère du campus Condorcet une stimulation des chercheurs, le développement de nouvelles coopérations (l'« effet cantine » induit par le fait de côtoyer sur un même site d'autres universités), une amélioration de l'image du territoire bénéfique pour tous.

Dans le même temps M. Salzman exprime quelques demandes, notamment dans le domaine des transports, en souhaitant un lien avec le RER et une ligne de bus entre le campus Condorcet et le site de Bobigny où sont localisés les formations de médicales.

Saint-Denis, le 10 octobre : Réunion de travail pour le choix du Bureau d'étude sur le secteur « Cœur de Plaine ».

Présents : Mme Lemaire, Maire-adjointe de Saint-Denis ; François-Régis Cypriani, directeur du service Aménagement de Plaine Commune ; Antoine Rogé, responsable de l'aménagement de la Plaine Saint-Denis.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

*→ Parmi plusieurs candidats, le bureau d'études "**Alphaville**" dont le mandataire est **Alain Guez** est choisi par le jury composé de représentant de Plaine Commune et des villes de Saint-Denis et Aubervilliers pour mener l'étude pré-opérationnelle d'aménagement du secteur "Cœur de Plaine" autour du campus Condorcet.*

Le souci de pleine insertion dans le territoire du campus, y compris en direction d'Aubervilliers notamment par le développement de liaisons avec le canal Saint-Denis, est mis en avant à cette occasion.

La mise en place d'axes traversants, la problématique du développement d'une vie de campus dans toutes ses temporalités, nuit et jour, été comme hiver, sont des enjeux majeurs de la réussite de l'insertion dans le territoire et que l'aménagement du secteur devra prendre en compte.

Aubervilliers, le 14 Octobre 2008 : Audition plénière de Danièle Hervieu-Léger, Présidente de l'EHESS.

Présents : Déborah Furet, chargé de la communication auprès de la présidente de l'EHESS ; Marianne Desserieres (Mission Région Capitale).

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Evelyne Yonnet, Mounia Harkati, Daniel Garnier, Sylvain Ros, Jean-Loup Ogé, Mickael Dahan, Benjamin Joyeux, Nawel Djouder, Anne Foussat.

→ Danièle Hervieu Léger souligne que l'école de hautes études en sciences sociales (EHESS) veut faire du campus Condorcet le plus grand pôle de sciences humaines d'Europe avec histoire, démographie, économie, sciences sociales des religions, sciences de l'érudition, etc. Il insiste sur le fait qu'il sera nécessaire d'intégrer dans le campus la dimension du développement des technologies de pointe. Avoir uniquement des sciences humaines et sociales serait une faiblesse car elles se développent aussi en s'appuyant sur les sciences « dures » .

Pour Mme Hervieu-Léger, le campus Condorcet représente le démarrage d'une nouvelle politique en sciences humaines et sociales. L'EHESS est déjà un établissement interdisciplinaire. L'enjeu est de faire émerger une vision des sciences sociales sans frontières entre les disciplines.

En ce qui concerne le territoire, l'école vise à s'ancrer dans le tissu social et urbain tout en gardant son aura internationale. La connaissance s'inscrit pour Mme Hervieu-Léger dans le

cadre global, avec une compétition accrue pour attirer les meilleurs chercheurs. L'EHESS travaille actuellement au développement d'Ecoles doctorales européennes, des échanges importants se font avec les Etats Unis, l'Asie et l'Amérique du sud, mais malheureusement peu avec l'Afrique noire, pas faute de volonté ni par manque d'intérêt – au contraire – mais bien en raison du délitement et du manque chronique de moyens des universités africaines. 52 % des étudiants en doctorat de l'EHESS sont étrangers, et 41 % en master. Environ 200 professeurs étrangers viennent chaque année pour une période d'au moins un mois.

Mme Hervieu Léger souligne qu'il y a un travail sur les politiques de santé par exemple qui nécessite d'avoir une bibliothèque pointue (scientifique) et qui peut être ouverte à la population.

Les séminaires du EHESS sont ouverts sans frais d'inscription, ainsi l'EHESS joue un rôle de formation permanente gratuite. 1 000 séminaires sont organisés par an et la moitié des participants sont des auditeurs libres.

L'EHESS donne la possibilité de suivre des études et de passer un diplôme d'école (niveau M1) pour des personnes qui n'ont pas le BAC.

L'EHESS est en lien avec l'INALCO entre autres pour mutualiser les bibliothèques des 2 institutions.

Parmi les perspectives de développement, tout le domaine de la création et de l'art, avec entre autres l'image et les technologies du numérique : à cet égard le pôle de laPlaine offre des perspectives très intéressantes. Il est nécessaire de réfléchir l'histoire des sciences et des techniques en articulation avec le CNAM avec un musée, la cité des sciences et de la musique, etc. Sur la Plaine autour du pôle Condorcet Paris-Aubervilliers c'est tout un pôle dédié à la création et à l'innovation au sens large du terme, intégrant arts, sciences, techniques et développement économique qui doit se mettre en place.

Le mécénat est une piste en développement car les besoins de la recherche ne peuvent se satisfaire des financements publics. Toutefois cela éveille des craintes quant à la main mise

des entreprises privées sur les programmes, et dans le contexte financier actuel les perspectives ne sont de toutes façons pas très bonnes.

Pour un développement futur la surface foncière proposée semble restreinte (5 000 hectares) quand 10 000 m² au sol seraient selon Danièle Hervieu Léger souhaitable : à présent le site d'Aubervilliers est devenu très attractif et de nombreuses institutions et établissements vont vouloir s'y implanter. Des possibilités existent sur le secteur Gare des Mines, mais aussi éventuellement dans le futur Eco-quartier du Fort d'Aubervilliers, qui sera à quelques centaines de mètres du campus de Paris 13 à Bobigny. La tour de grande hauteur, située au pied du métro, pourrait accueillir des laboratoires de recherche, voir des logements pour professeurs invités.

Le devenir de l'immeuble 521 est une vraie question. C'est un très beau bâtiment, tout neuf, parfaitement situé au cœur du futur campus, à deux pas de la future place du Front Populaire et du métro. Mais pour s'être retrouvé au centre d'une polémique très médiatisée autour du déménagement anticipé de l'EHESS envisagé en 2007, il souffre d'un problème d'image. Il serait soit souhaitable de trouver des occupants non loin des préoccupations du campus ou qu'un des membre du campus l'investisse (pourquoi pas des organismes tels que le CNRS, l'INED, l'INRA, etc.).

Aubervilliers, le 15 Octobre 2008 : Audition de Aïssa Kadri, directeur de l'institut Maghreb-Europe.

Présente : Collette Meynard, militante associative.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator.

→ **Aïssa Kadri** présente l'institut Maghreb-Europe et son souhait de pérennisation et développement futur. La perspective du campus Conodrcet, et notamment la constitution de pôles dédiés aux aires culturelles peut être une chance pour cela. Au-delà d'un centre de recherche et de transmission des savoirs sur les sociétés maghrébines, M. Kadri appelle de ses vœux la constitution d'un ensemble plus vaste dédié au mondes méditerranéens, intégrant ses rives septentrionale et méridionale. Dans le contexte socioculturel d'Aubervilliers, et compte tenu des

pays d'origine de parts importantes de la population de la ville, un tel projet lui apparaît comme ayant un intérêt particulier.

Aubervilliers, le 16 Octobre 2008 : Audition de Serge Pierron, Directeur du CROUS de Créteil.

Présent : Vincent Cosson, chargé du projet d'établissement du CROUS.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Bernard Vincent, Anne Foussat.

→ Serge Pierron indique que le CROUS, qui a construit déjà beaucoup de logements étudiants à Saint-Denis, Bobigny ou la Courneuve, souhaiterait en faire de même à Aubervilliers, qui n'en compte aucun. La campus Condorcet en est la meilleure occasion. Cependant, il a besoin pour cela que les collectivités mettent à disposition des terrains, ce qui est une grande difficulté dans le contexte du foncier convoité de la Plaine et d'Aubervilliers.

Au-delà de la construction de logements, MM. Pierron et Cosson évoquent la possibilité de réhabiliter et de réaménager du bâti ancien (usines, fabriques, entrepôts ou logements dégradés) pour en faire du logement étudiant.

Si le logement étudiant peut être un petit peu éloigné du site du futur campus (jusque 15-20 mn à pied par exemple), MM. Pierron et Cosson soulignent que, pour fonctionner correctement, la restauration universitaire doit se situer dans ses alentours directs (pas plus de 5 mn à pied).

Au-delà des question essentielles du logement et de la restauration, les responsables du CROUS de Créteil soulignent l'importance de développer une dynamique de campus et que les établissements mutualisent tous les services qu'il est possible de mettre en commun (accueil, santé, etc.) sous la forme d'un guichet unique. Ceci pour limiter coûts et redondances administratives, mais aussi pour favoriser la visibilité de l'ensemble.

Aubervilliers, le 20 Octobre 2008 : Audition de Bertrand Hériard Dubreuil, directeur du CERAS, Jacques Grossard, ancien directeur général des services de la Communauté d'agglomération Plaine Commune, ancien directeur de Plaine Renaissance, Président de « Mémoires de la Plaine », et de Marie Laure Alma.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jean-Loup Ogé, Daniel Garnier, Mounia Harkati, Meriem Derkaoui, Anne Foussat.

→ Pierre Grossard et Bertrand Hériard Dubreuil reviennent sur l'histoire de la Plaine et son renouveau. Les projets scientifiques et de formation supérieure qui petit à petit s'y mettent en place sont décrits dans leur chronologie. Les relations historiques entre Saint-Denis et Aubervilliers, et le rôle fédérateur que doit jouer cette partie spécifique et partagée du territoire qu'est la Plaine sont longuement évoqués.

Espace particulièrement dynamique, le développement de la Plaine s'est jusqu'ici surtout fait du côté dyonisien, mais M. Grossard, qui fut de ceux qui étèrent à l'origine du renouveau de la Plaine à partir des années 1980, insiste sur le fait que l'heure du développement de la partie albertivillarienne a bien sonné, avec Saint-Gobain, avec le centre aquatique olympique, avec la ZAC canal Porte d'Aubervilliers, et surtout avec le projet Condorcet.

M. Hériard Dubreuil, directeur du CERAS, qui est installé rue de la Croix Faron sur la Plaine-Saint Denis, souligne que dans toute l'Europe les zones les plus dynamiques sont les espaces qui, comme la Plaine, se situent entre les centres-villes anciens et les grandes plateformes aéroportuaires internationales. Ils ne se font donc aucun soucis sur sa capacité de développement économique. Par contre, l'insertion du campus dans le territoire n'est selon lui pas « gagnée d'avance » : elle dépendra d'une volonté politique forte d'accompagnement des collectivités locales, en premier lieu Aubervilliers et Plaine Commune qui devront favoriser de manière volontariste l'émergence d'éléments de liaisons entre le campus et les quartiers avoisinants.

Aubervilliers, le 20 Octobre 2008 : Réunion de travail avec Mébarek Karar, directeur de l'association « Les Petits Débrouillards Ile-de-France », et Martial Byl, directeur de l'office municipal de la jeunesse d'Aubervilliers.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien.

→ Mébarek Karar et Martial Byl constatent le caractère enthousiasmant du projet de campus pour la jeunesse d'Aubervilliers, dont une part considérable (autour du millier) est constituée de

citoyens étudiants dans les universités franciliennes – sans compter les centaines d'étudiants en BTS et autres formations du supérieur non universitaires.

Au-delà des étudiants, le développement du projet scientifique du territoire est l'occasion de populariser et de vulgariser la science auprès de tous, notamment des plus jeunes. M. Karar suggère une série de pistes pour les années à venir qui permettraient d'ouvrir davantage la population sur les problématiques scientifiques – y compris par des approches ludiques. A côté d'un campus voué à l'excellence internationale doit se développer une approche locale non élitiste qui permette de valoriser la science.

Paris, le 27 Octobre 2008 : Déjeuner de travail avec Christian Charrière-Bournazel, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour de Paris.

Présents : Elizabeth Guiguou, députée de Seine-Saint-Denis, ancienne Garde des Sceaux ; Vincent Canu, avocat à la Cour de Paris ; Nicolas Benoit, directeur de AOS Studley ; Olivier Neuman, directeur Pôle Real Estate Services AOS Studley

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Mickael Dahan.

→ Christian Charrière-Bournazel indique, en vue du possible déménagement futur de l'Ecole de Formation des Barreaux de Paris, combien il apprécie le bâtiment 521, en tant que tel mais aussi de par son emplacement exceptionnel, au cœur du futur campus Condorcet et dans un secteur aux connexions locales et internationales multiples, à des prix d'acquisition défiant toute concurrence. Mme Guiguou souligne, en tant qu'ancienne Garde des Sceaux et députée de Seine-Saint-Denis, l'intérêt symbolique de voir venir à Aubervilliers l'EFB.

Plusieurs difficultés rendent cependant incertaine la venue de l'EFB à Aubervilliers. La première est la question de la mise aux normes coûteuse, d'établissement recevant du public du bâtiment 521 d'ICADE. La seconde est relative à la dimension du bâtiment 521, qui compte 18.000 m² de bureaux, alors que l'EFB n'en a besoin que de 8-10.000 à court terme. Cependant, le déménagement est aussi une opération visant à s'offrir des possibilités de développement futur, donc cette difficulté n'est pas la principale. Un accueil sur les plateaux supérieurs du bâtiment de certains acteurs du projet Condorcet peut aussi être une solution. La difficulté principale tient en fait aux réticences du directeur de l'école et d'une partie des

personnels et étudiants quant à la venue à Aubervilliers. Le bâtonnier court le risque d'être mis en minorité sur un tel vote, d'où l'importance de faire preuve de pédagogie sur ce dossier.

Saint-Denis, le 28 Octobre : Réunion de présentation à Plaine Commune du projet « Gare des Mines ».

Présents : Bertrand Delanoë, Maire de Paris ; Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune ; Jacques Salvator, Maire d'Aubervilliers ; Didier Paillard, Maire de Saint-Denis ; Anne Hidalgo, 1^{ère} adjointe au Maire de Paris ; Daniel Vaillant, Maire du 18^{ème} arrondissement de Paris ; etc.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Bernard Vincent, Mickael Dahan, Nawel Djouder.

→ Bertrand Delanoë, au cours d'une intervention plus globale sur les aménagements du secteur Gare des Mines, à cheval entre Paris, Aubervilliers et Saint-Denis, insiste sur la dimension essentielle du projet universitaire dans le partenariat entre Paris et ses voisins de Plaine Commune. Le soutien de la ville de Paris au projet de campus Condorcet témoigne de cette volonté de dépasser la barrière du périphérique pour un développement partagé de territoires qui vivent dans le même espace du « Paris Métropole ».

Aubervilliers, le 28 Octobre 2008 : Réunion avec Jean-Claude Waquet, directeur de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, en présence de Marianne Desserieres (Municipalité Région Capitale).

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Bernard Vincent, Mounia Harkati, Teddy Maïza, Anne Foussat.

→ Jean-Claude Waquet, qui compte parmi les premiers porteurs du projet de campus Condorcet, présente longuement son établissement, l'école pratique des hautes études. L'EPHE est une institution relativement restreinte par la taille mais de forte renommée. Elle est à la pointe de la recherche mondiale dans certains domaines, comme par exemple les sciences des religions et du religieux.

M. Waquet souligne l'intérêt pour l'EPHE du projet Condorcet : faire face à une grave pénurie de locaux dans le centre de Paris, donner une meilleure visibilité à son institution en lui offrant un bâtiment propre, se rapprocher d'autres établissements pour faire émerger une vraie communauté scientifique composée de chercheurs, d'étudiants et d'enseignants qui vivent véritablement ensemble au quotidien.

Cette question de la convivialité scientifique au quotidien sur un territoire donné est pour M. Waquet une dimension essentielle qui rend nécessaire un partenariat étroit avec les collectivités locales, qui doivent rendre possible cela. La question du logement des professeurs, des chercheurs invités, des étudiants, est ainsi un aspect très important.

A travers Condorcet, il s'agit de créer une vie académique et universitaire ouverte sur le monde et sur le territoire, qui développe les interactions avec celui-ci, pour ainsi recoudre le tissu universitaire entre Paris et sa banlieue.

Aubervilliers, le 29 Octobre 2008 : Réunion avec Jean-Louis Missika, adjoint au Maire de Paris à l'enseignement supérieur et la recherche, et Florence Kunian.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator.

*→ **Jean-Louis Missika** exprime la position de la ville de Paris, qui est celle du soutien aux projets de venue de l'EHESS, de l'EPHE, de l'université Paris 1, etc., à Aubervilliers. Il estime néanmoins que la constitution d'un pôle dédié exclusivement dédié aux sciences humaines et sociales ne peut être un aboutissement en soi : c'est un véritable cluster scientifique et technologique interdisciplinaire et multifonctionnel qui doit se mettre en place à l'horizon 2020 autour du campus Condorcet.*

Si l'objectif de voir émerger un grand campus dédié aux sciences de l'homme et de la société dans la première moitié des années 2010 est le premier objectif, il faut d'emblée envisager une diversification dans les années qui suivent pour ne pas isoler les SHS d'autres disciplines qu'elles peuvent nourrir et dont elles doivent s'alimenter. Pour M. Missika, ceci est d'autant plus une évidence qu'il existe d'autres projets scientifiques, y compris privés (Saint-Gobain,

Rhodia, SUPMECA, Pôle image, etc.) sur cette partie du territoire : installer des laboratoires de recherche publics en sciences physiques, chimie, biologie, mathématiques, informatique, etc., permettrait d'établir ou renforcer les ponts entre toutes ces institutions, et les relier plus fortement au monde économique.

Aubervilliers, le 3 Novembre 2008 : Réunion avec Jacques Berlioz, directeur de l'Ecole Nationale des Chartes, en présence de Marianne Desserières, Mission Région Capitale.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Bernard Vincent, Daniel Garnier, Mounia Harkati, Anne Foussat.

→ **Jacques Berlioz** présente la longue histoire de son institution, peut-être la plus prestigieuse, malgré sa petite taille, de l'ensemble des parties prenantes du projet de campus Condorcet. Il souligne son souhait, en respectant ce qui fait sa richesse, de l'ouvrir vers l'extérieur et la tourner vers le futur en développant notamment de nouveaux masters et en renforçant son caractère universitaire.

M. Berlioz souligne tout son intérêt pour Aubervilliers, et l'attractivité d'un projet comme Condorcet, qu'il voit comme un temple du savoir et de l'érudition, pour l'Ecole des Chartes. Celles-ci conservera des locaux à Paris, mais en déplacera une part importante à Aubervilliers, ce qui lui permettra de se rapprocher aussi d'autres institutions avec lesquelles des partenariats sont envisageables.

Dans le domaine de l'image, le pôle de la Plaine peut permettre des synergies avec les éminents spécialistes de l'école des chartes.

Aubervilliers, le 3 Novembre 2008 : Rencontre avec Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, à l'initiative de l'union des associations musulmanes de Seine-Saint-Denis (UAM 93).

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien.

→ **Valérie Pécresse**, en introduction d'une réunion à l'initiative d'une association, présente le projet de campus Condorcet comme un "campus de la mondialisation et du dialogue des

cultures". Mme Péresse souligne l'intérêt pour la Seine-Saint-Denis et pour Aubervilliers de voir se développer sur son territoire un tel pôle d'excellence. Il permettra de lutter contre les discriminations et de valoriser un territoire et des habitants qui ont aussi beaucoup à apporter en eux-mêmes à ce projet. La ministre estime que, pour des chercheurs en sciences sociales, il y a plus d'intérêt à venir s'installer dans un secteur particulièrement vivant et dynamique comme l'est la Seine-Saint-Denis, que dans le cœur, beaucoup plus figé, de la ville Paris.

Aubervilliers, le 12 novembre 2008 : Réunion avec Michel Dodet, vice-président de l'INRA, en présence de Déborah Furet, chargé de mission auprès de la présidence de l'EHESS.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

→ Michel Dodet évoque l'intérêt de développer des logiques partenariales entre les différents porteurs de projets bien sûr, mais aussi avec les collectivités locales et les autres acteurs présents sur le territoire. Acteurs scientifiques, mais aussi acteurs économiques. Pour réussir ce grand projet d'aménagement de la Plaine et la formation d'un grand pôle dédié au savoir et à la création, il est nécessaire d'avoir une approche globale que seule une concertation permanente à tous les étages peut permettre de développer. L'organisation régulière de grands rassemblements avec tous les acteurs du dossier, et plus largement du territoire, pourrait faciliter cette approche.

Aubervilliers, le 12 novembre 2008 : Réunion avec Marc Gibert et Nathalie Barny, service actions pour la formation du Conseil Général 93.

Représentant de la municipalité : Marc Guerrien

→ Marc Gibert et Nathalie Barny souhaitent collecter un maximum d'informations sur le projet pour jouer un rôle d'aide à la décision des élus du département de la Seine-Saint-Denis, qui souhaitent soutenir ce projet important pour le territoire, même si le conseil général n'a pas de compétence directe dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Aubervilliers, le 27 novembre 2008 : Entretien avec Guy Loinger, Mission aménagement ZAC Roissy-Sud.

→ **Guy Loinger** présente le projet de ZAC Roissy-Sud, à quelques kilomètres de Condorcet, au nord-est du département de la Seine-Saint-Denis. Ce très grand projet pourrait être l'occasion de créer, sur plusieurs centaines de milliers de mètres carrés de bureaux et des centaines d'hectares, un grand pôle servant d'interface entre monde économique et scientifique. L'idée serait de créer à proximité de l'aéroport international un « hub cognitif » en s'inspirant de ce qui existe ailleurs en Europe (Londres, Francfort, etc.). Pour Condorcet, la création d'un tel pôle technologique et économique est d'un intérêt évident, puisqu'il renforcerait l'ensemble du nord-est francilien et le caractère central de la Plaine Saint-Denis et d'Aubervilliers en son sein.

Aubervilliers, le 28 novembre 2008 : Entretien avec Vincent Launey, directeur général des services de la ville d'Aubervilliers.

→ **Vincent Launay**, nouveau directeur général de l'administration d'Aubervilliers, mesure la dimension stratégique du projet de campus Condorcet, et plus généralement du pôle scientifique et de formation supérieure d'Aubervilliers. La nécessité d'une approche globale et d'une implication des représentants d'Aubervilliers comme force de proposition, notamment dans les instances de Plaine Commune, est soulignée.

Aubervilliers, le 1^{er} décembre 2008 : Réunion avec François Bourguignon, directeur de l'Ecole d'Economie de Paris, et Marie Philipon, secrétaire générale de l'Ecole d'Economie de Paris.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Bernard Vincent, Mickael Dahan, Vincent Launay, Anne Foussat.

→ **François Bourguignon et Marie Philipon** présente leur institution, qui a la particularité d'être un réseau thématique de recherche avancée (RTRA) qui dépend de plusieurs tutelles, parmi lesquelles l'université Paris, l'école normale supérieure et l'école des ponts. Certaines d'entre elles souhaitent que l'EEP rejoignent Condorcet, tandis que d'autres s'y refusent en

raison de liens privilégiés avec des organismes situés géographiquement plus au sud de la région parisienne – sans doute aussi en raison de réticences liées au déménagement au-delà du périphérique et en raison des incertitudes qui subsistent aujourd’hui.

Pour M. Bourguignon, on tendrait donc vers une bilocalisation de l’EEP, avec les économiques plus proches des SHS qui iraient à Aubervilliers, les autres restant sur le campus Jourdan à Paris. Selon le directeur de l’EEP, qui exprime la volonté d’aggrandir et de donner plus d’indépendance à son institution dans les années qui viennent, il est important pour l’école d’être présente dès le départ sur le site Condorcet à Aubervilliers car c’est sans doute là que les possibilités de développement futur du RTRA seront les plus importantes.

Aubervilliers, le 2 décembre 2008 : Petit-déjeuner de travail avec Serge Grzybowski, PDG d’ICADE, Vincent Canu, avocat à la Cour de Paris, Nicolas Benoit, directeur de AOS Studley et Olivier Neuman, directeur Pôle Real Estate Services AOS Studley.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Mickael Dahan.

→ **Serge Grzybowski**, PDG du groupe ICADE-EMGP, fait aux représentants du barreau de Paris des propositions concernant la possible vente du bâtiment 521 en vue de l’installation de l’EFB. Il expose les projets du secteur en rappelant l’alternative qui se présente en général aux établissements de formation supérieure qui envisagent de s’installer à Aubervilliers entre le choix du conservatisme consistant à rester dans d’étroits locaux parisiens et celui de se tourner le futur en osant le pari du territoire en devenir qu’est la Plaine.

Aubervilliers, le 4 décembre 2008 : Réunion avec Marc Lipinski, vice-président du Conseil Régional en charge de l’enseignement supérieur et de la recherche.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator.

→ **Marc Lipinski** rappelle l’engagement ferme et constant de la région dans le projet Condorcet, puisque le soutien financier de la Région Ile-de-France au déménagement de l’EHESS à Aubervilliers à la construction de la MSH-Paris Nord à hauteur de plusieurs dizaines de millions d’euros était inscrit au dernier contrat de plan Etat-Région. La région souhaite

voir émerger un vrai pôle scientifique au nord-est de l'Île de France, pour un meilleur équilibre de la carte universitaire régionale. Elle est attachée à la dominante "sciences humaines et sociales" du projet, sans exclure évidemment les partenariats et synergies avec les autres institutions scientifiques alentours. La question de l'école d'économie de Paris est une difficulté car la région s'était engagée à rénover ses locaux dans le 14^{ème} arrondissement de Paris: sa venue à Aubervilliers, en tout cas complète, n'est donc pas pour la Région Ile-de-France une priorité pour l'instant.

Saint-Denis, le 12 décembre 2008 : Réunion de présentation des projets d'aménagements dans le secteur Condorcet à Plaine Commune, en présence de Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ; Patrick Braouezec, président de Plaine Commune ; Marc Lipinski, vice-président du conseil régional ; Jean-Louis Missika, Maire-adjoint de la ville de Paris ; Mathieu Hanotin, vice-président du conseil général ; Jack Ralite, sénateur ; Daniel Goldberg, député ; Danièle Hervieu Léger, présidente de l'EHESS ; Pierre-Yves Hénin, président de l'université Paris 1, Jean-Claude Waquet, Président de l'EPHE, Jean-Loup Salzman, Président de l'université Paris 13, Pascal Binczak, Président de l'université Paris 8, Jacques Berlioz, directeur de l'école nationale des chartes, François Bourguignon, directeur de l'école d'économie de Paris, François Héran, directeur de l'INED, etc.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvador, Bernard Vicnent, Mickael Dahan, Vincent Launey, Nawel Djouder.

→ Valérie Pécresse souligne l'importance des partenaires de s'engager, de ne pas être "frileux", à deux mois des attributions financières définitives dans le cadre du plan campus. Mme Pécresse veut voir grand et aller vite, avec pour échéance 2012 – même si il y aura des extensions futures. Elle exprime le souhait d'un engagement fort du CNRS, qui doit permettre de consolider le projet en partenariat avec les universités. Mme Pécresse salue l'annonce faite par le directeur de l'INED du vote unanime de son conseil d'administration en faveur du transfert à Aubervilliers. Elle compte aussi sur l'engagement de toutes les collectivités territoriales représentées au plus haut niveau autour de la table.

Aubervilliers, le 15 décembre 2008 : Audition de François Héran, directeur de l'INED.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Daniel Garnier.

→ **François Héran** confirme que le conseil d'administration l'INED a voté le transfert complet à Aubervilliers, et que son institution, quoique non universitaire, a acquis le statut de membre fondateur du projet Condorcet. M. Héran présente son institution, sa spécialisation dans les études démographiques et le quasi-monopole qu'elle exerce sur cette discipline en France. Condorcet est l'occasion de développer les partenariats avec les organismes spécialisés en sciences humaines et sociales, et surtout avec le pôle démographie de l'université Paris 1. La venue à Aubervilliers sera aussi l'occasion de renforcer encore d'importants partenariats internationaux, et la visibilité mondiale de l'INED. M. Héran prévoit une installation complète à Aubervilliers dès 2012.

Aubervilliers, le 16 décembre 2008 : Entretien avec Claude Grasland, directeur du réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen.

Représentant de la mission : Marc Guerrien

→ **Claude Grasland** présente le projet de collège international des sciences du territoire (CIST), rattaché essentiellement à Paris 1, mais lié aussi à Paris 7, qui pourrait s'intégrer au projet Condorcet.

Aubervilliers, le 16 décembre 2008 : Audition plénière de Maurice Gross, directeur des partenariats du CNRS, accompagnés de 4 membres du CNRS, en présence de Claude Grasland.

Représentants de la municipalité : Marc Guerrien, Jacques Salvator, Mickael Dahan.

→ **Maurice Gross** souligne l'intérêt du CNRS pour le projet Condorcet, tout en rappelant la nécessité de la concertation avec les directeurs d'unité pour bien le leur expliquer et susciter l'adhésion. Le CNRS est une grande institution, le plus grand organisme de recherche français auquel sont rattachés des centaines de milliers de chercheurs et dont 31.000 sont salariés directement par lui. Cinq à six cents d'entre eux devraient s'installer dans un premier temps à

Aubervilliers. M. Gross souligne l'intérêt économique pour Aubervilliers de favoriser l'installation sur son territoire des personnels du CNRS, qui disposent de pouvoir d'achat, de niveaux d'éducation élevés, de capacités à s'investir dans le tissu associatif et culturel. Il se félicite des projets importants d'équipements existant sur le territoire, qui faciliteront l'accueil de ces populations à Aubervilliers. M. Gross rappelle l'importance pour le CNRS du fait que les universités Paris 8 et Paris 13 soient aussi membres fondateurs du projet Condorcet, toujours dans ce souci de pleine insertion dans le territoire. Constatant la pleine convergence de vue sur la nature du projet entre le CNRS et la ville d'Aubervilliers, M. Gross conclut en affirmant qu'Aubervilliers peut se prévaloir du soutien du CNRS dans sa démarche consistant à favoriser l'émergence d'un grand pôle dédié au savoir et à la création sur son territoire.



Le lundi 03 novembre 2008

Compte rendu du conseil de quartier Villette-Quatre Chemins du mercredi 08 octobre 2008.

Présents :

Marc Guerrien : Conseiller municipal délégué à l'enseignement supérieur, la recherche et le Développement Universitaire du Territoire, et l'inventaire des locaux et espaces associatifs.

Fabien Charbuillet : Chargé de mission auprès du cabinet du Maire

Hubert Leblondel : Directeur général des Services Techniques (DGST).

Halima Mekarbech : Coordinatrice de quartier

Excusée :

Malika Ahmed : Maire adjointe au Commerce, Urbanisme et Voirie commerciaux, Petite Enfance : modes de garde en structures publiques (crèches et halte-jeux, PMI).

Nombre de participants : 31 personnes

Ordre du jour :

- 1) projet de la nouvelle charte des conseils des quartiers
- 2) projet du campus Nicolas de Condorcet
- 3) Questions diverses

2 • Le Campus universitaire Nicolas de Condorcet :

La bonne nouvelle est tombée: le Ministère de la Recherche a choisi le projet de Campus d'Aubervilliers parmi la quarantaine de sites candidats qui ont répondu à l'appel à projet lancé par le gouvernement : le « Plan campus ».

Il s'agit de l'installation d'un campus qui sera à cheval entre Paris (porte de la Chapelle)

et Aubervilliers à l'angle des rues du Pilier et des Fillettes.

A Paris il y aura les premiers cycles et sur Aubervilliers l'élite, 6200 étudiants en Master et Doctorat ainsi que 2000 enseignants et chercheurs ; le site sera proche de la future station de la ligne 12.

Ce site accueillera à terme les études des Sciences Humaines et Sociales. Ainsi plusieurs universités comme la Sorbonne, l'Ecole des hautes Etudes (EHESS) l'Ecole des Chartes, De l'Institut national des études démographiques (Ined), déménageront une partie de leurs prestations ; Paris 8 Saint-Denis et Paris 13 Villetaneuse seront également de la partie.

Cette opération de grande envergure, à la charge de l'Etat et de la Région, transformera l'image de la ville et aura des retombées bénéfiques sur le plan de l'immobilier, des logements, de nouveaux services ainsi que plusieurs activités à développer.

La Municipalité qui a soutenu ce projet, a confié à M. Guerrien, la mission d'accompagner la réalisation de ce projet, préparer son arrivée, anticiper et créer un lien fort entre ce campus et

Aubervilliers. La ville doit saisir cette opportunité pour favoriser le développement économique, des activités commerciales, et changer son image en bénéficiant des recettes fiscales.

La concertation avec les habitants et les villes limitrophes doit se faire en amont ainsi le programme de logements qui sera réalisé en concertation avec Paris et Saint-Denis. Ce projet aura des répercussions également sur le quartier Vilette/quatre-chemins avec la future passerelle « Pierre Larousse » qui donnera un accès direct au centre commercial et à la ZAC de la Porte d'Aubervilliers, dont l'ouverture est prévue en 2011.

Echanges/débats :

« quelles conséquences pour les habitants et quel impact pour le quartier et la ville ?

Ce côté du Canal devrait s'améliorer et la ville va mettre tout en œuvre pour anticiper et ouvrir ce campus à la ville sur le plan de l'activité, des commerces et de l'emploi...

Le campus portera le nom de Paris/Aubervilliers et la relation avec Paris devra s'améliorer sur l'entretien, la sécurité, la propreté...d'ailleurs la nouvelle municipalité entretient déjà de bonnes relations avec le Maire de Paris et a donné son avis sur les programmes de construction des bureaux et logements de la Porte de la Vilette.

*« Quel impact sur le travail des Aubervilliersiens et notamment les jeunes ? »
et quelle mixité ?*

En février 2009, la ville déposera un dossier plus étoffé et négociera avec les différentes entreprises qui s'engageront à faire travailler les jeunes qui doivent être formés et aidés.

D'autre part, il faudrait que les habitants profitent de ces opportunités pour négocier des emplois comme les travaux d'entretien...

Par ailleurs, faire venir des étudiants, des enseignants, des chercheurs créera une dynamique et transformera l'image de la ville mais pas seulement. Cela enrichira le profil socioculturel de la ville.

Enfin il faudrait également ouvrir le site et les équipements sportifs universitaires pendant l'été d'autant plus que le métro et le centre nautique arriveront en 2012.

C'est un campus urbain inséré dans la ville, des logements étudiants seront sur la place même du Front Populaire, rue des Gardinoux, il y en aura d'autres disséminés dans la ville, et il y aura des commerces, des logements sociaux et une requalification du Canal doit être pensée.

Beaucoup de points seront à explorer : les équipements de la ville, la restauration universitaire, le conservatoire, le théâtre, la piscine olympique...des lieux de vie vont apparaître et il faudrait anticiper et créer la mixité d'une part et d'autre part faire le lien entre l'histoire ancienne d'Aubervilliers et le présent.



Associations
nos énergies !

Compte-rendu de la séance du 02/10/2008 :

Présents : élus - Annick Kélébé, Teddy Maïza, Marc Guerrien
Cabinet du Maire – Fabien Charbuillet
Coordinatrice de quartier – Jessica Marais
Habitants du quartier : 30 environ

Après une introduction de Teddy Maïza présentant l'ordre du jour, Marc Guerrien prend la parole pour évoquer le projet de Campus Condorcet.

Marc Guerrien rappelle en détail l'historique du projet et les grandes lignes de la lettre d'intention déposée en juin dernier par les universités porteuses. Celles-ci leur ont permis de gagner l'appel à candidature dans le cadre de l'opération Campus.

Les habitants du quartier manifestent beaucoup d'intérêt pour ce projet qui, *dixit* une habitante, « permettra d'élever le niveau ». Beaucoup de questions se portent sur les questions de calendrier, Marc Guerrien rappelant que l'on en est qu'au tout début du processus et que, dans le meilleur des cas, le campus n'ouvrira ses portes que vers 2012-2014.

Plusieurs habitants du quartier Firmin Gémier Sadi Carnot manifestent le souhait de voir la liaison de leur quartier avec ce campus situé de l'autre côté du canal renforcée. Dans le cadre des aménagements liés à l'arrivée du métro au « Pont de Stains », ils espèrent voir se développer une voirie et un aménagement qui relie mieux les deux parties de la ville.

Un habitant, tout en se félicitant du projet scientifique et de la venue d'un campus qui est toujours une bonne nouvelle pour un territoire comme le nôtre, manifeste l'inquiétude que le développement d'Aubervilliers fera monter les prix et risque de faire partir les habitants d'Aubervilliers. Marc Guerrien répond que l'on en est pas là, et qu'aujourd'hui c'est encore l'inverse qui se produit : des habitants partent car ils ont le sentiment que la ville se dégrade. Ces flux-là doivent cesser, et des projets comme le campus permettent de rehausser nettement l'attractivité du territoire.

Ensuite Marc Guerrien rappelle l'importance du parc de logement social de la ville, avec y compris des projets de construction de logements sociaux sur la Plaine, de même qu'ils soulignent que, malheureusement, les

étudiants et même les chercheurs n'ont pas des revenus très élevés dans ce pays, ce qui relativise leur capacité à exercer une pression très fortement à la hausse sur le marché de l'immobilier.

Une habitante s'interroge sur les perspectives en termes d'emploi en relation avec ce campus. Marc Guerrien répond que l'on peut envisager d'abord des partenariats avec les entreprises de bâtiment qui construiront ce grand ensemble, afin de recruter en priorité des travailleurs venant du territoire. Il évoque aussi l'éventualité de passer des accords avec les établissements concernés concernant certaines tâches techniques ou d'entretien – tout en rappelant que ces institutions sont évidemment libres de leur politique de recrutement, et que de toutes façons elles emploient souvent beaucoup de fonctionnaires – ce qui limite forcément les choses.

Mais Marc Guerrien souligne surtout que, au-delà des éventuels emplois directs créés, ce sont les emplois indirects générés par un tel projet qui doivent être considérés. En permettant de rehausser considérablement l'image du territoire, en développant son attractivité de *cluster* scientifique susceptible de faire venir plus encore d'entreprise sur l'ensemble d'Aubervilliers, le campus Condorcet participera évidemment au développement économique de la ville. Tout l'enjeu une fois encore est que cela rejaillisse au-delà de la Plaine pour profiter aux quartiers avoisinants, et en particulier au quartier Firmin Gémier Sadi Carnot qui a un positionnement stratégique à cet égard.

Enfin, Marc Guerrien souligne le fait que la venue quotidienne de plusieurs milliers d'étudiants et d'enseignants chercheurs, ainsi que l'installation d'une partie de ceux-ci sur le territoire, sera une excellente nouvelle pour le commerce local puisque cela générera nécessairement des dépenses régulières au quotidien. Pour terminer, Marc Guerrien souligne que la richesse d'un territoire ne se mesure pas qu'en euros, et que la venue de d'institutions prestigieuses comme celles-là est une excellente nouvelle car elle apportera un capital humain considérable et sera source de dynamisme pour la vie culturelle locale – notamment sur la Plaine. Les habitants acquiescent de ce point de vue, se réjouissant d'avance de l'arrivée de ce campus, de sa bibliothèque et des aménagements qui l'accompagneront.

Après une petite heure d'échanges vivants avec une salle manifestement très intéressées par le sujet, Annick Kélébé remercie Marc Guerrien pour cette présentation.

S'ensuit la présentation du projet de nouvelle charte régissant le fonctionnement des conseils de quartier, en présence de Fabien Charbillet, membre du cabinet du Maire en charge des questions de vie associative et de vie des quartiers. Nouveau mode de fonctionnement, nouveau mode de choix des présidents de conseils de quartiers, etc. : tous les éléments de nouveauté sont présentés et discutés avec les habitants, servant à alimenter la réflexion en vue de l'élaboration de la charte finale.

Enfin pour terminer sont abordées les questions diverses relatives à la vie du quartier, auxquels répondent les deux élus de quartier.



Associations
nos énergies !

Compte-rendu de la séance du 02/10/2008 :14 octobre 2008

Sandra Rigoni

Présents : 25 personnes, dont :

M. Omar Aït Bouali, Maire adjoint à la jeunesse, aux sports, à la prévention spécialisée et à l'éducation populaire, élu du quartier

M. Edgar Minimbu, Conseiller municipal délégué à la jeunesse, élu du quartier

M. Marc Guerrien, Conseiller municipal délégué, chargé du développement universitaire du territoire

M. Fabien Charbuillet, chargé de mission au cabinet du Maire.

Ordre du jour :

- Présentation du projet de campus Condorcet et son impact futur sur le quartier
- Présentation du projet de la nouvelle charte des conseils de quartier
- Questions diverses

Présentation du projet de campus Condorcet _ Marc Guerrien

Le 11 Juillet dernier, Aubervilliers a été sélectionnée par le ministère de la recherche pour devenir l'un des dix pôles d'excellence universitaire en France (dont seulement deux en Ile de France), parmi quarante-huit candidats. Cette décision va avoir des retombées énormes pour notre commune, qui va bénéficier de constructions immobilières pour plusieurs centaines de millions d'euros à la charge de l'Etat, tandis que la présence de ce campus améliorera l'attractivité du territoire, avec ses nouveaux services et son rayonnement régional. M. Guerrien a donc été chargé par le Conseil municipal d'une mission d'information et d'évaluation sur l'avenir universitaire du territoire dans le but de préparer au mieux l'arrivée de ce nouvel équipement sur la ville et de créer toutes les conditions pour son intégration dans le tissu urbain et social d'Aubervilliers. Dans ce cadre, il rencontre à la fois les présidents des différentes universités et grandes écoles, et les habitants de la ville afin de démarrer un processus de concertation très en amont. En effet, la municipalité souhaite que ce campus ait un lien fort avec le territoire et les quartiers limitrophes, pour éviter qu'il soit uniquement tourné vers Paris et complètement déconnecté de la vie locale.

Le campus sera implanté sur Aubervilliers, entre l'angle de la rue du Pilier et de la rue des Fillettes jusqu'au programme Olivetti, pour la partie master et doctorat (de BAC+3 à BAC+8) et à la Porte de la Chapelle, sur Paris, pour les premiers cycles, tandis qu'à moyen terme pourrait également se concrétiser le projet de couverture du périphérique.

→ Une habitante demande quel sera l'impact de cette structure pour les habitants du quartier.

M. Guerrien explique que le campus permettra de mettre en lien le quartier avec Paris et le sud de la Plaine, en contribuant à faire évoluer le paysage urbain, aujourd'hui presque « désertique », de cette partie d'Aubervilliers. De plus, il renforcera considérablement l'attractivité du territoire, en permettant ainsi l'implantation de nouveaux commerces et en favorisant un développement économique qui engendrera de nouvelles recettes fiscales qui pourront être déployées dans le développement de nouveaux projets pour le quartier.

→ Une habitante explique sa préoccupation à propos de la présence importante de rats sur les dans les habitations et les commerces de la rue du Landy. Elle exprime le regret que les questions traitées ne soient pas en phase avec les problèmes concrets des habitants et elle craint que les élus ne s'adressent principalement aux nouveaux habitants en négligeant les inquiétudes des « anciens ».

M. Guerrien explique qu'il est prévu de parler de ce type de sujet (les rongeurs) dans les « questions diverses ». Par ailleurs il affirme la volonté municipale de prendre en compte tous les habitants du quartier, quelle que soit leur ancienneté sur le territoire.

→ Un habitant regrette que les élus présents à la tribune appartiennent tous à un seul parti politique et compare cette situation avec celle précédant les élections, où toutes les sensibilités politiques avaient leur place au conseil de quartier. Il considère que toute une partie de la population se retrouve aujourd'hui non-représentée et insiste sur la nécessité d'associer toute la population, dont la part, importante au Landy, qui a voté pour les communistes.

M. Guerrien fait remarquer que la porte du Conseil de quartier est ouverte à tout le monde et d'ailleurs dans d'autres quartiers des élus de l'opposition ou des anciens élus y participent activement. De plus, la nouvelle charte des conseils de quartier qui sera présentée successivement par M. Charbuillet permettra précisément d'élargir le groupe de personnes « à la tribune » en y intégrant des habitants de n'importe quelle sensibilité. Par ailleurs il observe que la mission d'information et d'évaluation sur le développement universitaire du territoire dont il est question ici a été approuvée à l'unanimité par toutes les forces politiques du Conseil municipal et que des représentants de l'opposition font partie de la mission.

→ Une habitante demande combien d'étudiants seront accueillis sur ce campus.

Il n'est pas possible d'avoir aujourd'hui une idée précise du nombre d'étudiants qui viendront fréquenter le campus, mais un ordre de grandeur indicatif pourrait être entre 5000 et 7000, plus un certain nombre de chercheurs. Cette question permet également de faire le lien avec le logement étudiant, qui sera sans doute intégré dans les nouveaux programmes de logement.

→ Une habitante remarque que d'autres thèmes lui semblent prioritaires par rapport au développement universitaire du territoire, comme par exemple le logement ou l'emploi.

M. Guerrien observe que ces thématiques en effet très importantes sont prises en compte dans le projet de rénovation urbaine et son volet insertion. Par ailleurs, le développement universitaire du territoire peut aussi participer à l'évolution de la situation dans les domaines du logement et de l'emploi, car les projets en question créent aussi des emplois (aussi bien dans la construction que dans l'entretien et la gestion des nouveaux locaux). De plus, en améliorant l'image du territoire, son potentiel de développement économique et ses rentrées fiscales futures, ces projets offrent la perspective à la ville de se donner les moyens d'agir avec davantage d'efficacité sur le plan du logement et de la rénovation urbaine.

→ Une habitante rappelle la déception survenue lors de la construction du Stade de France, dont les habitants et en particuliers les jeunes d'Aubervilliers n'ont pas pu bénéficier (notamment en termes d'emplois).

M. Charbuillet explique qu'à ce moment là, en 1998, les pouvoirs publics ne disposaient pas des outils nécessaires afin de contraindre les entreprises privées d'embaucher localement. Aujourd'hui des lois existent et les collectivités ont la possibilité d'insérer des clauses d'insertion dans les contrats avec les groupes privés, ce que la ville fait avec beaucoup de volontarisme à chaque fois que c'est possible.

→ Une habitante demande si des commerces de proximité sont prévus dans le cadre du projet de rénovation urbaine et prend l'exemple de Saint Denis, où beaucoup de logement ont été construits mais sans que de nouveaux commerces viennent s'implanter sur le territoire. Elle s'interroge sur la réalité du projet de commerces de proximité sur Olivetti.

→ Un habitant du Landy de longue date explique que le quartier était autrefois très animé et pourvu de tous les commerces nécessaires. Cependant, à leur fermeture, aucun commerçant n'a souhaité venir reprendre ces commerces, même avec des conditions très avantageuses.

M. Guerrien confirme qu'un petit centre commercial est prévu sur la rue du Landy, au rez-de-chaussée du programme de logement « Olivetti », où les travaux doivent démarrer très prochainement. En effet, si la ville d'Aubervilliers a pris du retard en comparaison avec notre voisine Saint Denis, cela nous permet en revanche de tirer les leçons de ses erreurs et de ne pas les reproduire. Ainsi l'accueil de nouveaux commerces est tout à

fait partie intégrante du projet de rénovation. Encore une fois, des projets complémentaires comme le campus universitaire peuvent faciliter ces évolutions en amenant une nouvelle population, les étudiants, qui vont attirer des nouveaux commerces.

→ Un habitant demande quelles raisons ont été déterminantes dans le choix du site d'Aubervilliers pour ce nouveau pôle universitaire.

M. Guerrien explique que les équipements parisiens manquent cruellement d'espaces pour leurs activités, tandis que la ville de Paris ne dispose plus de terrains suffisamment grands pour accueillir de nouveaux projets aussi importants. Ainsi, le territoire de la Plaine offre l'avantage d'une proximité de Paris qui sera encore accentuée par l'arrivée du métro en 2012 et d'une disponibilité foncière considérable. La position d'Aubervilliers est très favorable pour un équipement de dimension internationale qui nécessite le maintien d'un lien étroit avec les structures parisiennes : c'est pourquoi le projet initial de déménagement d'une partie de l'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales) a été enrichi avec l'initiative ministérielle qu'a été l'« opération Campus » et qui a permis de convaincre d'autres partenaires universitaires de se joindre au projet (L'université Paris 1-Panthéon Sorbonne, Sorbonne, l'école pratique des hautes études, l'école nationale des chartes, les universités Paris 8 et Paris 13, le CNRS, l'INED, l'école d'économie de Paris, etc.). Les collectivités locales, en particulier la municipalité d'Aubervilliers, ont contribué à ce vaste rassemblement par un investissement important.

Le projet n'étant qu'au début, c'est en 2009 que seront définis plus précisément l'emprise foncière exacte et le programme, mais à titre indicatif il devrait s'agir d'environ 100 000 m² de bureaux bâtis sur une surface au sol d'environ 55 000m² (avec un ratio d'emprise au sol d'un tiers, le reste se composant d'espaces verts), plus des programmes complémentaires de type logement étudiant etc. Un Partenariat Public Privé devrait permettre d'accélérer l'avancée du dossier pour une ouverture espérée en 2012 ou en 2013.

→ Un habitant s'interroge sur l'emplacement de la future tour qui est prévue à côté du centre aquatique.

M. Guerrien confirme que la tour sera sur le territoire de Saint Denis, mais à la limite avec Aubervilliers.

CAMPUS NICOLAS DE CONDORCET

pour les Sciences de l'Homme et de la Société
Paris - Aubervilliers



Juin 2008

CAMPUS NICOLAS DE CONDORCET

PARIS - AUBERVILLIERS

UN NOUVELLE AMBITION POUR LES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

Dans un monde au mouvement perpétuel et à la complexité apparemment indéchiffrable, les capacités analytiques et réflexives des sciences humaines et sociales doivent être chaque jour mobilisées, en synergie entre elles et avec celles des autres sciences, pour apporter à des sociétés constamment confrontées au risque de leur propre opacité, les outils renouvelés d'une pensée de l'humain. Aujourd'hui plus que jamais, ces sciences sont au cœur de l'action publique et des initiatives privées.

Au même moment s'est installé dans notre pays, autour de ces sciences, un sentiment d'inquiétude qui entretient l'idée d'une sorte de vulnérabilité au temps, comme si, demain, la France ne pouvait plus être en mesure de tenir le rang qu'elle a si longtemps occupé.

Ce malaise monte d'un monde universitaire en pleine mutation. A l'échelle non seulement de l'Europe, mais de la planète, la communauté des chercheurs en sciences humaines et sociales s'est immensément dilatée, tant en ce qui concerne le nombre de ceux qui la composent que celui des institutions qui les abritent et des publications qu'ils produisent. La complexité croissante des problèmes, l'accroissement exponentiel de la bibliographie, l'affinement chaque instant plus grand des techniques d'analyse, ont en outre induit un irrésistible mouvement vers la spécialisation. Aussi, aujourd'hui, l'universel est plus que jamais à portée de main, puisque la recherche a pris une dimension mondiale.

Dans cet univers, terrain à la fois de coopérations et de concurrences scientifiques, la mobilité est devenue une loi universelle sous laquelle vivent des chercheurs et des doctorants de plus en plus détachés des frontières de leur pays d'origine. Engagés dans la recherche des meilleurs maîtres, des meilleures équipes et des meilleurs sites, ces cerveaux sont ceux qu'en sciences humaines et sociales aussi, des institutions concurrentes se disputent désormais dans le cadre d'une compétition mondiale. S'affirment en même temps de nouvelles attentes et de nouveaux standards en termes de capacité d'accueil, de logement, de communauté scientifique et donc de perspective d'échanges, d'ouverture internationale et donc de possibilités de contacts, de ressources documentaires, aussi bien traditionnelles que numériques, et enfin de financements des programmes.

Aussi pour qui vise le plus haut niveau international, la question des structures revêt une importance primordiale et une urgence toute particulière. La France, ici, est mise au défi. Car l'ombre des grandes personnalités scientifiques qui ont fait sa renommée correspond à une organisation qui reste en deçà de ce que les standards internationaux imposent désormais à qui veut conserver une position d'exception.

Si la France risque de perdre lentement pied dans un domaine où elle a été universellement reconnue, ce n'est pas parce qu'elle n'a plus de talents, mais parce qu'il lui est de plus en

plus difficile de les attirer, de les garder et de les valoriser, quand ses infrastructures immobilières et plus généralement matérielles sont caractérisées par l'exiguïté, la vétusté et la dispersion, et constituent des obstacles presque insurmontables à la création d'une véritable communauté scientifique, fondée sur le rapprochement des hommes et le décloisonnement des savoirs.

Chacun sait, aujourd'hui, que nos invités étrangers sont souvent reçus dans des conditions qui ne font pas honneur à notre recherche. Faut-il encore s'interroger sur les coûts de cette « exception française » en termes d'image et de crédit international ? Chacun sait aussi quel est l'isolement imposé à de nombreux chercheurs en sciences humaines et sociales de l'Île de France, trop fréquemment contraints de travailler chez eux avec des ressources techniques et documentaires inférieures à celles de leurs collègues étrangers. A-t-on assez pris la mesure des effets de cette situation en termes d'innovation ? Que dire dans ce contexte des étudiants qui s'engagent dans les cursus de sciences humaines et sociales ?

Confrontés à ces difficultés qui freinent leur dynamisme, l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE), l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, l'Université Paris 13 Nord et l'Ecole Nationale des Chartes (ENC) ont pris la mesure des enjeux vitaux qui sont attachés à la création, en région parisienne, d'un grand campus en sciences humaines et sociales. Elles ont décidé de porter ensemble le projet de constitution du Campus Nicolas de Condorcet pour les Sciences de l'Homme et de la Société. Elles proposent que ce campus prenne place au nord de la capitale, à Aubervilliers et à Paris, de part et d'autre du boulevard périphérique, en préfiguration du Grand Paris de l'enseignement supérieur et de la recherche. D'autres institutions, sensibles elles aussi à l'intérêt de voir se développer une structure majeure de recherche et d'échanges intellectuels et scientifiques, les ont rejointes depuis.

Initiateurs du projet, l'EHESS, l'EPHE et l'Université Paris 1 (pour certaines disciplines) prévoient d'installer sur le campus l'essentiel de leur potentiel de recherche actuel. Acteurs historiques du territoire sur lequel le projet se concrétisera, l'Université Paris 8 et l'Université Paris 13 s'associent à ce groupe. Elles interviendront au travers de la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord, dont elles exercent conjointement la tutelle avec le CNRS et qui sera partie intégrante du Campus, et par l'intermédiaire de certains de leurs laboratoires dont les thématiques s'inscrivent dans les projets scientifiques de la structure projetée. A ces cinq fondateurs vient s'adjoindre l'Ecole Nationale des Chartes, marquant ainsi son intérêt pour un projet qui se cristallise autour de l'excellence scientifique. En outre le CNRS ainsi que l'INRA, l'INED, l'INSERM, l'IRD et le CNAM expriment avec détermination le souhait d'accompagner ce projet de Campus. Enfin l'Ecole d'Economie de Paris qui, par son label de Réseau Thématique de Recherche Avancée (RTRA), a le statut de fer de lance de la recherche française en économie, a décidé d'apporter tout son potentiel de recherche. La nature de ces partenariats atteste, s'il en était besoin, la volonté et la capacité de tous de coopérer dans le cadre d'un projet innovant et fédérateur.

En affirmant la spécificité des objectifs et des projets intellectuels propres à chacun des établissements fondateurs et des institutions promises à une installation sur le site, les six porteurs du projet partagent la conviction que la diversité sera l'une des richesses majeures du futur Campus. Cependant la dimension pluridisciplinaire, que partagent différents partenaires du projet, favorisera la fécondation croisée des savoirs, et garantira le dynamisme scientifique comme l'avancée des sciences. Enfin le choix de la mutualisation permettra au Campus de réaliser pleinement sa vocation: à déployer les échanges et les coopérations entre ses promoteurs et à offrir aux chercheurs et aux étudiants qui le fréquenteront des conditions de vie et de travail adaptées ainsi que l'accès à des ressources scientifiques à la hauteur des standards internationaux.

Pour mettre en œuvre ce projet commun, les signataires de la lettre d'intention constitueront une association de préfiguration dans laquelle ils siègeront en tant que membres fondateurs. D'autres institutions – le CNRS au premier chef – sont appelées à les rejoindre. Cette association préparera la création d'une structure juridique pérenne dont la vocation exclusive sera d'assurer la gestion de tous les points touchant à la vie commune du site, sans préjuger des politiques des institutions et des dispositifs que chacun des partenaires mettra en œuvre pour y développer ses propres projets.



SOMMAIRE

• UN PROJET STRATÉGIQUE

1. S’AFFIRMER COMME UNE RÉFÉRENCE INTERNATIONALE

1

- > Mettre l’innovation au cœur d’une communauté scientifique internationale
- > Favoriser les synergies, les performances, et l’émulation entre les projets
- > Répondre aux demandes sociales d’un monde global

2. S’INSCRIRE DANS UN TERRITOIRE

3

- > Sortir de l’opposition entre le centre et la périphérie
- > Rejoindre un territoire au fort potentiel universitaire et de recherche
- > Concrétiser l’idée de campus urbain
- > Contribuer à l’existence d’un territoire communicant

3. CONSTRUIRE UNE COHÉRENCE IMMOBILIÈRE

7

- > Prendre la mesure de l’urgence immobilière
- > Concevoir un site pour vivre et travailler

• UN CAMPUS D’EXCELLENCE

4. REUNIR DES ACTEURS MAJEURS DE LA RECHERCHE

9

- > Les porteurs du projet
- > Les partenaires
- > Le potentiel de recherche sur le site

5. REFONDER UN PROJET SCIENTIFIQUE

11

- > Six pôles pour la recherche de l’excellence
- > Trois axes transversaux moteurs de nouveaux partenariats

6. PROMOUVOIR UN PROGRAMME D’ENSEIGNEMENT RENOVÉ

13

- > Une offre large au service du succès et de l’insertion des étudiants
- > Une pluridisciplinarité déclinée au quotidien
- > Une ouverture maximale à l’international
- > Une démarche volontariste pour la formation tout au long de la vie

• L’ORGANISATION DU CAMPUS

7. RÉPONDRE AUX ATTENTES SOCIALES DES ÉTUDIANTS

17

- > Le logement des étudiants et des chercheurs invités
- > Le développement de la vie étudiante

8. MUTUALISER L’OFFRE DE SERVICES

18

- > Au cœur du campus : une bibliothèque novatrice
- > Edition universitaire, diffusion et valorisation des savoirs
- > Un campus numérique
- > Un centre de congrès

9. DÉVELOPPER LES SYNERGIES

20

- > Des instruments de coopération
- > La MSH Paris-Nord, pivot d’une politique de projets

10. GOUVERNER

21

- > Objectifs
- > Forme juridique
- > Instances

• LE PROJET IMMOBILIER

11. LE SITE DU CAMPUS

23

- > Un impératif d’unité
- > Une nécessaire pluralité des approches
- > D’indispensables ouvertures
- > Des exigences de pérennité et d’évolutivité

12. DIMENSIONNER LE CAMPUS

24

- > Site d’Aubervilliers : Condorcet 1
- > Site de la Porte de la Chapelle : Condorcet 2
- > La MSH Paris Nord

13. LE PLAN DE FINANCEMENT

25

UN PROJET STRATEGIQUE

1. S’AFFIRMER COMME UNE REFERENCE INTERNATIONALE

La multiplication des institutions universitaires partout dans le monde, l’accélération et l’élargissement planétaire des échanges entre des chercheurs désormais étroitement interconnectés, la prolifération enfin des classements internationaux ont instauré une scène scientifique universelle à l’échelle de laquelle se jouent aussi bien l’attractivité que la reconnaissance des établissements. C’est à ce niveau que les promoteurs du Campus entendent se placer, afin de faire référence à l’échelle internationale tant par la qualité de la structure créée que par l’intensité et la productivité des échanges entre les chercheurs qui se trouveront réunis.

> Mettre l’innovation au cœur d’une communauté scientifique internationale

La fonction première du Campus est de faire émerger une communauté scientifique suffisamment attractive pour que non seulement les chercheurs et les étudiants français, mais aussi leurs homologues des autres parties du monde éprouvent le désir de la rejoindre.

Lieu d’expression d’identités intellectuelles fortement affirmées, le Campus se présentera ainsi comme un espace de coopération scientifique dont le rayonnement sera d’autant plus puissant que les porteurs du projet pratiquent déjà une très grande ouverture à l’international : l’EPHE et l’EHESS accueillent respectivement un tiers et 45 % d’étudiants étrangers, et en doctorat cette proportion atteint respectivement 40 et 51 %. Elle est de 17 % à Paris 1 et de 49% à Paris 8. Les établissements reçoivent près de 300 enseignants-chercheurs invités par an. Ils ont conclu un très grand nombre de conventions internationales (EHESS : 72 ; EPHE : 60 ; Paris 1 : 170 ; Paris 8 : 210).

Toutefois en sciences sociales et humaines, la proximité des bâtiments et même des personnes ne met pas toujours un terme à l’atomisation de la recherche. Aussi est-il indispensable d’aller bien au-delà de la construction d’un espace matériel et, par la création d’une véritable vie de campus, de faire naître l’espace social d’un échange scientifique international. L’objectif, en d’autres termes, est d’instaurer aux portes de Paris une « communauté scientifique internationale » pour donner toutes ses chances à l’éclosion de la sociabilité intellectuelle, condition fondamentale de l’innovation et de la production de nouvelles connaissances.

> Favoriser les synergies, les performances, et l’émulation entre les projets

Dans les domaines d’excellence du Campus Condorcet, la réunion des établissements partenaires sur un même

site permettra de faire émerger un socle de compétences, un tissu d’unités de recherches et d’écoles doctorales, en un mot, une masse critique telle que la production de nouveaux modèles ou de nouvelles méthodes, la mise en œuvre de thématiques innovantes, de réseaux et de programmes structurants à l’échelle nationale ou internationale se trouveront non seulement facilitées mais aussi amplifiées.

Le Campus permettra ainsi aux établissements de faire jouer pleinement leur potentiel scientifique et leurs complémentarités. Il les aidera à dégager des plus-values mesurables, en ce qui concerne aussi bien la production scientifique sous toutes ses formes que l’attractivité et les performances des cursus doctoraux, et plus encore celles du post-doctorat.

Dans cette légitime et nécessaire quête de la performance, les institutions partenaires feront aussi levier de leur identité, leurs spécificités et leurs traditions intellectuelles, qui par leur diversité même contribueront à l’attractivité du nouveau site. La richesse et le succès du Campus tiendront donc également à la présence et à l’émulation de projets d’établissements denses et différents, offrant à l’extérieur un panorama aussi ouvert que possible de la recherche française saisie dans toute sa variété.

> Répondre aux demandes sociales d’un monde global

A un monde confronté aussi bien à la mondialisation accélérée des échanges, des connaissances et des normes qu’à l’expression, voire à l’explosion des revendications identitaires, les sciences humaines et sociales doivent apporter les outils d’intelligibilité dont les acteurs sociaux et politiques ont besoin pour éclairer leurs choix. L’une des ambitions du Campus est de répondre à cette attente légitime, en soutenant le rôle d’impulsion qui revient à ces disciplines dans le débat public et la vie culturelle, notamment par l’intermédiaire d’une politique de diffusion de l’information scientifique.

Le Campus, lieu d’échanges et d’interactions, s’efforcera aussi de répondre, par une offre originale, à la demande de formation tout au long de la vie émanant de ceux qui, pour répondre à la concurrence mondiale, doivent perfectionner leurs compétences et garder le contact avec la recherche qui se fait. Parmi les porteurs du projet, l’EHESS et l’EPHE seront d’autant plus attentives à cette dimension qu’elle leur permettra de renouer, dans un contexte profondément transformé, avec le projet qui accompagna au XIXe siècle la fondation de l’Ecole des hautes études.

2. S'INSCRIRE DANS UN TERRITOIRE

> Sortir de l'opposition entre le centre et la périphérie

La réflexion actuelle menée sur les frontières de la métropole parisienne offre l'occasion unique de réaliser une forme inédite de site universitaire. L'implantation du Campus Condorcet sur le site d'Aubervilliers (Condorcet 1) et de la Porte de la Chapelle (Condorcet 2) manifesterà de manière exemplaire le dépassement de la barrière du boulevard périphérique.

Ce Campus s'inscrira dans l'espace universitaire du nord parisien comprenant notamment les implantations situées à la porte de Clignancourt, à Saint-Denis, à Bobigny et à Villetaneuse. Il disposera de liaisons rapides avec les autres implantations parisiennes et offrira une nouvelle dynamique de développement aux établissements. Il permettra en même temps un aménagement plus rationnel des espaces en concentrant les activités sur un nombre limité de sites incluant le centre de la capitale. Conçu dans l'optique d'une métropole dans laquelle le cœur traditionnel, avec ses lieux incontournables de la vie intellectuelle, scientifique et culturelle, n'est pas disjoint des nouveaux espaces sociaux (qui cesseront d'être considérés comme extérieurs), le Campus Condorcet visera à faciliter les échanges entre le monde académique et un environnement urbain en mutation.

> Rejoindre un territoire au fort potentiel universitaire et de recherche

Outre les Universités Paris 8 et Paris 13, membres fondateurs du Campus, le territoire sur lequel celui-ci prendra place est également marqué par la présence de l'Université Paris 4 à la porte de Clignancourt et par sa proximité avec la cité des sciences et de l'industrie et la cité de la musique à la Villette ainsi qu'avec le CNAM à Saint-Denis. Il compte par ailleurs un grand nombre d'écoles parmi lesquelles on peut citer : l'École Supérieure de Conception et de Production Industrielles, l'Institut National de Métrologie (900 étudiants à terme), l'Institut National du Patrimoine (INP ex-IFROA, 100 étudiants), l'École Internationale de Création Audiovisuelle et de Réalisation, (EICAR, 700 étudiants) et le SAE Institut (Centre de Formation aux métiers du Son, de la Vidéo, du multimédia et de la 3D,

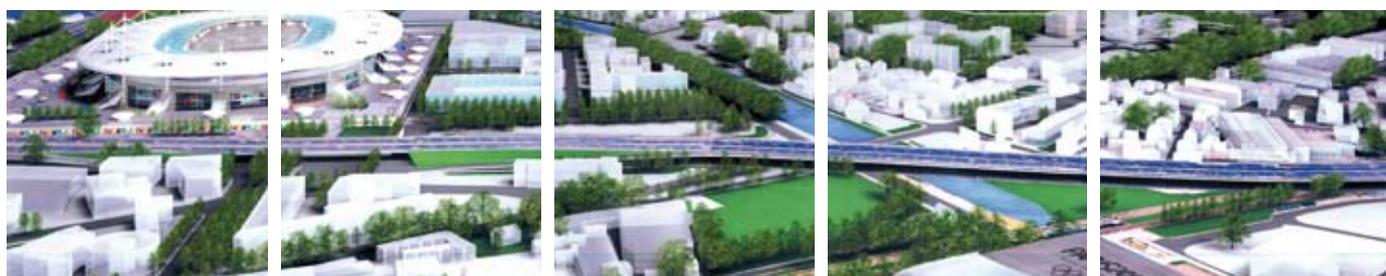
400 étudiants).

S'ajoutent encore les pôles de compétitivité (Cap Digital dont Paris 8 est membre fondateur, Medicen, Finance Innovation auquel Paris 1 participe d'ores et déjà) ainsi que les établissements de recherche internes à trois grands groupes (Saint Gobain Recherche, Rhodia Recherche, centre de recherche de Gaz de France). La richesse intellectuelle du site repose également sur la présence de centres d'analyse, d'étude ou de réflexion tels le Centre INFFO, l'Association Française de Normalisation (l'AFNOR), la Haute Autorité de Santé (HAS), l'Etablissement Français des Greffes (EFG), l'Institut National des Hautes Etudes de Sécurité (INHES) ou l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé. Enfin, la présence à proximité du Campus des Archives nationales et de la future Cité du Cinéma permettront de mettre à la disposition de celui-ci les matériaux d'une recherche scientifique déclinée sous toutes ses formes (carte 1).

> Concrétiser l'idée de campus urbain

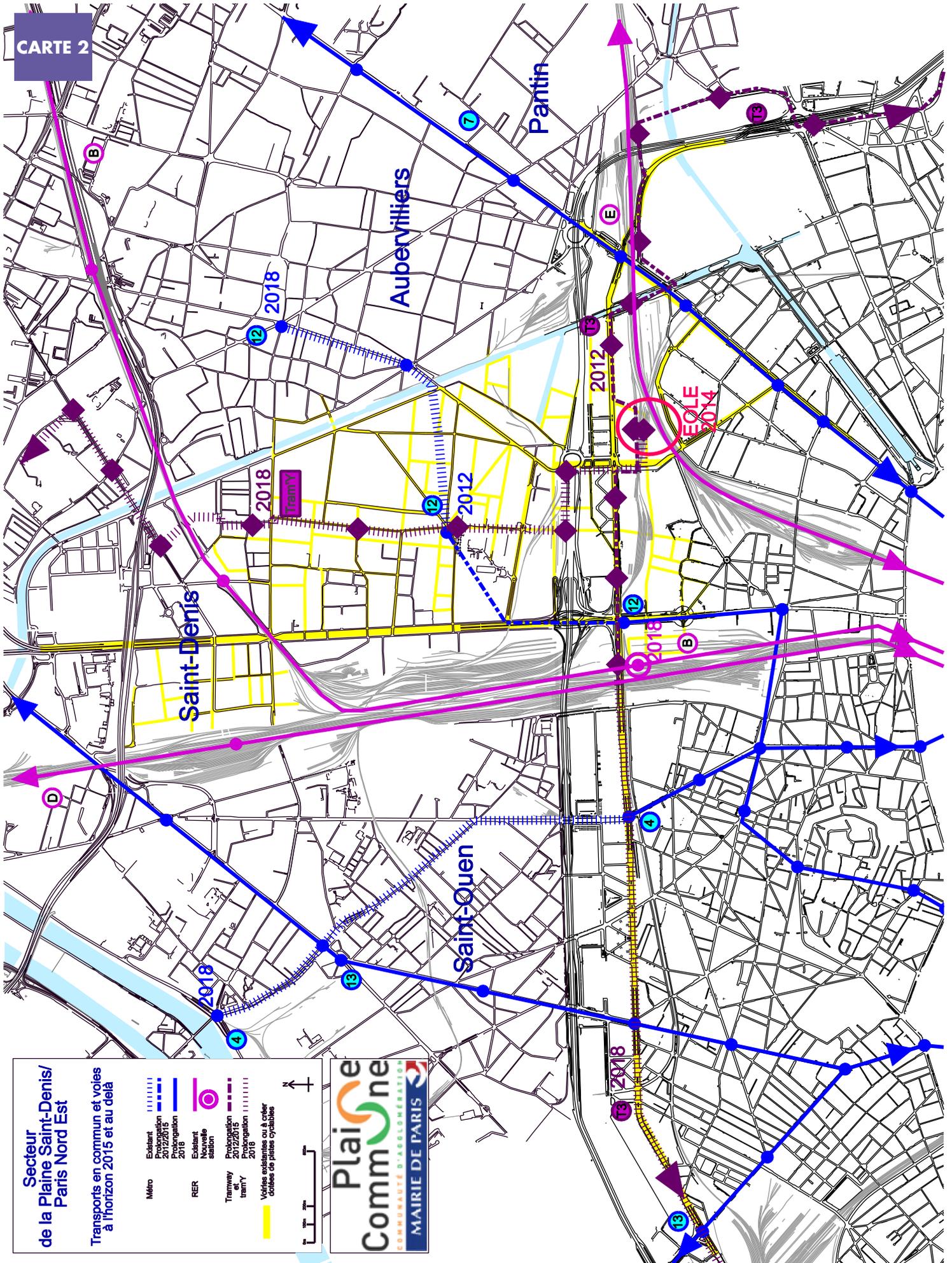
Le Campus Condorcet doit être pensé comme un campus urbain, dont la vocation originale est d'intégrer les activités et les populations universitaires au tissu même de la ville. Pas question donc d'un « parc universitaire » enfermé dans ses frontières : le campus s'ouvrira au contraire largement vers l'extérieur et créera de nouvelles relations entre la communauté urbaine et les institutions de recherche et d'enseignement.

Les prévisions de construction sur les surfaces actuellement définies pour l'installation du campus répondront à un coefficient d'occupation du sol de 30%. Ce taux garantit un espace aéré et largement végétalisé, rayonnant autour de la future « Place du Front populaire » de taille équivalente à celle de la Place de la République. Ce lieu de convergence urbaine sera une place vivante, avec des commerces, des cafés, lieux de restauration et autres services. Il conviendra qu'il accueille également un espace d'exposition, des lieux d'activité de plein air, des cinémas, et tout équipement permettant d'en faire – de jour comme de nuit – un foyer de convivialité et de sociabilité étudiante, un espace d'échanges et d'événements culturels partagés.



L'IRRIGATION DU TERRITOIRE PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

CARTE 2



Secteur de la Plaine Saint-Denis/ Paris Nord Est

Transports en commun et voies à l'horizon 2015 et au delà

- Métro
 - Existant
 - Projeté 2012/2015
 - Projeté 2015/2018
- RER
 - Existant
 - Nouvelle station
- Tramway
 - Existant
 - Projeté 2012/2015
 - Projeté 2015/2018
- Voies existantes ou à créer dotées de pistes cyclables



UN PROJET STRATEGIQUE

La mise en visibilité des différentes institutions présentes sur le site, la qualité de l'affichage public des activités et événements scientifiques en cours devront donner aux habitants une image vivante de la recherche et les encourager à partager ses intérêts en utilisant les ressources offertes par la formation tout au long de la vie.

La Bibliothèque notamment comptera parmi les emblèmes du Campus. Ce « grand équipement » des sciences humaines et sociales offrira aux chercheurs et aux étudiants les ressources - ouvrages, ressources numériques, espace d'accueil de collections, base de données - requises pour leur activité. Il sera aussi ouvert au public désireux de parfaire ses connaissances.

Le logement des étudiants, des post-doctorants et des chercheurs invités est un enjeu majeur de la vie d'un campus. La volonté des collectivités territoriales de favoriser le logement sur place des étudiants, jeunes chercheurs et des chercheurs invités (célibataires, en couple ou en famille) constitue donc un apport décisif. Le Campus accueillera en outre l'antenne nord du Centre de mobilité régionale, actuellement à Paris 8, un dispositif d'accueil destiné à la mise en place de services de proximité pour les chercheurs en mobilité, et partie intégrante du réseau européen ERA-MORE. La présence d'une importante population de jeunes adultes impose enfin de prévoir dès maintenant des crèches et des haltes-garderies.

De même, les personnels et les étudiants du Campus pourront bénéficier des équipements sportifs et culturels développés et gérés par les collectivités territoriales, et complétés par un centre de ressources dédié au sport universitaire. Les lieux de restauration et de loisir, qu'ils se trouvent à l'intérieur du Campus ou dans son environnement urbain, devront accueillir aussi bien les étudiants, les chercheurs et les enseignants que la population locale.

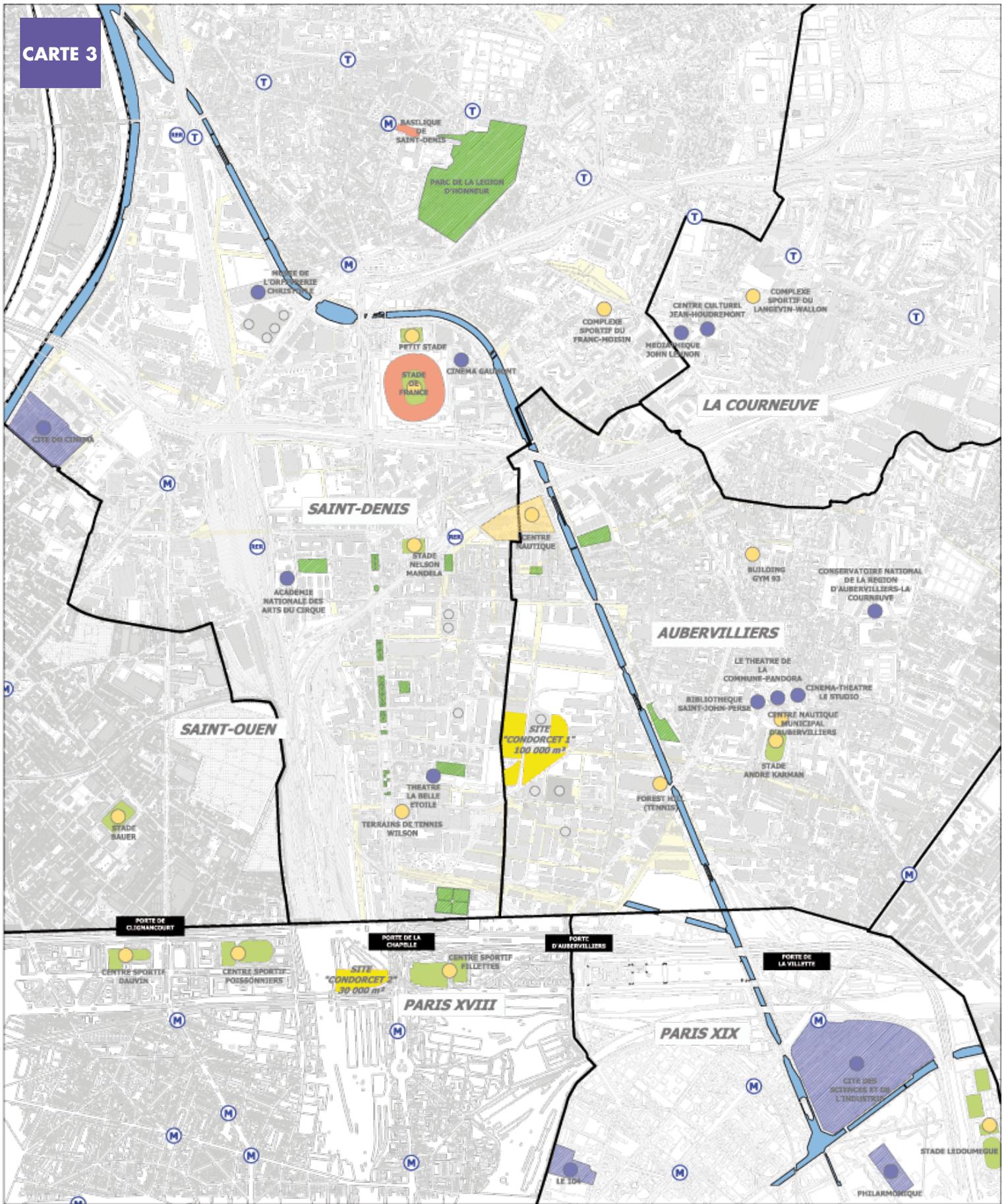
C'est là une condition de cette mixité qui est la marque d'un campus urbain. L'installation de résidences d'artistes permettra des confrontations et des échanges entre les mondes de la création artistique et scientifique.

Fort de cette intégration structurelle, le Campus produira en coopération avec les collectivités territoriales des événements culturels, scientifiques ou sportifs. Un « Rendez-vous » annuel pourra être proposé pour ouvrir le Campus au grand public. Le site accueillera en outre des dispositifs soutenus par les collectivités territoriales, telle par exemple une Maison des initiatives étudiantes.

> Contribuer à l'existence d'un territoire communicant

Le double objectif de rassemblement et d'ouverture qui est visé suppose de penser à la fois la cohérence territoriale interne et la cohérence dans les accès au territoire. Le site d'Auberwilliers dispose en la matière d'un fort potentiel (carte 2). Proche du site de la Porte de la Chapelle, il bénéficie de la proximité avec le deuxième aéroport européen (Charles de Gaulle), et est également situé non loin de la station La Plaine - Stade de France du RER B, qui le relie à une gare TGV et aux deux aéroports parisiens. Dès 2012, ce site sera, comme celui de la Porte de la Chapelle, desservi par la ligne 12 du métro, liée à deux autres gares (Saint Lazare et Montparnasse). Ouvert sur l'international, il l'est donc aussi à la région Ile de France comme au centre de Paris. Ces possibilités exceptionnelles de circulation entre les territoires constituent un apport majeur au projet de Campus en rendant plus facile le brassage des traditions scientifiques et universitaires mondiales au profit d'une communauté savante et étudiante élargie.





3. CONSTRUIRE UNE COHERENCE IMMOBILIERE

L'objectif de cohérence immobilière est d'autant plus fort pour l'EHESS, l'EPHE et l'Université Paris 1 que l'expression d'« urgence immobilière » s'applique pleinement à leur situation présente.

> Prendre la mesure de l'urgence immobilière

Elle est caractérisée par trois facteurs pénalisants : une exigüité générale, une dispersion excessive, une précarité lancinante.

Exigüité

Il est connu que la situation des établissements parisiens en sciences humaines et sociales déroge au constat parfois formulé de sous-occupation des bâtiments universitaires. Nos établissements n'ont, de fait, aucune possibilité d'accueil d'invités, de chercheurs extérieurs, de doctorants ou post-doctorants, ce qui les entrave gravement dans la compétition internationale. Nous devenons inéligibles dans un certain nombre de programmes internationaux de mobilité scientifique du fait de notre incapacité à offrir à nos visiteurs les espaces et moyens de travail qu'ils trouvent partout en Europe et dans le monde. Les enseignants-chercheurs et les chercheurs ne disposent que très exceptionnellement de bureaux individuels. Les bibliothèques n'ont pratiquement plus de possibilité d'extension. Nous sommes souvent incapables d'offrir à nos étudiants des conditions décentes d'accueil et de travail.

L'écart entre les besoins et les surfaces actuellement disponibles est flagrant : l'EPHE dispose actuellement de 3 300 m² alors que ses besoins ont été évalués par le Rectorat de Paris à 9 750 m² ; l'EHESS utilise 11 500 m² alors que le chiffrage des besoins pour l'implantation à Aubervilliers, acté par la signature du Contrat de Plan Etat-Région, est de 25 000 m² ; l'Université Paris 1 dispose de 105 000 m² dont 20 000 au titre des bibliothèques interuniversitaires rattachées, pour accueillir 40 000 étudiants, soit moins de 3 m² par étudiant.

A l'exigüité s'ajoute la vétusté générale des locaux exigeant de lourds programmes de mise en sécurité.

Dispersion

L'éparpillement des sites, solution provisoire à des problèmes d'espace, est un autre handicap majeur. Il interdit aux équipes, elles-mêmes dispersées, et aux établissements de construire une vie scientifique et pédagogique commune. L'EPHE est éclatée en 18 sites en région parisienne (dont 10 en sciences humaines), l'EHESS en 13 sites et Paris 1 en 16 pour les sciences humaines et sociales. Cette dispersion des implantations constitue un obstacle à la circulation des étudiants, des enseignants et des chercheurs, et empêche le développement de la recherche coopérative entre équipes de recherche. Elle hypothèque la sécurité des établissements du fait de la vulnérabilité de certains sites et interdit tout projet de rationalisation de l'entretien

et de la maintenance des équipements et des bâtiments.

Précarité

Nos établissements ne sont que rarement affectataires à titre premier des locaux qu'ils occupent. L'EHESS par exemple occupe ses locaux actuels au terme de conventions passées avec la FMSH, Paris 6, la Chancellerie, le Collège de France, l'ENS et le CNRS. Quand les locaux sont loués ou prêtés par convention, les réaffectations (qui se multiplient actuellement à l'occasion de travaux de mise en sécurité) aboutissent à des pertes d'implantation et rendent difficile la programmation de l'activité scientifique et pédagogique.

> Concevoir un site pour vivre et travailler

La mise aux normes internationales des lieux d'enseignement et de recherche a pour principale vertu de permettre la présence des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des doctorants sur leur lieu de travail. Ce qui était au mieux réservé à quelques-uns doit devenir la situation normale des chercheurs, des enseignants chercheurs, des doctorants et des invités étrangers. Bureaux personnels, salles de réunion, salles de séminaires, amphithéâtres, studios et appartements rendent possible une présence permanente de tous sur le Campus, au profit de l'échange intellectuel et de l'innovation scientifique.

L'attractivité repose aussi sur la disponibilité d'équipements et de ressources accessibles sur le site : bibliothèque, banques de données à accès contrôlé, centres de documentation. Elle est également renforcée par des appuis techniques mutualisés (en informatique par exemple) qui facilitent la mise en œuvre de la politique de recherche et de formation du Campus et favorisent sa visibilité internationale.

Le Campus sera un espace à vivre, favorisant à tous les niveaux les pratiques de sociabilité : échanges entre chercheurs au sein d'une même structure, communication entre institutions partenaires, débats publics dans le cadre d'un centre de colloques, convivialité dans les espaces de restauration et de loisir. Il devra être accueillant pour les chercheurs, doctorants, invités français et étrangers et en général pour tous les personnels. L'amplitude quotidienne et annuelle des horaires de travail doit faciliter l'implantation d'activités de service et permettre de faire indifféremment de ce site, un lieu de travail et de vie. Les infrastructures culturelles et sportives présentes sur le territoire offrent un cadre propice à cette ambition (carte 3).

UN CAMPUS D'EXCELLENCE

4. REUNIR DES ACTEURS MAJEURS DE LA RECHERCHE

Le projet de Campus Condorcet procède de la volonté de six établissements porteurs du projet, l'EHESS, l'EPHE, les Universités Paris 1, Paris 8 et Paris 13 et l'Ecole Nationale des Chartes de s'associer pour créer un pôle scientifique international en cohérence avec leurs spécificités et leurs implantations respectives, qui comprennent pour l'EHESS, l'EPHE, l'Université Paris 1 et l'Ecole Nationale des Chartes le maintien de nécessaires localisations dans le centre de Paris. Plusieurs organismes et institutions de premier plan soutiennent cette ambition scientifique et pédagogique d'envergure.

> Les porteurs du projet

Il convient tout d'abord de rappeler l'excellence des porteurs du projet perceptible notamment à l'aune des distinctions scientifiques reçues par leurs meilleurs chercheurs. Ainsi depuis 1995, 14 membres de l'EHESS ont été distingués par la Médaille d'Argent du CNRS et 2 par la Médaille d'or (Maurice Godelier en 2001 et Jean Tirole en 2007). Depuis 2005, 3 chercheurs de l'EPHE ont également été distingués par la Médaille d'Argent du CNRS. De plus, de nombreux chercheurs des établissements porteurs sont membres de l'Institut Universitaire de France, du Collège de France et des académies scientifiques.

Dans la logique du Campus Condorcet, les établissements s'engagent à implanter sur le site, selon le cas, soit la plus grande partie de leur potentiel de recherche, soit des équipes de très grande qualité.

L'EHESS installera 32 de ses 37 centres de recherche ; l'EPHE viendra avec 13 centres sur 15 en SHS ; l'Université Paris 1 localisera sur le Campus 14 de ses centres ; enfin les universités Paris 8 et Paris 13 implanteront 3 équipes chacune.

Il n'est pas inutile de rappeler que l'EHESS dispose de 25 unités classées A dont 18 sont promises à s'implanter sur le Campus Condorcet. Pour Paris 1, 27 équipes sont classées A dont 14 sont susceptibles de s'implanter sur le Campus. L'EPHE dispose de 5 équipes classées A. Paris 8 compte 26 équipes classées A et Paris 13 en compte 4, certaines devant rejoindre le Campus.

Notons que ces établissements accueillent de nombreux projets, financés par l'ANR (plus de 50 pour l'EHESS, 11 pour l'EPHE) ou par le 6ème et 7ème PCRD (16 pour la seule EHESS, 8 pour l'EPHE).

L'Ecole Nationale des Chartes, qui bénéficie d'une exceptionnelle reconnaissance internationale dans le domaine de la recherche érudite sur les textes et les images, transfère sur le Campus le volet recherche de son activité.

> Les partenaires

L'Ecole d'Economie de Paris (EEP), constituée sous la forme d'un Réseau Thématique de Recherche Avancée (RTRA) adossé à un ensemble d'établissements (Paris 1, EHESS, ENS, INRA, CNRS, ENPC, INSEAD), représente un apport majeur à la constitution du Campus. Pôle d'excellence en matière de recherche et de formation en master et doctorat en économie, il bénéficie, avec ses 250 chercheurs, d'une reconnaissance internationale conforme aux objectifs du projet.

Le CNRS, en accompagnant le projet, non seulement atteste la forte convergence thématique des équipes concernées avec les priorités du Campus, mais aussi apporte à la dynamique de la structure projetée une contribution essentielle. Les équipes des porteurs du projet, notamment celles de l'EHESS, de l'EPHE et de l'Université Paris 1 comptent un nombre significatif de chercheurs du CNRS. Directement ou indirectement près de 800 directeurs, chargés de recherche, ingénieurs et techniciens sont impliqués par le projet. En outre, plusieurs unités propres – notamment l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT) – sont appelées à rejoindre le Campus.

L'INRA contribue au projet par son engagement dans l'Ecole d'Economie de Paris et par sa présence dans l'unité mixte INSERM – CNAM - Paris 13 en nutrition. Il envisage d'approfondir son implication dans les programmes de recherche ou par la relocalisation d'équipes sur le site.

Avec deux UMR communes à l'EHESS et l'Université Paris 1, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) figure parmi les acteurs du Campus et renforce son potentiel pluridisciplinaire sur les questions liées au développement.

Outre son implication dans trois unités de recherche de l'Université Paris 13, l'INSERM est cotutelle de deux unités présentes dans les axes du Campus Condorcet : une unité mixte CNRS - INSERM - EHESS - Paris 13 en santé publique et une unité mixte CNRS - CNAM - INRA - Paris 13 en nutrition (avec un futur apport de l'EHESS). L'ensemble de ces unités représente 30 chercheurs et 50 enseignants chercheurs dont une quarantaine sont directement impliqués dans les axes du projet.

L'Institut National d'Études Démographiques (INED), fort d'un potentiel d'une centaine de chercheurs, apportera sa contribution dans l'ensemble de ses domaines de compétences. Son implication dans de nombreux réseaux européens de recherche et ses liens privilégiés avec les grands instituts de statistiques démographiques permettent notamment de consolider les approches croisant analyses quantitatives et analyses qualitatives.

L'articulation au RTRA Réseau Français des Instituts d'Études Avancées (RFIEA) déjà établie par l'engagement de l'EHESS dans l'IEA de Paris avec la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH) et l'ENS-Ulm sera intensifiée afin d'accroître l'attractivité internationale du Campus et du RTRA.

Le CNAM, seul établissement public de formation professionnelle supérieure dédié à des publics d'adultes engagés dans la vie active, apporte au projet ses compétences en matière de formation tout au long de la vie sous toutes les

modalités (cours du soir, par apprentissage, à distance). A travers sa mission nationale de diffusion de la culture scientifique et technique, il pourra en outre enrichir le projet de problématiques complémentaires à celles posées par la formation et la recherche.

> Le potentiel de recherche sur le site

Le Campus Condorcet représente le premier potentiel de recherche en sciences humaines et sociales de France avec près de 2 000 enseignants-chercheurs et chercheurs et plus de 6 200 étudiants de niveau master et doctorats. Le tableau donne une présentation des différents personnels impliqués.

Tableau 1 : Potentiel de recherche du Campus Condorcet

Institutions	Enseignants - chercheurs	Chercheurs	ITA et IATOS	Etudiants en Licence	Etudiants en Master	Doctorants	Post - doctorants
EHESS	210	430	250		1 040	1 740	70
EPHE	158	46	85		261	695	40
Paris 1	305	105	90	6 600	1 000	1 000	120
Paris 8	66	20	14			110	
Paris 13	137	2	4			30	5
ENC	20		5		60	25	
CNRS (UPR)		98	52				
INED	23	58	90			25	5
EEP	130	100	20		200	100	
Total	1049	859	610	6 600	2 561	3 725	240



5. REFONDER UN PROJET SCIENTIFIQUE

Le Campus Condorcet qui implique six établissements d'enseignement supérieur et cinq organismes de recherche – le CNRS, l'INED, l'INRA, l'INSERM et l'IRD – s'inscrit dans le cadre plus large des restructurations conduites par les universités à l'échelle de l'Ile-de-France. Il n'a vocation ni à rassembler toutes les forces de sciences humaines et sociales disponibles, ni, bien sûr, à affaiblir les autres dynamiques de regroupement à l'œuvre. Bien au contraire, la définition de ses axes scientifiques doit prendre en compte l'offre globale de recherche en Ile de France, celle des établissements signataires et celle des autres établissements.

L'examen des forces réunies sur le Campus Condorcet suggère la mise en évidence de six pôles d'excellence qui peuvent être associés à trois axes de développement transversal favorisant une ouverture du Campus sur son environnement scientifique, économique et social.

> Six pôles pour la recherche de l'excellence

Les pôles retenus ont pour objectif de faire référence sur le plan international. A cette fin, ils doivent bénéficier de synergies utiles entre les établissements, déconstruire les barrières entre sciences humaines et sciences sociales et favoriser l'émergence d'approches et de thèmes de recherche inédits en renforçant les échanges internationaux. Chacun d'entre eux possède une tradition et des ancrages disciplinaires qui lui assurent la pérennité nécessaire et une pluralité suffisante pour faciliter les adaptations au renouvellement des recherches.

- Le pôle Economie repose essentiellement sur l'Ecole d'Economie de Paris, placée dans les tout premiers rangs européens des classements bibliométriques internationaux en économie, ainsi que sur les équipes de Paris 1. L'enjeu est d'accroître l'attractivité des laboratoires impliqués et de favoriser leur développement dans un nouvel espace plus ouvert et plus attractif. Ce pôle couvre un champ très large de domaines allant de l'économie publique à l'économie internationale, en passant notamment par la théorie économique, l'économie du développement, l'économie du travail et l'économie des réseaux.

- Le pôle Mondes modernes et contemporains associe l'histoire moderne et contemporaine, la démographie, la géographie, la sociologie, les sciences politiques et l'anthropologie. Ce pôle implique de façon privilégiée l'EHESS et Paris 1 avec une participation de l'EPHE, de l'Université Paris 8 et de l'université Paris 13 et l'appui de l'INED. L'objectif est de créer un nouvel espace de dialogue pour renforcer des laboratoires et des programmes de recherche à forte visibilité. La mutualisation des ressources et l'articulation entre les laboratoires engagés dans des politiques à moyen terme et les programmes de recherche doit porter la visibilité autant que le renouvellement des disciplines. La dynamique du pôle favorisera la confrontation avec d'autres traditions scientifiques nationales.

- Le pôle Nature, société, innovation et développement durable doit donner à ces thèmes de forte actualité, la profondeur et la largeur d'analyse qui président à la clarification des perspectives théoriques. Réunissant des géographes, des anthropologues, des économistes et des chercheurs d'autres disciplines spécialistes du développement de l'innovation et de l'environnement, ce pôle fédère des forces aujourd'hui dispersées à Paris 1 et à l'EHESS ou dans les Universités Paris 8 et Paris 13. Il bénéficiera de l'investissement de l'EPHE dans les sciences de la vie et de la terre et de l'implication l'IRD et de l'INED.

- Le pôle Religions et religieux permet, par la réunion de l'EPHE et de l'EHESS sur un même site, de constituer un pôle unique en Europe à forte attractivité en réunissant de nombreux spécialistes tant des périodes anciennes que des enjeux contemporains.

- Le pôle Mondes anciens et médiévaux combine les ressources de l'EPHE, de l'EHESS, de Paris 1 et de l'Ecole des Chartes avec une participation de Paris 8 et Paris 13 et l'appui significatif de l'IRHT (laboratoire propre du CNRS) pour mettre en valeur un ensemble scientifique remarquable en histoire, études sur les langues et études philologiques des textes. Il renforce l'échange à l'intérieur d'un ensemble de disciplines fortement complémentaires, mais souvent fragmentées, pour lesquelles le Campus créera à la fois un espace de synergie et un moyen de visibilité. Il permet d'ouvrir sur des controverses et questionnement des communautés contemporaines.

- Le pôle Art, sciences et technologies bénéficie, outre l'apport des recherches en art visuel et arts musicaux de l'EHESS, des travaux dans le domaine numérique de l'Ecole des Chartes comme des réflexions menées au sein de plusieurs équipes sur les conditions de possibilités de l'art contemporain. L'implication de la MSH Paris Nord sur le Campus Condorcet et les ressources de sa plate-forme technologique « Art, Sciences et Technologie » et l'appui des unités de recherches compétentes des Universités de Paris 8 et de Paris 13 offrent une occasion unique de structurer un domaine de recherche riche et dispersé.

> Trois axes transversaux moteurs de nouveaux partenariats

Les axes transversaux ont pour objectif de consolider les partenariats du Campus en favorisant les actions avec les autres sites des établissements signataires ou en confortant les liens dans l'espace économique et social du nord et nord-est parisien. Le Campus bénéficiera de la dynamique des pôles de compétitivité (Cap Digital, Medicen, Finance Innovation) et construira une politique partenariale avec les Archives nationales, la Cité des arts et de l'industrie, les industries culturelles et artistiques du site et les centres de recherche privés.

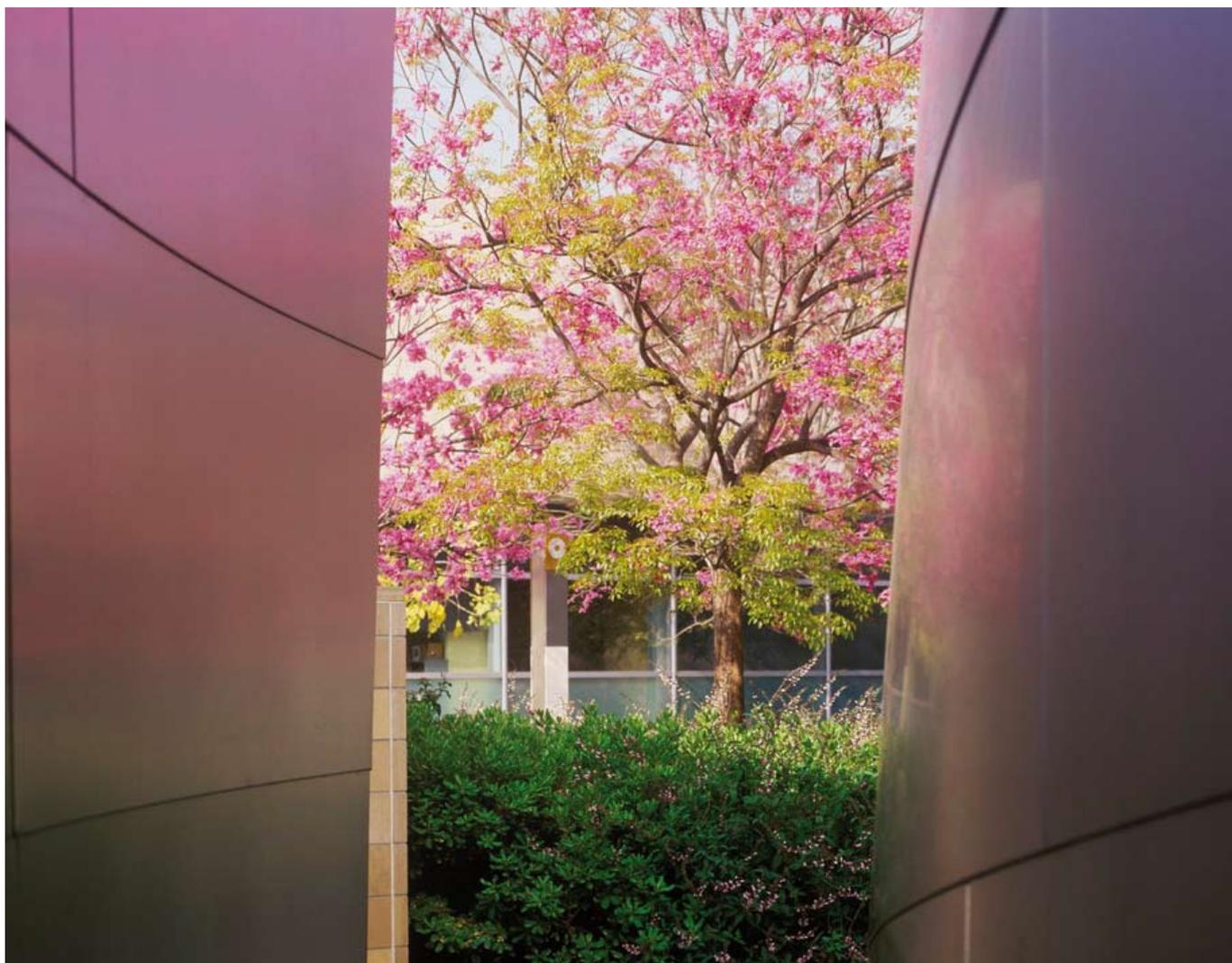
Ces axes sont de natures différentes et forment, en l'état, des cadres pour la mise en place de partenariats internes et externes au Campus.

- L'axe Aires culturelles et mondialisations cristallise un potentiel d'enseignement et de recherche inégalé en France sur toutes les aires culturelles, sur la longue durée historique et sur tout le spectre des sciences historiques et sociales et peut se décliner en cinq thèmes qui font écho aux recherches des partenaires universitaires : Nord - Sud, Colonial - Post-colonial, Des tribus aux empires, Mondes et mondialisations, Développement économique. Le Campus dispose ainsi d'un des plus importants pôles de recherche dans le domaine de développement en Europe. Cet axe est porteur d'un renouveau des recherches sur les relations internationales, en connexion avec le pôle Langues et Civilisations du monde constitué autour de l'INALCO et de la BULAC et en collaboration avec les laboratoires de Paris 13 spécialisés dans ces domaines et au sein de la MSH Paris Nord.

- L'axe Sciences et sociétés sera décliné selon les différents partenariats dans lesquels les établissements sont partie prenante. Un thème « Santé et société » s'impose dans la collaboration avec Paris 8 et Paris 13 au sein

de la MSH Paris Nord (en relation avec l'INSERM et le pôle de compétitivité MEDICEN). Un thème « Histoire et philosophie des sciences » pourra être travaillé en accord avec le CNAM. Enfin le thème « Acteurs, actions et politiques publics » mobilisera des disciplines actuellement dispersées produisant des savoirs historiques et sociologiques sur les sociétés ou des savoirs sur les modélisations économiques et mathématiques des systèmes sociaux dans une interaction critique avec les sollicitations des acteurs publics. L'axe Sciences et sociétés se concrétise notamment par des relations avec le nouvel établissement associant la Cité des sciences et de l'industrie et le Palais de la découverte.

- L'axe Méthodes en sciences humaines et sociales doit concourir à la discussion et à la diffusion des méthodes et de leurs actualisations dans le contexte d'échanges et d'« emprunts » entre les disciplines. Un effort particulier sera conduit pour la mise à disposition des infrastructures numériques, la production de sources et de données (anciennes ou contemporaines) et la diffusion contrôlée de grandes enquêtes comme le permet le réseau Quetelet auquel contribuent déjà l'EHESS et le service des enquêtes de l'INED.



6. PROMOUVOIR UN PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT RENOVE

> Une offre large au service du succès et de l'insertion des étudiants

A ses 12 000 étudiants, dont plus de 3 700 doctorants, le campus offrira des programmes couvrant une gamme imposante de disciplines dont certaines ne sont pas représentées ailleurs. Les enseignements y seront dispensés sur Condorcet 1 en master – recherche et professionnel – et en doctorat au niveau duquel le Campus rassemblera un éventail de formations sans équivalent en France. Sur Condorcet 2 seront également accueillis 6 600 étudiants de licence de l'Université Paris 1, qui pourront y préparer des « bi-licences » en histoire et sciences politiques et histoire et économie, ainsi que des licences professionnalisées. La licence rénovée aura ainsi pleinement sa place sur le Campus, et cette rénovation concernera aussi bien la mise à niveau des conditions d'accueil et de travail que l'ouverture des parcours.

Quant aux masters et aux formations doctorales, la réalisation du Campus, en facilitant l'hébergement effectif des étudiants dans les centres de recherche, permettra aux établissements partenaires de mettre en œuvre une formation au contact de la recherche en train de se faire ce qui est déjà la règle dans les domaines des « sciences dures ». Il permettra la prise d'initiatives des jeunes chercheurs en formation par des journées d'études, ateliers de travail et apprentissage pratique de l'organisation de la recherche en équipe. Dans ce contexte, les établissements partenaires seront en mesure d'échanger leurs expériences en matière d'accompagnement de la première année de doctorat, accompagnement dont l'organisation est appelée à devenir un facteur décisif d'appréciation des performances des écoles doctorales dans la compétition internationale pour l'accueil des meilleurs étudiants.

De façon plus générale, les établissements partenaires s'engageront au service de la réussite professionnelle des étudiants par leurs cursus professionnels, par la mise en place d'un partenariat soutenu avec les entreprises en vue d'accroître fortement le nombre de bourses doctorales et

post-doctorales concertées avec le secteur industriel et les collectivités territoriales, et par la création de dispositifs de valorisation des capacités intellectuelles acquises dans la formation doctorale. Paris 1 apportera notamment son expérience d'université pilote dans l'opération « Phénix », visant à favoriser l'accès de diplômés en sciences humaines et sociales à des fonctions d'encadrement dans les entreprises.

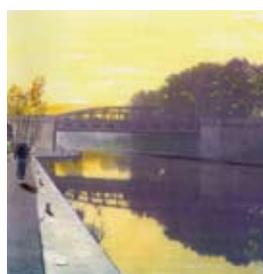
> Une pluridisciplinarité déclinée au quotidien

Nul n'ignore qu'en dépit d'une volonté maintes fois déclarée, les disciplines restent aujourd'hui fortement cloisonnées, et la pluridisciplinarité plus invoquée que véritablement pratiquée, au détriment de l'innovation comme de l'insertion professionnelle des étudiants. Les porteurs du projet entendent pratiquer à cet égard une politique fortement incitative en favorisant les parcours transversaux afin de surmonter la barrière trop souvent élevée entre les sciences sociales et les sciences de la critique des textes. Les synergies entre écoles doctorales seront également recherchées, notamment sous la forme de co-directions de thèses, ainsi que les co-habilitations de mentions ou de spécialités de master, dans la ligne des coopérations déjà engagées.

> Une ouverture maximale à l'international

Structure d'accueil performante, le Campus permettra à des établissements déjà fréquentés par un nombre très élevé d'étrangers de participer encore plus activement à l'internationalisation des cursus, au bénéfice non seulement des étudiants venus d'autres pays, mais aussi de leurs homologues français.

Les porteurs renforceront donc leur présence dans les programmes Erasmus et Erasmus Mundus, auxquels ils participent activement. Ils intensifieront leur engagement dans les masters européens, et favoriseront également la création d'écoles doctorales européennes, permettant aux étudiants d'effectuer leur cursus dans plusieurs pays de l'Union.



La communauté étudiante du Campus sera une communauté intégrée et mobile, française et internationale, orientée à l'excellence et ouverte à la mixité sociale.

> Une démarche volontariste pour la formation tout au long de la vie

Le bouleversement de la cartographie des emplois, les nouvelles conditions de l'insertion professionnelle des diplômés, la complexité croissante des trajectoires professionnelles des individus et la circulation généralisée qu'induit la globalisation du marché du travail impliquent, pour les universités et les établissements de formation supérieure, une diversification nécessaire de leurs missions. A la formation des jeunes issus de l'enseignement secondaire, s'ajoute la formation de personnes conduites, par l'évolution et les réorientations de leur propre trajectoire personnelle ou professionnelle, à venir reprendre des études ou s'engager tardivement dans un parcours de formation qu'elles n'ont pas pu entreprendre à l'issue de leurs études secondaires.

Une «Université tout au long de la vie» a pour vocation de prendre en charge ces nouvelles demandes en se référant aux principes d'une harmonisation européenne que la France souhaite promouvoir. Le Campus Condorcet peut s'appuyer sur la longue tradition de l'EHESS, de Paris 8 et de l'EPHE, dont le diplôme propre est destiné à des publics aux parcours diversifiés, porteur d'une demande personnelle de formation intellectuelle. Cette tradition vivante de l'éducation permanente, auquel le système français de formation continue n'a pas toujours su donner place, vient en écho aux pratiques de l'Europe du nord et forme un des piliers de la « formation tout au long de la vie ». La présence du CNAM à proximité du Campus sera mise à profit pour élargir l'offre de formation à la promotion sociale. Le Centre d'éducation permanente de l'Université Paris 1, qui joue un rôle pilote en matière de formation à l'international en relation avec de grands groupes industriels, complètera un dispositif particulièrement riche.

Pour construire une offre cohérente et pour répondre de façon simple et rapide aux demandes individuelles ou collectives, les établissements partenaires ont décidé de mutualiser leurs services de formation et d'organiser en commun de nouveaux programmes. A cette fin, ils institueront un opérateur spécifique de formation tout au long de la vie qui fédérera leur effort et pourra établir le lien entre les fonctions de formation, d'expertise scientifique et de valorisation de la recherche. Cet interlocuteur unique permettra de valoriser le potentiel de recherche et d'expertise réuni sur le Campus.





L'ORGANISATION DU CAMPUS

7. REpondre aux attentes sociales des étudiants

Pour être à la fois vivant et sûr, un campus doit être attractif et fréquenté de jour comme de nuit. Aussi il importe de prévoir les installations qui permettront à une véritable vie étudiante de se développer en interaction avec l'environnement urbain. Les contacts pris avec les collectivités territoriales ainsi qu'avec le CROUS de Créteil ont permis à cet égard de dégager des perspectives significatives. En ce qui concerne la Ville de Paris, ils ont conduit à la signature d'un document intitulé « Volet Vie Etudiante complémentaire ».

> Le logement des étudiants et des chercheurs invités

S'agissant du logement des étudiants et des chercheurs invités, la Ville de Paris projette la construction de 800 logements dans le 18^e arrondissement. 250 logements se trouveraient « sur zone », à proximité immédiate de la Porte de La Chapelle, et 80 seraient conçus pour recevoir des post-doctorants et chercheurs invités. Il est en outre prévu d'instaurer un partenariat avec les implantations en cours de réalisation à Bobigny, où seront prochainement construits 1000 logements étudiants, ainsi que 60 logements de chercheurs invités dans la « Tour de l'Illustration ». Enfin le CROUS de Créteil a



Tour de l'Illustration,
Campus de Paris 13
à Bobigny

introduit la proposition d'édifier près du site d'Aubervilliers quatre résidences de 250 logements qui structureraient, par l'habitat, des espaces de vie.

> Le développement de la vie étudiante

La restauration serait assurée sur le site de La Chapelle grâce à une cafétéria de 300 places incluse dans le projet conçu par l'Université Paris 1. Des possibilités de restauration « ouverte » sur l'environnement font également partie du pôle Vie étudiante prévu à Aubervilliers. Outre l'antenne nord du Centre de mobilité régionale, ce pôle abritera aussi des espaces culturels incluant une salle de spectacles, ainsi qu'un centre de soins. Des boutiques – librairie par exemple – doivent également être envisagées.

La vie étudiante sera également dynamisée par la « Maison des Initiatives étudiantes », qui aura pour fonction d'encourager l'autonomie et la responsabilité des étudiants dans la conduite de projets originaux. Sur le plan sportif, le site d'Aubervilliers devrait accueillir un équipement nouveau, qui fonctionnera en synergie avec les installations existantes ou en développement sur Plaine Commune, notamment dans le domaine du sport nautique. La Ville de Paris, pour sa part, prévoit d'implanter dans le 18^e arrondissement une structure dédiée au sport universitaire.

La place du front populaire



8. MUTUALISER L'OFFRE DE SERVICES

La mutualisation des services revêt une importance tout à fait fondamentale dans le projet de Campus. Faute de place et de locaux adaptés, cette dimension manque cruellement à de nombreuses institutions d'enseignement et de recherche parisiennes. Une architecture inventive et une réalisation de qualité doivent être mises au service d'une telle ambition. Par ailleurs, un soin particulier sera également apporté aux services numériques qui devront être efficaces, pertinents et en phase avec les innovations les plus récentes.

> Au cœur du campus : une bibliothèque novatrice

Centrée sur les usagers, la nouvelle bibliothèque du Campus Condorcet sera avant tout un centre d'information et de services ouvert sur une large plage horaire. Fonctionnant en réseau et en partenariat, en particulier avec les grandes bibliothèques de lettres et sciences humaines d'Ile de France, la bibliothèque sera un des principaux lieux d'échange du nouveau campus, proposant des espaces différenciés selon les usages, les uns réservés aux chercheurs, les autres plus ouverts.

Le bâtiment de la bibliothèque disposera de salles de lecture équipées en wi-fi, et mettra à la disposition de ses usagers des services multimédia, des documents numérisés sur place et à distance, et des collections électroniques. Egalement doté de salles de séminaires, il donnera l'image d'une bibliothèque de l'avenir ménageant aussi des espaces pour des lieux de rencontre et de convivialité.

Ce projet de bibliothèque sera d'autant plus novateur et moteur pour les sciences humaines et sociales en Ile de France qu'il permettra aux enseignants-chercheurs de se doter d'outils fédérés de documentation, accessibles à distance, démultipliant ainsi le potentiel des gisements existants, confortant, par une démarche de mise en réseaux, les regroupements déjà opérés, et complétant ainsi une carte documentaire qui comporte notamment un pôle historique dans le Quartier Latin, un pôle récemment restructuré à Tolbiac (Bibliothèque nationale de France, Paris 7, Bibliothèque des Langues & Civilisations – BULAC – dont l'ouverture interviendra en 2011), la BDIC à Nanterre et un pôle généraliste de conception récente (Bibliothèque de Paris 8).

Par ses modalités de fonctionnement, la bibliothèque du site d'Aubervilliers doit avoir un effet incitatif sur l'ensemble des bibliothèques de lettres et de sciences humaines et sociales de Paris, créant un réseau resserré et donnant

aux outils de la recherche une visibilité qui n'existe pas aujourd'hui.

A l'instar d'autres bibliothèques étrangères en gestation, la forte originalité de cette bibliothèque sera de proposer un service de fourniture de documents provenant d'autres bibliothèques ou de collections numérisées et de privilégier rapidité et facilité d'accès par rapport à la possession *in situ* de documents même si l'apport des trois établissements initiaux en la matière reste tout à fait important (EPHE : 100 000 ouvrages ; EHESS, tous fonds cumulés : 330 000 ; Paris 1 : 125 000 ouvrages dans les bibliothèques de recherche).

> Edition universitaire, diffusion et valorisation des savoirs

La valorisation intellectuelle de la recherche scientifique constituera un objectif majeur et sera un des objets partagés entre le Campus Condorcet et les implantations parisiennes des établissements, avec notamment l'appui du CNAM.

Il appartiendra en effet aux acteurs du Campus, en liaison avec les collectivités territoriales, d'impulser une dynamique de débats publics et de controverses épistémologiques autour des questions qui naissent de l'exercice de la recherche et créent un besoin d'intelligibilité au sein de la société civile.

Par ailleurs, les établissements continueront de s'impliquer comme ils l'ont fait jusqu'à présent dans les deux secteurs de l'édition traditionnelle et du numérique. Ils œuvreront en commun dans le cadre d'une organisation partagée en matière de promotion et de diffusion de leurs publications.

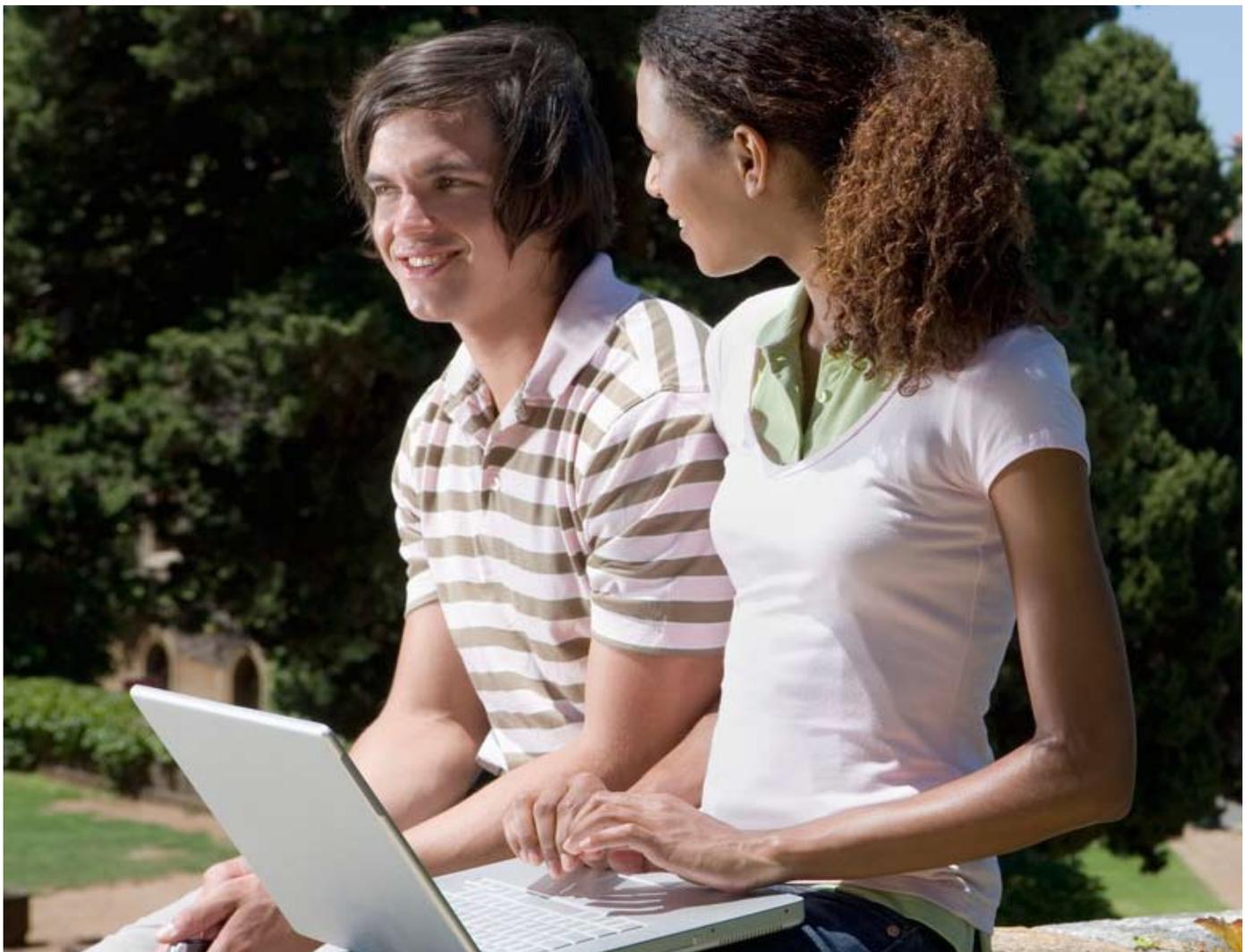
> Un campus numérique

Accompagnant ces réalisations, il convient que le Campus propose à l'ensemble de ses publics, un Espace Numérique de Travail (ENT) conçu comme une informatique interactive de proximité en lien avec les enseignements et adapté aux différentes activités de recherche. De ce point de vue, le Campus profitera de l'implantation proche d'entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies et de l'expérience acquise par Paris 1 et Paris 13 dans le cadre de l'Université Numérique en Région (UNR) Paris - Ile de France.

En relation avec la construction des grandes infrastructures de recherche pour les SHS, le Campus accueillera une plate-forme de diffusion des données permettant un accès sécurisé et dotée des appuis techniques et méthodologiques adaptés. Se présentant comme l'un des supports de l'axe transversal « Méthodes en sciences humaines et sociales », ce dispositif garantira la protection des informations tout en rendant accessibles des données permettant des analyses détaillées. Le pilotage national des infrastructures de recherche en charge de la production et de la diffusion des données conçu en synergie avec les infrastructures européennes devrait être associé au Campus.

> Un centre de congrès

Lieu naturel pour l'organisation de manifestations scientifiques à dimension internationale, le Campus mettra à la disposition des chercheurs un ensemble d'instruments (salles de conférences, salles pour les ateliers) permettant de telles manifestations dans les conditions aujourd'hui requises.



9. DEVELOPPER LES SYNERGIES

En alliant dans un même espace un potentiel de recherche inégalé, un projet scientifique articulé autour de thématiques d'avenir et un programme d'enseignement couvrant un champ très large de la connaissance, le Campus Condorcet se donne toutes les chances pour que des synergies entre chercheurs, entre groupes de chercheurs et entre institutions se développent. Outre la MSH Paris-Nord qui, par ses programmes à vocation nationale et internationale, constitue déjà un outil précieux de collaboration, plusieurs instruments les favoriseront.

> Des instruments de coopération

Plusieurs mesures sont envisageables pour encourager des coopérations : élaboration d'un programme d'appels à projets qui à la fois valorise les interactions entre les laboratoires du site et soutienne les projets pluridisciplinaires ; lancement d'un programme de chaires d'excellence juniors et seniors afin de renforcer des coopérations scientifiques internationales, notamment autour des thématiques transversales promues par le Campus.

D'une façon générale, les partenaires du Campus privilégieront les passerelles entre les chercheurs des différentes institutions, dans le respect des critères d'éligibilité propres à chaque institution.

> La MSH Paris-Nord, pivot d'une politique de projets

Pôle d'excellence sur plusieurs axes scientifiques, actuellement « Industries de la culture et Arts », « Santé et Société », « Mondialisation, Régulation, Innovation » et (en cours d'élaboration) « La Ville des sciences humaines et sociales », la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, créée en 2002 et dont les autorités de tutelle sont le CNRS et les universités de Paris 8 et Paris 13, sera, à partir de 2010, la première réalisation architecturale du Campus Condorcet. Sa situation et la richesse des programmes qu'elle accueille et qui y sont régulièrement renouvelés lui permettront de renforcer la dynamique scientifique du Campus et son attractivité. Lieu stratégique de synergie entre les membres fondateurs du Campus, elle facilitera les collaborations entre les établissements présents sur le site et leurs autres partenaires. Acteur privilégié du Pôle de Compétitivité Cap Digital, elle engagera, grâce à sa Plate-forme « Arts, Sciences, Technologies », d'étroits et fructueux partenariats entre le monde scientifique, associant SHS, sciences exactes et sciences du vivant, et les entreprises de l'image, du multimédia et de la production numérique, au cœur de l'une des trois plus fortes concentrations industrielles dans le domaine en France.

Maquette de la MSH Paris Nord



10. GOUVERNER

La pleine réussite de ce projet ambitieux et original que constitue le Campus Condorcet repose aussi sur une gouvernance efficace permettant d'assurer la cohésion de l'ensemble et de créer des synergies favorables tout en respectant la personnalité et la responsabilité stratégique de chaque institution.

> Objectifs

Le dispositif instauré pour assurer la gouvernance a vocation à prendre en charge quatre missions principales :

- la première est la gestion efficiente des moyens dédiés du campus : logistique et maintenance immobilière, unités de service mutualisées (bibliothèques, ressources documentaires, espaces et équipements collectifs pour l'organisation de colloques et conférences, espace numérique notamment) ;
- La seconde est l'impulsion et l'accompagnement des synergies scientifiques entre les partenaires (programmes transversaux de recherche et de formation, soutien à des projets scientifiques émergents, opérations communes, pour les principales) ;
- La troisième est l'animation et la gestion de la vie du campus dans tous ses aspects concernant tant ses acteurs, étudiants et personnels, que son insertion dans la ville ;
- La quatrième mission concerne la mise en œuvre d'une politique commune de formation tout au long de la vie, mobilisant les ressources des différents partenaires en matière de formation continue.

> Forme juridique

Le Campus est multidimensionnel tant par ses missions qu'au travers des partenariats engagés. La forme juridique de gouvernance doit répondre à cette diversité tout en favorisant la promotion d'une unité de lieu décisive pour la réussite de cette entreprise. Par ailleurs elle doit autoriser une pluralité de sources de financement qu'elles émanent des secteurs public ou privé. Enfin, elle doit permettre de pérenniser le projet de recherche et d'enseignement. Cet ensemble de conditions a conduit les porteurs du projet à retenir le statut juridique de fondation qui permet de disposer d'un cadre adéquat.

Dans un premier temps, les porteurs du projet créeront une association de préfiguration qui permettra de préciser les contours précis de la Fondation reconnue d'utilité publique intitulée « Campus Nicolas de Condorcet pour les Sciences de l'Homme et de la Société ». Ils demanderont à l'État que cette Fondation entre dans le cadre juridique d'une fondation de coopération scientifique.

La dotation initiale de cette Fondation pourra provenir des fonds propres des fondateurs du Campus et d'un apport exceptionnel de l'État. La Fondation pourra ensuite faire appel à des fonds de dotation dont la création a été actée dans la récente Loi de modernisation de l'économie. Ainsi, les fondateurs du Campus Condorcet s'accordent sur un large recours à des modalités de partenariat public-privé pour construire et gérer ensemble un projet d'envergure.

> Instances

La Fondation sera administrée par un Conseil d'Administration d'environ vingt membres où seront représentés les fondateurs du Campus, les organismes et institutions partenaires, les collectivités territoriales, et qui associera des personnalités françaises ou étrangères. Le Conseil d'Administration choisira un directeur sur proposition des établissements fondateurs et selon une procédure prévue par les statuts de la Fondation. Le directeur disposera des moyens d'administration adéquats.

Pour atteindre les objectifs fixés, il est prévu de mettre en place auprès de la direction et du Conseil d'Administration de la Fondation quatre instances distinctes de support :

- un comité de gestion réunissant les fondateurs et les représentations des différents partenaires du site, en charge de l'optimisation des moyens communs, notamment en matière de logistique du site ;
- un conseil scientifique international, composé majoritairement de chercheurs étrangers apportant leur expertise dans une double démarche d'évaluation des propositions et des réalisations et de préconisation ;
- un groupe de pilotage à vocation politique, administrative et technique, qui assurera l'interface opérationnelle avec les collectivités territoriales et les opérateurs spécialisés publics ou privés, en vue de gérer la vie de campus. Il sera notamment concerné par les questions de sécurité et la programmation des activités culturelles et sportives. Il veillera à assurer concrètement l'ouverture du Campus à son environnement urbain ;
- un groupement (dont la forme juridique est à déterminer de façon qu'elle soit la plus opératoire possible) dédié à la mise en œuvre de services de formation tout au long de la vie.

LE PROJET IMMOBILIER

11. LE SITE DU CAMPUS

S'il est impossible aujourd'hui d'anticiper sur ce que devra être exactement la configuration architecturale et urbanistique du campus, on sait d'ores et déjà qu'elle sera inspirée par une vision novatrice pour notamment améliorer la performance énergétique des bâtiments et libérer les espaces collectifs de la présence des automobiles. L'excellent maillage du territoire par les transports en commun permettra d'échapper aux contraintes des voitures. De plus, la conception du Campus répondra à plusieurs impératifs.

> Un impératif d'unité

Le premier impératif est celui de l'unité : l'architecture des différents bâtiments du campus devra donner à voir la volonté commune des partenaires de créer un grand lieu de formation et de recherche au cœur du paysage urbain. La double implantation du Campus sur Aubervilliers et sur la Porte de la Chapelle sera mise à profit pour établir des espaces de transition – ne serait-ce que des pistes cyclables - permettant les échanges avec l'espace urbain vers le logement, les équipements sportifs et l'accès aux réseaux de transport urbain.

> Une nécessaire pluralité des approches

Les distances entre les sites d'Aubervilliers et de la Porte de la Chapelle sont comparables à celles qui séparent des établissements dans le centre de Paris, aussi le Campus devra-t-il être perçu dans son unité sans que ne soit masquée la nature des composantes institutionnelles. Fondé sur une démarche coopérative, le Campus respectera autant que de raison, la personnalité des institutions qui le portent. Mais à cette distinction, pourra s'ajouter l'identification des grandes structures de recherche (Ecole d'Économie de Paris, Institut propre à une composante) ou de fonctions (bibliothèque, centre de documentation, salles de travail).

Un effort particulier devra s'attacher à créer une identité commune par la signalétique, la liberté de déplacement, l'accès aux ressources et aux équipements collectifs. Le dispositif de circulation entre ces différents bâtiments inscrira ainsi dans l'espace les synergies dont le Campus est porteur.

> D'indispensables ouvertures

L'ouverture du Campus sur une grande place publique (la place du Front Populaire) concrétisera la rencontre entre la communauté scientifique et étudiante du Campus et la population locale. La bibliothèque accessible au grand public, la salle de conférences et l'espace de congrès, la maison des étudiants, une galerie d'exposition, «book-store», les cafés présents sur la place, des équipements de détente adaptés au lieu (jeux d'échecs et de dames de plein air, tables de ping-pong, cinéma de plein-air etc.) assureront l'échange constant entre populations étudiante et non étudiante qui habiteront le site en commun.

> Des exigences de pérennité et d'évolutivité

Le Campus bénéficie d'une implantation durable qui mérite des bâtiments respectant la norme HQE, tant pour marquer son engagement dans les enjeux du siècle que pour réduire à terme les charges de fonctionnement. Cette gestion anticipée doit se traduire par la prise en compte des inévitables évolutions qui marqueront les unités de recherche, l'équilibre des disciplines ou les relations avec les acteurs socio-économiques ou scientifiques de l'environnement du Campus. Il importe qu'à côté des implantations définitives soient préservés des modules d'accueil soit internes aux composantes, soit mutualisés sous la responsabilité de la structure de gouvernement du Campus.



12. DIMENSIONNER LE CAMPUS

Le Campus Condorcet est articulé autour de 2 sites, l'un à Aubervilliers qui intègre la MSH Paris Nord et l'autre à la Porte de la Chapelle. Dans les deux cas, le projet repose sur la construction de nouveaux bâtiments parfois déjà démarrée (MSH Paris Nord) ou à programmer.

> Site d'Aubervilliers : Condorcet 1

Près de 2 800 personnes (enseignants-chercheurs, chercheurs, post-doctorants, IATOS et ITA) sont susceptibles de s'installer sur Aubervilliers. En attribuant 15 m² par personne, la demande de surface serait de 42 000 m². Par ailleurs plus de 3 700 étudiants en doctorat sont attendus sur le site. Si on leur attribue 8 m² chacun, leur demande d'espace de travail avoisinera les 29 600 m². Le besoin total est donc de 71 600 m² qu'il est raisonnable de porter à 80 000 m² pour tenir compte de l'accroissement des effectifs dans les dix prochaines années. Afin de répondre aux exigences du projet, il convient d'ajouter les espaces communs (bibliothèque, centre de colloques, espaces de vie, espaces techniques et divers équipements) pour un total de 20 000 m². Les besoins en surface du Campus Condorcet sont donc estimés à 100 000 m².

Une autre façon de dimensionner le campus consiste à partir des besoins actuels d'espace de chacun des partenaires pour leurs activités d'enseignement et de recherche et d'y ajouter les espaces nécessaires aux différents services communs. Ces données sont rassemblées dans le tableau 2 ci-contre. La répartition des surfaces est ici indicative car elle ne tient pas compte des choix architecturaux qui pourraient faciliter les complémentarités de surface entre les différents partenaires.

Tableau 2 : Dimensionnement du Campus Condorcet – Site d'Aubervilliers

Institutions	Surfaces ⁽¹⁾
EHESS	26 000 m ²
EPHE	10 000 m ²
Paris 1	17 000 m ²
Ecole de Chartes	1 000 m ²
EEP	11 000 m ²
Paris 8	2 000 m ²
Paris 13	2 000 m ²
INED	6 000 m ²
CNRS (UPR)	5 000 m ²
Bibliothèque et services reliés	10 000 m ²
Pôle vie étudiante ⁽²⁾	7 000 m ²
Centre de congrès	2 000 m ²
Gestion administrative du Campus	1 000 m ²
Total	100 000 m ²

Note : (1) y compris surfaces mutualisées.

(2) Le pôle vie étudiante comprend des services de restauration, des équipements sportifs, l'antenne nord du Centre de mobilité régionale, la Maison des initiatives étudiantes, un centre de spectacles, un centre de soins, des lieux de vie, un « bookstore » et éventuellement une résidence pour post-doctorants.

> La MSH Paris Nord

Ce site d'accueil de programmes de recherche correspondant à des collaborations entre chercheurs affiliés aux différents partenaires du Campus Condorcet disposera, à partir de 2010, de 9 200 m².

> Site de la Porte de la Chapelle : Condorcet 2

Ce site, en grande partie dédié aux étudiants en licence de Paris 1 et qui comprendra aussi des laboratoires de recherche, avait fait l'objet d'une évaluation dans le cadre du CPER pour une surface de 22 000 m².



13. LE PLAN DE FINANCEMENT

Les dispositifs financiers du Plan Campus devraient permettre, avec la consolidation des concours prévus dans le cadre d'opérations déjà actées du CPER et qu'il est proposé de redéployer dans cette opération, de construire l'infrastructure nécessaire à la mise en œuvre du projet de Campus Condorcet et d'assurer son fonctionnement durablement, en conformité avec les standards internationaux.

En se référant au dimensionnement du Campus Condorcet présenté ci-dessus, en estimant à 3 000 euros le coût du m² SHON TDC pour tenir compte de l'inflation dans les prochaines années, et en intégrant l'achat des terrains pour le site d'Aubervilliers, la demande totale de financement au titre du Plan Campus s'élève à 305 millions d'euros pour un projet dont le coût total est de 429 millions d'euros.

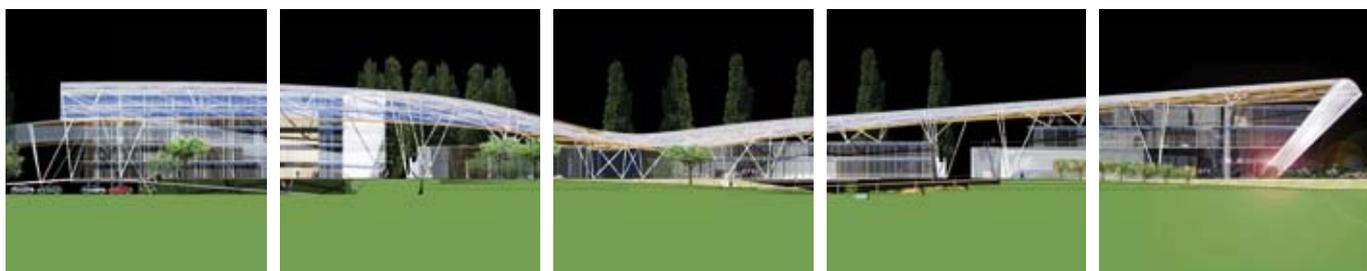
Les loyers correspondant à la mise en place d'un partenariat public - privé pour assurer le financement de la construction et de la maintenance du Campus Condorcet, s'élèveront à environ 30,5 millions d'euros par an pendant 25 ans.

Tableau 3 : Plan de financement du Campus Condorcet

Site	Opération	Surface	CPER	Campus	Autres	Total
Aubervilliers	Construction	100 000 m ²	61 M€ ⁽¹⁾	229 M€	10 M€ ⁽²⁾	300 M€
	Terrain	5 ha		31 M€		31 M€
Porte de la Chapelle	Construction	22 000 m ² ⁽⁴⁾	21 M€ ⁽³⁾	45 M€		66 M€
MSH Paris Nord	Construction	9 200 m ²	32 M€			32 M€
Total		131 200 m ²	114 M€	305 M€	10 M€	429 M€

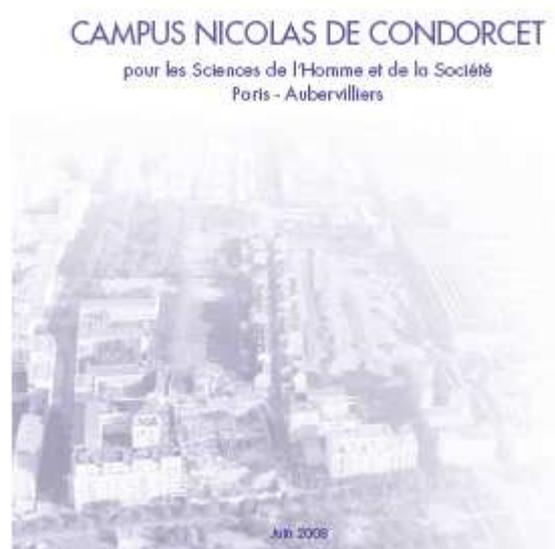
- Notes :
- (1) Ce montant comprend la part Région Ile de France du CPER pour l'EHESS et le montant de la subvention pour l'EEP au titre du CPER (Etat et Région IDF).
 - (2) Ce montant correspond à la vente du siège actuel de l'INED.
 - (3) Ce montant correspond à la part Région Ile de France du CPER pour le projet de Paris 1 à la Porte de la Chapelle.
 - (4) Cette surface pourrait être portée à 30 000 m² sous réserve de financements complémentaires à ceux prévus dans le présent dossier

Centre de recherche Saint-Gobain





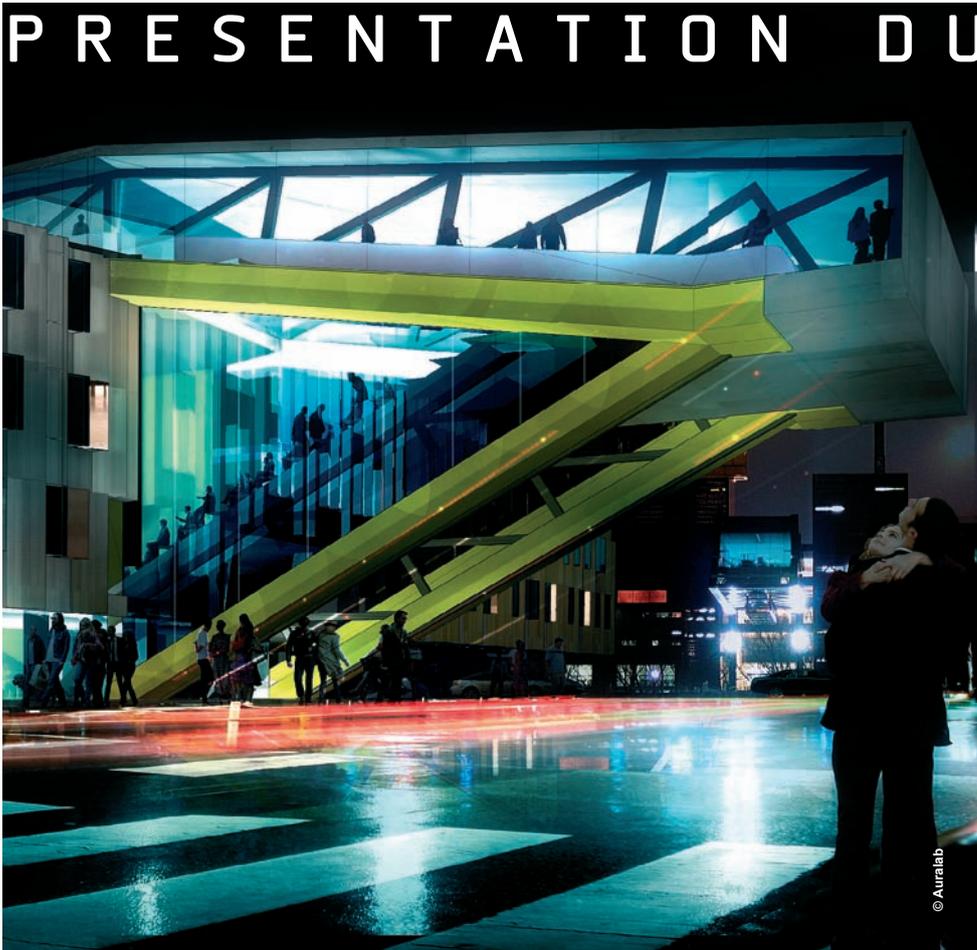
**MISSION MUNICIPALE D'INFORMATION ET D'ÉVALUATION SUR
L'AVENIR UNIVERSITAIRE DU TERRITOIRE**



***DOCUMENTS DE PRESENTATION DES PROJETS
& COUPURES DE PRESSE***

P R E S E N T A T I O N D U

P R O J E T



*L'AGENCE SEARCH lauréat du concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la construction de la **Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord** et de la **Plateforme technologique AST**, à Saint-Denis (93).*

LAUREATS AUX ALBUMS DES JEUNES ARCHITECTES 2005-2006



AGENCE
CAROLINE BARAT ET THOMAS DUBUISSON
SEARCH

10 bis, rue Bisson 75020 Paris, FRANCE
T: 33.(0)1 43 49 08 12 F: 33.(0)1 43 49 42 92
www.agencesearch.fr contact@agencesearch.fr

1. CONSTRUCTION DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME PARIS NORD ET DE LA PLATEFORME TECHNOLOGIQUE AST SAINT DENIS , FRANCE

Janvier 2007 - Concours restreint- Projet Lauréat



Code:
Programme:

MSH

Construction de la maison des Sciences de l'Homme Paris Nord et de la plateforme technologique AST

Concours de maîtrise d'oeuvre pour réaliser la construction d'une Maison des Sciences de l'Homme (M.S.H.) et sa plateforme technologique « Arts, sciences, technologie » d'environ 10 000 m² de SHON, à La Plaine-Saint-Denis.

Il s'agit de construire sur un terrain de 9 850 m² de bâtiments neufs de 6 700 m² surface utile (10 000 m² de Shon) dont 5 035 m² S.U. pour la MSH et 1 665 m² S.U. pour la plateforme. Une partie du terrain sera aménagée pour 121 places de stationnement aérien, 33 places de stationnement en sous-sol et pour espaces verts.

Site:
Dates :
Surface :
Montant des travaux:

ZAC Noisel Chaudron, Ilot ZC 19, Saint Denis (93), France
Concours restreint: 17/01/2007 - **Projet lauréat**
SHON : 10. 000m²
11,8M€ TTC

MAÎTRISE D'OUVRAGE:
MAÎTRISE D'OEUVRE:

Université Paris 13- Villetaneuse
Architecte Mandataire: AGENCE SEARCH
Bureau structure: BATISERF
Bureau d'étude Fluides: ALTO
BET Acoustique: PEUTZ
Economiste: BUREAU MICHEL FORGUE

Crédits AGENCE SEARCH:

Associés en charge : Caroline Barat, Thomas Dubuisson.

Collaborateurs : Christopher Devals, Emilie Duley, Coline Foulon, Eric Lebrun, Guillaume Mazars, Lorène Nony.

Images de synthèse: © Auralab*

LA NOUVELLE MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME DE PARIS NORD ET SA PLATEFORME TECHNOLOGIQUE AST

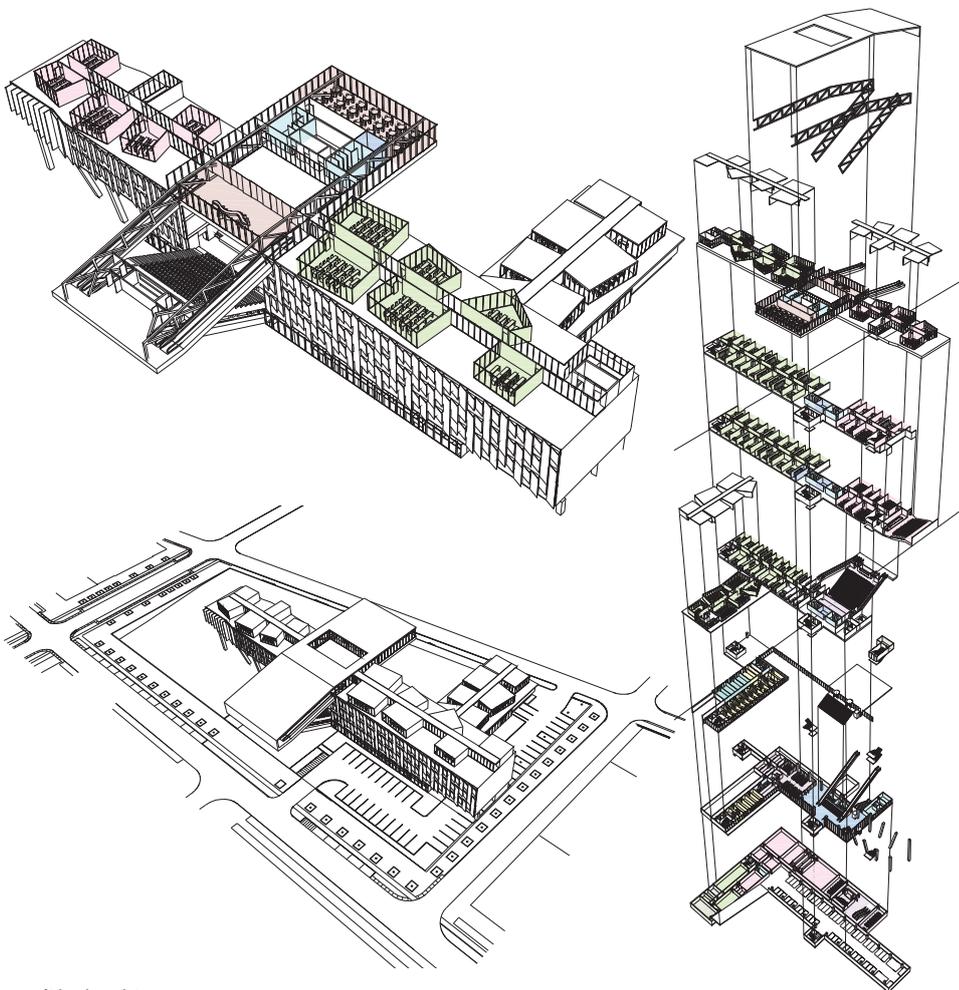
La nouvelle maison des Sciences de l'Homme de Paris Nord et sa Plateforme technologique AST accueillera entre 200 et 300 chercheurs.

Le parti pris du projet consiste à surélever sur pilotis la zone des bureaux de la plateforme technologique organisée sur deux niveaux en partie nord de l'îlot afin d'offrir un épanelage par le vide. De plus, le niveau de la parcelle est décaissé, le regard glisse dans le jardin, sous le ventre du bâtiment.

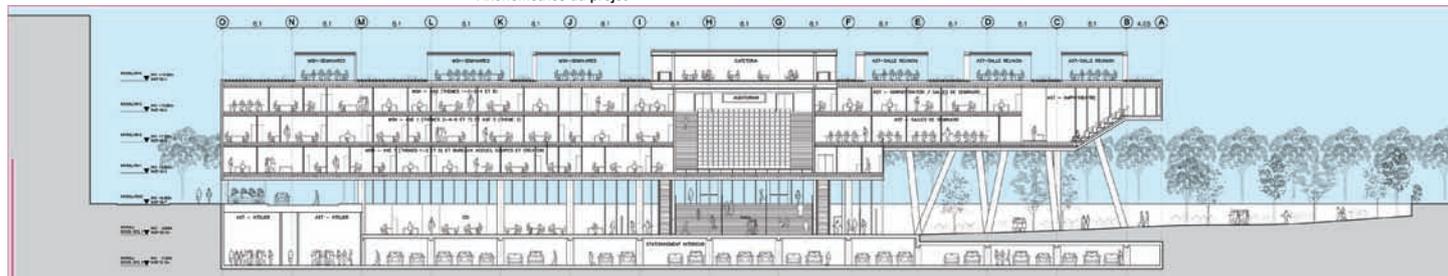
Un bâtiment très compact et un corps central concentrant les espaces communs dans un geste architectural fort. Le parti est d'être ici le plus économique possible en proposant une organisation tramée et rationnelle de façon à dégager en contre point une plus value architecturale et créer un geste fort où l'accent est mis sur les espaces communs (grand auditorium...). Au nord, on trouve l'unité programmatique de la plateforme technologique AST de recherche, disposée sur pilotis. Au sud, s'organisent les bureaux de recherche de la MSH. Par ailleurs, la partie sud cale une bande d'administration face au jardin sur deux niveaux.

Le cœur du bâtiment : rupture de rythme et signal fort. Au cœur du bâtiment se trouve disposée verticalement l'unité programmatique des espaces communs de convivialité : le hall d'entrée, l'auditorium principal, le restaurant. Le corps central du bâtiment propose donc une superposition des éléments abritant les espaces communs du projet et concentre la volumétrie du bâtiment en un geste architectural fort qui confère au projet sa singularité et son identité. L'auditorium principal est positionné perpendiculairement au bâti, dans l'axe exact de la rue Saint Just, en fond de perspective. Le traitement volumétrique et architectural est ici radicalement singulier. Le corps central du bâtiment est émergent, il en rythme et brise la continuité. Il constitue un signal urbain puissant et dynamique.

La sous face de l'auditorium se déploie en un ample auvent magistral et accueillant.



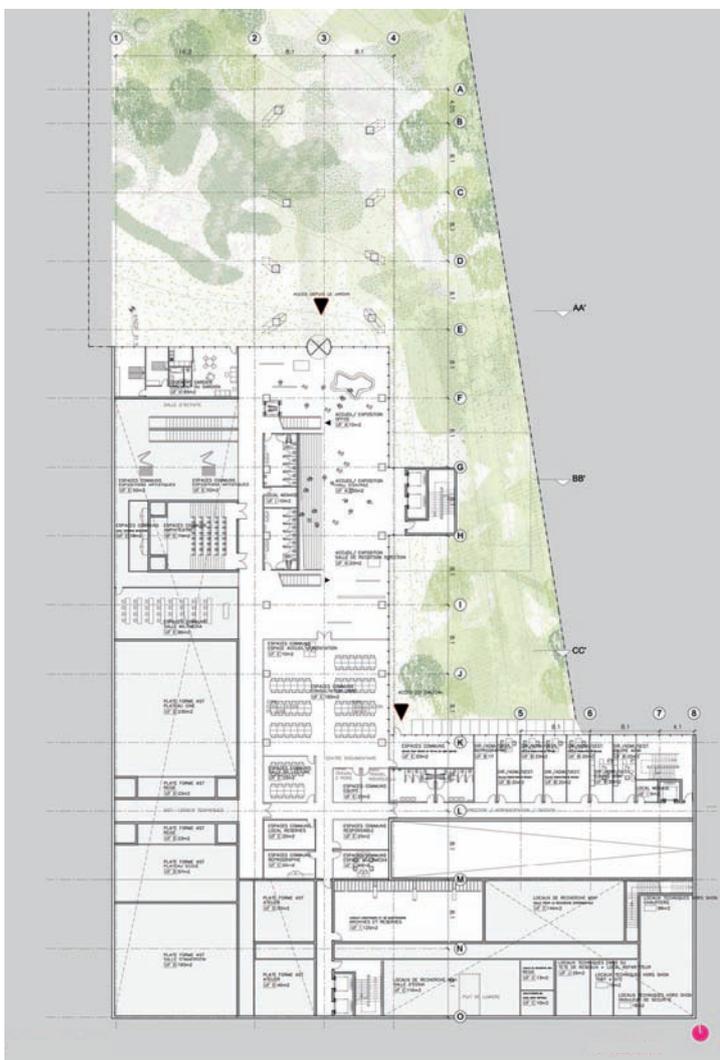
Axonométries du projet



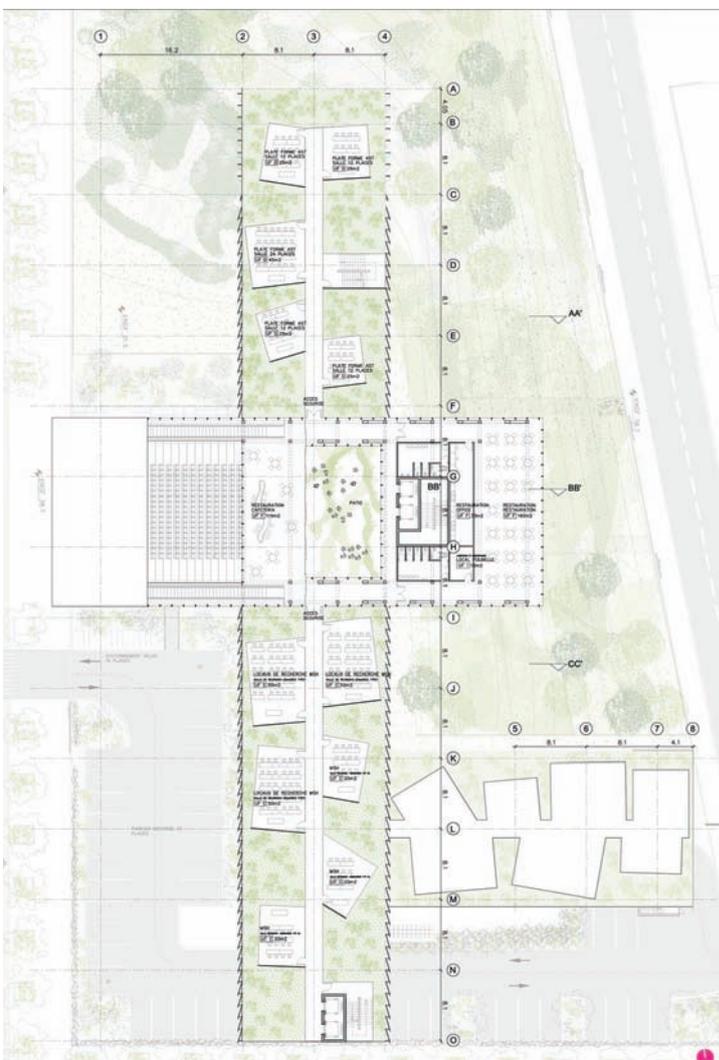
Coupe longitudinale



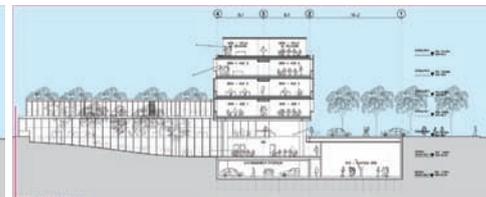
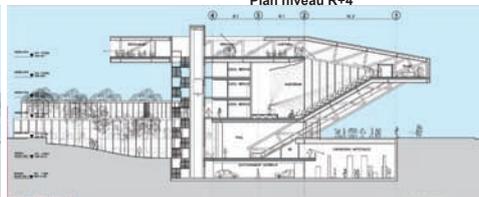
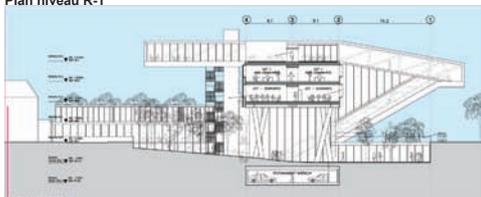
Deux entrées à la MSH: l'approche urbaine depuis le parvis *



Plan niveau R-1



Plan niveau R+4



Coupes transversales



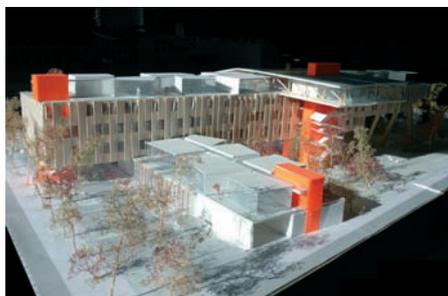
Deux entrées à la MSH: une approche plus bucolique depuis le jardin*



N O T E

La nouvelle maison des sciences de l'homme de Paris Nord et sa plateforme technologique AST accueillera entre 200 et 300 chercheurs, doctorants et post-doctorants autour de deux axes de recherche : « les industries de la culture et des arts », d'une part, et « santé et société », d'autre part. Ces derniers combineront différents thèmes autour d'approches et de secteurs spécifiques.

LE SITE ET SON CONTEXTE



Le projet s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet urbain de développement économique et de requalification majeure de la Plaine Saint Denis.

Il est situé dans la Zone d'aménagement concerté Nozal-Chaudron qui couvre une surface totale de 15 ha, régie par un Plan d'aménagement de zone (PAZ).

Le projet dispose d'un terrain d'implantation d'une surface de 9.850 m², sur l'îlot ZC19 dans le quartier Diderot de la ZAC Nozal-Chaudron, et bénéficie d'un environnement agréable et convivial, à vocation résidentielle mixte (logements locatifs et privés, bureaux d'entreprises, équipements et services publics, espaces verts...). Dans ce cadre, la nouvelle maison des sciences de l'homme de Paris Nord et sa plateforme technologique AST, constitue un élément phare du dispositif de requalification du quartier. Il répond très directement aux directives du PAZ qui prévoit l'implantation d'activités de recherches et de formations de premier plan.

Le périmètre du terrain est délimité au nord par l'avenue de la métallurgie, à l'est par la rue des fillettes, à l'ouest par l'avenue nord-sud (avenue George Sand). Le site bénéficiera d'une forte et dense connexion aux différents réseaux de transports publics : actuellement par la station du RER située à proximité, mais aussi, dès fin 2007 grâce à la nouvelle station de métro « Proudhon-Gardinaux », prolongement de la ligne 12, d'une part, puis, dès fin 2009, par la nouvelle ligne de tramway qui disposera d'un site propre rue des fillettes, d'autre part.

PARTI ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

VOLUMETRIE GENERALE DU PROJET

- UN EPANELAGE PAR LE VIDE VERS UN GRAND JARDIN

Les recommandations du Plan d'aménagement de la zone invitent à organiser un épandage dégressif le long de l'avenue Georges Sand et incite à délimiter une zone R+2 sur la partie nord de l'îlot.

Le parti pris du projet consiste à surélever sur pilotis la zone des bureaux de la plateforme technologique organisée sur deux niveaux en partie nord de l'îlot afin d'offrir un épandage par le vide. Les transparences qu'il dégage sont progressives le long de l'avenue George Sand du sud au nord.

De plus, le niveau de la parcelle est décaissé, le regard glisse dans le jardin, sous le ventre du bâtiment.

Le traitement volumétrique et architectural du bâtiment en retrait et sur pilotis (9m au dessus du jardin et 6m au dessus de la rue) réserve une grande et vraie transparence de toute la partie Nord de l'îlot.

Le parti général est de créer un bâtiment singulier, le plus compact possible, de manière à dégager en contrepoint un grand jardin offrant une vraie respiration dans le paysage urbain. Élément fédérateur dans l'esprit des campus à l'américaine, le jardin constitue une plus value environnementale décisive aussi bien pour les usagers de la Maison des sciences de l'homme de Paris Nord et sa plateforme technologique AST, que pour les riverains.

Ce bâtiment surélevé sur pilotis, offre une transparence visuelle très large sur l'ensemble de la parcelle. Abolissant toute idée d'enclos, il ouvre au contraire l'îlot tout entier à la liberté du regard, par de grands de transparences et percées et de perspectives. Les points de fuite sont multiples, la respiration et la liberté grande du regard. Crée une vraie respiration dans la ville.

Un bâtiment très compact et un corps central concentrant les espaces communs dans un geste architectural fort

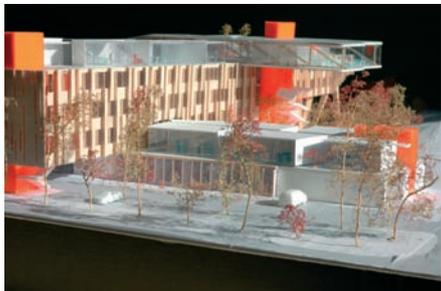
Le parti est d'être ici le plus économique possible en proposant une organisation classique, tramée, rationnelle, efficace, rigoureuse, de façon à dégager en contrepoint une plus value architecturale et créer un geste fort où l'accent est mis sur les espaces communs (grand auditorium...)





Au nord, on trouve l'unité programmatique de la plateforme technologique AST de recherche, disposée sur pilotis.

Au sud, s'organisent les bureaux de recherche de la Maison des sciences de l'Homme. Par ailleurs, la partie sud cale une bande d'administration face au jardin sur deux niveaux. Les bureaux sont ainsi traités de manière très sobre, dans une logique de volumes simples et fonctionnels, de façon à concentrer l'énergie et l'identité du projet dans les espaces communs.



• LE CŒUR DU BATIMENT : RUPTURE DE RYTHME ET SIGNAL FORT

Au cœur du bâtiment se trouve disposée verticalement l'unité programmatique des espaces communs de convivialité : le hall d'entrée, l'auditorium principal, le restaurant.

Le corps central du bâtiment propose donc une superposition des éléments abritant les espaces communs du projet et concentre la volumétrie du bâtiment en un geste architectural fort qui confère au projet sa singularité et son identité.

L'auditorium principal est positionné perpendiculairement au bâti, dans l'axe exact de la rue Saint Just, en fond de perspective. Le traitement volumétrique et architectural est ici radicalement singulier. Le corps central du bâtiment est émergent, il en rythme et brise la continuité. Il constitue un signal urbain puissant et dynamique.

La sous face de l'auditorium se déploie en un ample auvent magistral et accueillant.



• LE JARDIN

L'espace libre sous le bâtiment et sur les retraits sont engazonnés et plantés dans la continuité des espaces publics environnants. De sorte que cette proposition paysagère contribue à faire du site un vecteur de cohérence urbaine. Elle participe à l'ambition contextuelle de requalification de l'espace public et notamment de la volonté d'envisager le paysage comme un élément fédérateur. De plus, elle répond au souhait de proposer des constructions formant des « îlots ouverts » sur les voies publiques. Les zones de retraits ne sont pas seulement traitées en espaces verts plantés, ceux-ci se trouvent continus sur une grande partie de la parcelle grâce au parti pris des bâtiments sur pilotis.

Le jardin occupe environ 5000 m² en pleine terre, soit plus de 50 % de la parcelle. Le jardin n'est pas un grand jardin unitaire, c'est une marqueterie végétale constituée d'îlots de végétations singulières, délimités par des sentiers de promenade. Cette complexité et démultiplication des essences et des formes répond et fait écho à la diversité des champs de recherches accueillis dans ce lieu.

Différents milieux sont ainsi exprimés.

Offerte au regard comme un tout composé depuis les limites de la parcelle, et depuis les bureaux de la MSH, le jardin peut être contemplé comme un tableau évolutif, il invite à la méditation ou à la rêverie. En fonction des saisons, le site est par conséquent en constant renouvellement.

Il est planté de manière relativement dense, de manière à créer environnement naturel et des événements végétaux non contrôlés. Il signifie la présence, accueillante et prodigue, de la nature.

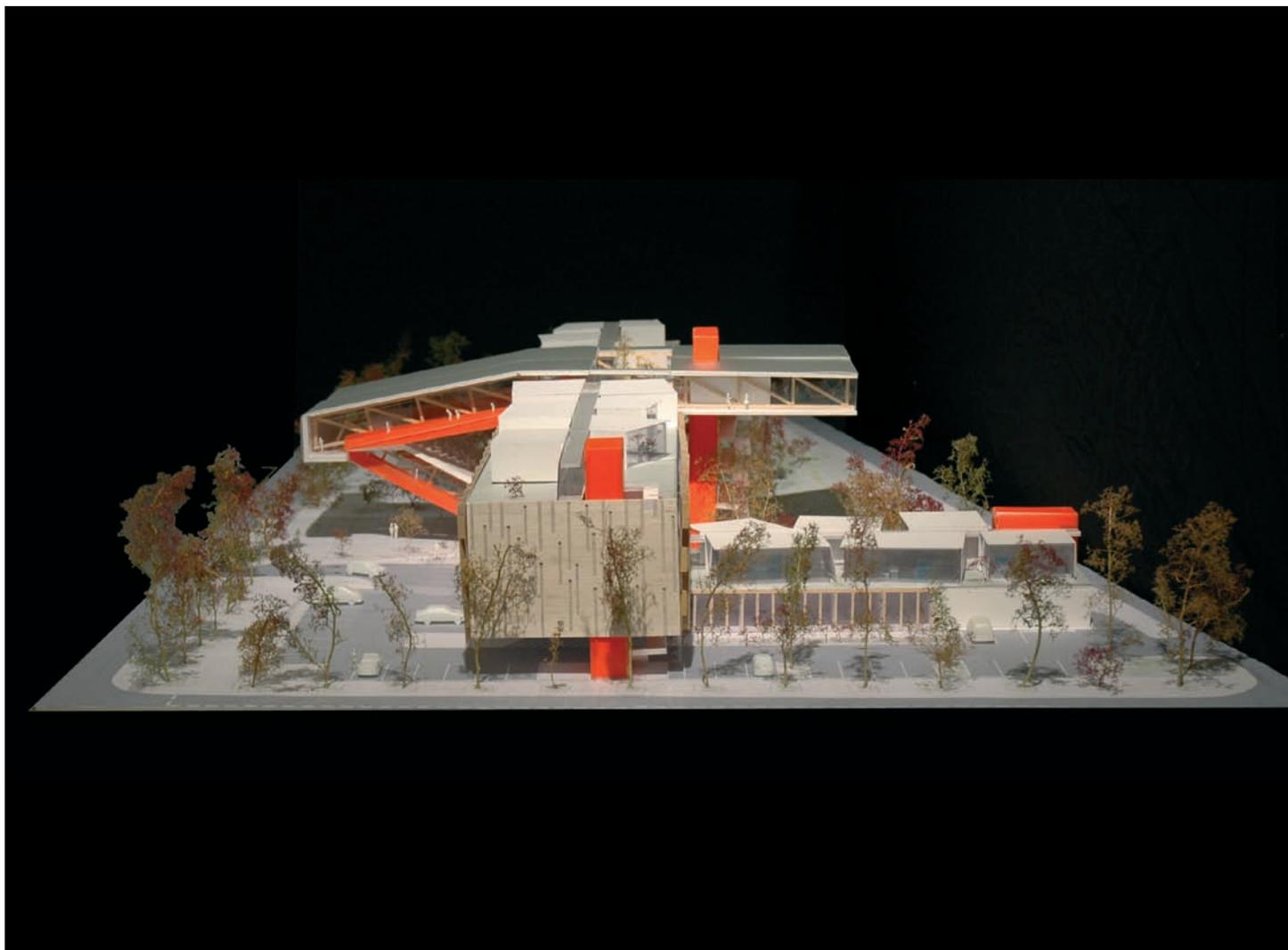
Ainsi, le site se construit sur la proposition à l'utilisateur d'un fort contraste entre la sobriété du bâti et l'organicité douce, multiple, diverse, sans cesse renouvelée et généreuse du parc.

C'est un lieu de circulation et de promenade qui participe à la mise en œuvre d'un urbanisme de relation, et crée du lien avec les éléments environnants des quartiers situés à proximité directe du site.

Ouverture, transparence, perspective, percées visuelles, respiration dans la ville et invitation à la promenade visuelle, méditative ou physique, ce jardin contribue fortement à intensifier la qualité environnementale du site. Il constitue un élément phare dans le dynamisme de mixité urbaine de la zone, de par son caractère ouvert sur la ville et généreux. Il incarne dans son dispositif architectural une volonté de mise en relation et d'intensification de la cohésion sociale de la diversité des îlots environnants où cohabitent logements, commerces, entreprises, services et équipements. C'est un lieu de passage, de transition entre le bâtiment et la ville.

Toutefois, il s'agit moins d'un parc que d'une transition, une végétalisation qui accompagne le mouvement d'entrée vers le bâtiment.





Présentation du **CAMPUS** SAINT-GOBAIN



Architectes : Patrick Charoin et Marina Donda • Espaces extérieurs, VRD : Atelier Jacques Coulon • Structure & Enveloppe : Arcora Ingénierie • CVC, Fluides : Inex Ingénierie • Images : Artefactory


SAINT-GOBAIN

CAMPUS SAINT-GOBAIN



Saint-Gobain a obtenu le 23 mai 2007, de la mairie d'Aubervilliers, le permis de construire lui permettant de lancer le projet de Campus Saint-Gobain.

Ce projet est né en 2005 de la volonté de créer une «Université Saint-Gobain». La direction générale souhaite en effet que le Campus devienne un lieu international de rencontre et d'échanges entre tous les cadres des 55 pays du groupe, mais aussi une vitrine de son savoir-faire en matière de produits, d'innovation, de recherche et de formation. Ce projet revêt une forte identité du Groupe et en révèle la culture historique.

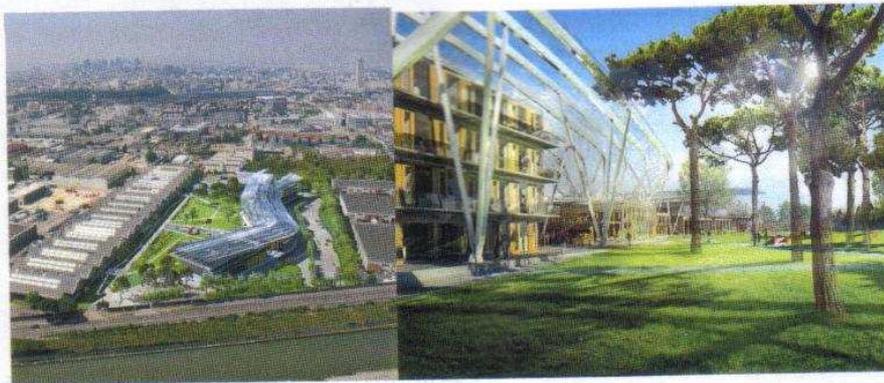
Outre une localisation très pratique, à mi-distance entre la Défense et Roissy, l'idée de faire cohabiter sur le même site la R&D et le Centre mondial de formation, est apparu comme symbolique du développement du groupe.

C'est ainsi que le projet Campus, conçu par les architectes Patrick Charoin et Marina Donda, regroupera, sous un même toit de verre, un ensemble de cinq modules intégré dans une vision d'ensemble.

Au delà de la démarche classique de développement durable liée à nos différents matériaux, Saint-Gobain a décidé de s'engager pour obtenir **la certification HQE** (Haute Qualité Environnementale) de l'ensemble du projet de sa conception à sa réalisation. L'objectif est d'être certifié NF Bâtiments Tertiaires - Démarche HQE® par CERTIVEA, filiale du CSTB.

Le Campus Saint-Gobain en 5 bâtiments

Le futur Campus Saint-Gobain à Aubervilliers est situé sur un terrain de 3,7ha qui jouxte l'actuel bâtiment de Saint-Gobain Recherche (accueillant environ 400 personnes). Il est composé de **cinq bâtiments d'un total de 14 000m² shon environ** et d'un jardin.



Un bâtiment de prestige pour accueillir **le centre international de conférences et le centre de formation interne du groupe Saint-Gobain.**

Le **centre de conférence** est constitué d'un auditorium de 360 places, d'un grand foyer attenant, de plusieurs salles de réunions internationales et des services de logistique correspondant. Il sera ainsi le plus grand espace de réception, dont le groupe avait besoin. Des conférences externes pourront également être organisées. Ce bâtiment possède une entrée protocolaire indépendante sur le quai Lucien Lefranc (à l'est).

Le **centre de formation** est constitué de 6 salles de 10 à 25 places, d'un amphithéâtre pouvant recevoir 45 personnes entouré de six salles pour pouvoir travailler en petits groupes, d'un espace de détente et d'un restaurant dédié. L'hébergement est externalisé aux environs du site, dans des hôtels existants ou en construction.

Aujourd'hui le groupe Saint-Gobain propose près de 150 séminaires, stages et modules de formation à l'ensemble de ses cadres. Depuis plusieurs années, des programmes internationaux sont développés partout dans le monde (Amérique du Nord, Amérique du Sud, Asie du Sud Est, Inde, Europe centrale et orientale). Une centaine de programmes internationaux se déroulent cependant en France. Ils pourront être organisés dans le centre de formation du campus qui peut recevoir jusqu'à 140 stagiaires.

Un bâtiment pour accueillir **les formations spécifiques du Pôle Distribution.**

Le pôle distribution forme chaque année plusieurs dizaines de milliers de stagiaires (Ecole Point P, Lapeyre et autres enseignes). Afin de compléter le dispositif existant et de répondre aux besoins en formation de l'Ile de France, ce nouveau centre pourra accueillir 150 personnes. Le rez-de-chaussée sera consacré à la mise en situation des produits distribués par le groupe, tandis que le premier étage accueillera les stagiaires dans une dizaine de salles de formation classique. Comme pour le centre de formation international, l'hébergement est externalisé dans des hôtels aux environs du site.

Deux bâtiments dédiés à la **recherche**

Deux bâtiments répondront aux besoins d'extension de Saint-Gobain Recherche, avec notamment 2500 m² de stockage supplémentaire.

Un bâtiment de **restauration.**

850 repas pourront être servis dans le restaurant destiné à tous les usagers du site. Le lieu est très convivial, avec une grande façade de verre qui offre une vue plongeante sur le jardin.

Afin de rendre la vie sur le Campus plus agréable, un immense jardin entoure tous les bâtiments et rejoint Saint-Gobain Recherche.

Enfin, le parking compte 430 places.

Les défis du Campus Saint-Gobain

Avec le projet de Campus, Saint-Gobain entend relever deux défis.

Un défi sociétal

Très vite, le site d'Aubervilliers en Seine-Saint-Denis s'est imposé comme une évidence car Saint-Gobain y possède son centre de Recherche et Développement le plus important et un terrain de plus de 3 hectares, largement suffisant pour y accueillir le projet.

Le choix du lieu et de l'externalisation de l'hébergement est, pour Saint-Gobain et la ville d'Aubervilliers, un pari sur l'avenir quant à la « mutation positive de l'environnement urbain ». Un stagiaire international doit être en parfaite sécurité pendant tous son séjour et ses transports. Des navettes régulières leur permettront de se déplacer entre le Campus et les hôtels.

Un défi technique pour de nouveaux produits Saint-Gobain :

Une **voilure en verre** relie les bâtiments dans un seul geste architectural. Elle est une des signatures fortes du projet. Le verre et de nombreux produits de Saint-Gobain sont présents.



Le **vitrage Bioclean** de SG Glass:

L'ensemble de la voilure, qui couvre les bâtiments, sera composé de vitrages Bioclean. Ce sera la première utilisation en grande surface (environ 9000m²) de ce produit pour répondre à un double objectif de propreté et de sécurité. Il n'y aura aucune intervention humaine sur la voilure. Afin de rester propre, une pulvérisation automatique d'eau de pluie récupérée permettra de rincer à la demande le vitrage BIOCLEAN de ses particules minérales résiduelles.

Le procédé **WOODPROTECT** :

L'ensemble des vitrages des façades sera monté sur châssis WOODROTECT. Il s'agit d'un traitement naturel, applicable au cœur du bois (Brevet LAPEYRE), qui le rend insensible aux agressions

extérieures. Ce procédé est utilisé aujourd'hui pour la gamme de volets Lapeyre. Il sera utilisé pour la première fois en façade. Cela représente une avancée importante en termes de développement durable et contribue fortement au respect de la réglementation thermique actuelle (2005) et future (2010).

- Les **panneaux photovoltaïques** :

Plus de 1300 m² de la voilure seront constitués de panneaux photovoltaïques. La mise en œuvre de ces produits de nouvelle technologie, non disponible à ce jour, et leur intégration fin 2009 dans la voilure du Campus constitue pour Saint-Gobain un nouveau défi.

Une jeune équipe talentueuse

Les architectes Patrick Charoin et Marina Donda, lauréats en 2006 du concours lancé par Saint-Gobain, signent ce projet. Le groupe est très fier de promouvoir à cette occasion une jeune agence qui, dès ses premières esquisses, s'est entourée de bureaux d'études connus pour leurs projets verriers.

Le chantier – Le planning

L'entreprise ou les entreprises qui réaliseront le chantier seront choisies fin avril pour un démarrage des travaux en juillet 2008 et une livraison souhaitée avant fin 2009.

LE POLE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DU NORD-EST FRANCILIEN

Plan

I) Des grands établissements d'enseignement supérieur et une gamme de formations techniques importante :

A - Cinq grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche

B - Autres établissements de formation sur le territoire de Plaine Commune

C - Autres établissements de formation supérieure et de recherche sur la Seine Saint-Denis

II) Un pôle scientifique et technologique en évolution

A - Un environnement favorable récent

B- Un territoire en pleine évolution qui dépend des financements attribués et de la programmation des projets d'équipements

C - les actions de Plaine Commune

Le territoire que recouvre Plaine Commune concentre un grand nombre d'étudiants (environ 40 000), et constitue un des premiers pôles étudiants en terme de proximité urbaine après PARIS. Il dispose de grands établissements d'enseignement supérieur, de nombreux laboratoires de recherche et d'une large gamme de formations.

I) Des grands établissements d'enseignement supérieur et une gamme de formations techniques importante :

A - CINQ GRANDS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE

1. l'Université PARIS 13

Paris 13 rassemble 14 700 étudiants sur le territoire de Plaine Commune (sur un total de 21 000 en Seine Saint-Denis)¹ et quelques 650 enseignants-chercheurs (sur 800 au total) . Elle comprend :

- 4 Unités de Formation Recherche sur le campus de Villetaneuse : 3 500 étudiants en Lettres, sciences de l'homme et des sociétés, 3 500 étudiants en Droit, sciences politiques, 1 600 étudiants en Sciences économiques et 800 étudiants en Sciences de la communication.
- 2 Instituts d'Universités Technologiques : -1 500 étudiants à Villetaneuse (carrières juridiques, Génie des télécommunications et des réseaux, Génie électrique et informatique industrielle, Gestion des entreprises et des administrations, informatique et carrières sociales)
-1900 étudiants à Saint-Denis (Génie industriel et maintenance, Génie mécanique et productique, Gestion des entreprises et administration, Hygiène, sécurité et environnement, Mesures physiques, Sciences et génie des matériaux, Techniques de commercialisation)
- l'Institut Galilée : 1 500 étudiants en formations scientifiques (Sciences et technologies, et 4 spécialités de formation d'Ingénieurs (reconnues par la Commission Nationale des titres d'ingénieurs): Matériaux, Mathématiques appliquées et calculs scientifiques, Télécommunications et Ingénierie logicielle
- 5300¹ étudiants sont inscrits dans l'UFR « Santé, médecine, biologie humaine » à Bobigny et 800 étudiants à l'IUT de Bobigny.

PARIS 13 constitue un pôle important de recherche scientifique dans le Nord de la Région Parisienne : 6 100 étudiants en Masters et 600 en doctorat regroupés dans deux écoles doctorales, 800 enseignants chercheurs et chercheurs et personnels hospitaliers.

33 laboratoires sont recensés sur les 3 campus (Villetaneuse, Saint-Denis et Bobigny), 23 d'entre eux sont reconnus par le Ministère. 12 sont directement liés au CNRS et 2 sont associés à l'INSERM.

Le campus de Villetaneuse concentre 24 laboratoires de recherche : 9 dans l'UFR lettres-sciences de l'homme et sociétés, 8 à l'Institut Galilée, 3 dans l'UFR Droit, 1 en sciences de la communication, 1 en sciences économiques et gestion (à Bobigny se trouvent 9 laboratoires de santé et sciences de la vie).

2. l'Université PARIS 8

Paris 8 rassemble 22 500 (dont 21 800 sur Plaine Commune), 840 enseignants chercheurs. Elle comprend :

¹ Il s'agit des inscriptions administratives qui sont légèrement différentes des inscriptions pédagogiques (un étudiant peut s'inscrire dans plusieurs disciplines). Le nombre d'étudiants sur Paris 13 et sur le territoire de Plaine Commune est de 14 661 sur un total de 20 801 étudiants en 2006-2007 (le nombre d'inscriptions pédagogiques est égal à 23 140 étudiants dont 15 772 sur Plaine Commune.)

- 11 Unités de Formation Recherche : 3 800 étudiants en disciplines artistiques et philosophiques, 1 800 étudiants en « Administration, économie et sociale », 1 500 en « Histoire, littérature, sociologie », en « Langues, langues appliquées », 1 400 étudiants en « Droit, sciences politiques », 1 400 étudiants en « Psychologie » et 1300 étudiants en « Sciences éducation, psychanalyse », 1 000 étudiants pour chaque UFR en « Maths, informatique, technologie », en « Culture et communication », et en « Géographie et anthropologie », et 500 étudiants en « Sciences du langage ».
- 1 Institut français d'urbanisme (253 étudiants à Marne la Vallée)
- 1 Institut français de géopolitique (140 étudiants)
- 1 Institut d'études européennes (420 étudiants)
- 1 Institut d'enseignement à distance (4 000 étudiants)
- 2 Instituts Universitaires Technologiques (à Montreuil et à Tremblay en France soit 500 étudiants)....

Paris 8 rassemble 6 500 étudiants en Masters et 2 500 doctorants. 40 laboratoires de recherche lui sont rattachés : 32 sont reconnus par le Ministère et 8 sont associés au CNRS. 5 écoles doctorales gèrent les liens entre les laboratoires et les doctorants. Les grands axes de recherche des laboratoires portent sur la cognition et le langage ; l'esthétique des sciences et technologie de l'art ; les sciences de l'éducation, la linguistique et littérature... ; les sciences sociales ; l'informatique et les technologies de la communication, ; la ville et l'environnement. (38 laboratoires de recherche sont sur Saint-Denis).

Notons également que depuis sa création, l'UFR d'art de Paris 8 est reconnu comme un département « phare » alliant l'enseignement théorique à la pratique et notamment en lien avec les nouvelles technologies, et l'art à la philosophie.

L'université Paris 8 dispose d'une bibliothèque universitaire cofinancée par l'Etat et le Conseil général, d'une surface de 12 500 m² et ouverte, depuis 1998, aux étudiants et au public. Elle contient 300 000 livres, 5 000 documents audiovisuels et 2 500 revues et périodiques.

3. Le Centre Scientifique et Technologique de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Créteil

L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Créteil rassemble, sur son site à Saint-Denis, quelques 700 étudiants suivant une formation scientifique et technologique en économie et gestion, en génie électrique et mécanique.

Il est en relation permanente avec Paris 13 et Paris 8, qui accueillent en première année, les jeunes étudiants intéressés à passer les concours des Maîtres (professeurs d'écoles, des lycées, collèges et lycées techniques)

Le Centre Scientifique et Technologique de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Saint-Denis est le centre de référence régional voire national pour les formations franciliennes des professeurs des lycées techniques et professionnels.

4. Le CNAM

- L'Ecole Supérieure de Conception et Production Industrielle du CNAM est installée dans le Landy1 sur la Plaine Saint-Denis depuis septembre 2005. Elle regroupe des formations d'ingénieurs en apprentissage (Ingénieurs 2000) dans les filières : génie électrique, électrotechnique et mécanique. D'autres formations en alternance seront également présentes : MASTER Innovation technologique et gestion appliquée aux mathématiques, 2 Diplômes d'Université Technologique (génie électrique et informatique industrielle et génie mécanique et productique); 2 formations en bac+3 et bac+4 (en marketing, en informatique, en industries céréalières). Au total 900 élèves sont attendus (dont 600 sont présents actuellement).

- L'Institut National de Métrologie est un laboratoire de recherche du CNAM s'est installé dès la rentrée 2005 dans le même bâtiment (environ 50 personnes).

- Il est à noter que les réserves du Musée des Arts et Métiers sont à proximité du Landy 1 et qu'elles constituent aujourd'hui l'une des collections les plus riches, avec quatre-vingt mille objets et dessins qui témoignent de l'histoire de l'innovation technique et scientifique du 18^{ème} siècle à nos jours dans 7 domaines (Instruments scientifiques et techniques, matériaux, construction, énergie, mécanique, transports).

5. La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord

La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord est une structure d'accueil, d'impulsion, de promotion et de diffusion de la recherche en sciences humaines et sociales, ayant pour domaine deux axes fixés par le ministère de la Recherche: « Industries de la culture et Arts » ; « Santé et Société ».

Elle rassemble sur la Plaine Saint-Denis une cinquantaine de chercheurs qui s'intéressent donc aux transformations qui, du local à l'international, affectent les champs de la production et de la consommation culturelle, de la création artistique, de la gestion et de la transformation de l'information et de la connaissance, des nouvelles formes de communication, ainsi que les activités et les politiques de santé, notamment à travers les problèmes d'inégalité et de violence, d'environnement, de migrations et d'accès socialement et sexuellement différencié aux soins.

Installée depuis cette date dans des locaux provisoires, elle est engagée dans un programme immobilier qui lui permettra, en 2010, de disposer d'un bâtiment de 6 700 m², à Saint-Denis et de se développer.

La plate-forme technologique Arts sciences et technologie adossée à la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord a pour objectif de favoriser l'innovation via la mutualisation d'équipements et d'initiatives en assurant le lien entre laboratoires de recherche, structures de formation et tissu industriel et notamment aux PMI-PME.

B - AUTRES ETABLISSEMENTS DE FORMATION SUR LE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE :

- L'Ecole Supérieure de Commerce de Lille qui rassemble sur Aubervilliers quelques 200 étudiants
- Le Département de restauration d'oeuvres d'art de l'Institut National du Patrimoine qui a sept spécialités (Art du feu, métal, textile, mobilier, photographies, peintures, sculpture) et réunit environ 100 étudiants.
- 5 écoles de préparation aux carrières sanitaires et sociales : 2 Instituts de Formation en Soins Infirmiers, 1 formation d'éducateurs de jeunes enfants, 1 formation en ostéopathie et une formation en rééducation et réadaptation fonctionnelle
- Une antenne de SAE Institute (School Audiovisuel Engineering) à Aubervilliers , Ecole internationale spécialisée dans le domaine du son, de l'image et du multimédia et qui rassemble 350 étudiants
- 1 Ecole de commerce et de Gestion DGC qui dispense des formations de niveau Bac+2, Bac+3 (180 étudiants).
- l'Ecole Supérieure du cinéma, d'audiovisuel et du journalisme EICAR qui est arrivée en 2005 sur la Plaine Saint-Denis (Ecole privée) qui rassemble quelques 700 étudiants.
- 17 Lycées sur le territoire de Plaine Commune dont 6 à Saint-Denis, 5 à Aubervilliers et 2 à Epinay sur Seine, 1 à Stains/ Pierrefitte et 3 à La Courneuve.
- 2 de ces lycées comprennent 4 classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles
- 1 lycée a ouvert en 2006 une classe préparatoire scientifique aux études supérieures
- 6 de ces lycées dispensent 19 formations de techniciens supérieurs. Ce nombre correspond à environ 20% du total des BTS recensés en Seine Saint-Denis.
- La Maison de la Légion d'honneur rassemble à Saint-Denis quelques 500 lycéennes et dispose d'une formation au niveau BTS en commerce international et d'une classe préparatoire « Hypokhagne et khagne »
- 1 Conservatoire National de Région de musique et danse sur Aubervilliers et la Courneuve
- 2 CFA : centre de formation en apprentissage du bâtiment
- 2 GRETA : le GRETA industriel de la Seine Saint-Denis, le restaurant d'application du GRETA Tourisme.
- l'Académie Nationale Contemporaine des Arts du Cirque « Annie Fratellini » dans le domaine artistique et technique des arts du cirque

C - AUTRES ETABLISSEMENTS DE FORMATION SUPERIEURE ET DE RECHERCHE SUR LA SEINE SAINT-DENIS :

- Supméca Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs à Saint Ouen
- L'UFR Santé Médecine Biologie Humaine de Paris 13 (6 000 étudiants),
- 2 IUT à Montreuil et Tremblay de Paris 8
- L'ESIEE Ecole d'ingénieurs à Noisy le Grand
- L'Ecole Nationale Louis Lumière à Noisy le Grand
- L'Institut de Recherche et Développement à Bondy....

II) Un pôle scientifique et technologique en évolution

A - UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE RECENT

Plaine Commune a également sur son territoire trois grands établissements privés de recherche : la Direction de la recherche de Gaz De France (1 000 salariés à Saint-Denis), Saint-Gobain Recherche (350 salariés sur Aubervilliers) et Rhodia Recherche (450 salariés sur Aubervilliers) ; ainsi que des entreprises telles que le pôle industrie EDF (3 500 salariés à Saint-Denis), Eurocopter (750 salariés à la Courneuve)...

L'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé rassemble près de 1 000 salariés sur Saint-Denis.

A proximité de quartiers en pleine évolution tels que le Landy-France, le Cornillon et la zone du Stade de France, sur Saint-Denis, plusieurs établissements publics et parapublics sont d'installation récente :

- Le groupe AFNOR « Association Française de Normalisation » (arrivée en 2001) : 900 salariés. Cette association anime l'ensemble des activités de normalisation et représente les positions françaises au niveau européen et international. Quelques 20 000 visiteurs y sont accueillis chaque année.
- La Haute Autorité de Santé (arrivée en 2003) : 400 salariés. Elle est chargée notamment de l'accréditation et de l'évaluation des 4000 établissements de santé présents sur le territoire national ainsi que la mise en place de l'évaluation des pratiques professionnelles chez les médecins.
- Centre Inffo (arrivée en 2001) : centre de ressources et de diffusion de l'information sur la formation permanente : 100 salariés. Ce centre est rattaché au ministère de l'emploi et de la solidarité.
- L'Institut National de Prévention et d'Education à la Santé (arrivée en 2003) : 100 salariés sur Saint-Denis
- L'Institut National des Hautes Etudes de Sécurité : organisme à vocation interministérielle placé sous l'autorité directe du Ministère de l'Intérieur. Installé depuis janvier 2004 et qui rassemble 80 personnes.
- L'Agence de la Bio-médecine installée en 2005 (120 personnes) gère les activités de prélèvement et de greffes d'organes ainsi que celles de procréation, d'embryologie et génétique
- L'Etablissement Français du sang installé en 2006 (150 salariés), opérateur unique en France dans la transfusion sanguine.

B - UN TERRITOIRE EN PLEINE EVOLUTION QUI DEPEND DES FINANCEMENTS ATTRIBUES ET DE LA PROGRAMMATION DES PROJETS D'EQUIPEMENTS

1) La réalisation d'équipements programmés dans le précédent Contrat de Plan Etat/Région, conforte le devenir scientifique et technologique de ce territoire.

- La réalisation des opérations inscrites pour Paris 8 au contrat de plan Etat-Région (résidence ERASMUS, restaurant universitaire) qui seront terminés en avril 2008, contribue au renforcement du campus universitaire dans la ville de Saint-Denis (le premier bâtiment recherche a été inauguré en décembre 2005).

- La réalisation des bibliothèques « Sciences » et « lettres, droit, sciences économiques » ainsi que l'extension du gymnase programmées pour l'Université Paris 13, couplée à la restructuration de la cité Allendé et l'aménagement du centre ville en liaison avec le développement des transports en commun, permettra de mieux aménager les espaces de l'Université.
- Le déménagement du Centre scientifique, technologique de l'IUFM sur le campus de Villetaneuse, (actuellement situé à Saint-Denis, dans les locaux de l'ENNA) corroborera le caractère scientifique et technologique de ce pôle universitaire.
- le bâtiment « Synergie » du CNAM qui rassemblerait en 2009 quelques 200 personnes travaillant en recherche dans les domaines des sciences de l'ingénieur
- développement du département universitaires technologique, « Techniques de commercialisation » sur la Plaine en 2008
- le projet de la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord qui sera construite en 2010 à côté de la future station de métro « Front populaire » (environ 200 chercheurs à terme)
- Les deux plate-forme technologiques « Mécanique, Productique et Matériaux » et « arts sciences et technologie » reliée à la Maison des Sciences de l'Homme ont été agréées par le ministère de l'Education nationale et de la Recherche. Elles sont en cours de finalisation de montage juridique et constituent chacune un réseau spécifique important de compétences scientifiques et technologiques en direction des petites et moyennes entreprises franciliennes

2) Nouvelles opérations liées au Contrat de projets Etat-Région 2007-2013

- Un nouveau bâtiment pour la recherche de Paris 8 à Saint-Denis
- Un nouveau bâtiment pour la recherche de Paris 13 à Villetaneuse
- Réalisation d'un projet de nanosciences et nanotechnologies (avec une salle blanche) à Paris 13
- Un nouveau bâtiment d'enseignement pour le CNAM
- L'installation sur Aubervilliers de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes qui constitueraient le cœur de la future cité des humanités et des sciences sociales au Nord de Paris.

3) L'arrivée des Archives nationales sur le territoire :

Les Archives nationales ont pour mission principale de collecter les archives pérennes des administrations centrales et de leurs différents services, et de les communiquer et les mettre en valeur. Une construction de 78 200 m² sur la zone des tartres en 2010 sera répartie pour le traitement et la conservation des archives (64 100 m²), et, l'accueil, la consultation et les actions éducatives et culturelles (8 650 m²).

Employant 320 personnes, les Archives nationales recevront en moyenne 250 visiteurs par jour dont 20% d'étrangers.

La synergie avec les étudiants, enseignants et chercheurs de Paris 8 et Paris 13 sera recherchée.

4) Le projet Europacorp (Besson)

Dans un espace de 65 000 m² sur le site d'une ancienne centrale thermique d'EDF (au quartier Pleyel de Saint-Denis), Europacorp a pour projet de créer une cité du cinéma permettant de concentrer en un seul emplacement l'ensemble des ressources nécessaires à l'élaboration d'un film et l'ensemble des sociétés concernées. Ainsi, 30 000 m² de bureaux, 11 000 m² de plateaux de tournage, 13 000 m² de locaux d'activités dédiés au cinéma, 4 500 m² pour la constitution d'une rue dans la nef et 5 000 m² de services communs.

Le permis de construire (modificatif) a été délivré en octobre 2007 et le montage financier est en cours de finalisation. Les travaux de construction pourraient commencer en 2008 et être terminés en 2010-2011.

C - LES ACTIONS DE PLAINE COMMUNE

Plaine Commune s'efforce, dans le cadre de son action en développement économique, de favoriser, les synergies entre les établissements d'enseignement supérieur et les grandes entreprises mais aussi, avec l'ensemble des petites et moyennes entreprises intéressées...

Depuis octobre 2004, elle a organisé 12 déjeuners de la technologie en partenariat avec les deux plate-formes technologiques « Matériaux, Mécanique et Productique » et « Arts, Sciences et Technologie », la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris- Seine Saint-Denis et les laboratoires

de recherche de Paris 13, de Paris 8 et de l'Ecole d'Ingénieurs Supméca. Les résultats de cette action sont pour l'instant très positifs puisque ce sont plus de deux cent cinquante entreprises qui ont assisté à ces déjeuners). Le tiers d'entre elles ont eu des échanges par la suite avec les laboratoires de recherche ; plus de vingt d'entre elles ont engagé des collaborations soit sous forme de contrats, soit sous forme d'intégration de stagiaires ou encore sous forme de participation à des équipements publics technologiques.

Plaine Commune a bénéficié en 2006 et 2007, d'un soutien financier de la DRIRE et du Fonds Social Européen, pour réaliser huit déjeuners de la technologie.

Depuis 2001, Plaine Commune organise annuellement en partenariat avec Paris 8 et Paris 13 une manifestation de vulgarisation de culture scientifique et technique dans le cadre de la fête de la science ayant pour vocation de valoriser les compétences scientifiques et techniques de notre territoire. « Savante Banlieue : la recherche en fête en Seine Saint-Denis » qui a attiré pour sa sixième édition en octobre 2007, 5 300 personnes. Cette manifestation est labellisée opération phare de la Fête de la Science et a le soutien du CNRS.

Depuis 2007, Plaine Commune organise en partenariat avec Université Paris 8, l'Université Paris 13, le CNAM, Supméca, et le Rectorat, le forum des formations post-bac en direction des lycées et des entreprises du territoire. 2 500 lycéens sont venus visiter les stands et une partie d'entre eux ont assisté aux conférences.

CAMPUS
NICOLAS DE
CONDORCET

bienvenue
sur le pôle
d'excellence
européen
en sciences
HUMAINES
et sociales


AUBERVILLIERS


Plaine
Commune
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CAMPUS NICOLAS DE CONDORCET

bienvenue sur
le pôle d'excellence
européen en sciences
humaines et sociales

>> BIENVENUE

PATRICK BRAOUEZEC
Président de Plaine Commune
Député

Plaine Commune et la ville d'Aubervilliers ont, dès l'origine, marqué leur attachement au projet du Campus Condorcet et se sont félicités du fait qu'il soit retenu par le gouvernement, le 11 juillet dernier. Nous travaillons sur ce projet phare pour la métropole francilienne en étroite collaboration avec Paris, la Région et le Département de la Seine-Saint-Denis. Aujourd'hui, une étape est franchie...

Les partenaires universitaires du dossier se sont organisés pour présenter une étude de programmation et de faisabilité pour le 2^{ème} volet de la candidature en février prochain. Les collectivités locales ont la volonté d'accompagner la démarche, et ont engagé une étude d'aménagement destinée à adapter l'environnement de ces quartiers à l'envergure du projet, qui se déroulera dans le même temps que celle confiée à la SCET par les partenaires universitaires. La perspective de la construction d'un des principaux pôles européens en sciences humaines et sociales est attractive. Nous savons que de nouveaux partenaires souhaitent s'associer au projet. De ce fait, les deux sites du projet initial - Aubervilliers et La Porte de la Chapelle - devront être complétés par un 3^{ème}, qu'après concertation avec la Ville de Paris nous proposons de localiser dans le quartier intercommunal de la Gare des Mines reliant Paris, Aubervilliers et Saint-Denis, à égale distance entre les deux pôles.

Les conditions seront créées pour accueillir le Campus Condorcet, véritable campus urbain, dans un environnement favorable à son développement. Plaine Commune sait être prête pour les grands rendez-vous. Elle l'a montré pour le Stade de France... Le Campus Condorcet s'ouvrira sur la place du Front Populaire, d'un gabarit similaire à la place de la République, avec la station de métro ligne 12 et des commerces à ses abords... D'ici à l'ouverture, un centre commercial régional dans le quartier du Canal à Aubervilliers - à 12 minutes à pied du site - desservira le campus avec une très grande diversité de commerces et de restaurants... Le plan d'urbanisme du site des EMGP

sera aménagé pour favoriser les liaisons. Tout autour du périmètre, des logements diversifiés se développent. Ils intégreront 300 logements étudiants et 50 logements chercheurs. Les usagers du Campus Condorcet pourront bénéficier tout à la fois du VELIB, qui s'étendra en 2009 jusqu'à la rue du Landy, et du réseau VELCOM, spécifique à Plaine Commune qui, dès juin 2009, accueillera 450 vélos répartis sur 50 stations... La réalisation du Tram'y est un enjeu pour le territoire, mais aussi pour le Campus Condorcet... Il facilitera tout à la fois les liaisons avec Paris en première étape, mais constituera l'épine dorsale de La Plaine Saint-Denis, en reliant tous les points stratégiques. Sa réalisation rapide reste à obtenir.

Plaine Commune - avec les 45 000 étudiants de Paris 8, de Paris 13 et du CNAM - est déjà le 2^{ème} pôle universitaire d'Ile-de-France en nombre d'étudiants... L'action de la communauté d'agglomération tend à développer les synergies entre les établissements universitaires. Des initiatives comme « Savante Banlieue » organisée chaque année dans le cadre de la Fête de la Science tendent à valoriser l'activité de recherche sur le territoire. L'implantation des universités Paris 8 et Paris 13 dans le Campus Condorcet est pour nous importante à ce titre. Ce pôle universitaire se développe, y compris à la Plaine Saint-Denis avec la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord, toute proche du site Campus et avec le développement des activités de recherche du CNAM. Les établissements du Campus Condorcet arrivent dans un territoire d'histoire doté d'une vie culturelle et sociale dense et très riche, c'est la création - sous tous ses aspects - qui rythme la vie de ce territoire. Ils arrivent dans un environnement économique et de recherche fort : 1650 entreprises se sont installées sur Plaine Commune depuis 2000. Des établissements de recherche sont tout proches - Rhodia, Saint-Gobain, la direction de la recherche de Gaz de France-Suez. La communauté d'agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers sont heureuses de vous accueillir aujourd'hui en présence de la Ville de Paris, du Département de la Seine-Saint-Denis et de la Région Ile-de-France. **Bienvenue...**

CAMPUS
NICOLAS DE
CONDORCET

bienvenue sur
le pôle d'excellence
européen en sciences
humaines et sociales

» inventer un grand campus urbain pour les sciences humaines et sociales.

Danièle Hervieu-Léger
présidente de l'EHESS

Dans l'ensemble des opérations présentées dans le cadre du Plan Campus, le projet Condorcet occupe une place singulière, puisqu'il s'agit de faire surgir, sur ce site de la Plaine-Saint-Denis qui connaît aujourd'hui une évolution spectaculaire, une Cité des Humanités et des Sciences Sociales qui n'existe pas encore.

Mais nous voulons aller plus loin : en créant ce Campus, nous ne nous proposons pas seulement de valoriser le capital scientifique francilien et national en sciences humaines et sociales et d'affirmer sa force de frappe dans la concurrence internationale. Nous avons l'ambition d'inventer un nouveau mode de présence de ces sciences dans le monde social qu'elles ont vocation à déchiffrer.

La première condition pour réaliser cette ambition est de **créer les conditions physiques de la collaboration de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales**. Il y aura, sur le site futur du Campus Condorcet, des historiens, des sociologues, des anthropologues, des économistes, des linguistes, des psychologues, des démographes, des géographes, des philosophes, des spécialistes de la cognition, de l'analyse des textes anciens, du décryptage des images, de la mise en perspective des littératures etc. L'interdisciplinarité est aujourd'hui la condition de l'imagination et de la créativité dans nos domaines. Nous aspirons à ce qu'elle devienne une « seconde nature » chez ceux-là même qui ont été formés et qui exercent des spécialités pointues, dont la maîtrise est indispensable à la production de la connaissance. Pour cela, elle doit s'inscrire dans la quotidienneté des échanges informels, des circulations, dans les communications ordinaires de séminaire à séminaire, dans le partage des outils numériques ou documentaires. L'ambition du Campus Condorcet »



Rassembler en un même site un potentiel de recherche et de formation supérieure considérable ; créer les conditions de travail et d'accueil qui permettront de le déployer ; affirmer la puissance européenne et internationale de cet ensemble, en l'adossant au réseau exceptionnellement dense des coopérations internationales que les établissements concernés (EHESS, EPHE, Université Panthéon-Sorbonne Paris I, Université Paris 8, Université Paris 13, Ecole des Chartes, CNRS, INED, Ecole d'Economie de Paris, etc) ont déjà tissées ; constituer enfin, sur ce site, la grande plate-forme des outils documentaires et numériques qui fait cruellement défaut aux sciences humaines et sociales en Ile-de-France (bien au-delà des seuls porteurs du projet) : ces objectifs pourraient, à eux seuls, justifier le projet du Campus Condorcet.

« NOUS AVONS
l'ambition
d'inventer un
nouveau mode
de présence de
ces sciences
dans le monde
social. »

« Le campus condorcet a vocation à constituer un lieu de la production désormais mondialisée des sciences humaines et sociales »

>> est de constituer un véritable milieu de recherche interdisciplinaire : un milieu dont la texture même sera favorable à l'émergence de nouveaux objets, de nouvelles méthodes, de nouvelles pratiques de recherche ; un milieu qui permettra de promouvoir un nouveau concept de formation à la recherche en sciences sociales, en assurant l'immersion précoce des jeunes chercheurs dans une culture renouvelée de l'échange scientifique.

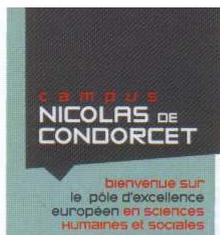
En inscrivant cette culture de l'échange dans un espace physique qui sera pensé à cette fin, nous créons les conditions les plus favorables à la production des outils de pensée d'un monde qui s'écrit lui-même sous le signe de l'échange généralisé, du raccourcissement des temporalités, des circulations et des métissages. Le Campus Condorcet a vocation à constituer un lieu de la production désormais mondialisée des sciences humaines et sociales : non pas un observatoire regardant le monde de loin, mais un espace traversé, irrigué par les courants de la recherche en train de se faire, à l'échelle planétaire. Dès lors, le projet immobilier et urbanistique du Campus Condorcet ne doit pas seulement être le cadre, ou l'écrin, d'un programme scientifique ordonné à l'intelligence de la com-

plexité de ce monde social en mouvement : il doit lui-même en être une des expressions, en donnant à voir concrètement les communications et les coopérations que requièrent la combinaison, la confrontation et la mise en synergie des différents points de vue pris sur le réel social par les différentes disciplines.

Une telle ambition de décloisonnement scientifique serait évidemment vaine et rendue illisible si elle impliquait un enfermement du campus sur lui-même et un repli auto-suffisant sur les seules forces institutionnelles qu'il rassemblera. **Le projet Condorcet est un projet de site. Mais il est porteur d'un programme intellectuel qui vise, au-delà des frontières du campus, à créer un effet structurant pour l'ensemble des sciences humaines et sociales** en Ile-de-France, et à l'échelle nationale. Ce programme implique des partenariats multiples, en France et à l'étranger. Le fait d'afficher une grande ambition pour les sciences humaines et sociales ne signifie pas non plus que le Campus Condorcet se tiendra à l'écart des développements des autres sciences. La conception de l'interdisciplinarité que le Campus entend promouvoir implique que les sciences humaines et sociales

elles-mêmes construisent leurs propres objets et leurs méthodes en interaction avec les autres sciences, dans les domaines – par exemple – de l'environnement et du développement durable, de la santé ou de la communication. Plus généralement, le Campus, dans la diversité de ses composantes, constituera une plate-forme exceptionnellement équipée pour étudier les relations entre les sciences et la société, dans la durée. Il constituera un lieu privilégié d'élaboration d'une pensée de l'innovation et de l'expertise, autant que d'une réflexion sur la responsabilité sociale éthique et politique des hommes et femmes de science.

Cette ambition de faire du Campus Condorcet un espace vivant de la réflexion sur la science en train de se faire implique également de rendre clairement lisibles les choix scientifiques qui président à l'organisation scientifique du Campus lui-même. Le Campus serait une occasion gravement manquée s'il n'était que l'installation – même confortable, plaisante et attractive pour nos collègues et étudiants étrangers – d'un ensemble d'institutions simplement juxtaposées sur un même site. Certes, le choix a été fait, dès l'origine du projet, d'afficher – et donc de préserver comme une richesse du futur Campus – la pluralité des cultures et des traditions intellectuelles spécifiques dont les établissements sont porteurs. Mais le défi qui s'offre précisément à ces établissements est de construire les synergies entre ces



>> inventer un grand campus urbain pour les sciences humaines et sociales.

danièle herveiu-léger
présidente de l'EHESS

« **NOUS AVONS LA CONVICTION FORTE QU'UN FORMIDABLE EFFET D'ENTRAÎNEMENT MUTUEL PEUT NAÎTRE DE LA CONFRONTATION ENTRE UNE LOGIQUE DE RASSEMBLEMENT DES FORCES SCIENTIFIQUES ET LA DYNAMIQUE D'UN TERRITOIRE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT.** »

>> cultures et ces traditions, le long d'un certain nombre d'axes scientifiques qui organiseront des collaborations privilégiées entre eux, sur le terrain de la recherche et sur celui de la formation. Sans entrer ici dans le détail des programmes scientifiques, deux options majeures doivent être soulignées. La première est un refus très ferme de la séparation, qui prévaut dans de nombreuses universités à l'étranger, entre les humanités (et les disciplines d'érudition qui leur correspondent) d'un côté, et les sciences sociales de l'autre.

Notre propos est au contraire d'afficher l'unité de ces sciences de l'humain, en marquant fortement la fécondité des interpellations qu'elles s'adressent les unes aux autres. Une seconde option – directement liée à la précédente – est de **ne pas disjoindre, dans la construction des axes scientifiques du futur Campus, les disciplines qui s'adressent au passé et celles qui traitent du contemporain.** A rebours de toute vision « patrimoniale » des études historiques, nous affirmons au contraire que celles-ci sont toujours organisées à partir du présent, de même que la contemporanéité ne se

comprend qu'à travers le déchiffrement de ses enracinements dans la longue durée. Intellectuellement construit sous le signe de l'ouverture (ouverture des disciplines, ouverture des objets et des méthodes, ouverture aux autres lieux franciliens nationaux et internationaux de la recherche en sciences humaines et sociales, ouverture aux autres sciences), le Campus doit être pensé comme un espace largement ouvert sur son environnement social local. Nous avons la conviction forte qu'un formidable effet d'entraînement mutuel peut naître de la confrontation entre une logique de rassemblement des forces scientifiques et la dynamique d'un territoire en plein développement. C'est cette conviction qu'il s'agit d'incarner dans la réalisation d'un Campus urbain dont le modèle est entièrement à inventer. En nous installant à Aubervilliers, nous ne rêvons pas de Stanford ou de Yale, ces ghettos luxueux qui établissent les chercheurs dans une sorte d'apesanteur par rapport aux contingences du monde qui les entoure. Non que ce retrait du monde ne présente pas des avantages.

Mais c'est une autre aventure territoriale qui nous attire ! Le défi du

Campus Condorcet, c'est la possibilité d'expérimenter, dans un contexte de rénovation – et même de récréation – urbaine, une nouvelle alliance entre la science et la société. Une alliance qui signifie que **le débat scientifique alimente le débat public et sache s'en nourrir en retour.**

Une alliance donnée à voir dans la porosité qu'il s'agira d'établir, architecturalement, urbanistiquement et socialement entre le Campus et la ville qui l'entoure. Inscrire dans le quotidien de la ville, autant que dans celui de la recherche, le souci de la communication et de la diffusion de la culture scientifique devra être un objectif majeur du Campus Condorcet. Cette présence à **construire de la science au cœur de la ville** est également la clé du grand projet partagé par les porteurs du projet Condorcet (et par d'autres partenaires du site, dont le CNAM) : celui d'inventer – au contact constant des collectivités territoriales, des entreprises et de l'ensemble des acteurs sociaux – une véritable Université tout au long de la vie, réunissant, en un même espace, les instruments de la science la plus spécialisée, les moyens de la formation à la recherche la plus pointue et les outils d'une formation continue pleinement fonctionnelle par rapport aux exigences contemporaines de la mobilité professionnelle, du réajustement constant des trajectoires sociales et de l'adaptation des savoirs, dans un monde en changement dont l'échelle est devenue planétaire. Les porteurs du projet et les partenaires du site en ont, ensemble, les moyens.

» Le projet urbain de La Plaine saint-denis

Élaboré entre 1990 et 1994 par le groupe d'architectes Hippodamos, actualisé partiellement depuis, le projet urbain de la Plaine Saint-Denis précise les conditions et les modalités de restructuration de ce territoire : créer un maillage d'avenues larges et fortement paysagées ; passer d'une zone industrielle à de véritables quartiers de ville avec une mixité de fonctions – habitat, activités économiques, bureaux, commerces, enseignement-recherche. Aujourd'hui, la rénovation de la Plaine Saint-Denis est en marche sur ces bases.



Exercice éminemment complexe que l'élaboration d'un projet urbanistique sur un territoire de 700 hectares presque exclusivement consacré à la fonction industrielle. Si la charte intercommunale signée par les villes et le département en 1990 constitue une base de départ solide - elle analyse les enjeux économiques et sociaux et fixe des objectifs à atteindre sur la Plaine en terme d'habitants (passer de 15 000 à 30 000) et d'emplois (passer de 30 000 à 60 000) - elle ne détermine pas la façon dont il faut s'y prendre. Aussi, la nécessité de disposer d'une vision urbaine à

long terme (à l'horizon 2015) ainsi que la définition des actions réalisables à court terme sont apparues indispensables. Plusieurs équipes d'architectes et de paysagistes (Lion, Riboulet, Devillers, Corajoud, Reichen et Robert) ont été mobilisées pour élaborer pendant plusieurs années (entre 1990 et 1994) « le projet urbain de la Plaine Saint-Denis ». Travail d'experts rompus à la réflexion sur la ville et les territoires, le projet urbain peut d'abord s'appréhender par rapport à ce qu'il n'est pas : ni plan masse figé pour les vingt ans à venir, ni réglementation imposant des hauteurs maximales ou des gabarits, ni accumulation d'objets architecturaux.

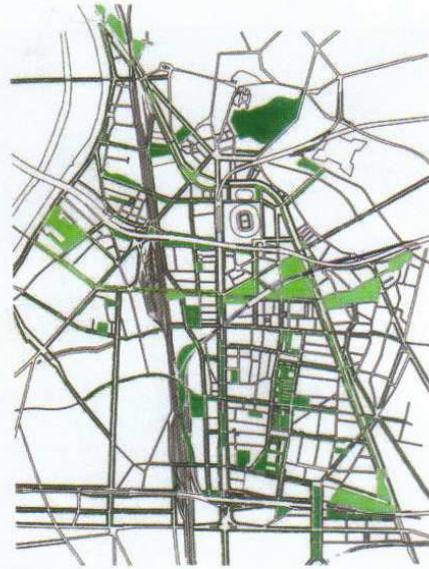
Le projet urbain est avant tout un document-guide, qui définit très précisément les vides et très grossièrement les pleins. « L'ambition urbaine se situe au niveau de la création d'un réseau d'espaces publics fortement qualifiés et de l'introduction d'une certaine mixité fonctionnelle. Le pari est de dire : si l'urbanisme est fort, l'architecture suivra », résume Yves Lion. Cette manière de structurer très fortement le territoire en travaillant d'abord sur la qualité des espaces (avenues, allées, plantations, pistes cyclables, places, squares, vues lointaines...) a l'ambition d'offrir un projet à la fois exigeant sur ce qui est considéré comme l'essentiel (l'espace public) et souple sur ce qui tient de l'aléatoire (les constructions sur les parcelles privées). C'est aussi un projet apte à recevoir dans le temps de nouvelles opportunités.

Le Campus Condorcet sera un élément important du centre de La Plaine conçu pour irriguer l'ensemble des secteurs alentour et participant à une animation généralisée de ce grand secteur en développement.

Le projet repose sur trois principes forts :

- > la mise en valeur de l'existant : les horizons-paysages ;
- > l'espace public, le maillage viaire et la trame végétale ;
- > le logement et la mixité fonctionnelle des quartiers.

Le projet urbain prend en compte les spécificités géographiques et historiques du site : une plaine qui s'ouvrirait au lointain vers les buttes de Montmartre, de Corneilles ou de Montmorency.



> Une esquisse du Campus Condorcet, vue de la rue des Fillettes, imaginée par Yves Lion dans l'esprit du projet urbain de La Plaine Saint-Denis.

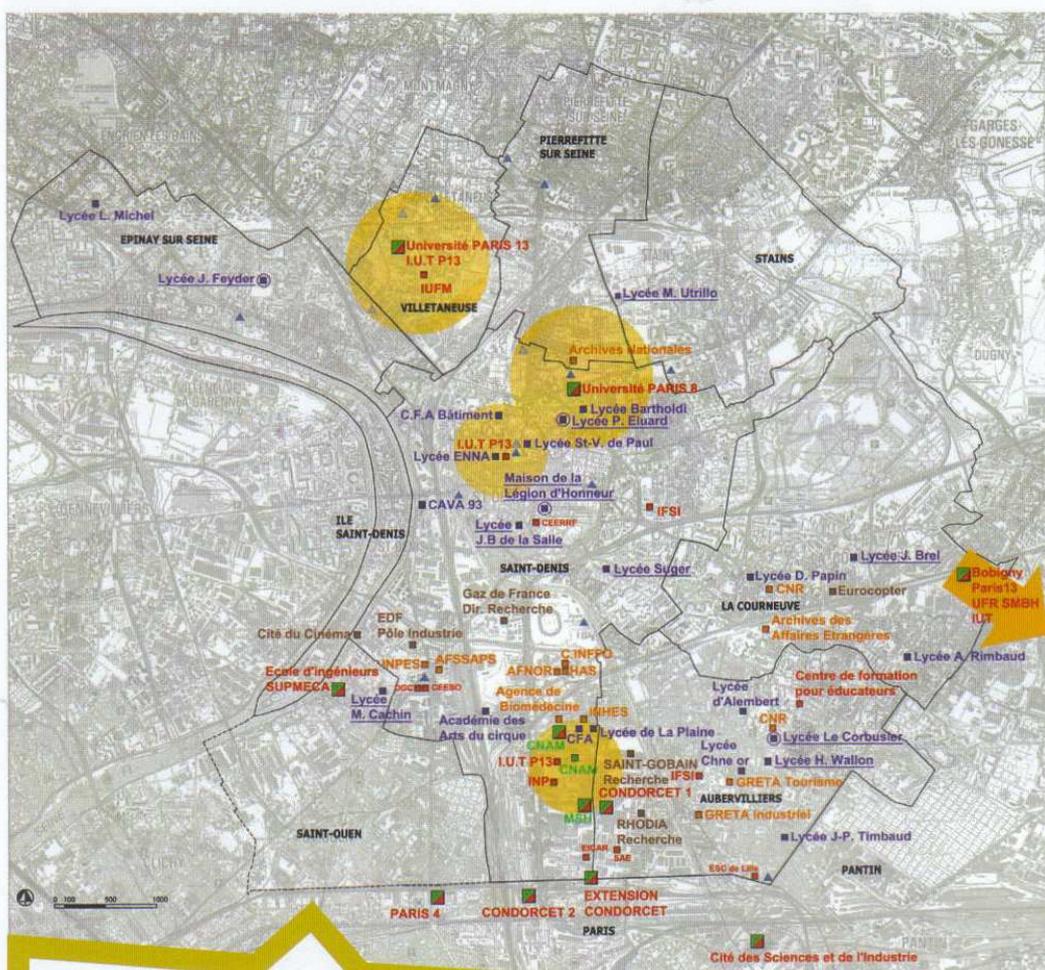
CAMPUS NICOLAS DE CONDORCET

bienvenue sur
le pôle d'excellence
européen en sciences
humaines et sociales

» le pôle scientifique et technologique

du nord/nord-est francilien

horizon 2008-2015



- | | |
|--|---------------------------------------|
| ■ Enseignement Secondaire et BTS | ● Pôles d'Enseignement Supérieur |
| ■ Enseignement Supérieur | ○ Classes préparatoires |
| ■ Centres de Recherche et Entreprises | ▲ Résidences pour étudiants |
| ■ Etablissements Publics et Associations | ▲ Projet de résidences pour étudiants |
| ■ Entreprises | |

CAMPUS
NICOLAS DE
CONDORCET

bienvenue sur
le pôle d'excellence
européen en sciences
humaines et sociales

>> Le site dans
son environnement
actuel

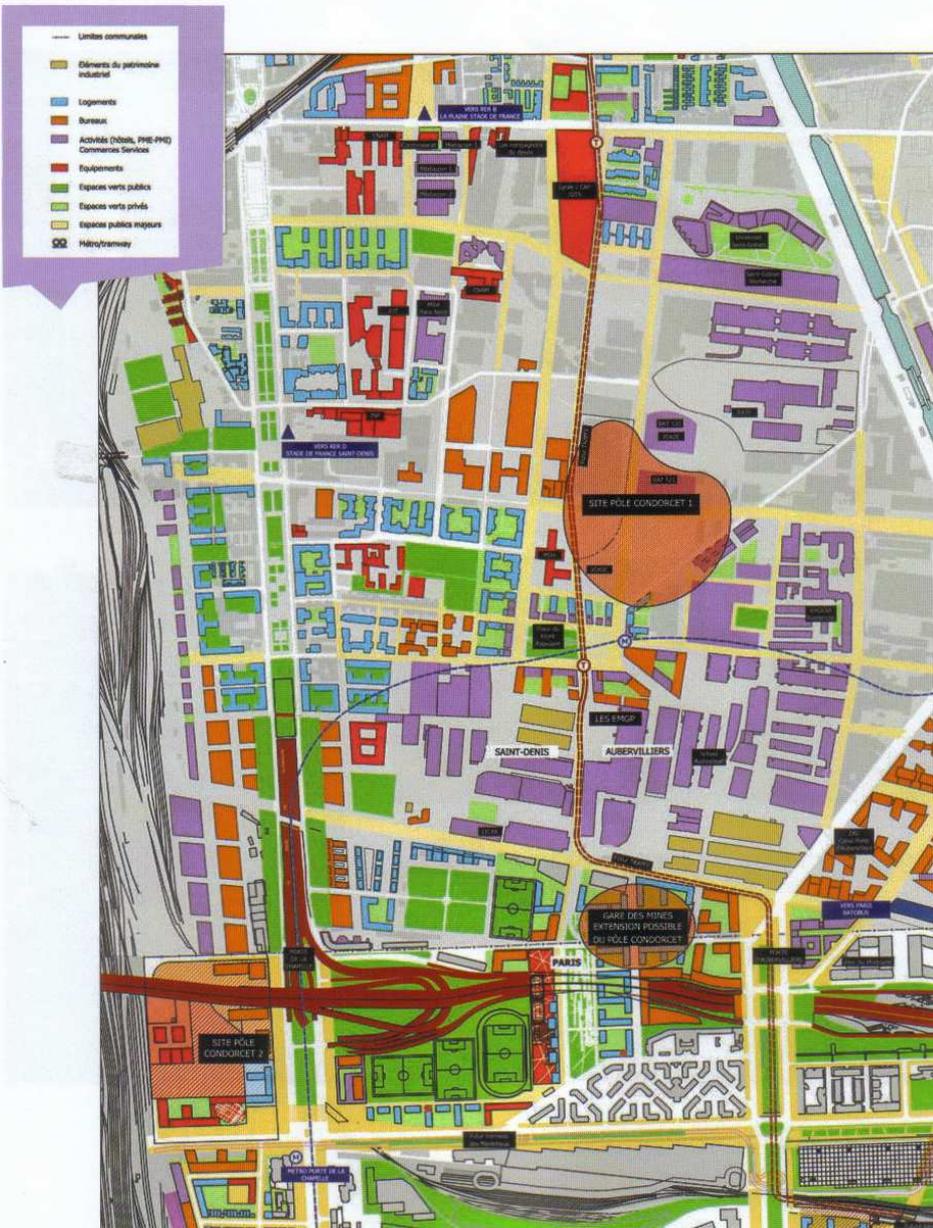


**campus
NICOLAS DE
CONDORCET**

bienvenue sur
le pôle d'excellence
européen en sciences
humaines et sociales

**>> Le site dans
son environnement**

2012-2013



CAMPUS
NICOLAS DE
CONDORCET

bienvenue sur
le pôle d'excellence
européen en sciences
humaines et sociales

» la place
du front populaire et
l'entrée du campus



campus
**NICOLAS DE
CONDORCET**

bienvenue sur
le pôle d'excellence
européen en sciences
humaines et sociales

» les principaux partenaires du projet



- › École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)
- › Paris 1
- › Paris 8
- › Paris 13
- › École Polytechnique des Hautes Études (EPHE)
- › Institut National d'Études Démographiques (INED)
- › École des Chartes
- › CNRS
- › École d'Économie de Paris

**MISSION MUNICIPALE D'INFORMATION ET D'ÉVALUATION SUR
L'AVENIR UNIVERSITAIRE DU TERRITOIRE**



AUBERVILLIERS, SAMEDI. Au lendemain de la remise du projet de campus Condorcet, le maire (PS) d'Aubervilliers, Jacques Salvator (avec à sa gauche, Claude Bartolone et à sa droite, Marc Ivaldi) affiche sa confiance. (L.F./C.S.)

COUPURES DE PRESSE

juin-décembre 2008

27/10/2007 9:00

Menace sur les sciences humaines

Le déménagement à Aubervilliers, en 2008, de l'EPHE et de l'EHESS ressemble à un démantèlement

Les pouvoirs publics seraient-ils hostiles à l'érudition, aux sciences humaines et aux sciences sociales ? Ils ne donnent pas l'impression, en tout cas, de vouloir en préserver les conditions d'exercice au lieu qui a rendu possible, depuis plus d'un siècle, le rayonnement de la France sur la scène intellectuelle mondiale. C'est tout ce que témoigne le sort aujourd'hui réservé à deux des institutions les plus prestigieuses de notre pays : l'Ecole pratique des hautes études (EPHE), créée par Victor Cousin en 1868, et l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) qui, après s'être développée dans le cadre de l'EPHE, est devenue autonome en 1975, sous l'impulsion de Fernand Braudel.

Ces deux établissements ont permis l'épanouissement d'œuvres puissantes et originales, celles de linguistes comme Ferdinand de Saussure, Emile Benveniste ou Antoine Meillet, d'orientalistes comme Paul Pelliot, Louis Massignon ou Henri

Corbin, de comparatistes comme Georges Dumézil, d'anthropologues comme Marcel Mauss, Claude Lévi-Strauss ou Louis Dumont, d'historiens comme Gabriel Monod, Lucien Febvre, Henri-Jean Martin, Charles Morazé, François Furet, Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet, Mirko Grmek, Emmanuel Le Roy Ladurie ou Jacques Le Goff, d'un sémiologue comme Roland Barthes, d'un sociologue tel que Pierre Bourdieu, d'un psychosociologue comme Serge Moscovici, de philologues tels que Gaston Paris ou Jean Irigoin, de philosophes tels que Jacques Derrida, Claude Lefort ou Cornélius Castoriadis, sans oublier le psychanalyste Jacques Lacan ou encore le cinéaste Jean Rouch.

Ils ont formé des générations de chercheurs de haut niveau, de réputation internationale, qui ont contribué, par leur travail, au maintien en actes d'une définition exigeante de l'érudition, des sciences humaines et des sciences sociales.

Pour cause de travaux de mise aux normes de sécurité dans la Sorbonne, d'un

côté, et de désamiantage d'un bâtiment situé boulevard Raspail de l'autre, l'EPHE et l'EHESS sont l'objet d'une décision prise au mois d'août par les pouvoirs publics leur imposant un déménagement en septembre 2008 dans la commune d'Aubervilliers, au nord de Paris.

Il s'agit d'une zone où rien n'est encore prêt pour les accueillir : on ne trouve actuellement sur les lieux que des entrepôts et l'immeuble de bureaux en construction que l'Etat entend louer pour ce logement improvisé et précipité. Autour, ni habitations, ni résidents, ni vie sociale, ni commerces, ni espaces verts. Plus grave encore pour des chercheurs : ils seront désormais à l'écart des bibliothèques et des fonds spécialisés dont la fréquentation assidue est vitale pour leurs travaux.

La plupart des étudiants de l'EPHE et de l'EHESS fréquentent traditionnellement les grandes universités installées à Paris - et vice versa. La transplantation à Aubervilliers rendra désormais très diffi-

le l'accès à cette pluralité d'enseignements et d'apprentissages, cette circulation intellectuelle, véritable marque de fabrique, jusqu'ici, de tant de générations d'étudiants. Et elle brisera des synergies fructueuses entre les deux écoles et nombreux partenaires parisiens (universités, grandes écoles, centres de recherche, etc.).

Par ailleurs, une des spécificités de ces deux écoles, comme d'ailleurs du Centre de France, est d'accueillir en grand nombre des auditeurs libres de tous âges dans tous les milieux, sans condition préalable de diplômes ou de formation, selon une tradition qui remonte au XIX^e siècle. Ces auditeurs, parisiens, banlieusards et provinciaux, suivront-ils l'EPHE et l'EHESS dans un lieu excentré et actuellement très mal desservi par les transports en commun ? On peut en douter. Ils auront ainsi coupé un lien essentiel de la science qui se fait et la société civile.

Paris finira-t-il par devenir un lieu de se centre commercial avec ses enseignements de prestige, une ville muséifiée, avec ses logements aux loyers exorbitants, une cité débarrassée de ses chercheurs de penser en rond, de ses intellectuels, de ses étudiants, de ses bibliothèques, de cet esprit critique de cette créativité qui ont longtemps fait sa renommée ?

Le Quartier Latin est pour nous plus qu'un « lieu de mémoire », c'est une concentration au cœur de l'espace d'un grand nombre d'institutions intellectuelles (l'ENS Ulm, Sciences Po, l'Ecole de France, la Sorbonne, l'Ecole des mines, etc.) près

Tests ADN par Selçuk



Les chercheurs seront à l'écart des bibliothèques et des fonds spécialisés, la fréquentation assidue est vitale pour leurs tra

propriétés d'un véritable campus. Il ne s'agit pas de concentration des ressources matérielles nécessaires à la recherche, mais d'une proximité spatiale qui favorise les échanges et les rencontres entre chercheurs, des enseignants, des étudiants. C'est précisément un agencement spatial de ce type qui permet de saisir les opportunités et dont se nourrit l'innovation.

Citoyens chercheurs, bienvenue à Aubervilliers !

Et si la banlieue était aussi lieu de vie et d'échanges

Au-delà de la familiarité, qui sans doute ne s'imposait pas, cette interpellation n'a qu'un seul but, vous convaincre qu'Aubervilliers peut et veut vous accueillir. La ville et celles de l'intercommunalité prennent en compte les conditions à réunir pour que vous puissiez poursuivre vos travaux de recherche et ouvrir de nouveaux chantiers.

Justement, parce que des « *générations de chercheurs de haut niveau, de réputation internationale, ont été formées à l'EHESS* » (*Le Monde* du 27 octobre), nous ressentons comme un honneur votre venue sur notre territoire.

Nous entendons vos préventions, mais ce site n'est pas « *une zone où rien n'est encore prêt* ». Il s'agit de véritables quartiers aujourd'hui en gestation. Des projets s'inscrivent dans un calendrier crédible : station de métro Proudhon-Gardinoux, aménagement d'une « place monumentale », déjà baptisée place du Front-Populaire avec son cortège de logements, de commerces, de services en tout genre.

Certes, l'espace qui sépare l'ancienne ceinture de fortifications autour de Paris et la banlieue se nommait la « zone », en référence à la portion de territoire *non aedificandi* de 250 mètres de large gérée en principe par l'autorité militaire et dédiée à la protection de la capitale. Mais cette zone, « *rebut de bâtisses tenues par des gadoues noires au sol* » (Louis-Ferdinand Céline dans *Voyage au bout de la nuit*), est en perte de mémoire « *des banlieusards* » (expression lancée pour la première fois en 1889).

Lorsque vous rejoindrez vos nou-

Jacques Salvator

adjoint au maire d'Aubervilliers

Evelyne Yonnet

adjointe au maire d'Aubervilliers

veaux locaux à proximité ou à quelques encablures de la Maison des sciences de l'homme, du Conservatoire des arts et métiers, de la Cité des sciences, du Centre de recherches internationales de Saint-Gobain et d'un pôle universitaire de plus de 8 000 étudiants, le caractère excentré des lieux ne sera plus qu'un vieux et pénible souvenir que nous partagerons avec vous.

Reste un argument majeur, « *la concentration des ressources intellectuelles nécessaires à la recherche* ». De ce point de vue, les élus locaux que nous sommes ne peuvent prétendre à une quelconque expertise. Peut-être, simplement, certains peuvent-ils faire appel à quelques références historiques...

Par exemple, le choix des papes Innocent III, Honorius III, Grégoire IX, respectivement 174^e, 175^e et 176^e papes, d'autoriser les ordres « *prêcheurs et mineurs* », à enseigner hors les murs des monastères. Ainsi Thomas d'Aquin put quitter le mont Cassin et Naples pour l'université de Paris, à l'époque considérée comme malfamée dans les cercles du pouvoir ecclésiastique.

Vous connaissez la suite et les conséquences de cette décision essentielle et courageuse. ■

Oui, la recherche peut vivre en banlieue

Le projet de déménagement de deux institutions intellectuelles du centre de Paris vers Aubervilliers est une chance à saisir

Depuis quelques semaines, des tribunes libres et articles parus dans plusieurs journaux français et étrangers ont cherché à alarmer l'opinion à propos d'un projet de transfert à Aubervilliers de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et de l'École pratique des hautes études (EPHE). Selon ces textes, ces établissements d'enseignement supérieur et de recherche en sciences humaines et sociales (EHESS et EPHE), mais aussi en sciences de la vie et de la Terre (EPHE), seraient voués à un déclin irréversible s'ils venaient à quitter, même partiellement, leurs implantations actuelles dans le centre de Paris, à proximité des grandes bibliothèques et sur des sites (la Sorbonne, le boulevard Raspail) qui contribuent à leur fort rayonnement international. De façon plus inquiétante, ce projet cacherait même une volonté politique inavouable de démanteler ces institutions en les exilant en un lieu dépourvu des aménagements et services nécessaires à leur bon fonctionnement.

Les analyses et les opinions exprimées dans ces textes ne reflètent pas les positions de l'ensemble de la communauté scientifique concernée.

Nous ne nous attarderons pas sur l'image désastreuse que ces tribunes et articles ont contribué à donner du milieu intellectuel, en permettant à certains médias de le dépeindre comme frileusement attaché à son confort, à ses habitudes de fréquentation des quartiers historiques du centre de la capitale, incapable de faire face à de nouvelles exigences et de s'adapter à de nouvelles situations, bref, pourvu de tous les défauts du parisiennisme le plus décrié. Inutile de souligner que nous ne nous reconnaissons pas dans cette image caricaturale, qui

contraste avec la volonté d'accueil à Aubervilliers, publiquement exprimée par les élus locaux de Plaine-Commune.

Plus graves nous paraissent les présupposés et amalgames qui sous-tendent certains des refus exprimés jusqu'ici. Ceux-ci introduisent en effet souvent une confusion entre deux opérations distinctes : d'une part un déménagement à court terme, motivé par les travaux de rénovation de la Sor-



Ne discréditons pas le projet de grand pôle des humanités et sciences sociales



bonne, qui touchent les locaux de l'EPHE, et par le désamiantage de l'immeuble de l'EHESS (et de la Maison des sciences de l'homme), boulevard Raspail, déménagement qui a conduit l'administration à envisager un relogement provisoire dans un immeuble sur le site des Magasins généraux d'Aubervilliers ; d'autre part, le projet de création à moyen terme, sur le même site, d'un véritable campus associant l'ensemble de nos disciplines, projet dont nos établissements sont les porteurs.

Le premier implique un transfert sur un site en reconversion, qui va beaucoup évoluer dans les mois et années à venir, mais n'offre pas encore, en l'état actuel, la qualité d'environnement souhaitable et les services indispensables : il suscite donc des

inquiétudes légitimes, que nous partageons et auxquelles il faut apporter une réponse satisfaisante, quitte à envisager des alternatives. Mais nous ne voulons pas que ces inquiétudes soient instrumentalisées pour discréditer le projet de grand pôle des sciences sociales sur Paris-Nord.

Un des arguments qui facilitent l'amalgame, qui est avancé pour refuser tout transfert, est la perte irréversible que représenterait l'éloignement de nos institutions du centre de Paris, du « campus » du Quartier latin au sens large, espace unique de concentration de ressources et d'échanges intellectuels. Il suffit de pousser ce raisonnement jusqu'au bout de sa logique pour en dévoiler la faiblesse : à ce compte, en effet, tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en sciences humaines et sociales auraient dû rester dans les parages immédiats ou à l'intérieur de la Sorbonne, ce qui signifie qu'à l'heure actuelle ils végéteraient ou auraient depuis longtemps péri par asphyxie.

Quand il traduit la recherche d'espaces plus vastes, plus adaptés aux exigences nouvelles de l'enseignement et de la recherche, l'éloignement est évidemment signe de vitalité. Cet éloignement de surcroît est très relatif : être aux portes de Paris du XIX^e siècle, c'est en fait s'inscrire à l'intérieur de l'espace urbain fonctionnel de la capitale du XXI^e siècle, et tant l'EHESS que l'EPHE entendent conserver, boulevard Raspail et à la Sorbonne, des locaux adaptés à des enseignements et des manifestations représentatifs de leur spécificité.

Enfin, à trop proclamer qu'on ne peut bien penser et travailler qu'au cœur de Paris, on finit par laisser croire que c'est avant tout le lieu, et non la vigueur de la pensée, la qualité de la recherche et de l'enseignement, qui font la renommée d'un éta-

blissement et assurent son rayonnement. C'est l'homme qui fait la valeur du lieu. L'histoire offre assez d'exemples d'institutions qui, en dépit d'une implantation prestigieuse, voire à cause d'elle, se sont endormies sur leurs lauriers et n'ont plus brillé que comme des astres morts.

Le projet de création d'un campus Paris-Nord, où les activités de recherche et d'enseignement de nos établissements bénéficieraient d'une installation modernisée et élargie, du regroupement de ressources documentaires, de capacités d'accueil indis-



En œuvrant ensemble à la conception de ce campus, nous sommes invités à donner un nouveau souffle à nos disciplines



pensables aux échanges internationaux et de la proximité de logements étudiants, offre au contraire une perspective de renouvellement et une occasion de créativité telles qu'il s'en présente rarement. Les avantages qu'on peut en attendre ne sont pas seulement d'ordre pratique : en œuvrant ensemble à la conception de ce campus, nous sommes invités à donner un nouveau souffle à nos disciplines, à trouver de nouveaux croisements, à élaborer les cheminements et remises en question sans lesquels

l'invocation des grands noms qui ont donné leur éclat aux sciences humaines et sociales en France n'est qu'un rite incantatoire.

L'importance de cet enjeu appelle un engagement ferme et définitif de l'Etat sans lequel aucun projet ambitieux, indispensable pour donner à nos disciplines les moyens de garder leur rayonnement international, ne pourra être élaboré. Cet engagement portant à la fois sur le développement d'un pôle nouveau et le maintien d'une présence au centre de Paris dissipera les incertitudes sur le long terme et permettra ainsi de mieux répondre aux inquiétudes sur le court terme. Nous sommes pleinement conscients des réels problèmes que pose la période transitoire. Mais la meilleure façon de faire face aux difficultés n'est pas de se crispier sur une position de refus total : le projet de Cité des humanités et sciences sociales est un défi qui mérite d'être relevé par la cohésion et la mobilisation de tous les acteurs pour préparer l'avenir. ■

Hubert Bost, Dominique Charpin, Gilbert Dahan, Françoise Delvoye, Jean-Daniel Dubois, Vincent Duclert, Gerdi Gerscheimer, Frantz Grenet, Henri Hugonnard-Roche, Philip Huyse, John Lagerwey, Marie-Joseph Pierre, François de Polignac, Isabelle Saint-Martin, Jean-Paul Willaime, Christiane Zivie-Coche, de l'école pratique des hautes études (EPHE) ; Patrice Bourdelais, Hamit Borzarlan, Jacqueline Carroy, Catherine Clémentin-Ojha, Didier Fassin, Rita Hermon-Belot, Denis Matrigne, Pierre Monet, Pap Ndiaye, François Pouillon, Christophe Prochasson, Jean-Marie Schaeffer, Jean-Claude Schmitt, Houari Touati, Cécile Vidal, Michael Werner, François Weil, de l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS).

VIVRE MIEUX

Dix universités vont décrocher le gros lot

EDUCATION. On saura mercredi qui va bénéficier des 5 milliards d'euros prévus par le plan Campus pour redonner du lustre à l'université française. Dix projets seulement seront retenus. Mais patience, ces nouvelles facs n'ouvriront au mieux qu'en 2012.

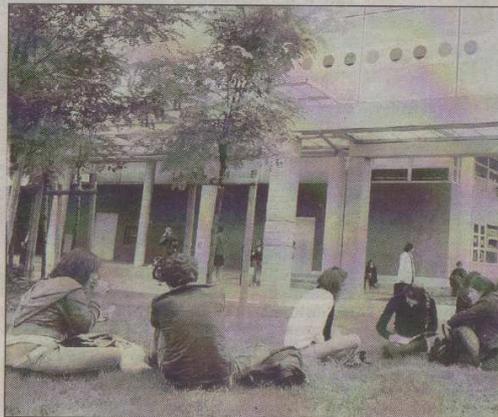
IMAGINEZ des universités enfin accueillantes, où il fasse bon travailler et s'attarder. Où les locaux respirent l'avenir, avec des amphithéâtres dignes de ce nom et de vrais bureaux pour les chercheurs. Pour les facs françaises, qui amorcent depuis l'automne leur marche vers plus d'autonomie, une page importante va se tourner cette semaine. Mercredi, un jury de nuit personnalisées françaises et étrangères, dont Gilles Pelisson, président du groupe Accor, va choisir six des dix projets universitaires (quatre autres seront sélectionnés début juillet) qui bénéficieront de la manne du plan Campus décidé par le président Sarkozy : 5 milliards d'euros issus de la vente partielle d'EDF... pour tout refaire à neuf. Du jamais-vu du côté des facs, qui ont l'habitude de crier misère !

« L'opération Campus traduit un engagement inédit de l'Etat dans l'université », explique Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement

supérieur, qui aura la dernière main sur la liste établie par le jury. Pour prétendre au jackpot, plusieurs conditions doivent être réunies. D'abord, des locaux vétustes, à rénover d'urgence, un mal très partagé dans les facs de l'Hexagone. Ensuite, le souci d'une vraie vie de campus conviviale, « à l'américaine », avec tous les services possibles (restauration, espaces verts, logements, réseau en très haut débit, commerces, bibliothèque...). Enfin, une grande ambition pédagogique et scientifique : des étudiants qui on prépare vraiment au marché de l'emploi et des chercheurs qui se distinguent dans leur domaine.

« Un exercice salutaire »

Pour ces dix pôles d'excellence de demain, des vitrines appelées à faire enfin sortir la France des tréfonds des classements universitaires internationaux (en attirant la crème des étudiants et des profs), une nouvelle



Parmi les critères pour pouvoir bénéficier des 5 milliards d'euros du plan Campus, les projets doivent privilégier une vie universitaire conviviale, « à l'américaine », avec logements, espaces verts... (LP/SYLVAINE MERLE)

ère va alors commencer... Mais pas tout de suite : le temps que les grues et les bétonneuses fassent leur œuvre, les nouveaux campus ne devraient pas être inaugurés avant 2012 au plus tôt. Et les autres ? Vu les enjeux, il y aura fatalement beaucoup de déçus, puisque quarante-six projets (pour dix retenus), regroupant soixante-dix universités, sont en lice.

« Cette opération est un exercice salutaire pour toutes les universités qui ont participé, car elles se sont projetées dans l'avenir pour réfléchir à leur stratégie de formation et de recherche », console déjà Valérie Pécresse, en insistant sur les vertus des regroupements : « Les projets déposés montrent que les alliances entre universités sont entrées dans les mœurs », poursuit-elle. C'est là justement toute la vocation du plan Campus : pousser les quatre-vingt-cinq universités françaises — les géantes comme les petites — à en finir avec le chacun pour soi.

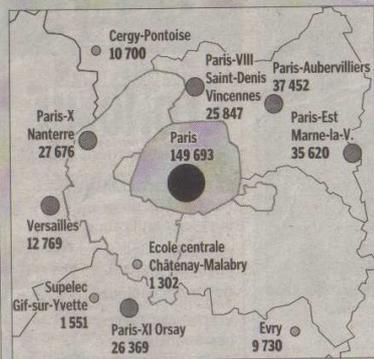
CHARLES DE SAINT SAUVEUR

1,5 million d'étudiants dans les facs

Effectifs en 2006-2007

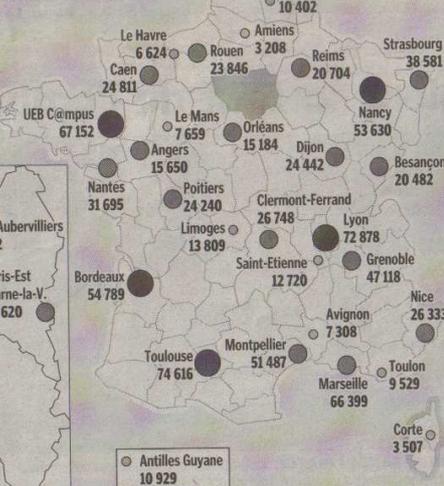
- Plus de 80 000
- De 50 000 à 80 000
- De 15 000 à 50 000
- Moins de 15 000

... et en Ile-de-France



MARIE-AGNES PERROT

En France...



Source : ministère de l'Enseignement supérieur

CLES

- 85 universités en France pour environ 1,5 million d'étudiants.
- 46 projets ont été déposés, dont 15 en Ile-de-France. Ils associent 70 universités.
- 30 % des locaux universitaires ne sont pas aux normes de sécurité incendie. Certains d'entre eux n'ont pas été renouvés depuis trente ans.
- 15 % des bâtiments sont inadaptes à l'enseignement et à la recherche.

- 5 milliards d'euros financent les dix projets. L'enveloppe est issue de la vente de 3 % du capital d'EDF en janvier... au mauvais moment : au lieu des 5 milliards prévus, 3,7 ont été débloqués. Mais Nicolas Sarkozy a promis que le reste serait donné.
- 1 milliard d'euros sera consacré à l'immobilier universitaire en 2008, soit une hausse de 30 % par rapport à l'an dernier. Les « perdants » du plan Campus en bénéficieront.

TROIS PROJETS EN LICE

En Bretagne, le tout numérique

Parmi tous les dossiers en lice pour le plan Campus, la palme de l'originalité revient sans conteste au projet breton, qui fédère cinq sites universitaires : Brest, Lannion, Lorient, Rennes et Vannes. Rien d'immobilier dans ce projet atypique. Au lieu de constructions en béton ou en acier, l'université européenne de Bretagne a préféré imaginer un campus entièrement numérique. Les cinq sites, qui seront tous couverts à 100 % par le wi-fi et bénéficieront d'équipements informatiques dernier cri, seront reliés par un réseau en très haut débit. Objectif : faciliter tous les échanges de données à distance entre les cinq campus. Grâce à ce réseau numérique, les chercheurs pourront travailler en téléconférences, comme dans le secteur privé. La documentation numérique sera mise en commun. Sans parler des cours à distance : un professeur de Brest (ou même du Canada) pourra assurer, en visioconférence, un cours aux étudiants de Rennes.

A Aubervilliers, le top des sciences sociales

Ne cherchez pas, il n'existe pas encore. Si le projet est retenu par le jury, un campus flamboyant ne sera érigé d'ici à 2012 dans le nord de la capitale, entre la porte de la Chapelle et Aubervilliers. Joli symbole, ses locaux enjambreront le périphérique et feront le pont entre Paris et sa banlieue. Plusieurs établisse-

ments devraient s'y retrouver : Paris-I (la plus grande fac parisienne y sera délocalisée en partie), l'Ecole pratique des hautes études (EPH), l'Ecole d'économie de Paris et l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS). Ambition : en finir avec l'éclatement des sites de la Ville Lumière, pour réunir dans un même lieu ce qui se fait de mieux dans le champ des sciences humaines et sociales (sociologie, anthropologie, économie, histoire, géographie...). Bâtit un vrai pôle d'excellence international, qui plus est agréable à vivre, avec jardins, équipements sportifs, logements, centres de congrès et belle bibliothèque. Le nouveau campus aura fière allure, même s'il suscite pour l'heure les réticences des enseignants et chercheurs qui rechignent à quitter le quartier Latin.

A Strasbourg, les trois facs fusionnent

C'est un projet plus classique que les deux autres, mais très complet. Son origine : la fusion des trois universités strasbourgeoises, qui ont décidé de tout mettre en commun pour devenir l'un des meilleurs pôles d'enseignement et de recherche européens. La nouvelle université s'étendra sur plusieurs sites spécialisés (santé, sciences de la vie et biotechnologies), mais se dotera d'un vrai cœur — qui sera complètement renoué — en centre-ville. Jardin botanique, équipements sportifs, maison des étudiants, bibliothèque, couverture wi-fi... le campus insiste sur la qualité de vie de ses enseignants et de ses étudiants.

C.D.S.

Aubervilliers, le 24 juin 2008

Communiqué de Presse

Au lendemain du dépôt des dossiers dans le cadre de la deuxième vague de l'opération Campus, nous nous réjouissons d'accueillir, en présence notamment de Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune, de Claude Bartolone, président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, de Didier Guillot, Maire-adjoint de Paris en charge de la vie étudiante, et de Marc Lipinski pour la Région Ile-de-France, les principaux porteurs du projet de Campus Nicolas de Condorcet Paris-Aubervilliers : l'EHESS, l'EPHE, les universités Paris 1, Paris 8, Paris 13 et l'Ecole des Chartes.

L'inauguration, sur le site même du futur Campus, de la rue Germaine Tillion, célèbre ethnologue et résistante qui fut chercheur et directeur honoraire de l'EHESS, offrira l'occasion de marquer le trait d'union entre un territoire, Aubervilliers, et l'une des institutions qui fut à l'origine du projet de Campus Condorcet.

**Nous vous invitons à participer à la conférence de presse
qui aura lieu le samedi 28 juin 2008 à 12h30 au marché
CIFA au 5, rue de Saint-Gobain à Aubervilliers.**

Ce rassemblement d'élus autour des porteurs de ce projet universitaire sera aussi l'occasion de souligner l'implication des différentes collectivités territoriales parties prenantes de ce qui constitue non seulement une ambition d'excellence dans le domaine des sciences économiques et sociales, mais aussi une opportunité formidable de développement en termes d'aménagement du territoire en participant au rééquilibrage nord/sud de la carte universitaire de la région francilienne.

Ce projet de campus urbain implanté de part et d'autre du périphérique est une illustration concrète des possibilités de coopérations fécondes entre Paris et les villes qui l'entourent pour répondre à la fois aux besoins de solidarité entre les territoires et de développement de la métropole.

En votant lors du conseil municipal du 5 juin dernier, à l'unanimité de ses membres, une mission d'information sur le sujet, la municipalité d'Aubervilliers a en tout cas montré tout l'intérêt qu'elle portait à ce projet universitaire, et confirmé son engagement aux côtés de l'ensemble des autres collectivités territoriales et organismes de recherche parties prenantes.

Jacques Salvator, Maire d'Aubervilliers, Vice-Président de Plaine Commune.

Marc Guerrien, Conseiller Municipal d'Aubervilliers délégué au développement universitaire du territoire.

Contact : marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr 06 85 97 54 49
mickael.dahan@mairie-aubervilliers.fr 06 13 76 00 32

Dossier courant : **Boîte de réception****Fermer la session**

[Composer](#) [Adresses](#) [Dossiers](#) [Options](#) [Rechercher](#) [Aide](#) [To Do](#)
[Calendrier](#) [Filtres](#) [Directory](#)

SquirrelMail

Liste des messages | [Supprimer](#) [Précédent](#) | [Suivant](#) [Faire suivre](#) | [Faire suivre en pièce jointe](#) | [Répondre](#) | [Répondre à tous](#)

Objet: Re: Projet de "Campus Nicolas de Condorcet pour les SHS à Paris-Aubervilliers

De: marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr

Date: Ven 13 juin 2008 12:22

À: cabpresi@univ-paris1.fr (plus)

Copie à: "Jean-Louis Missika" <jean-louis.missika@paris.fr> (plus)

Priorité : Normale

Create Filter: [Automatically](#) | [From](#) | [To](#) | [Subject](#)

Options: [Afficher l'en-tête complet](#) | [Voir la version imprimante](#) | [Télécharger en tant que fichier](#) | [Voir le message complet](#)

Madame, Monsieur,

Pour affirmer avec force le soutien des collectivités territoriales au projet de Campus Nicolas de Condorcet, le Maire d'Aubervilliers Jacques Salvator propose d'organiser le 28 juin sur notre territoire une conférence de presse réunissant les principaux porteurs et partenaires du projet et les représentants des collectivités territoriales concernées (Plaine Commune, Département, Région, Ville de Paris).

Le fait que l'inauguration de la rue Germaine Tillion, qui fut directeur honoraire de l'EHESS, soit prévue en fin de matinée du 28 juin (au lendemain du dépôt des dossiers), et le fait que cette voie débouche précisément sur le site d'implantation prévu de la partie albertivillarienne du Campus, offre une belle occasion de marquer symboliquement le trait d'union entre Aubervilliers et le Campus des humanités, et de montrer combien la ville, la communauté d'agglomération, le département et la région sont déperminées à l'accueillir. La conférence de presse aurait lieu dans les locaux du CIFA, 5, rue de Saint-Gobain à Aubervilliers, vers 12h30.

Une telle initiative n'aurait cependant de sens que si les présidences des institutions porteuses, des principaux partenaires du projet et des collectivités territoriales concernées pouvaient être représentées. Je vous demande donc de bien vouloir m'indiquer le plus rapidement possible si vous êtes d'accord sur le principe d'une telle initiative et de me faire part de votre éventuelle disponibilité.

En attendant, je vous prie de bien vouloir recevoir mes respectueuses salutations.

Marc Guerrien
 Conseiller municipal d'Aubervilliers
 Délégué au développement universitaire du territoire

[Delete & Prev](#) | [Delete & Next](#)

Déplacer vers :

plage de loisirs sur Aubervilliers se sera confondue, mêlée, à la 5^e édition de Seine Commune, une initiative de Plaine Co qui consiste en une grande journée festive, populaire et... nautique. Centrée sur le parc départe-

mental de l'Yvette, le long de son petit bras de Seine, la manifestation essaime jusqu'aux berges du parc Eli Lotar pour permettre aux jeunes Albertvilliersiens de s'adonner aux joies du canoë kayak. Et c'est à bicyclette

que les gamins de l'Yvette à l'été embarquent, pour la seule activité nautique de ces trois semaines : la loi interdisant quoi que ce fut en matière de jeux sur l'eau en raison de la proximité d'une écluse...

Les sports gonflables et techniques seront hautement favorisés sur Auber Canal Plage avec un espace qui leur sera dévolu tandis que, sur place, des stands de restauration sustenteront ceux qui seront venus les paniers

Tous les jours de 10 h à 23 h
INAUGURATION PARC AIMÉ CÉSaire
 Dimanche 6 juillet dès 11 h 15

PROJET • Trois établissements universitaires parisiens veulent venir sur la ville

Un grand campus à Aubervilliers ?

A l'horizon 2012, il pourrait voir le jour au sud de la Plaine. Avec le déménagement à Aubervilliers, rien moins qu'une partie de la prestigieuse Sorbonne !

Pour notre ville, c'est une chance à saisir. » Marc Guerrien à la pression... Il faut dire que comme premier dossier à traiter, le jeune et nouveau conseiller municipal a été servi ! Pensez, un grand campus à Aubervilliers, au nord de la nouvelle place du Front Populaire... Avec plus de 6 000 enseignants-chercheurs et étudiants de très haut niveau (des doctorants pour la plupart) sur un site ultra-moderne de 100 000 m² (complété par une antenne pour les étudiants de premier cycle à la Porte de la Chapelle). « Rien n'est signé encore. Il faut donc rester prudent, mais nous avons bon espoir. »

C'est le 11 juillet que l'on saura si le projet obtient le feu vert du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En concurrence avec plu-

sieurs autres dossiers en lice sur la région parisienne, il répond à l'appel d'offres Opération Campus lancé par le ministère. L'idée ? Redonner une visibilité à des universités françaises trop morcelées et trop pauvrement équipées pour faire le poids dans une compétition du savoir désormais mondialisée. Par le jeu de regroupements et en créant de nouveaux campus, dix établissements nouveaux vont voir le jour à l'échelle de l'Hexagone et bénéficier d'une aide d'Etat de 400 millions d'euros chacun pour cela.

Ouvrir le campus sur la ville

Le monde universitaire, Marc Guerrien connaît bien, lui qui y a enseigné plusieurs années. C'est pour ça que la municipalité lui a confié le suivi du dossier. Avec la décision, début juin, de mettre en place une Mission d'information et d'évaluation pour accompagner cette candidature d'une réflexion sur l'insertion du possible campus dans son environnement local. « Un souci que les promoteurs du projet ont déjà à l'esprit », assure l'élu.

Car le site, outre le fait qu'il apporterait évidemment un bonus en matière d'image à la ville, offrirait surtout l'opportunité d'un nouveau développement d'activités. Avec la constitu-



Le 28 juin, les universitaires et les élus locaux réunis autour du projet de campus Paris-Aubervilliers ont tenu une conférence de presse. Le 11 juillet, on saura si l'Etat donne son feu vert...

tion d'un grand pôle de vie étudiante ouvert sur Aubervilliers et sur ses habitants. « On peut faire le parallèle avec la prestigieuse Harvard bâtie dans une ville plutôt défavorisée, New Haven, ce qui a permis de tirer celle-ci vers le haut. »

Harvard à Aubervilliers ? « On n'en est pas encore là ! », tempore l'élu. Mais enfin... Ce projet de campus est tout de même porté par trois institu-

tions des plus renommées, à savoir l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne, l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) et l'Ecole pratique des hautes études (EPHE).

On y trouverait, par exemple, un centre de recherche historique de très haut niveau qui, en fédérant ces trois institutions, figurerait, aux côtés des meilleures universités américaines, anglaises et allemandes, dans le top 5

mondial de ce qui se fait de mieux dans le domaine.

En attendant la nouvelle, il y a déjà une bonne nouvelle : même en cas de réponse négative du ministère, Aubervilliers ne perdrait pas tout. Aubervilliers ou pas, l'EHESS et l'EPHE, à l'étroit dans leurs murs parisiens, ont déjà annoncé qu'ils viendraient sur la commune...

Frédéric Medeiros

Equipement

CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE

Choix du projet lauréat
 C'est le cabinet d'architectes Chaix et Morel et associés qui a été désigné pour réaliser le futur centre aquatique olympique d'Aubervilliers. Ce complexe sportif, dont la grande majorité de l'emprise sera sur le territoire d'Aubervilliers, comprendra 5 bassins modulables : 4 couverts et 1 découvert. Le volume de ce futur équipement permettra un multi usages des lieux. Avec la possibilité d'accueillir, en même temps, du public, des sportifs de haut niveau et jusqu'à 12 classes à la fois. Un centre de formation, un centre de remise en forme et un restaurant figurent également dans cette réalisation dont la construction est estimée à 67 millions d'euros. Lundi 22 septembre, c'est sur le projet présenté par le cabinet Chaix et Morel que le choix du jury s'est arrêté. Il était composé de Jacques Salvador, maire d'Aubervilliers, de Didier Paillard, maire de Saint-Denis, du président de Plaine Commune, Patrick Braouezec, de plusieurs élus communautaires, de Francis Luyce, président de la Fédération française de natation, de représentants de l'Etat, de la Région, du Département et de la Ville de Paris.

Formation

AVEC L'AMICALE DES ANIMATEURS

Stage Bafa
 Du samedi 27 décembre 2008 au samedi 3 janvier 2009
 Coût : 300 € (prix réel : 470 €)
 Ce stage, proposé par l'amicale des animateurs, se déroule dans le centre de vacances de Bury (Oise) en pension complète et en internat. La formation est encadrée par Léo Lagrange en partenariat avec l'amicale des animateurs.
 > Conditions et modalités d'inscription
 - Etre âgé de 17 ans au premier jour de stage
 - Etre adhérent à l'amicale des animateurs

Le super campus se dessine

La municipalité a initié une série de réunions d'information et d'évaluation avec les présidents d'universités et d'écoles du futur campus. Parmi les thèmes abordés, le déplacement des étudiants, les terrains d'implantation ou encore le financement.

Implanté sur deux sites de part et d'autre du périphérique, le futur complexe universitaire Nicolas de Condorcet sera dédié aux Sciences de l'homme et de la société. Ce campus abritera six grandes écoles et trois universités. Ci-dessous, plusieurs des aspects du projet évoqués à l'occasion des auditions qui se sont tenues en mairie.

> Répartition des unités de formations et de recherche (UFR) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Les étudiants de Paris I (le gros des futurs usagers du campus Condorcet) seront répartis sur les deux sites. Ceux inscrits en licence se rendront dans l'enceinte de la Porte de la Chapelle tandis que les élèves en master et doctorat iront dans le bâtiment situé en face, à Aubervilliers.

> Le déplacement des étudiants

Pour Pierre-Yves Hénin, président de Paris I, l'un des enjeux majeurs sera de « faciliter la liaison piétonne et cyclable à travers le site des EMGP. »

Des pourparlers sont en cours avec le groupe immobilier Icade quant à l'aménagement de voies et de corridors piétons afin d'assurer une parfaite liaison entre les deux sites, lesquels devraient être reliés par le métro d'ici à 2012.

D'autre part, l'ouverture en 2011 du centre commercial de la Porte d'Aubervilliers, situé à proximité, s'accompagnera également d'un nouveau réseau de voirie.

> L'implantation des résidences étudiantes

Facteur déterminant d'insertion du campus sur le territoire, de nombreux



Pierre-Yves Hénin, le président de Paris I, et Danièle Hervieu-Léger, la présidente de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, deux des principaux porteurs du projet campus reçus à Aubervilliers en octobre.

site albertvillierien ainsi que dans les XVIII^e et XIX^e arrondissements de Paris. Ce logement dédié voisinerait avec d'autres programmes d'habitation mais aussi de nouveaux immeubles de bureaux, et ce dans une logique de mixité urbaine.

> Les terrains déjà disponibles

52 000 m² de terrains appartenant au groupe Icade et à la communauté d'agglomération autour de la rue des Fillettes et de la rue du Pilier.

> Le respect de l'environnement

Le projet. Les bâtiments, conçus dans le respect des normes de la Haute qualité environnementale (HQE), seront situés dans une zone urbaine particulièrement dense et donc en parfaite adéquation avec les objectifs de lutte contre l'étalement urbain et la consommation d'espace. De plus, le campus sera très bien desservi par les transports (métro ligne 12, RER B, D et E, tramway des Maréchaux et bientôt le Tram'y ou le Vélib') ce qui évitera aux étudiants et aux person-

> Le financement du projet

Pour l'instant, pas grand-chose. Car le projet Condorcet ne sera validé qu'en février 2009. Mais le dossier avance convenablement et, sauf cataclysme, devrait aboutir. La crise financière ne devrait pas constituer un handicap, même si le Plan campus a été permis par la privatisation d'EDF...

Les questions qui restent en suspens concernent l'ampleur de l'opération (100 000 m² ? Plus ?) et le calendrier de finalisation (2013 ? 2015 ?).

Seine-Saint-Denis matin

Dernière ligne droite pour le campus Condorcet

AUBERVILLIERS - PARIS. On saura le 11 juillet si ce projet de 100 000 m² dédiés aux étudiants et chercheurs en sciences sociales est retenu par le gouvernement.

UN CAMPUS où se retrouveraient six grandes écoles, trois universités, des laboratoires de recherches en sciences humaines et sociales. Un campus qui pourrait acquérir une renommée internationale, à cheval sur Aubervilliers et Paris... Et si c'était possible ? Maire d'Aubervilliers, adjoint au maire de Paris, président de Plaine-Commune, du conseil général, la région, des universités, l'acad le bailleur, tous ceux qui défendent le projet Condorcet se sont réunis samedi pour plaider leur cause. Dix campus de France peuvent espérer se partager les 5 milliards d'euros promis par Nicolas Sarkozy. Six projets ont déjà été retenus en mai : Bordeaux, Grenoble, Lyon, Montpellier, Toulouse et Strasbourg. Il reste

quatre places, qui seront attribuées le 11 juillet.

Reculé au premier tour, le projet Condorcet figure aujourd'hui parmi les sept favoris du second tour. Particularité de ce projet : c'est le seul où tout reste à construire. Pour l'Île-de-France, les autres candidats sont Paris-Est (Mame-la-Vallée), Paris-XII (Créteil, école des Ponts), Paris Centre (Paris-V, VII, Sciences-po) et Saclay, en Essonne. En province : Aix-Marseille, Lille, Nancy-Metz. La rumeur dit que Saclay bénéficie du soutien de Nicolas Sarkozy. Mais ni lui ni Valérie Pécresse, la ministre de l'Enseignement supérieur, ne sont membres du jury, déclaré « indépendant » et composé de dix personnalités (chef d'entreprise, universitaires étrangers et français...).



AUBERVILLIERS, SAMEDI. Au lendemain de la remise du projet de campus Condorcet, le maire (PS) d'Aubervilliers, Jacques Salvador (avec à sa gauche, Claude Bartolone et à sa droite, Marc Ivaldi) affiche sa confiance. (L.P./C.S.)

« Ce serait le meilleur pôle d'Europe »

« La ministre a montré son attachement à ce projet. 400 M€ de l'Etat pour un projet en sciences sociales et humaines, c'est la première fois qu'on voit cela ! J'espère que ça va marcher, ce serait le meilleur pôle d'Europe », explique Marc Ivaldi, chargé de mission par le ministère pour accompagner ce projet. Condorcet, c'est aussi le nom de la promotion de l'ENA de Valérie Pécresse. Un nom porte-bonheur ?

« Il faudra lever les inquiétudes au sujet du financement. On parle de

5 milliards puis de 3,5 milliards, rien ne serait pire que cela empêche finalement de se projeter », note Claude Bartolone, président (PS) du conseil général, avec prudence. « On sera présent lorsqu'il le faudra, ce pôle est pour la Ville de Paris une priorité », rassure Didier Guillot, adjoint au maire de Paris, en charge de la vie étudiante.

« Pour nous qui essayons de promouvoir l'ascension sociale et l'excellence dans ce département, on ne peut que se réjouir pour la recherche

et le développement, ici en Seine-Saint-Denis ! » se félicite Jean-Loup Salzmann, le président de Paris-XIII - Villetaneuse. Un projet « utopique et inimaginable » il y a une vingtaine d'années, d'après le sénateur (PC) Jack Ralite, qui se satisfait de l'union sacrée entre tous les partenaires. « Le soutien des collectivités locales est un atout majeur pour ce projet », note Marc Ivaldi. Samedi, sur le site, les partenaires parlaient déjà de Condorcet au présent.

CAROLE STERLÉ

CLES

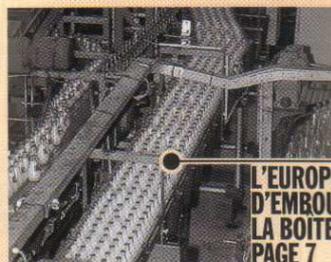
- **429 M€** : c'est le coût total du projet de campus.
- **131 200 m²** : c'est la superficie de bâtiments prévue, dont 100 000 m² à construire à Aubervilliers et 22 000 m² à Paris porte de la Chapelle. Sy ajoutent les 9 200 m² de la Maison des sciences de l'homme de la Plaine-Saint-Denis, partenaire du campus, qui doit ouvrir en 2010.
- **6 grandes écoles** : l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'École pratique des hautes études (EPHE), l'École des chartes, l'Institut national des études démographiques (Ined), l'École d'économie de Paris, le CNRS.
- **3 universités** : Paris-I, Paris-VIII et Paris-XIII.
- **15 644** étudiants, chercheurs, enseignants, personnels seraient accueillis, de la licence au doctorat.



La Maison des sciences de l'homme, dont la construction va bientôt démarrer à la Plaine-Saint-Denis, accueillera 280 chercheurs. Elle sera en lien direct avec le futur campus Condorcet. (DR.)

L'ÉCO

de Plaine Commune



L'EUROPEEN D'EMBOITEIL LA BOITE A S PAGE 7

Plaine Commune La lettre économique de la communauté d'agglomération N° 14/SEPTEMBRE 2008 Aubervilliers La Courneuve+ Epinay+ L'Île-Saint-Denis+ Pierrefitte+ Saint-Denis+ Stains+ Villetaneuse

DES ENTREPRISES À LA RECHERCHE DE REPRENEURS

Dans une décennie 200 000 TPE et PME de la région Île-de-France vont devoir se trouver de nouveaux dirigeants pour remplacer ceux qui partiront en retraite. Les villes de Plaine Commune sont évidemment concernées par ce phénomène.

C'est un enjeu économique de taille que le conseil économique et social régional (CESR) qualifie

de « défi à relever » et qu'une étude a quantifié : nationalement, 700 000 sociétés vont être à reprendre et plus d'un million d'emplois sont

concernés par la poursuite de leur activité. La CCI et la Chambre de Métiers s'emparent de ce dossier brûlant. Un récent repreneur d'une

entreprise spécialisée dans la climatisation explique le parcours, souvent semé d'embûches, qu'il a du emprunter. PAGES 2 ET 3

Campus Nicolas de Condorcet, projet majeur pour le territoire

Vendredi 11 juillet 2008 à 17h... Valérie Pecresse annonce les 4 projets qui compléteront les 6 projets de développement universitaire en France annoncés fin mai. Le Campus Nicolas de Condorcet à Aubervilliers est retenu. Ce projet est l'amorce d'un pôle international d'excellence autour des sciences humaines. Il est également l'aboutissement de 18 mois de travail et de constitution d'un partenariat

riche entre l'E.H.E.S.S. (Ecole des Hautes Etudes des Sciences Sociales), l'E.P.H.E. (Ecole Pratique de Hautes Etudes), l'Ecole des Chartes, l'Ecole d'Economie de Paris, Paris 1, le C.N.R.S., Paris 8 et Paris 13. 8 000 chercheurs et doctorants y seront rassemblés autour d'une bibliothèque à dominante numérique, sur près de 100.000 m² conçus dans la logique d'un campus urbain, ouvert sur le territoire.

Arrivée de Cegel
L'entreprise spécialisée dans l'ingénierie électrique installe 550 salariés début 2009 à Saint-Denis. Page 6

Nouveaux présidents
Jean-Louis Salzman est arrivé à la tête de l'université Paris 13. La MIEL a élu un nouveau président en la personne de l'adjoint au maire de Mionnay David Prout, en remplacement de Muguette Jacquart. Page 4-5

550 vélos en 2008
Avant l'été prochain la société Decaux mettra en location sur le territoire de l'agglo 550 vélos à libre service répartis dans 50 stations. Page 5

LE CHIFFRE

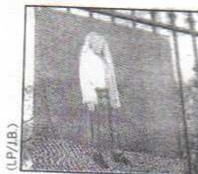
10

C'EST LA 10^{ÈME} ÉDITION DES BIENS POUR L'EMPLOI QUI SE DÉROULENT LE 30 OCTOBRE 2008 À STAINS. 5 PRISES Y PROPOSERONT DES OFFRES D'EMPLOIS. CO-ORGANISÉES PAR LE SERVICE DE L'EMPLOI DU TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE ET L'ANPE, CES BIENS SERONT PRÉPARÉS DANS LES 10 JOURS PAR DES ACTIONS DE MISE EN CONTACT DES DEMANDEURS D'EMPLOI.

SOCIAL

Les travailleurs sans papiers toujours mobilisés

PAGE IV



(LP/IB)

SAINT-DENIS

Cinquante photos d'habitants exposée

PAGE V

Seine-Saint-Denis

Les élèves avocats attendus à Aubervilliers

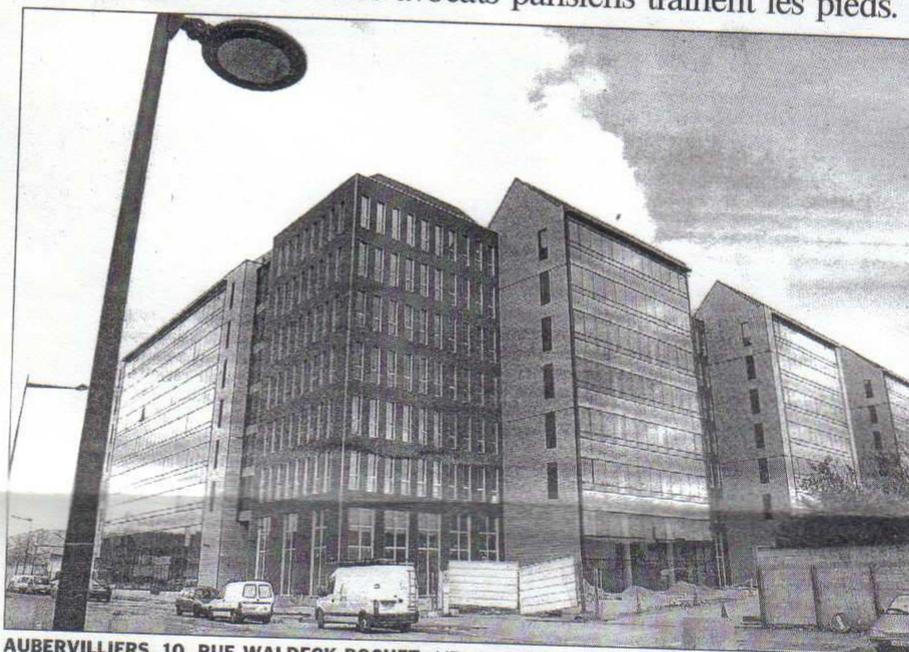
POLEMIQUE. Le bâtonnier de Paris veut créer sur le site des EMGP une grande école européenne des professions du droit. Les avocats parisiens traînent les pieds.

DÉBAT HOULEUX au sein du conseil de l'ordre des avocats de Paris mardi après-midi. A l'ordre du jour : la future implantation de l'École de formation des barreaux (EFB) qui accueille chaque année près de 1 500 élèves avocats. Actuellement implantée rue de Charenton (XII^e) près de l'Opéra-Bastille, l'EFB forme deux fois plus d'étudiants que prévu à l'origine. Trop à l'étroit dans ses 3 500 m², elle cherche de nouveaux locaux depuis deux ans. Le bâtonnier de Paris, Christian Charière-Boumazel, pense avoir trouvé la solution idéale du côté d'Aubervilliers, sur le site des EMGP. Un immeuble de 6 étages de 20 000 m² au 10 de la rue Waldeck-Rochet serait disponible dans un mois pour un coût de 3 000 € le m².

« C'est beaucoup trop loin du palais de justice »

Le bâtonnier souhaite y créer une grande école européenne des professions du droit, une véritable cité universitaire. Un projet d'envergure pour une zone en pleine reconversion. « Dans quelques années, le site accueillera l'École de hautes études en sciences sociales (EHESS), la Maison des sciences de l'homme et sera desservi par le prolongement de la ligne 12, souligne Jacques Salvador, le nouveau maire PS de la commune. C'est une formidable opportunité pour l'école des avocats. »

Mardi, les 42 membres du conseil de l'ordre ont voté la poursuite des études de faisabilité de ce projet. Une décision qui était loin d'être gagnée d'avance. Car les avocats reçoivent à l'idée de traverser le périp.



AUBERVILLIERS, 10, RUE WALDECK-ROCHET. L'École de formation des barreaux pourrait quitter Paris pour s'installer dans ce bâtiment de 20 000 m². (LP/J.M.B.)

« Aubervilliers, c'est beaucoup trop loin du palais de justice. Qu'on ne nous emm... pas à aller au bout du monde dans un no man's land » peste un enseignant de l'école qui préfère garder l'anonymat. Le directeur de l'EFB, Gérard Nicolai, qui ne souhaite pas s'exprimer sur un « sujet délicat », ne cache pas en petit comité sa préférence pour les beaux quartiers parisiens. Il a d'ailleurs trouvé un hôtel particulier rue du Cardinal-Lemoine en plein cœur du V^e arrondissement de Paris.

Entre le directeur de l'école et le bâtonnier, également président du conseil d'administration de l'EFB, c'est donc une guerre à couteaux tirés. « Est-ce qu'on veut une grande école ou pas ? interroge le bâtonnier. En tout cas, le projet ne se fera pas dans un hôtel particulier du quartier Latin à plus de 13 000 € du m² alors que 16 % des avocats du barreau gagnent moins que le Smic. Le coût de l'acquisition à Aubervilliers serait inférieur de 25 % à la solution du quartier Latin pour une surface trois fois

supérieure. » Le bâtonnier semble déjà certain de remporter la bataille. Selon nos informations, il a rendez-vous le 24 avril prochain avec l'acadé EMGP, le promoteur immobilier propriétaire de l'immeuble, et multiplie les contacts avec la mairie d'Aubervilliers et la préfecture de Seine-Saint-Denis.

Alors, Aubervilliers, ou quartier Latin ? Dans un mois, le conseil de l'ordre, organe décisionnaire, devra trancher.

JEAN-MICHEL BÉNARD

« Une » du Parisien Seine-Saint-Denis, 13 décembre 2008.

Seine-Saint-Denis SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2008 www.leparisien.fr matin

Futur campus Pécresse ambitieuse



AUBERVILLIERS. La ministre de l'Enseignement supérieur a réaffirmé le soutien de l'Etat au campus Condorcet, ce projet de pôle international des sciences sociales.

« **L**E FUTUR campus Condorcet a l'ambition d'être une vitrine internationale de la science et de l'enseignement supérieur. » Hier matin, Valérie Pécresse a réaffirmé haut et fort son soutien au projet Condorcet qualifié de « priorité gouvernementale ». D'un pas alerte, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'est rendue, pour la deuxième fois en six mois, sur le site d'implantation du futur campus à Aubervilliers, avant de participer aux côtés de Patrick Braouezec, le président (PC) de Plaine Commune, à une table ronde réunissant pour la première fois tous les partenaires du projet.

Les élus mais aussi les responsables de Paris I, Paris VIII, Paris XIII, l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'Ecole pratique des hautes études (EPHE) et l'Ecole nationale des chartes ont débattu une partie de la matinée.

**100 000 m² et plus
de 15 000 étudiants**

Cette visite symbolique visait à rappeler la volonté de l'Etat de « bâtir, autour d'une très belle bibliothèque, un projet architecturalement et scientifiquement remarquable », mais aussi de s'assurer, deux mois et demi avant la remise du dossier final de présentation devant le comité d'évaluation, du soutien des collectivités locales pour ce projet doté d'un « énorme potentiel ».

D'ici à 2012, ce campus, dont le coût est estimé à 429 millions d'euros, doit accueillir sur 100 000 m² trois universités, six grandes écoles et 15 644 étudiants à la fois sur Aubervilliers et le XVIII^e arrondissement parisien. Il est l'un des dix sites retenus par l'Etat pour bénéficier du plan Campus de rénovation immobilière — 5 milliards d'euros promis par le chef de l'Etat.

« Ce campus sera ouvert sur l'extérieur, au cœur de la ville. Il sera un pôle scientifique en sciences sociales et humaines exceptionnel », explique Danièle Hervieu-Léger, la présidente de l'EHESS.

« Il devra être aussi un lieu de vie, avec des logements, des équipements sportifs et culturels », renchérit la ministre.

Reste que le projet est loin d'être abouti et rencontre encore l'hostilité de certains chercheurs, inquiets de devoir quitter Paris. Signe positif, hier, François Héran, le directeur de l'Institut national d'études démographiques (Ined), a annoncé que son conseil d'administration venait de voter à l'unanimité le principe de son transfert complet sur le futur campus. De son côté, la ministre a appelé à « agréger de nouveaux partenaires », et notamment « le CNRS qui ne peut être absent sur ce campus ». L'enjeu est de taille : « Si ce projet n'est pas assez ambitieux, il risque de ne pas être validé en février par le comité », prévient Valérie Pécresse, qui conclut : « Le projet est mûr, mais ne soyez pas fileux. »

NATHALIE PERRIER

Le nouveau paysage de l'enseignement et de la recherche

Le panorama des grandes universités françaises de demain comprendra trois pôles en Ile-de-France et sept en province selon le choix établi dans le cadre du Plan Campus pour créer des ensembles universitaires de taille mondiale. Le premier tour, au mois de mai, avait récompensé six grandes métropoles : Bordeaux, Strasbourg, Toulouse, Montpellier, Lyon et Grenoble. Les projets d'Aix-Marseille, d'Aubervilliers, de Saclay ainsi qu'un « vaste programme parisien » ont été retenus par les Pouvoirs publics le 11 juillet.

Pour les dix lauréats, c'est une manne de 5 milliards d'euros à se partager. Cette généreuse enveloppe, puisée en partie dans la cession de 3 % du capital d'EDF, est destinée à la modernisation et au renouvellement de leur patrimoine immobilier. Les travaux seront réalisés dans le cadre de partenariats public-privé. Le démarrage opérationnel des dix pôles d'excellence retenus est prévu début 2009.

Ce plan accentue l'entrée des universités françaises dans l'ère de la compétition et du regroupement, déjà engagée depuis quelques années avec la création des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). En favorisant le travail en commun, en incitant à surmonter les vieilles rivalités entre universités d'une part, entre universités et grandes écoles d'autre part, il devrait permettre à certains projets d'atteindre une dimension et un rayonnement suffisants pour faire meilleure figure dans les classements internationaux. Actuellement, Paris-XI, première université française citée dans le « classement de Shanghai » 2008, n'arrive qu'en 25^e position, dans la catégorie thématique sciences naturelles et mathématiques. Reste le cas de Paris intra-muros. Valérie Pécresse, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, souhaite créer avec les universités du cœur de Paris « le Quartier Latin du XXI^e siècle ». Une décision sera prise début 2009 « au vu des conclusions » d'une mission d'audit engagée en mai sur les moyens de « rendre le paysage universitaire parisien plus cohérent ».



dossier

LA LETTRE DE L'EPA
PLAINE DE FRANCE



La nouvelle Maison des Sciences de l'Homme (MSH) qui s'élèvera à la Plaine Saint-Denis, à la limite d'Aubervilliers, sera la première réalisation architecturale du Campus Condorcet.

La Plaine de France en pôle position universitaire

Le Campus Condorcet Paris-Aubervilliers retenu le 11 juillet par les Pouvoirs publics sortira de terre à l'horizon 2012. La Seine-Saint-Denis constituera alors une des plus grandes concentrations en France de chercheurs en sciences humaines et sociales avec près de 2 000 enseignants-chercheurs et plus de 6 200 étudiants de niveau master et doctorats.

Les jeux sont faits : on sait depuis le 11 juillet quels sont les pôles universitaires qui ont le plus de chances de se distinguer en France, et peut-être à l'international, dans les années qui viennent.

Parmi les lauréats figure le Campus Nicolas de Condorcet, devant être, selon Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, « à la hauteur du passé français dans le domaine des sciences humaines et sociales et former les héritiers de l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, du géographe Fernand Braudel ou du sociologue Alain Touraine ».

Le projet était présenté par les universités Paris I, Paris VIII et Paris XIII, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'École pratique des hautes études (EPHE), l'École d'économie de Paris et l'École des Chartes. Plusieurs organismes et institutions de premier plan soutenaient le dossier : l'École d'Économie de Paris, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Institut de recherche pour le développement (IRD), l'Institut national d'études démographiques (INED), l'Institut national de

la santé et de la recherche médicale (INSERM) et le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

Le Campus Condorcet est articulé autour de deux sites, l'un à Aubervilliers (Condorcet 1), le plus grand avec 100 000 m² sur 5 hectares, l'autre à la Porte de la Chapelle (Condorcet 2). Dans les deux cas, le projet repose sur la construction de nouveaux bâtiments parfois déjà démarrée (La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord) ou à programmer.

Former les héritiers de Claude Lévi-Strauss et de Fernand Braudel

« Ce projet, on y croyait très fort. On y croyait d'autant plus que la communauté universitaire s'était beaucoup mobilisée pour le porter en avant », témoigne le maire d'Aubervilliers, Jacques Salvador.

Même réaction de satisfaction du côté de Claude Bartolone, président du Conseil général et député de la Seine-Saint-Denis : « l'implantation d'un campus dédié aux Sciences de l'Homme et de la Société est une nouvelle étape pour la Seine-Saint-Denis. Il participera à un développement harmonieux et équilibré du département ». Quant à Patrick Braouezec, président de la communauté d'agglomération de Plaine Commune, il s'est également félicité de la >>>

« Le campus Condorcet a vocation à être un pôle mondial de formation et de recherche »



Un entretien avec Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Vous avez annoncé le 11 juillet que le projet « Condorcet Paris-Aubervilliers » allait bénéficier du plan Campus. Qu'est ce qui vous a séduit dans ce dossier ?

Le campus « Condorcet Paris Aubervilliers », est une bonne nouvelle pour les sciences humaines et sociales (SHS). J'ai toujours été convaincue de la nécessité d'un pôle de recherche en SHS compte tenu de l'émiettement des forces de cette discipline dans notre pays. En effet, les chercheurs et les étudiants en sciences humaines et sociales, ont besoin, comme tous les autres, de conditions de travail d'une qualité, qu'aujourd'hui ils ont parfois du mal à trouver, en particulier dans les locaux parisiens pour la plupart exigus.

Aussi, le projet Condorcet, qui associe la

création d'un lieu universitaire à un projet scientifique centré sur les SHS, sera une première en France. Il permettra d'offrir aux chercheurs des espaces équipés des technologies les plus avancées, spacieux et conviviaux. Il a vocation à être un pôle mondial de formation et de recherche. Il va rassembler des établissements de toutes tailles, qui jusque là étaient en compétition, afin de construire un projet à forte visibilité internationale.

Enfin, ce campus est également un pari audacieux des présidents d'établissements qui ont su convaincre leurs équipes de quitter le centre de Paris, de porter un projet d'excellence scientifique au-delà du périphérique, pour offrir de meilleures conditions de travail, mais aussi des conditions de vie plus épanouissantes aux étudiants et aux chercheurs.

Ce campus doit selon vous, être à la hauteur du poids des SHS de la France dans le monde. Comment « Condorcet Paris-Aubervilliers » peut-il devenir ce grand pôle d'excellence ?

« Condorcet Paris-Aubervilliers » dispose des atouts nécessaires pour devenir un grand pôle d'excellence. Tout d'abord, il va regrouper des forces de recherche, des universités de SHS qui comptent parmi les meilleures de France mais qui, jusqu'à présent, étaient absentes des classements internationaux car trop éparpillées. En les réunissant on leur donne plus de force, et surtout la capacité de peser.

Parmi ses atouts, figure le projet scientifique qu'il propose. Ce projet est construit notamment autour de la question des aires culturelles, qui exige de convoquer la sociologie, l'histoire, la géographie, l'anthropologie. Il vise à favoriser l'interdisciplinarité, la fertilisation croisée des disciplines autour de grandes thématiques, car c'est la collaboration des chercheurs entre eux qui permettra une

meilleure connaissance et donc compréhension du monde.

Ensuite, les établissements ont également prévu de regrouper leurs fonds documentaires, au sein de ce que serait la bibliothèque du XXI^{ème}, un concept qui reste encore à inventer mais qui pourrait allier une bibliothèque numérique, un centre de colloque... Quant au campus lui-même, il permettra d'offrir des conditions de travail, d'études et de vie à même d'attirer les meilleurs chercheurs internationaux : logements à proximité, équipements sportifs, espaces verts, facilités (accès bibliothèque 24h/24...). Il s'agit de créer un véritable campus dans la ville, à partir duquel l'accessibilité vers le centre de Paris et les établissements universitaires du nord parisien sera aisée.

Quels sont les moyens financiers qui seront alloués au Campus ?

A travers, l'Opération Campus, l'Etat consent un effort exceptionnel sans précédent, à travers la cession d'une partie de sa participation dans le capital d'EDF à hauteur de 5 milliards d'euros. Cette dotation sera partagée entre les 10 projets retenus selon la qualité de leurs dossiers et des partenariats noués avec les collectivités locales (soutien technique et financier). Le Campus Condorcet connaîtra le montant de sa dotation en février 2009.

Qui pilotera le Campus ?

L'équipe du projet Condorcet est actuellement en train d'étudier la possibilité de créer une fondation de coopération scientifique qui serait en charge du management du campus. Une association de préfiguration devrait être rapidement mise en place. Parallèlement, un directeur de projet devrait rapidement être recruté.

»»» décision gouvernementale : « c'est pour notre territoire, et plus largement pour la banlieue, la reconnaissance de sa vitalité, de son potentiel, de son dynamisme », a-t-il précisé dans un communiqué.

Un projet chargé de symboles

Le projet de Campus Condorcet était le seul projet national centré sur les sciences humaines et sociales. « C'est un signe fort envoyé aux disciplines qui se posent des questions », se réjouit Danièle Hervieu-Léger, la présidente de l'EHESS. C'est aussi un projet qui asso-

cie Paris et sa banlieue nord : « nous avons une opportunité magnifique de créer un campus qui, à la fois visera l'excellence, et à la fois sera chargé de symboles parce qu'il se construira des deux côtés du périphérique et en abolira la frontière », souligne Pierre-Yves Hénin, président de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne. Le Campus Condorcet pourrait préfigurer le futur Grand Paris de l'enseignement supérieur et de la recherche.

« Ce qui a primé dans le choix, c'est la logique de site, pas la logique de réseau, poursuit Danièle Hervieu-Léger.

Nous ne nous acheminons pas vers une fusion de nos établissements. Mais nous aurons des coopérations et des entreprises communes comme celle de faire une université tout au long de la vie ». Le nouveau campus veut s'affirmer comme une référence internationale et comme le premier pôle scientifique français sur les sciences humaines et sociales. Il rassemblera 2 000 enseignants-chercheurs et 6 200 étudiants de master et doctorants.

Pour piloter le campus, une fondation de coopération scientifique avec un conseil d'administration d'une vingtaine »»»

»»» de membres semble avoir été retenue (lire l'interview de Valérie Péresse). De quoi ménager les statuts des différents établissements regroupés. Les porteurs du projet évaluent à environ 429 millions d'euros le montant nécessaire à l'opération. Un quart viendrait de la région Ile-de-France, déjà acté dans les contrats de Plan Etat-Région (CPER). « *Nous avons rêvé de ce Campus, maintenant il nous faut rentrer dans le concret. Nos préoccupations immédiates : monter des partenariats publics-privés, s'assurer de la disponibilité de ces terrains qui appartiennent à des entreprises, des communautés de communes ou des municipalités, monter un plan financier... et bien sûr construire* », énumère Jean-Loup Salzmann, président de l'Université Paris XIII.

La MSH Paris-Nord, première pièce de l'édifice

La fonction première du Campus Condorcet sera, selon ses promoteurs, de faire émerger une communauté scientifique suffisamment attractive pour que non seulement les chercheurs et les étudiants français, mais aussi

« Notre force ? la pluridisciplinarité »

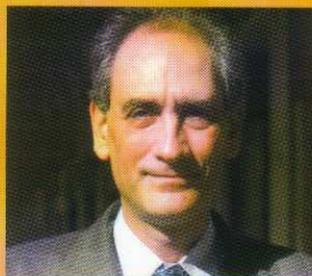


Photo : Nicolas Krief

par Jean-Loup Salzmann, Président de l'Université Paris XIII

Qu'allez-vous apporter au campus Condorcet et quels bénéfices comptez-vous tirer de votre participation ?

Nous allons apporter notre spécificité : la pluridisciplinarité. Nous sommes les seuls à faire le lien avec les Sciences Humaines Sociales et d'autres disciplines telles que la santé, la nutrition ou l'informatique. Ce campus, c'est à la fois un magnifique outil scientifique qui va permettre à nos enseignants-chercheurs d'atteindre l'excellence et un formidable outil d'image pour notre université. Nous avons, à tort, une image d'université

de « banlieue », nous allons désormais rejoindre le peloton de tête des universités françaises et même internationales.

Comment votre université entend participer au développement économique de la Plaine de France ?

C'est sa finalité même. La Seine-St-Denis et une partie du Val-d'Oise tireront directement bénéfice du Campus en termes d'image. L'excellence en matière de formation devrait pousser de nombreuses entreprises à s'implanter dans les deux départements. Par ailleurs, notre université s'est inscrite dans de nombreux partenariats, une manière pour elle de désenclaver ses campus et de bien comprendre les besoins des entreprises. Le 16 octobre, nous avons organisé la première édition des Rencontres Entreprises Etudiants Paris-Nord sur notre campus de Villeteaneuse. Ce Forum pour l'emploi a permis de mettre en relation de nombreux jeunes diplômés de niveau bac + 2 et plus avec des recruteurs. Les étudiants en recherche d'un stage ou d'une formation par apprentissage ont également eu l'occasion de rencontrer les entreprises. Nous renouvellerons l'an prochain cette expérience qui a été très concluante.

« Notre implication ? une évidence scientifique »

par Pascal Binczak, Président de l'Université Paris VIII

Quel rôle Paris VIII entend-il jouer dans Condorcet ?

Paris VIII est une université à dominante Sciences Humaines et Sociales, qui dispose d'une quarantaine d'équipes de recherche spécialisées dans les mêmes disciplines que celles de l'EHESS, de l'EPHE ou de l'Université Paris I. Son implication dans le Campus Condorcet s'impose donc comme une évidence sur le plan scientifique. En outre, déjà implantée depuis près de trente ans en Seine-Saint-Denis, l'Université Paris VIII possède une expérience de l'environnement urbain et du tissu économique local dont elle fera bénéficier ses partenaires.

Quels développements votre établissement peut-il envisager dans ce cadre ?

L'implication de Paris VIII dans le Campus Condorcet permettra d'accroître la visibilité des recherches en SHS en Ile-de-France. La concentration du potentiel de recherche dans ce secteur ne peut avoir que des effets bénéfiques. Le cadre offert par le campus permettra d'améliorer les conditions de travail des enseignants-chercheurs, des personnels et des étudiants. Il est évident que cette dyna-

mique offrira aux partenariats scientifiques déjà existants l'occasion de se développer, de s'intensifier et de s'enrichir mutuellement, dans un contexte interdisciplinaire que nous favorisons depuis longtemps.

Condorcet sera-t-il apte à atteindre une renommée internationale ?

Chacun des partenaires impliqués dans le projet bénéficie déjà d'une grande renommée internationale. Aujourd'hui, l'Université Paris VIII forme chaque année près de 2000 doctorants, dont la moitié sont de nationalité étrangère, et nous avons déjà signé plus de 150 conventions de thèses en cotutelles avec 41 pays. Le rassemblement, sur un même site, d'un tel potentiel de recherche représente une plus-value à la fois quantitative et qualitative. Il est certain que les Sciences Humaines et Sociales ont plus que jamais besoin d'accroître leur visibilité, dans le respect des spécificités propres à chaque discipline mais avec toutes les possibilités interdisciplinaires qui pourront se développer. Un Campus d'une telle ampleur dans le nord de l'Ile-de-France attirera évidemment l'attention de la communauté internationale.

leurs homologues européens ou d'autres parties du monde éprouvent le désir de la rejoindre. Lieu d'expression d'identités intellectuelles fortement affirmées, le Campus se présentera ainsi comme un espace de coopération scientifique dont le rayonnement sera d'autant plus puissant que les porteurs du projet pratiquent déjà une très grande ouverture à l'international : l'EPHE et l'EHESS accueillent respectivement un tiers et 45 % d'étudiants étrangers, et en doctorat cette proportion atteint respectivement 40 et 51 %. Le Campus Condorcet, lieu d'échanges et d'interactions, s'efforcera aussi de répondre, par une offre originale, à la demande de formation tout au long de la vie émanant de ceux qui, pour répondre à la concurrence mondiale, doivent perfectionner leurs compétences ou garder le contact avec la recherche.

La Bibliothèque comptera parmi les emblèmes du Campus. Fonctionnant en réseau et en partenariat, en particulier avec les grandes bibliothèques de lettres et sciences humaines d'Ile-de-France, elle offrira aux chercheurs et aux étudiants les ressources - ouvrages, ressources numériques, espace d'accueil de collections, base de données - requises pour leur activité. Elle sera aussi ouverte au public désireux »»»

»»» de parfaire ses connaissances.

La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, créée en 2002 et dont les autorités de tutelle sont le CNRS et les universités de Paris VIII et Paris XIII, sera, à partir de 2010, la première réalisation architecturale du Campus Condorcet. Lieu stratégique de synergie entre les membres fondateurs du Campus, elle facilitera les collaborations entre les établissements présents sur le site et leurs autres partenaires. Acteur privilégié du Pôle de Compétitivité Cap Digital, elle engagera, grâce à sa Plate-forme « Arts, Sciences, Technologies », d'étroits et fructueux partenariats entre le monde scientifique, associant sciences humaines et sociales, sciences exactes et sciences du vivant, et les entreprises de l'image, du multimédia et de la production numérique, au cœur de l'une des trois plus fortes concentrations industrielles dans le domaine en France.

Rejoindre un territoire au fort potentiel universitaire et de recherche

Outre les universités Paris VIII et Paris XIII, membres fondateurs du Campus, le territoire sur lequel celui-ci prendra place est également marqué par la présence de l'Université Paris IV à la porte de Clignancourt. Il compte par ailleurs un grand nombre d'établissements parmi lesquelles on peut citer deux instituts de recherche du CNAM : l'École Supérieure de Conception et de Production Industrielles et l'Institut National de Métrologie (900 étudiants à terme), deux écoles d'ingénieurs du territoire : Supméca à Saint-Ouen et l'Institut Galilée à Villetaneuse, l'Institut National du Patrimoine (INP ex-IFROA, 100 étudiants), l'École Internationale de Création Audiovisuelle et de Réalisation (EICAR, 700 étudiants) et le SAE Institut (Centre de Formation aux métiers du Son, de la Vidéo, du multimédia et de la 3D, 400 étudiants).

S'ajoutent encore les pôles de compétitivité (Cap Digital dont Paris VIII est membre fondateur, Medicen, Finance Innovation auquel Paris I participe d'ores et déjà) ainsi que les établissements de recherche internes à trois grands groupes (Saint Gobain, Rhodia et Gaz de France).

La richesse intellectuelle du site repose également sur la présence de centres d'analyse, d'étude ou de réflexion tels le Centre INFFO, l'Association Française de Normalisation (l'AFNOR), la Haute Autorité de Santé (HAS), l'Etablissement Français des Greffes (EFG), l'Institut



La place du Front populaire.

National des Hautes Etudes de Sécurité (INHES) ou l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé. Enfin, la présence à proximité du Campus des Archives nationales et de la future Cité du Cinéma permettront de mettre à la disposition de celui-ci les matériaux d'une recherche scientifique déclinée sous toutes ses formes.

« A l'heure où notre pays unit ses efforts pour renouer avec une croissance durable, miser sur la recherche et l'innova-

tion est devenu plus que jamais essentiel », affirme Valérie Pécresse. C'est le choix qu'a fait la Plaine de France à travers son Campus Condorcet. La Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise, aux riches passés industriels, verront se concrétiser leur futur dans le savoir. « La Plaine de France a droit à l'excellence, confie Claude Bartolone. Le reste de l'Île-de-France aura droit à l'excellence de la Plaine de France ».

« Nous visons l'excellence »



par Danièle Hervieu-Léger,
Présidente de l'École
des hautes études en sciences
sociales (EHESS)

Quelle place occupe l'EHESS dans le paysage français de l'Enseignement et de la Recherche ?

L'École présente la plus grande concentration en France de chercheurs et de laboratoires en sciences humaines et sociales. Elle forme chaque année 2 000 docteurs dans toutes les disciplines : histoire, anthropologie, sociologie, économie, géographie, linguistique, psychologie et sciences du langage, démographie, sciences de la cognition, science politique, philosophie et mathématiques. Elle accueille également un millier d'étudiants en Master Recherche dans toutes ces disciplines. Elle compte 47 centres de recherche, dont 37 sont des unités mixtes avec le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

Quelle sera le rôle de l'EHESS au sein du Campus Condorcet ?

L'EHESS vise l'excellence et ambitionne de devenir l'une des plus grandes écoles doctorales européennes dans le domaine des sciences humaines et sociales. L'EHESS est déjà une institution à forte vocation internationale entretenant notamment des liens étroits avec plusieurs universités européennes (Florence, Berlin,...). Elle accueille chaque année 150 professeurs étrangers invités, et la moitié de ses étudiants viennent d'au-delà des frontières nationales. Le campus apportera une dynamique supplémentaire à cette internationalisation de l'École.

On ne doit pas quitter sans regret le quartier latin. Que comptez-vous gagner en vous installant au Nord de Paris ?

Nous allons d'abord y gagner en conditions de travail et conditions d'accueil. Notre installation en Seine-Saint-Denis va au-delà du traditionnel antagonisme Paris-Banlieue. Elle s'inscrit dans la perspective du grand Paris. La vocation du Campus est de participer à une nouvelle dynamique urbaine.

En attendant la sortie de terre du campus à l'horizon 2012 et le désamiantage de vos locaux parisiens, où va s'installer l'EHESS ?

L'École déménagera temporairement dans des locaux de la Ville de Paris, Porte de la Chapelle. L'installation pourrait se faire au printemps ou à la rentrée 2009.

À QUI LE PRIX POPULISTE ?

Le 22 novembre, sera décerné une distinction littéraire en collaboration avec Paine Commune. Un roman qui met en avant des gens du peuple sera primé. Tous les programmes culturels du mois de novembre dans le cahier Temps libre.

CAHIER PAGES 9 À 15

EN COMMUN

Plaine Commune Mensuel de la communauté d'agglomération Aubervilliers + La Courneuve + Épinay + L'Île-Saint-Denis + Pierrefitte + Saint-Denis + Stains + Villetaneuse
» N° 53 OCTOBRE 2008. 1 €

UN NOUVEAU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

L'assemblée consultative de citoyens s'est réunie le 2 octobre à Villetaneuse. Ce Conseil dédié à la démocratie participative a reconduit Françoise Carayon à la présidence.

PAGES 6-7

Bonjour

LA BANLIEUE VUE PAR BESSON

En ces temps de crise boursière et financière, Luc Besson parle avec enthousiasme d'une pépite nommée banlieue, qu'il découvre au fil du temps. Le cinéaste-producteur, qui installera sa Cité du cinéma dans le quartier Pleyel à Saint-Denis, s'enthousiasmait le 30 septembre en page 3 du journal *Le Monde*: « En banlieue, c'est vivant, ils ont des idées.

 Ils ont envie de manger la vie, envie d'y arriver,

envie de créer. Ils veulent bouger les lignes. » C'est doux à l'oreille d'entendre cette musique-là. Mais pas seulement. C'est aussi une forme de lucidité autant qu'un espoir d'avenir meilleur pour nos territoires quand celui qui est aussi un homme d'affaires insiste, à rebours des clichés : « Le jour où la France aura compris que son vrai trésor est là... Son trésor pour l'avenir... » À bon entendre !



CONDORCET, CAMPUS DE DEMAIN

En 2012, 12 000 étudiants en sciences humaines sont attendus dans un nouveau pôle universitaire à deux têtes, à la fois sur Aubervilliers et sur la porte de la Chapelle. **PAGES 2-4**

BIENTÔT POUR LE PROCHAIN NUMERO DISTRIBUÉ À PARTIR DE JEUDI 27 NOVEMBRE.

ENSEIGNANTS

Quelque 1 800 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs sont présents dans les établissements du supérieur et dans les 90 laboratoires de recherche du territoire.

45 000

Le nombre d'étudiants à Paris 8, Paris 13, au CNAM, aujourd'hui recensés. Plaine Commune concentre ainsi 85 % des étudiants de la Seine-Saint-Denis et 11 % des étudiants d'Île-de-France. C'est le deuxième pôle étudiant régional après Paris.

Condorcet formera des héritiers de Lévi-Strauss

Le campus universitaire Condorcet-Paris-Aubervilliers sortira de terre en 2012 sur la Plaine et porte de la Chapelle. Il enseignera les sciences de l'homme à 12 000 étudiants.

L'année 2012 sera celle des étudiants et du super campus ! C'est en effet à cette date que devrait être inauguré le pôle d'excellence et mégacampus de Condorcet-Paris-Aubervilliers. Tel en a décidé le 12 juillet le ministère de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche en retenant le projet parmi les dix lauréats. « *Ce pôle en sciences de l'Homme devra être à la hauteur du passé français en ce domaine et former les héritiers de l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, du géographe Fernand Braudel ou du sociologue Alain*

Touraine », a alors déclaré la ministre Valérie Pécresse. Concrètement et en attendant la validation définitive du dossier en février 2009, l'« Opération Campus » (le nom de code de ce plan en faveur de l'immobilier universitaire) doit permettre la rénovation et la construction

d'un vaste campus de 130 000 mètres carrés au total à Aubervilliers (Condorcet-1) et porte de la Chapelle (Condorcet-2). Tout a donc débuté en février 2008 par un appel à candidature lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre de l'Opération Campus mise en place pour répondre à l'urgence immobilière. L'État s'engage, après étude des dossiers, à retenir dix sites dans toute la France (impliquant 39 universités sur 85, 37 écoles, tous les principaux organismes de recherche, 650 000 étudiants et 21 000 chercheurs) et à financer leur rénovation ou leur construction à hauteur de 5 milliards d'euros (résultat de la vente de 3 % du capital d'EDF, selon le ministère).

L'aubaine est bien trop belle pour l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), éclatée sur une vingtaine de sites, et l'École pratique des hautes études (EPHE) de saisir l'opportunité. « *Le déménagement de l'université Paris-1 était prévu porte de la Chapelle et en ce qui nous concerne, le projet-plan prévoyait l'établissement d'un campus sur le site d'Aubervilliers d'ici deux ans* »,

“ Ce pôle sera le premier centre européen consacré aux sciences humaines. ”

explique Murielle Dunez Simon, responsable du service Recherche-Enseignement supérieur à Plaine Commune. Et tous ces desseins et volontés vont finalement converger vers un seul et même projet. L'EHESS, l'EPHE, l'université Paris-1-Panthéon-Sorbonne, l'université Paris-8-Vincennes-Saint-Denis, l'université Paris-13-Nord et l'École nationale des chartes décident de faire cause commune et de porter ensemble le projet de constitution du campus Nicolas-de-Condorcet pour les Sciences de l'Homme et de la Société.

Au total, ce sont plus de 12 000 étudiants – dont 4 000 doctorants sur Condorcet-1 et 6 600 sur Condorcet-2 – qui viendront s'ajouter aux 40 000

JEAN-LOUP SALZMANN, président de l'université Paris-13

« LA PREMIÈRE IMPLANTATION UNIVERSITAIRE DEPUIS TRENTE ANS EN SEINE-SAINT-DENIS »

Que vous inspire la création prochaine du pôle d'excellence Condorcet-Aubervilliers ?

Jean-Loup Salzmann : Une grande joie car nous nous sommes battus depuis de longs mois pour ce projet. Nous avons travaillé très dur pour que ce campus puisse exister.

Que sera ce futur campus ?

J-L.S : Il sera, quoi qu'il advienne, original puisqu'il s'agit d'une création ex-nihilo et pas d'une rénovation. Ce pôle d'excellence autour de la thématique des sciences de l'Homme et de la société va être le premier centre européen consacré à ces matières. C'est quelque chose d'important. Il s'agit en outre d'un pari politique. C'est la première fois depuis trente ans qu'une implantation universitaire est créée en Seine Saint-Denis. C'est une chance pour l'ensemble du département et pour tout l'enseignement universitaire de Seine-Saint-Denis.

Quelles peuvent être les retombées pour Paris-13 ?

J-L.S : Cette future implantation offre un coup de projecteur formidable sur les universités du territoire dans leur ensemble. C'est une reconnaissance en quelque sorte et cela va permettre de mettre en lumière tout le travail entrepris depuis plus de quarante ans. **Recueillis par F.V.**

QUELLES ÉTUDES ?

Les établissements présents sur Plaine Commune rassemblent 22% d'étudiants franciliens en sciences humaines, 17% en administration économique et sociale, 16% en lettres et arts, 12% en sciences techniques et ingénierie.

RENCONTRES DE PARIS-13

L'université Paris-13 a organisé les premières « Rencontres entreprises étudiants Paris-Nord », le jeudi 16 octobre. Cette journée voulait renforcer les relations de l'université avec le tissu économique et ses acteurs pour favoriser l'insertion professionnelle. Les étudiants à la recherche d'un premier emploi ou d'un stage ont été mis en contact avec 40 entreprises, tous secteurs confondus.



CONDORCET complètera la gamme universitaire du Nord parisien.

étudiants de Paris-8 et Paris-13, à ceux du CNAM et de SubMéca... Par ailleurs, près de 2800 personnes (enseignants-chercheurs, chercheurs, post-doctorants, IATOS et ITA) sont susceptibles de s'installer sur Aubervilliers. Une concentration exceptionnelle qui fera également de ce pôle le premier centre européen consacré aux sciences humaines. « Le but de cette opération est aussi de favoriser la renommée internationale de lieux choisis », explique-t-on au ministère. De ce point de vue, cela devrait être réussi, le campus Condorcet annonçant également vouloir faire fonctionner à plein les politiques d'échanges d'étudiants type Erasmus et Erasmus Mundus, ou organiser notamment des conventions internationales. Ce projet ambitieux en termes d'urbanisme devrait également bouleverser les lieux. « L'ins-

tallation du campus répond à un coefficient d'occupation du sol de 30 %. Ce taux garantit un espace aéré et largement végétalisé rayonnant autour de la future place du Front-Populaire, de taille équivalente à celle de la place de la République », peut-on lire dans le dossier de candidature. Un campus espacé et vert où l'on devrait également trouver une bibliothèque ultramoderne (en réseau et partenariat avec toutes les grandes bibliothèques de lettres et des sciences humaines), une salle de colloques, des logements, des restaurants universitaires, des équipements sportifs, un centre de spectacles, un centre de soins, des lieux de vie, un « bookstore » et éventuellement, une résidence pour post-doctorants...

Une ville dans la ville qui va en outre permettre d'accélérer un peu plus la politique des transports et finir de convaincre les

pouvoir publics. « C'est un vrai plus pour défendre les projets de transports », explique Patrice Konieczny, vice-président de Plaine Commune, en charge de la Recherche et de l'Enseignement supérieur. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le prolongement de la ligne 12 (station place du Front-Populaire, au pied du campus) est également prévu pour 2012. Le futur TramY, les futures stations Éole ou les autres prolongements RATP pourraient effectivement connaître un coup d'accélérateur. Assurément, la future implantation du campus Pierre-de-Condorcet dépasse le simple cadre universitaire pour devenir un enjeu politique et urbain. L'installation d'un centre universitaire de part et d'autre du boulevard périphérique concrétise également le partenariat entre Paris et ses proches voisins.

François Valner

PASCAL BINCZAK, président de l'université Paris-8

« L'ÉMERGENCE DES THÉMATIQUES SCIENTIFIQUES DE DEMAIN »

Que représente la naissance du futur campus ?

Pascal Binczak : À l'heure où pèse sur les Sciences humaines et sociales (SHS) une réelle menace institutionnelle, le futur campus permet de rééquilibrer les forces et de donner un nouvel espoir à tous nos chercheurs qui s'inquiètent, à juste titre, du sort qui leur est réservé : dotation déjà insuffisante et toujours amputée, absence de moyens nécessaires... En termes de visibilité et d'attractivité nationale et internationale, le campus Nicolas-de-Condorcet a vocation à redonner à nos chercheurs un cadre institutionnel à la hauteur de la qualité de leurs recherches.

Quelles peuvent être les retombées pour Paris-8 ?

PB : Comme en attestent les récentes expertises de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), Paris-8 reste l'une des plus grandes universités en SHS. Le campus permettra ainsi d'accroître le rayonnement intellectuel et scientifique de notre université. Il permettra également de réunir des chercheurs de grande renommée et de faire émerger les thématiques scientifiques de demain.

Peut-il faire de l'ombre à Paris-8 ?

PB : Nous ne sommes pas dans une logique concurrentielle. Notre démarche s'exprime plutôt en termes de synergie et de complémentarité. Bien loin de lui faire de l'ombre, le campus dégagera des espaces à Paris-8. J'insiste sur le fait que, dans une indifférence relative, nous manquons cruellement de mètres carrés et que, si la moyenne nationale d'occupation universitaire est d'environ 10 m² par étudiant, Paris-8 ne dispose qu'à peine plus de 3 m² par étudiant... De plus, les espaces libérés à Paris-8 grâce au campus ne permettront nullement à une communauté d'environ 25 000 personnes de vivre et travailler dans des conditions satisfaisantes. L'implantation du campus Condorcet ne saurait ainsi exonérer les collectivités de leur responsabilité pour améliorer les conditions de vie et de travail sur les campus existants. **Recueillis par F.V.**

FILIÈRES DE FORMATION

La mise en place par Plaine Commune de protocoles emploi-formation tend à rapprocher les apprentissages dispensés sur le territoire avec les filières économiques qui s'y développent.

ÉTUDIANTS SOLIDAIRES

L'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) cherche des étudiants disponibles et bénévoles pour aider des jeunes et des enfants des quartiers populaires (deux heures par semaine) dans leur scolarité et pour faire ensemble un bout de chemin (conseils culturels, orientation...). Tél. : 01 48 20 95 76.

UN PROJET PORTÉ PAR LES ÉLUS

L'exécutif de Plaine Commune n'a pas ménagé ses efforts pour faire pencher la balance du plan gouvernemental vers Aubervilliers.

« **L'** arrivée de ce pôle renforce notre territoire et permet de concrétiser nos projets pour la partie sud de la plaine. » Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, ne cache pas sa satisfaction devant la future implantation du pôle d'excellence Pierre-de-Condorcet. « Plus on valorise le territoire, plus on crée du désir, de l'envie, plus on tire vers le haut la population », ajoute-t-il. Même son de cloche chez Jacques Salvator, maire d'Aubervilliers, qui témoignait à chaud : « On y croyait d'autant plus que la communauté universitaire s'était beaucoup mobilisée pour le porter en avant. » Un projet défendu aussi par les élus. « Nous avons eu beaucoup de contacts avec Valérie Péresse », confie Patrick Braouezec. Une mobilisation nécessaire, surtout après un premier passage en juin non concluant. « Le jury avait un doute sur l'association réelle avec Paris-8 et Paris-13 », explique Patrick Braouezec. Mais depuis, plus de doute : « Nous sommes totalement investis sur ce projet », annonce Jean-Loup Salzmann, président de Paris-13. Mais qu'est-ce que ce campus va réellement apporter au territoire et à ses habitants ?

« Les retombées sont surtout en termes d'image et d'affichage médiatique, car pour beaucoup d'habitants, cela ne va pas changer grand chose », tempère toutefois Patrice Konieczny, vice-président de Plaine Commune en charge de la Recherche et de l'Enseignement supérieur. « L'image est le regard que la population porte sur elle-même, répond Patrick Braouezec ; ce campus doit contribuer à changer la réalité des gens et doit leur bénéficier en premier lieu. » « Ce n'est pas seulement une question d'image pour le département, dit pour sa part Pierre Mœglin, directeur de la Maison des sciences de l'Homme Paris-Nord, c'est une urgence économique et sociale, et il en va aussi de la responsabilité des chercheurs par rapport aux citoyens. » Tout le monde s'accorde en tout cas pour que ce campus ne soit pas une annexe parisienne : « Il ne faut pas que ce soit un aspirateur parisien, des gens qui viennent de Paris et rentrent ensuite chez eux. Nous allons tout faire pour qu'ils restent sur le territoire », avance Patrice Konieczny. Il n'en demeure pas moins que le pôle Condorcet va sans doute permettre d'accélérer un certain nombre de projets, notamment en matière de transports :

« C'est de nature à aider certains projets à sortir de terre plus vite », argumente le président de Plaine Co. Il semble également qu'une vraie rénovation de quartier accompagne ce vaste chantier : « On souhaite notamment réhabiliter un bâtiment qui existe sur le futur campus. Ce n'est pas une simple création, on ne part pas d'un champ de betterave », souligne Patrice Konieczny. Reste la question du fi-

nancement de ce projet : le coût total a été estimé à 429 millions d'euros. Il devrait être pris en charge par l'État qui a annoncé un investissement total de 5 milliards d'euros (pour les dix pôles d'excellence). « On accompagnera un certain nombre d'aménagements », explique Patrick Braouezec. « Ce projet a un défaut, c'est qu'il ne rapporte pas de taxes professionnelles, le nerf de la guerre », concède quant à lui Pa-

trice Konieczny. La prochaine étape interviendra en février avec la validation définitive du dossier. Débuteront alors les questions du financement. « Il va falloir être patient dans cette affaire », glisse Patrice Konieczny. Et l'élu à l'enseignement supérieur et à la recherche de conclure, dans un sourire : « On n'a pas eu les JO 2012, mais on a eu le campus Condorcet ! ». F.V.

PIERRE MÖGLIN, directeur de la Maison des sciences de l'Homme Paris-Nord

« LA PLUS FORTE CONCENTRATION EUROPÉENNE DE CHERCHEURS EN SCIENCES HUMAINES »

Que vous inspire la naissance du futur campus ?

Pierre Mœglin : À l'endroit où le campus Condorcet va s'implanter, se trouvait jusque dans les années 1960 la plus forte concentration industrielle d'Europe. Désormais, il y aura la plus forte concentration européenne de chercheurs en sciences humaines et sociales.

Qu'est-ce que la Maison des sciences de l'Homme Paris-Nord (MSH) apportera au campus Condorcet ?

PM : La MSH n'a pas attendu le campus Condorcet pour voir le jour. Mais son implantation à sa porte représente un élément majeur. Depuis 2003, nous occupons 1 600 m² et même si nous sommes à l'étroit, cette première étape est un succès. En 2010-11, notre installation aux marges de Saint-Denis et d'Aubervilliers dans un bâtiment de près de 8 000 m² marquera notre véritable décollage.

Est-ce une nouvelle ère pour les universités du département ?

PM : Le campus Condorcet sera un apport pour les universités du département, même si, inévitablement, les acquis mettront du temps à apparaître. Le campus aura porté ses fruits si les partenariats avec les entreprises multiplient les débouchés pour les étudiants, si les programmes scientifiques permettent aux chercheurs de nouer des synergies dotées d'une « force de frappe » sans commune mesure par rapport à ce qui se fait actuellement. Recueillis par F.V.

Opération campus

Projet

Campus Condorcet :

Parmi les neuf dossiers retenus par Valérie Pécresse dans le cadre du Plan campus figure le Campus Condorcet Paris-Aubervilliers, dont notre université est partie prenante. Quelles seront la visibilité et l'originalité de ce projet scientifique et pédagogique ? Annie Fourcaut, Professeur d'histoire contemporaine à Paris 1 et Patrick Braouezec, Président de la Communauté d'agglomération Plaine Commune, donnent des éléments de réponse.

Annie Fourcaut

chargée de mission pour le Campus Condorcet, Professeur d'histoire contemporaine, directrice du CHS XX^e siècle/UMR 8058 CNRS.

Que vient faire Paris 1 dans le Campus Condorcet ?

À l'origine, dans le cadre du CPER (contrats de plan Etat Région), il était question d'un site appelé Sorbonne La Chapelle, dédié aux étudiants de Licence en SHS et à l'hébergement de laboratoires. Le projet initial a été modifié avec le lancement du Plan Campus en 2008 par le ministère pour sélectionner 10 campus d'excellence, porteurs de projets pédagogiques et scientifiques à la hauteur des standards internationaux et dotés de moyens leur permettant de les atteindre. Acteur majeur de la recherche en SHS, Paris 1 se devait d'être présentée dans cette compétition. Initiateurs du projet Condorcet avec Paris 1, l'EHESS et l'EPHE prévoient d'installer sur le campus l'essentiel de leur potentiel de recherche actuel en SHS.

Des acteurs historiques sur ce territoire, les Universités Paris 8 et 13, s'y sont associées via la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord, dont elles exercent déjà conjointement la tutelle et qui sera partie intégrante du campus. À ces cinq fondateurs s'ajoutent l'Ecole Nationale des Chartes, le CNRS, l'INRA, l'INED, l'INSERM et l'IRD. Ce campus au nord de la capitale, à Aubervilliers et à Paris La Chapelle, préfigure le Grand Paris de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Quel est le projet pédagogique de notre université au sein du Campus Condorcet ?

Le campus se décline sur deux sites rassemblant 12 000 étudiants. Condorcet 1, à

Aubervilliers, offrira des enseignements en Master – recherche et professionnel – et en Doctorat rassemblant un éventail de formations sans équivalent en France, au service de l'internationalisation des parcours et de la réussite professionnelle des étudiants. Condorcet 2, sur le site de la Porte de la Chapelle, procurera à plus de 6000 étudiants de Licence et de Master de Paris 1, des conditions d'accueil et de travail améliorées, autour d'une bibliothèque dédiée aux Sciences Humaines et Sociales.

La présence sur le site de laboratoires, de chercheurs et d'enseignants-chercheurs et l'existence de bibliothèques spécialisées empêchera la naissance d'un syndrome du centre PMF, dont les dysfonctionnements sont avérés.

Quel est le projet scientifique de Paris 1 au sein du Campus Condorcet ?

Le campus rassemble 6 pôles d'excellence au plan international. Pour Paris 1, la définition précise du périmètre recherche et documentation sur le Campus Condorcet est en cours. Le pôle sur les mondes contemporains, envisagé dans la durée et dans une perspective comparatiste, rassemblera à Condorcet 2 l'histoire contemporaine, les sciences politiques et la sociologie, ainsi que, à terme, les sciences du territoire et celles du développement. La recherche en histoire médiévale sera dynamisée par le rapprochement avec le pôle mondes anciens et médiévaux, centré sur les sciences de l'érudition, à Condorcet 1.

le Grand Paris 1

Patrick Braouezec

**Député de Seine-Saint-Denis, Conseiller municipal de Saint-Denis,
Président de la communauté d'agglomération Plaine Commune**

Que va apporter le Campus Condorcet à ce territoire du nord de Paris ?

L'implantation du Campus Condorcet va permettre de développer la recherche et l'enseignement supérieur sur la Plaine Saint-Denis. Nous y accueillons déjà la MSH Paris Nord, le CNAM et l'IUT de Saint-Denis Paris 13. Cette implantation va renforcer le rayonnement national et international du pôle scientifique et technologique du Nord-Est parisien également composé des universités Paris 8 et de Supméca.

Ainsi, les effectifs de recherche vont être multipliés par deux. C'est la première opération de ce type en Île-de-France qui correspond à un potentiel de développement considérable pour les années à venir. Le campus pourra s'étendre de part et d'autre du périphérique pour constituer un pôle d'échange entre la banlieue nord et le nord de Paris et entrer dans la compétition académique internationale pour prétendre aux toutes premières places.

L'implantation de ce campus correspond-elle à une priorité politique ?

Le gouvernement est à l'initiative du déménagement de l'EHESS à Aubervilliers. Cette opération est inscrite dans le contrat de Projets État - Région. Cela étant, depuis de nombreuses années, les élus d'Aubervilliers et de Saint-Denis ont souhaité le développement d'un pôle d'enseignement supérieur et de recherche à la Plaine Saint-Denis en cohérence avec nos deux universités, Paris 8 et Paris 13. Dans la droite ligne de cette

volonté politique, les élus des deux villes, avec le Conseil Général, se sont battus pour obtenir la venue du CNAM et le développement de l'IUT de Saint-Denis La Plaine. Plus récemment, dès les débuts de la communauté d'agglomération Plaine Commune, nous avons accompagné fortement le projet de Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord. Nous sommes d'ailleurs toujours très attentifs à son développement.

L'implantation du Campus Condorcet est donc en parfaite cohérence avec le travail que nous menons de longue date sur le territoire de la communauté d'agglomération pour jouer pleinement notre rôle dans l'économie de la connaissance et du savoir. Aussi, nous nous sommes tout de suite beaucoup impliqués dans le projet de déménagement de l'EHESS, puis dans celui du projet Campus Condorcet. Il y a aujourd'hui une convergence de volontés claire et forte pour lui donner un élan et Plaine Commune prendra toute sa responsabilité dans ce projet.

De la naissance de la Sorbonne au cœur de Paris en 1253 à l'installation future du Campus Condorcet, non loin de la Basilique de Saint-Denis, ce grand pôle de recherche et du savoir du XXI^e siècle symbolise à la fois la continuité historique et la modernité européenne. Cela d'autant plus que Paris 1, héritière d'institutions historiques prestigieuses comme la Sorbonne et la Faculté de droit de Paris, est aussi à l'initiative du projet. La présence de

la plus grande université de sciences humaines et sociales de France sur le Campus Condorcet, au-delà du Quartier latin, nous garantit une synthèse de la tradition et de la modernité au sein de ce grand pôle européen.

Quels avantages de cette localisation pouvez-vous invoquer pour réduire les éventuelles réticences des chercheurs habitués jusqu'ici à travailler au centre de Paris ?

Le quartier de la Plaine Saint-Denis où est prévue l'implantation du Campus Condorcet, est aujourd'hui en profonde mutation. Demain, il sera en plein essor. À Plaine Commune, nous attachons une très haute importance à la construction des nouveaux quartiers. Outre la mixité fonctionnelle (logements, logements étudiants, espaces verts, activités de bureaux et de commerces) qui garantit la vitalité urbaine, nos exigences en matière de cadre de vie sont importantes : aménagements de qualité, déplacements doux, immeubles à Haute Qualité Environnementale, espaces verts conçus pour la promenade et le sport...

Cette exigence d'une ville de qualité pour tous sera un atout pour le Campus Condorcet. À proximité de la future station de métro « Front Populaire » de la ligne n°12 dont la mise en service est prévue en 2012, le campus sera également desservi par le RER B. Dans un environnement à forte notoriété (Entrepôts et Magasins Généraux de Paris, centres de recherche Rhodia et Saint-Gobain) le Campus Condorcet se trouvera au cœur d'un quartier moderne et dynamique. ●

Coordonné par C.D.

* Aubervilliers, La Courneuve, Epinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains et Villetaneuse.





MISSION MUNICIPALE D'INFORMATION ET D'ÉVALUATION SUR L'AVENIR UNIVERSITAIRE DU TERRITOIRE



COURRIERS DIVERS

juin-décembre 2008

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



secrétariat des élus

AUBERVILLIERS

mairie

tél. 01 48 39 52 03

tél. 01 48 39 50 82

fax 01 48 39 52 30

mél : elus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr

Mr Claude Bartolone
Président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis
124 r Carnot BP 193 93003 BOBIGNY CEDEX

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier une mission d'information et d'évaluation sur les implantations envisagées par différentes institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur l'avenir de notre territoire.

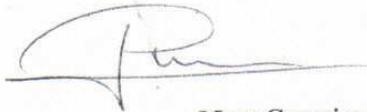
Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer dans ce cadre afin d'échanger avec vous sur les projets en cours, notamment ceux qui concernent le futur Campus Nicolas de Condorcet pour les sciences de l'homme et la société, qui est l'un des projets scientifiques phares pour notre département.

La mission prenant fin en décembre 2008, nous souhaiterions pouvoir fixer un rendez-vous dans les semaines qui viennent. Si vous êtes dans l'impossibilité de nous rencontrer ou estimez qu'un autre représentant du Conseil Général peut vous représenter à cette occasion, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous orienter dans sa direction.

En espérant pouvoir compter sur votre disponibilité pour contribuer à faire que ces projets se réalisent dans la plus grande des concertations entre partenaires académiques et collectivités territoriales, nous vous prions de bien vouloir recevoir nos meilleures salutations.

27 AOUT 2008


Jacques Salvator
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de Plaine Commune


Marc Guerrien
Conseiller municipal d'Aubervilliers
Président de la Mission d'information

Contact e-mail : marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



secrétariat des élus

AUBERVILLIERS

mairie

tél. 01 48 39 52 03

tél. 01 48 39 50 82

fax 01 48 39 52 30

mél : elus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr

Mr Jean-Paul Huchon
Président du Conseil Régional d'Ile de France
33 rue Barbet de Jouy 75007 Paris

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier une mission d'information et d'évaluation sur les implantations envisagées par différentes institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur l'avenir de notre territoire.

Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer dans ce cadre afin d'échanger avec vous sur les projets en cours, notamment ceux qui concernent le futur Campus Nicolas de Condorcet pour les sciences de l'homme et la société, qui a vocation à être l'un des projets scientifiques phares de la région Ile-de-France pour les années à venir.

La mission prenant fin en décembre 2008, nous souhaiterions pouvoir fixer un rendez-vous dans les semaines qui viennent. Si vous êtes dans l'impossibilité de nous rencontrer ou pensez qu'un autre représentant du Conseil Régional peut vous représenter à cette occasion, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous orienter dans sa direction.

En espérant pouvoir compter sur votre disponibilité pour contribuer à faire que ces projets se réalisent dans la plus grande des concertations entre partenaires académiques et collectivités territoriales, nous vous prions de bien vouloir recevoir nos meilleures salutations.


Jacques Salvator
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de Plaine Commune

27 AOUT 2008

Marc Guerrien
Conseiller municipal d'Aubervilliers
Président de la Mission d'information

Contact e-mail : marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



secrétariat des élus

AUBERVILLIERS

mairie

tél. 01 48 39 52 03

tél. 01 48 39 50 82

fax 01 48 39 52 30

mél : élus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr



Mr Jean-Louis Missika

Maire-Adjoint de Paris chargé de l'innovation, de la recherche et des universités
4 rue Lobau 75004 PARIS

Monsieur le Maire-adjoint,

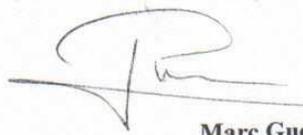
Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier une mission d'information et d'évaluation sur les implantations envisagées par différentes institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur l'avenir de notre territoire.

Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer dans ce cadre afin d'échanger avec vous sur les projets en cours, notamment ceux qui concernent le futur Campus Nicolas de Condorcet pour les sciences de l'homme et la société, puisque celui-ci s'implantera sur nos deux villes et accueillera essentiellement des institutions universitaires parisiennes.

La mission prenant fin en décembre 2008, nous souhaiterions pouvoir fixer un rendez-vous dans les semaines qui viennent. Si vous êtes dans l'impossibilité de nous rencontrer ou pensez qu'un autre représentant de la Ville de Paris peut vous représenter à cette occasion, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous orienter dans sa direction.

En espérant pouvoir compter sur votre disponibilité pour contribuer à faire que ces projets se réalisent dans la plus grande des concertations entre partenaires académiques et collectivités territoriales, nous vous prions de bien vouloir recevoir nos meilleures salutations.


Jacques Salvador
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de Plaine Commune

27 AOÛT 2008

Marc Guerrien
Conseiller municipal d'Aubervilliers
Président de la Mission d'information

marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



secrétariat des élus

AUBERVILLIERS

mairie

tél. 01 48 39 52 03

tél. 01 48 39 50 82

fax 01 48 39 52 30

mél : elus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr

à Mr Serge Pierron
Directeur du Crous de Créteil
70, avenue du général de Gaulle
94000 CRETEIL

Monsieur le directeur,

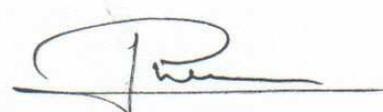
Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier une mission d'information et d'évaluation sur les implantations envisagées par les institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur l'avenir du territoire.

Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer dans ce cadre afin d'échanger avec vous sur les projets en cours, notamment le projet de Campus Nicolas de Condorcet, et du rôle que le CROUS peut être amené à y jouer.

La mission prenant fin en décembre 2008, nous souhaiterions pouvoir fixer un rendez-vous dans les semaines qui viennent. Si vous êtes dans l'impossibilité de nous rencontrer ou pensez qu'un autre membre du CROUS peut vous représenter à cette occasion, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous orienter dans sa direction.

En espérant pouvoir compter sur votre disponibilité pour contribuer à faire que les projets envisagés se réalisent dans la plus grande des concertations, nous vous prions de bien vouloir recevoir nos meilleures salutations.


Jacques Salvator
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de Plaine Commune

5 SEP. 2008

Marc Guerrien
Conseiller municipal d'Aubervilliers
Président de la Mission

Contact e-mail : marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



AUBERVILLIERS



secrétariat des élus

mairie

tél. 01 48 39 52 03

tél. 01 48 39 50 82

fax 01 48 39 52 30

mél : élus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr

à Mr Patrick Braouezec
Président de Plaine Commune
21, av. Jules-Rimet
93218 Saint-Denis CEDEX

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier, à l'unanimité de ses membres, une mission d'information et d'évaluation sur les implantations universitaires envisagées prochainement sur notre territoire et leur impact pour Aubervilliers.

Dans ce cadre j'ai pris l'initiative d'inviter à Aubervilliers les présidents des universités porteuses du projet de Campus Condorcet pour nous présenter leurs institutions et leurs projets. Compte tenu de l'importance du sujet pour l'ensemble de la Plaine, de la qualité des intervenants et du rôle important de la communauté d'agglomération dans ce projet, nous espérons pouvoir compter, dans la limite de vos disponibilités, sur votre présence à ces réunions.

Voici la liste des principaux rendez-vous prévus, au petit salon de l'Hôtel de Ville d'Aubervilliers, dans les semaines qui viennent :

Mardi 30 septembre à 15h : Mr P.-Y. Hénin, Président de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne.

Mercredi 1er Octobre à 14h30 : Mr J. Berlioz, directeur de l'Ecole Nationale.

Mercredi 1er Octobre à 16h : Mr P. Binczak, Président de l'université Paris 8.

Mardi 7 Octobre à 14h30 : Mr J.-L. Salzmann, Président de l'université Paris 13.

Mardi 14 Octobre à 14h30 : Mme D. Hervieu-Léger, Présidente de l'EHESS.

Mercredi 22 Octobre à 14h30 : Mr F. Bourguignon, directeur de l'Ecole d'Economie de Paris.

En espérant vous rencontrer à ces occasions, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

8 SEP. 2008

Marc Guerrien
Conseiller municipal délégué d'Aubervilliers
Président de la Mission d'information

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



AUBERVILLIERS

mairie

secrétariat des élus

tél. 01 48 39 52 03
tél. 01 48 39 50 82
fax 01 48 39 52 30
mél : elus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr

à Mr Patrice Konieczny
Vice-Président de Plaine Commune
21, av. Jules-Rimet
93218 Saint-Denis CEDEX

Monsieur le Vice-Président,

Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier, à l'unanimité de ses membres, une mission d'information et d'évaluation sur les implantations universitaires envisagées prochainement sur notre territoire et leur impact pour Aubervilliers.

Dans ce cadre j'ai pris l'initiative d'inviter à Aubervilliers les présidents des universités porteuses du projet de Campus Condorcet pour nous présenter leurs institutions et leurs projets. Compte tenu de l'importance du sujet pour l'ensemble de la Plaine, de la qualité des intervenants et du rôle important de la communauté d'agglomération dans ce projet, nous espérons pouvoir compter, dans la limite de vos disponibilités, sur votre présence à ces réunions.

Voici la liste des principaux rendez-vous prévus, au petit salon de l'Hôtel de Ville d'Aubervilliers, dans les semaines qui viennent :

Mardi 30 septembre à 15h : Mr P.-Y. Hénin, Président de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne.

Mercredi 1er Octobre à 14h30 : Mr J. Berlioz, directeur de l'Ecole Nationale.

Mercredi 1er Octobre à 16h : Mr P. Binczak, Président de l'université Paris 8.

Mardi 7 Octobre à 14h30 : Mr J.-L. Salzmann, Président de l'université Paris 13.

Mardi 14 Octobre à 14h30 : Mme D. Hervieu-Léger, Présidente de l'EHESS.

Mercredi 22 Octobre à 14h30 : Mr F. Bourguignon, directeur de l'Ecole d'Economie de Paris.

En espérant avoir le plaisir de vous retrouver à ces occasions, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Vice-Président, mes meilleures salutations.

8 SEP. 2008

Marc Guerrien
Conseiller municipal délégué d'Aubervilliers
Président de la Mission d'information

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



AUBERVILLIERS

mairie

secrétariat des élus

tél. 01 48 39 52 03
tél. 01 48 39 50 82
fax 01 48 39 52 30
mél : elus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr

à Mr Mouloud Aounit
Conseiller Régional
33, rue Barbet de Jouy
75007 PARIS

Monsieur le Conseiller Régional,

Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier, à l'unanimité de ses membres, une mission d'information et d'évaluation sur les implantations universitaires envisagées prochainement sur notre territoire et leur impact pour Aubervilliers.

Dans ce cadre j'ai pris l'initiative d'inviter à Aubervilliers les présidents des universités porteuses du projet de Campus Condorcet pour nous présenter leurs institutions et leurs projets. Compte tenu de l'importance du sujet, de la qualité des intervenants et du rôle important de la Région dans ce projet, nous espérons pouvoir compter, dans la limite de vos disponibilités, sur votre présence à ces réunions.

Voici la liste des principaux rendez-vous prévus, au petit salon de l'Hôtel de Ville d'Aubervilliers, dans les semaines qui viennent :

Mardi 30 septembre à 15h : Mr P.-Y. Héning, Président de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne.

Mercredi 1er Octobre à 14h30 : Mr J. Berlioz, directeur de l'Ecole Nationale.

Mercredi 1er Octobre à 16h : Mr P. Binczak, Président de l'université Paris 8.

Mardi 7 Octobre à 14h30 : Mr J.-L. Salzmann, Président de l'université Paris 13.

Mardi 14 Octobre à 14h30 : Mme D. Hervieu-Léger, Présidente de l'EHESS.

Mercredi 22 Octobre à 14h30 : Mr F. Bourguignon, directeur de l'Ecole d'Economie de Paris.

En espérant vous rencontrer à ces occasions, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Conseiller Régional, mes meilleures salutations.

8 SEP. 2008

Marc Guerrien
Conseiller municipal délégué d'Aubervilliers
Président de la Mission d'information

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



AUBERVILLIERS

mairie

secrétariat des élus

tél. 01 48 39 52 03
tél. 01 48 39 50 82
fax 01 48 39 52 30
mél : elus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr

à Mr Daniel Goldberg
Député de Seine Saint Denis
Assemblée Nationale
126, rue de l'université
75007 PARIS

Monsieur le Député,

Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier, à l'unanimité de ses membres, une mission d'information et d'évaluation sur les implantations universitaires envisagées prochainement sur notre territoire et leur impact pour Aubervilliers.

Dans ce cadre j'ai pris l'initiative d'inviter à Aubervilliers les présidents des universités porteuses du projet de Campus Condorcet pour nous présenter leurs institutions et leurs projets. Compte tenu de l'importance du sujet, nous espérons pouvoir compter, dans la limite de vos disponibilités, sur votre présence à ces réunions.

Voici la liste des principaux rendez-vous prévus, au petit salon de l'Hôtel de Ville d'Aubervilliers, dans les semaines qui viennent :

Mardi 30 septembre à 15h : Mr P.-Y. Hénin, Président de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne.

Mercredi 1er Octobre à 14h30 : Mr J. Berlioz, directeur de l'Ecole Nationale.

Mercredi 1er Octobre à 16h : Mr P. Binczak, Président de l'université Paris 8.

Mardi 7 Octobre à 14h30 : Mr J.-L. Salzmann, Président de l'université Paris 13.

Mardi 14 Octobre à 14h30 : Mme D. Hervieu-Léger, Présidente de l'EHESS.

Lundi 20 Octobre à 14h30 : Mr Bertrand Hériard Dubreuil, Président du CERAS.

Mercredi 22 Octobre à 14h30 : Mr F. Bourguignon, directeur de l'Ecole d'Economie de Paris.

En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer à ces occasions, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le député, mes meilleures salutations.

8 SEP. 2008

Marc Guerrien
Conseiller municipal délégué d'Aubervilliers
Président de la Mission d'information

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



AUBERVILLIERS

mairie

secrétariat des élus

tél. 01 48 39 52 03
tél. 01 48 39 50 82
fax 01 48 39 52 30
mél : elus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr

A Monsieur Jack RALITE
Sénateur
Hotel de Ville d'Aubervilliers
2, rue de la Commune
93300 Aubervilliers

Monsieur le Sénateur,

Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier, à l'unanimité de ses membres, une mission d'information et d'évaluation sur les implantations universitaires envisagées prochainement sur notre territoire et leur impact pour Aubervilliers.

Dans ce cadre j'ai pris l'initiative d'inviter à Aubervilliers les présidents des universités porteuses du projet de Campus Condorcet pour nous présenter leurs institutions et leurs projets. Compte tenu de l'importance du sujet pour notre ville, de votre expérience à la tête de l'exécutif municipal et de votre rôle dans ses prémisses – notamment à travers la MSH - , nous espérons pouvoir compter, dans la limite de vos disponibilités, sur votre présence à ces réunions.

Voici la liste des principaux rendez-vous prévus, au petit salon de l'Hôtel de Ville d'Aubervilliers, dans les semaines qui viennent :

Mardi 30 septembre à 15h : Mr P.-Y. Hénin, Président de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne.

Mercredi 1er Octobre à 14h30 : Mr J. Berlioz, directeur de l'Ecole Nationale.

Mercredi 1er Octobre à 16h : Mr P. Binczak, Président de l'université Paris 8.

Mardi 7 Octobre à 14h30 : Mr J.-L. Salzmann, Président de l'université Paris 13.

Mardi 14 Octobre à 14h30 : Mme D. Hervieu-Léger, Présidente de l'EHESS.

Lundi 20 Octobre à 14h30 : Mr Bertrand Hériard Dubreuil, Président du CERAS.

Mercredi 22 Octobre à 14h30 : Mr F. Bourguignon, directeur de l'Ecole d'Economie de Paris.

En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer à ces occasions, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Sénateur, mes meilleures salutations.

8 SEP. 2006

Marc GUERRIEN
Conseiller municipal délégué d'Aubervilliers
Président de la Mission d'information

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



AUBERVILLIERS

mairie

secrétariat des élus

tél. 01 48 39 52 03
tél. 01 48 39 50 82
fax 01 48 39 52 30
mél : elus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr

à Mr Jean-Jacques Karman
Conseiller Général de Seine S^t Denis
124 rue Sadi Carnot
BP 193 93003 BOBIGNY CEDEX

Monsieur le Conseiller Général,

Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier, à l'unanimité de ses membres, une mission d'information et d'évaluation sur les implantations universitaires envisagées prochainement sur notre territoire et leur impact pour Aubervilliers.

Dans ce cadre j'ai pris l'initiative d'inviter à Aubervilliers les présidents des universités porteuses du projet de Campus Condorcet pour nous présenter leurs institutions et leurs projets. Compte tenu de l'importance du sujet pour le département et de la qualité des intervenants, nous espérons pouvoir compter, dans la limite de vos disponibilités, sur votre présence à ces réunions.

Voici la liste des principaux rendez-vous prévus, au petit salon de l'Hôtel de Ville d'Aubervilliers, dans les semaines qui viennent :

Mardi 30 septembre à 15h : Mr P.-Y. Hénin, Président de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne.

Mercredi 1er Octobre à 14h30 : Mr J. Berlioz, directeur de l'Ecole Nationale.

Mercredi 1er Octobre à 16h : Mr P. Binczak, Président de l'université Paris 8.

Mardi 7 Octobre à 14h30 : Mr J.-L. Salzmann, Président de l'université Paris 13.

Mardi 14 Octobre à 14h30 : Mme D. Hervieu-Léger, Présidente de l'EHESS.

Mercredi 22 Octobre à 14h30 : Mr F. Bourguignon, directeur de l'Ecole d'Economie de Paris.

En espérant vous rencontrer à ces occasions, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Conseiller Général, mes meilleures salutations.

8 SEP. 2006

Marc Guerrien
Conseiller municipal délégué d'Aubervilliers
Président de la Mission d'information

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



secrétariat des élus

AUBERVILLIERS

mairie

tél. 01 48 39 52 03

tél. 01 48 39 50 82

fax 01 48 39 52 30

mél : élus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr

A Mr Didier GUILLOT
Maire-adjoint de Paris
4, rue Lobau
75004 PARIS

10 SEP. 2008

Monsieur le Maire-Adjoint,

Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier, à l'unanimité de ses membres, une mission d'information et d'évaluation sur les implantations universitaires envisagées prochainement sur notre territoire et leur impact pour Aubervilliers.

Dans ce cadre nous avons pris l'initiative d'inviter à Aubervilliers les présidents des universités porteuses du projet de Campus Condorcet. Compte tenu du rôle important de la Ville de Paris dans ce projet, nous espérons pouvoir compter sur votre présence à ces réunions – tout particulièrement celle du 30 Septembre 2008 à 15h avec Mr Pierre-Yves Hénin, président de l'université Paris 1, qui s'installera dans nos deux villes.

Voici la liste des principaux rendez-vous prévus avec les porteurs de projet, au petit salon de l'Hôtel de Ville d'Aubervilliers, dans les semaines qui viennent :

Mardi 30 Septembre 2008 à 15h00 : Mr Pierre-Yves Hénin, président de l'université Paris 1.

Mercredi 1er Octobre à 14h30 : Mr J. Berlioz, directeur de l'Ecole Nationale.

Mercredi 1er Octobre à 16h : Mr P. Binczak, Président de l'université Paris 8.

Mardi 7 Octobre à 14h30 : Mr J.-L. Salzmann, Président de l'université Paris 13.

Mardi 14 Octobre à 14h30 : Mme D. Hervieu-Léger, Présidente de l'EHESS.

Mercredi 22 Octobre à 14h30 : Mr F. Bourguignon, directeur de l'Ecole d'Economie de Paris.

En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer de nouveau prochainement, recevez, Monsieur le Maire-Adjoint, nos meilleures salutations.

Jacques Salvator
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de l'aine Commune


Marc Guerrien
Conseiller municipal délégué d'Aubervilliers
Président de la Mission d'information

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



secrétariat des élus

AUBERVILLIERS

mairie

tél. 01 48 39 52 03

tél. 01 48 39 50 82

fax 01 48 39 52 30

mél : élus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr



A Mr Jean-Louis MISSIKA
Maire-adjoint de Paris
4, rue Lobau
75004 PARIS

10 SEP. 2008

Monsieur le Maire-Adjoint,

Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier, à l'unanimité de ses membres, une mission d'information et d'évaluation sur les implantations universitaires envisagées prochainement sur notre territoire et leur impact pour Aubervilliers.

Dans ce cadre nous avons pris l'initiative d'inviter à Aubervilliers les présidents des universités porteuses du projet de Campus Condorcet. Compte tenu du rôle important de la Ville de Paris dans ce projet, nous espérons pouvoir compter sur votre présence à ces réunions – tout particulièrement celle du 30 Septembre 2008 à 15h avec Mr Pierre-Yves Hénin, président de l'université Paris 1, puisque celle-ci s'installera dans nos deux villes.

Voici la liste des principaux rendez-vous prévus avec les porteurs de projet, au petit salon de l'Hôtel de Ville d'Aubervilliers, dans les semaines qui viennent :

Mardi 30 Septembre 2008 à 15h00 : Mr Pierre-Yves Hénin, président de l'université Paris 1.

Mercredi 1er Octobre à 14h30 : Mr J. Berlioz, directeur de l'Ecole Nationale.

Mercredi 1er Octobre à 16h : Mr P. Binczak, Président de l'université Paris 8.

Mardi 7 Octobre à 14h30 : Mr J.-L. Salzmann, Président de l'université Paris 13.

Mardi 14 Octobre à 14h30 : Mme D. Hervieu-Léger, Présidente de l'EHESS.

Mercredi 22 Octobre à 14h30 : Mr F. Bourguignon, directeur de l'Ecole d'Economie de Paris.

En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer prochainement, recevez, Monsieur le Maire-Adjoint, nos meilleures salutations.

Jacques Salvator
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de Plaine Commune

Marc Guerrien
Conseiller municipal délégué d'Aubervilliers
Président de la Mission d'information

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



secrétariat des élus

AUBERVILLIERS

mairie

tél. 01 48 39 52 03

tél. 01 48 39 50 82

fax 01 48 39 52 30

mél : élus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr



à Mr Jacques Berlioz
Directeur de l'Ecole Nationale des Chartes
19, rue de la Sorbonne 75005 PARIS

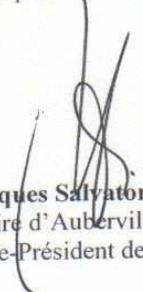
Monsieur le Directeur,

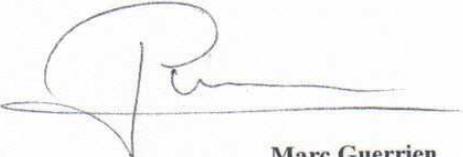
Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier une mission d'information et d'évaluation sur les implantations envisagées par les institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur l'avenir du territoire.

Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer dans ce cadre afin d'échanger avec vous sur les projets en cours, notamment le Campus Nicolas de Condorcet pour les sciences de l'homme et de la société, et l'implantation envisagée sur le site de l'Ecole Nationale des Chartes.

La mission prenant fin en décembre 2008, nous prendrons prochainement contact téléphonique avec vous afin de pouvoir fixer un rendez-vous dans les semaines qui viennent. Si vous êtes dans l'impossibilité de nous rencontrer ou pensez qu'un autre membre de votre institution peut vous représenter à cette occasion, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous orienter dans sa direction.

En espérant pouvoir compter sur votre disponibilité pour contribuer à faire que ces projets se réalisent dans la plus grande des concertations entre partenaires académiques et collectivités territoriales, nous vous prions de bien vouloir recevoir nos meilleures salutations.


Jacques Salvator
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de Plaine Commune


Marc Guerrien
Conseiller municipal d'Aubervilliers
Président de la Mission

27 AOUT 2008

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



secrétariat des élus

AUBERVILLIERS

mairie

tél. 01 48 39 52 03
tél. 01 48 39 50 82
fax 01 48 39 52 30
mél : élus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr



www.aubervilliers.fr

à Mr Pascal Binczak
Président de l'université Paris 8
2 rue de la Liberté 93526 SAINT-DENIS cedex

01 48 39 67 00

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier une mission d'information et d'évaluation sur les implantations envisagées par les institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur l'avenir du territoire.

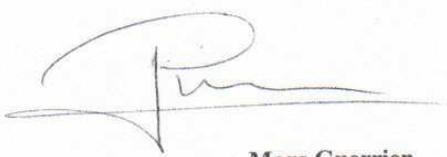
Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer dans ce cadre afin d'échanger avec vous sur les projets en cours, notamment le Campus Nicolas de Condorcet pour les sciences de l'homme et de la société, et de son insertion future sur notre territoire en lien notamment avec l'université Paris 8.

La mission prenant fin en décembre 2008, nous prendrons prochainement contact téléphonique avec vous afin de pouvoir fixer un rendez-vous dans les semaines qui viennent. Si vous êtes dans l'impossibilité de nous rencontrer ou pensez qu'un autre membre de votre institution peut vous représenter à cette occasion, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous orienter dans sa direction.

En espérant pouvoir compter sur votre disponibilité pour contribuer à faire que ces projets se réalisent dans la plus grande des concertations entre partenaires académiques et collectivités territoriales, nous vous prions de bien vouloir recevoir nos meilleures salutations.

27 AOÛT 2008


Jacques Salvaire
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de Plaine Commune


Marc Guerrien
Conseiller municipal d'Aubervilliers
Président de la Mission

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



secrétariat des élus

AUBERVILLIERS

mairie

tél. 01 48 39 52 03
tél. 01 48 39 50 82
fax 01 48 39 52 30
mél : élus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr



www.aubervilliers.fr

à Mr François Bourguignon
Directeur de l'Ecole d'Economie de Paris
48, boulevard Jourdan 75014 PARIS

Monsieur le Directeur,

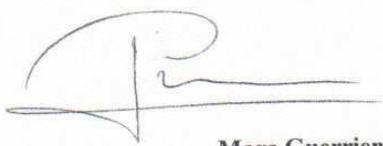
Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier une mission d'information et d'évaluation sur les implantations envisagées par les institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur l'avenir du territoire.

Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer dans ce cadre afin d'échanger avec vous sur les projets en cours, notamment le Campus Nicolas de Condorcet pour les sciences de l'homme et de la société, et l'implantation envisagée sur le site de l'Ecole d'Economie de Paris.

La mission prenant fin en décembre 2008, nous prendrons prochainement contact téléphonique avec vous afin de pouvoir fixer un rendez-vous dans les semaines qui viennent. Si vous êtes dans l'impossibilité de nous rencontrer ou pensez qu'un autre membre de votre institution peut vous représenter à cette occasion, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous orienter dans sa direction.

En espérant pouvoir compter sur votre disponibilité pour contribuer à faire que ces projets se réalisent dans la plus grande des concertations entre partenaires académiques et collectivités territoriales, nous vous prions de bien vouloir recevoir nos meilleures salutations.


Jacques Salvator
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de Plaine Commune


Marc Guerrien
Conseiller municipal d'Aubervilliers
Président de la Mission

27 AOUT 2008

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



secrétariat des élus

AUBERVILLIERS

mairie

tél. 01 48 39 52 03
tél. 01 48 39 50 82
fax 01 48 39 52 30
mél : élus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr

à Mr Serge Pierron
Directeur du Crous de Créteil
70, avenue du général de Gaulle
94000 CRETEIL

Monsieur le directeur,

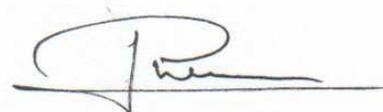
Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier une mission d'information et d'évaluation sur les implantations envisagées par les institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur l'avenir du territoire.

Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer dans ce cadre afin d'échanger avec vous sur les projets en cours, notamment le projet de Campus Nicolas de Condorcet, et du rôle que le CROUS peut être amené à y jouer.

La mission prenant fin en décembre 2008, nous souhaiterions pouvoir fixer un rendez-vous dans les semaines qui viennent. Si vous êtes dans l'impossibilité de nous rencontrer ou pensez qu'un autre membre du CROUS peut vous représenter à cette occasion, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous orienter dans sa direction.

En espérant pouvoir compter sur votre disponibilité pour contribuer à faire que les projets envisagés se réalisent dans la plus grande des concertations, nous vous prions de bien vouloir recevoir nos meilleures salutations.


Jacques Salvator
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de Plaine Commune

5 SEP. 2008

Marc Guerrien
Conseiller municipal d'Aubervilliers
Président de la Mission

Contact e-mail : marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



secrétariat des élus

AUBERVILLIERS

mairie

tél. 01 48 39 52 03
tél. 01 48 39 50 82
fax 01 48 39 52 30
mél : élus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr



www.aubervilliers.fr

à Mr Pierre-Yves Hénin
Président de l'université Paris 1
12, place du Panthéon 75231 Paris Cedex 05

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier une mission d'information et d'évaluation sur les implantations envisagées par les institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur l'avenir du territoire.

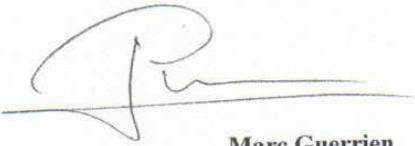
Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer dans ce cadre afin d'échanger avec vous sur les projets en cours, notamment le Campus Nicolas de Condorcet pour les sciences de l'homme et de la société, et l'implantation envisagée sur le site d'une partie de l'université Paris 1.

La mission prenant fin en décembre 2008, nous prendrons prochainement contact téléphonique avec vous afin de pouvoir fixer un rendez-vous dans les semaines qui viennent. Si vous êtes dans l'impossibilité de nous rencontrer ou pensez qu'un autre membre de votre institution peut vous représenter à cette occasion, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous orienter dans sa direction.

En espérant pouvoir compter sur votre disponibilité pour contribuer à faire que ces projets se réalisent dans la plus grande des concertations entre partenaires académiques et collectivités territoriales, nous vous prions de bien vouloir recevoir nos meilleures salutations.

27 AOUT 2008


Jacques Salvator
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de Plaine Commune


Marc Guerrien
Conseiller municipal d'Aubervilliers
Président de la Mission

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



secrétariat des élus

AUBERVILLIERS

mairie

tél. 01 48 39 52 03

tél. 01 48 39 50 82

fax 01 48 39 52 30

mél : élus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr

à Mr Jean-Loup Salzmann
Président de l'université Paris 13
99, avenue Jean-Baptiste Clément 93430 VILLETANEUSE

Monsieur le Président,

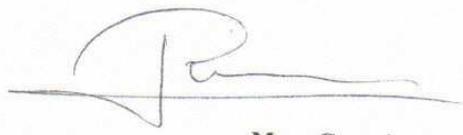
Conformément à l'article L2121-22-1, du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier une mission d'information et d'évaluation sur les implantations envisagées par les institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur l'avenir du territoire.

Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer dans ce cadre afin d'échanger avec vous sur les projets en cours, notamment le Campus Nicolas de Condorcet pour les sciences de l'homme et de la société, et de son insertion future sur notre territoire en lien notamment avec l'université Paris 13.

La mission prenant fin en décembre 2008, nous prendrons prochainement contact téléphonique avec vous afin de pouvoir fixer un rendez-vous dans les semaines qui viennent. Si vous êtes dans l'impossibilité de nous rencontrer ou pensez qu'un autre membre de votre institution peut vous représenter à cette occasion, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous orienter dans sa direction.

En espérant pouvoir compter sur votre disponibilité pour contribuer à faire que ces projets se réalisent dans la plus grande des concertations entre partenaires académiques et collectivités territoriales, nous vous prions de bien vouloir recevoir nos meilleures salutations.


Jacques Salvator
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de Plaine Commune

27 AOÛT 2008

Marc Guerrien
Conseiller municipal d'Aubervilliers
Président de la Mission

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



secrétariat des élus

AUBERVILLIERS

mairie

tél. 01 48 39 52 03

tél. 01 48 39 50 82

fax 01 48 39 52 30

mél : elus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr



à Mr Emmanuel Lizée
Chef de projet Campus Saint-Gobain
Les Miroirs
92096 La Défense Cedex

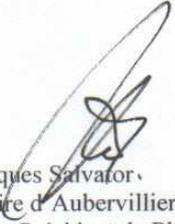
Monsieur,

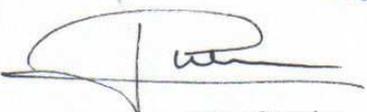
Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier une mission d'information et d'évaluation sur les implantations envisagées par les institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur l'avenir du territoire.

Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer dans ce cadre afin d'échanger avec vous sur les projets en cours, notamment le projet de Campus Saint-Gobain, et des éventuelles synergies possibles avec le projet de Campus Nicolas de Condorcet.

La mission prenant fin en décembre 2008, nous souhaiterions pouvoir fixer un rendez-vous dans les semaines qui viennent. Si vous êtes dans l'impossibilité de nous rencontrer ou pensez qu'un autre membre de votre institution peut vous représenter à cette occasion, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous orienter dans sa direction.

En espérant pouvoir compter sur votre disponibilité pour contribuer à faire que les projets publics et privés envisagés se réalisent dans la plus grande des concertations, nous vous prions de bien vouloir recevoir nos meilleures salutations.


Jacques Salvator
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de Plaine Commune

5 SEP. 2008

Marc Guerrien
Conseiller municipal d'Aubervilliers
Président de la Mission

Contact e-mail : marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



secrétariat des élus

AUBERVILLIERS

mairie

tél. 01 48 39 52 03

tél. 01 48 39 50 82

fax 01 48 39 52 30

mél : élus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr

Mr Bernard Hériard Dubreuil
Directeur du CERAS
4, rue de la Croix-Faron 93217 La Plaine Saint Denis

01 70 40 64 88

Monsieur le Directeur,

Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier une mission d'information et d'évaluation sur les implantations envisagées par les institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur l'avenir du territoire.

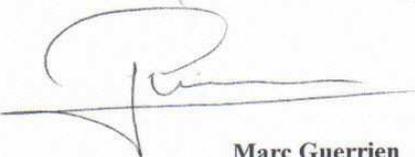
Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer dans ce cadre afin d'échanger avec vous sur les projets en cours, notamment ceux qui concernent le futur Campus Nicolas de Condorcet, et de ses perspectives d'insertion dans notre ville.

La mission prenant fin en décembre 2008, nous prendrons prochainement contact téléphonique avec vous afin de pouvoir fixer un rendez-vous dans les semaines qui viennent. Si vous êtes dans l'impossibilité de nous rencontrer ou pensez qu'un autre membre de votre service peut vous représenter à cette occasion, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous orienter dans sa direction.

En espérant pouvoir compter sur votre disponibilité pour contribuer à faire que ces projets se réalisent dans la plus grande des concertations entre partenaires académiques et collectivités territoriales, nous vous prions de bien vouloir recevoir nos meilleures salutations.

27 AOÛT 2008


Jacques Salvador
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de Plaine Commune


Marc Guerrien
Conseiller municipal d'Aubervilliers
Président de la Mission

Contact e-mail : marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



secrétariat des élus

AUBERVILLIERS

mairie

tél. 01 48 39 52 03

tél. 01 48 39 50 82

fax 01 48 39 52 30

mél : elus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr

A Maître Christian CHARRIERE-BOURNAZEL
6/8 avenue de Messine
75008 Paris

Aubervilliers, le 9 septembre 2008

Maître,

Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier une mission d'information et d'évaluation sur les implantations envisagées à Aubervilliers par différentes institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur l'avenir du territoire.

Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer dans ce cadre afin d'échanger avec vous sur les projets en cours, notamment de l'éventualité, évoquée ces dernières semaines dans la presse, d'installation de l'école de formation des barreaux (EFB) à Aubervilliers. Le fait que le projet Condorcet ait été retenu comme lauréat de l'opération Campus a confirmé et donné un coup d'accélérateur au développement universitaire du territoire et offre l'occasion d'envisager des synergies possibles avec les autres projets dans le domaine de la formation pressentis sur le site en question.

Dans le cadre de la mission d'information sur la question, nous recevrons entre autres à Aubervilliers au cours du mois d'octobre les présidents de l'EHESS, de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne, de l'école nationale des chartes, des universités Paris 8 et Paris 13, ainsi que le directeur de l'école d'économie de Paris. Soit autant d'institutions devant s'installer partiellement ou totalement à Aubervilliers à l'horizon 2012, en même temps que l'arrivée de la ligne 12 du métro, grâce à l'engagement important de l'État et des collectivités territoriales qui sont des partenaires fortement engagés dans cette opération (Région, Plaine Commune, Ville de Paris).

Les derniers mois ont ainsi confirmé que se dessine une vraie spécialisation de cette partie d'Aubervilliers - située au cœur de la Plaine Saint-Denis - dans le domaine de la formation supérieure et de la recherche de haut niveau, la validation du projet Condorcet venant renforcer deux projets préalables en cours de réalisation dans le secteur: la MSH Paris-Nord et le Campus Saint-Gobain, qui seront construits et ouverts sur le même site 2010-11. Dans ce contexte, la venue de l'école de Formation des Barreaux ajouterait plus encore à la cohérence de ce territoire dédié au savoir de haut niveau.

La mission municipale d'information sur le sujet prenant fin en décembre 2008, nous souhaiterions pouvoir fixer avec vous un rendez-vous courant septembre ou octobre pour en discuter. En espérant pouvoir compter sur votre disponibilité pour contribuer à faire que ces différents projets se concrétisent dans la plus grande des concertations en optimisant les complémentarités, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Jacques Salvator
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de Plaine Commune

Marc Guerrien
Conseiller municipal délégué d'Aubervilliers
Président de la Mission d'information

Contact e-mail : marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex

secrétariat des élus

tél. 01 48 39 52 03
tél. 01 48 39 50 82
fax 01 48 39 52 30
mél : elus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr



mairie

Mr Maurice Gross
Direction des partenariats du CNRS
3, rue Michel-Ange 75794 Paris

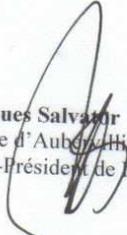
Monsieur le Directeur,

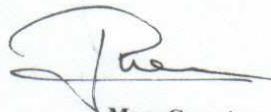
Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier une mission d'information et d'évaluation sur les implantations envisagées par les institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur l'avenir du territoire.

Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer dans ce cadre afin d'échanger avec vous sur les projets en cours, notamment ceux qui concernent le futur Campus Nicolas de Condorcet pour les sciences de l'homme et la société, et du rôle du CNRS en son sein.

La mission prenant fin en décembre 2008, nous souhaiterions pouvoir fixer un rendez-vous dans les semaines qui viennent. Si vous êtes dans l'impossibilité de nous rencontrer ou pensez qu'un autre membre de votre service peut vous représenter à cette occasion, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous orienter dans sa direction.

En espérant pouvoir compter sur votre disponibilité pour contribuer à faire que ces projets se réalisent dans la plus grande des concertations entre partenaires académiques et collectivités territoriales, nous vous prions de bien vouloir recevoir, Monsieur le Directeur, nos meilleures salutations.


Jacques Salvador
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de Plaine Commune


Marc Guerrien
Conseiller municipal d'Aubervilliers
Président de la Mission d'information et d'évaluation

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex



AUBERVILLIERS

mairie

secrétariat des élus

tél. 01 48 39 52 03
tél. 01 48 39 50 82
fax 01 48 39 52 30
mél : elus.secretariat@mairie-aubervilliers.fr

www.aubervilliers.fr

Mr François HERAN
Directeur de l'INED
133 bd Davout 75940 Paris Cédex 20

Monsieur le Directeur,

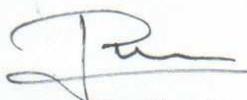
Conformément à l'article L2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal d'Aubervilliers a mis en place en juin dernier une mission d'information et d'évaluation sur les implantations envisagées par les institutions universitaires ou de formation et sur leur impact sur l'avenir du territoire.

Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer dans ce cadre afin d'échanger avec vous sur les projets en cours, notamment ceux qui concernent le futur Campus Nicolas de Condorcet et le rôle de l'INED en son sein.

La mission prenant fin en décembre 2008, nous souhaiterions pouvoir fixer un rendez-vous dans les semaines qui viennent. Si vous êtes dans l'impossibilité de nous rencontrer ou pensez qu'un autre membre de votre service peut vous représenter à cette occasion, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous orienter dans sa direction.

En espérant pouvoir compter sur votre disponibilité pour contribuer à faire que ces projets se réalisent dans la plus grande des concertations entre partenaires académiques et collectivités territoriales, nous vous prions de bien vouloir recevoir, Monsieur le Directeur, nos meilleures salutations.


Jacques Salvaub
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de Plaine Commune


Marc Guerrien
Conseiller municipal d'Aubervilliers
Président de la Mission d'information et d'évaluation

L'ÉCOLE
DES HAUTES
ÉTUDES EN
SCIENCES
SOCIALES



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, *c:JS*
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES
54, BOULEVARD RASPAIL, 75006 PARIS

Paris, le 05 mai 2008

Monsieur Jacques Salvator
Maire d'Aubervilliers
Hôtel de Ville
2, rue de la Commune de Paris
93300 Aubervilliers

NTE

DHL/NS/057/2008

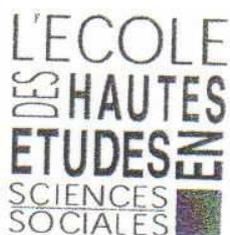
Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un exemplaire du dossier que nous avons déposé en réponse à l'appel à projet du Plan Campus, ainsi que l'ensemble des lettres de soutien qui l'accompagnent.

En vous remerciant encore du soutien décisif que vous apportez à ce grand projet je vous prie de recevoir Monsieur le Maire -au nom des trois établissements porteurs- l'expression de ma haute considération.

avec mes sentiments très cordiaux.

[Signature]
Danièle Hervieu-Léger



Madame Valérie Pécresse,
Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche.
21 rue Descartes,
75005 Paris

Paris, le 29 avril 2008

Madame la Ministre,

C'est avec une grande détermination que nous avons saisi la formidable opportunité que constitue pour nos établissements l'opération Campus. Le projet Nicolas de Condorcet, que nous avons l'honneur de vous proposer, exprime notre volonté de nous y associer en développant, à travers une réalisation que nous voulons exemplaire, les orientations que vous avez fixées.

Le Campus Nicolas de Condorcet fera référence sur le plan scientifique, par l'ampleur et la qualité du potentiel qu'il réunira ou que de multiples partenariats permettront de lui associer. Il le sera également par son inscription dans un territoire de l'Ile de France en pleine mutation, et il symbolisera les dépassements qu'il est nécessaire d'opérer pour donner tout son sens à l'espace métropolitain du grand Paris. Répondant à l'urgence immobilière qui affecte nos établissements, il apportera aussi une contribution majeure au rayonnement international de la France dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Avec l'expression de notre engagement commun à réaliser, en concertation avec tous les acteurs, collectivités, organismes, établissements et administrations concernés, toutes les ambitions de ce projet, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre sincère considération.

Danièle Hervieu-Léger
Présidente de l'EHESS

Jean-Claude Waquet
Président de l'EPHE

Pierre-Yves Hénin
Président de l'Université Paris I

Saint-Denis, le 25 avril 2008

Département Développement Economique
Service recherche enseignement supérieur
suivi : Mireille Dunez
Réf MD/AS N°28.08
Tél. : 01.55.93.56.81
Fax : 01.55.93.56.70
mdunez-simon@plainecommune.com.fr

Madame Danièle HERVIEU-LEGER
Présidente
EHES
54, boulevard Raspail
75006 PARIS



Madame la Présidente

Nous avons le plaisir de vous confirmer par la présente lettre le grand intérêt que nous portons au projet de la Cité des Humanités et des Sciences Sociales.

Nous actons le besoin de 100 000m² de surface à construire pour réaliser ce projet sur la commune d'Aubervilliers au cœur de la Plaine.

Le site principal de ce futur projet serait situé à Aubervilliers à proximité de la place du Front Populaire en cours de réalisation avec le prolongement de la ligne de métro n°12. Compte tenu de l'urbanisation déjà engagée sur les îlots avoisinants, le projet doit être conçu comme un campus urbain.

Nous avons noté que ces locaux d'enseignement et de recherche devaient être accompagnés de la réalisation de 50 logements pour les chercheurs et 300 logements étudiants à proximité du site proposé.

Le programme de construction devrait aussi intégrer des salles de travail spécifiques aux étudiants et un restaurant commun à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur présents au cœur de la Plaine. Nous notons votre souhait de voir qu'un bâtiment de référence universitaire, entité symbolique du futur campus soit localisé sur la place du Front populaire et nous étudierons cette possibilité. Une signalétique commune aux établissements universitaires et les aménagements de circulation douce seront également étudiés pour permettre une réelle lisibilité de ce campus tout en favorisant son accès dans différentes directions.

Nous nous permettons, à cette étape, d'attirer votre attention sur l'utilité d'associer à la réflexion l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur présents sur le territoire de Plaine Commune et notamment les universités Paris 8, Paris 13 qui constituent actuellement avec le CNAM, le cœur du pôle scientifique et technologique du Nord Est francilien.

Nous avons identifié un ensemble de parcelles privées pouvant accueillir le projet dont celles appartenant à Icade, filiale de la Caisse des Dépôts, avec qui, il serait intéressant que vous examiniez les possibilités de collaboration, dans une logique de partenariat public-privé.



Nous vous rappelons, également, que ni la ville, ni la communauté d'agglomération ne pourront s'engager dans la mise à disposition gracieuse des terrains, mais qu'elles seront prêtes à accompagner ce projet du point de vue de l'ingénierie et de la pleine intégration dans le territoire, en favorisant notamment autour du futur campus, des aménagements compatibles avec une vie universitaire de qualité.

Restant à votre disposition pour toute information ou précision nécessaire, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de notre considération.



Le Président

Patrick Braouezec
Patrick BRAOUEZEC
Député

Le Maire d'Aubervilliers

Jacques Salvator
Jacques SALVATOR

Madame la Présidente,

Je vous remercie de l'envoi de la note d'intention que vous allez déposer dans le cadre du Plan campus, pour la création d'un grand Campus Paris-Aubervilliers.

Vous savez que la Ville de Paris a manifesté depuis bientôt deux ans son intérêt pour que se crée un grand campus urbain de type nouveau, à cheval entre le Nord-Est de Paris et Plaine Commune. Ce premier campus « transpériphérique » est, pour la Ville de Paris, un volet scientifique et universitaire très important de Paris Métropole. Nous pensons que ce campus, pleinement métropolitain, est à la fois une nécessité et une chance pour de nombreux établissements d'enseignement supérieur. Ceci concernera les enseignements et les recherches en sciences humaines et sociales, mais aussi d'autres disciplines : un campus de niveau mondial se doit d'être pluridisciplinaire. L'espace envisageable, qui couvre une partie du Sud de Plaine Commune et du Nord-Est de Paris est assez vaste pour permettre peu à peu l'implantation d'infrastructures universitaires pour vos trois établissements mais aussi d'autres, qu'ils soient déjà installés un peu au Nord comme les établissements du futur pôle de recherche et d'enseignement supérieur de Paris Nord ou un peu vers le Sud comme d'autres établissements parisiens, d'équipements nécessaires à la vie étudiante (logements, restauration, maison des initiatives étudiantes, sport), à la vie universitaire collective (dont une grande bibliothèque), à des lieux permettant des interfaces entre les universités et les entreprises (dont des espaces d'incubation d'entreprises). En même temps, cet espace reste de taille humaine, permettant des déplacements simples et rapides d'une extrémité à l'autre, dans un cadre urbain renouvelé qui mixera des implantations universitaires et d'autres équipements publics, des immeubles d'activités, des logements, des espaces sportifs.

C'est dire l'ambition qui est la nôtre pour l'avenir universitaire de ce site. Nous savons que nous la partageons avec les autres collectivités locales présentes sur cet espace.

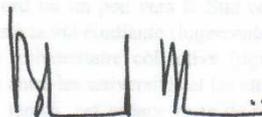
Les discussions menées à l'occasion du CPER ont déjà permis d'acter, avec l'aide de la Région Ile de France, la construction de deux implantations s'intégrant dans cette idée d'ensemble, à savoir un bâtiment pour l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne à proximité immédiate de la porte de la Chapelle, sur un terrain que la Ville s'est engagée à acheter à la SNCF et RFF, et un autre destiné à l'EHESS sur la commune d'Aubervilliers. La Ville de Paris et la Région Ile de France ont d'ores et déjà pris des engagements financiers pour la réalisation de ces deux constructions nouvelles, germes d'un campus plus ambitieux. La Ville de Paris a déjà réalisé des constructions de logements étudiants à proximité immédiate, et en programme d'autres, ce qui confortera ce campus. Elle apporte son soutien au projet de reconstruction de l'antenne de Paris 4 Sorbonne à Clignancourt, qui se situe à l'extrémité Est de ce nouveau campus.

Le projet que vous présentez est conçu d'une part pour consolider ces premiers germes, en demandant tant sur le site d'Aubervilliers que sur celui de Paris des financements complémentaires d'Etat dans le cadre du plan campus, ce dont nous nous réjouissons. Il présente d'autre part une seconde étape, principalement centrée sur Aubervilliers. Nous croyons que le travail concret, basé sur la réalité du foncier disponible, nous conduira tous ensemble à réorganiser cette seconde étape pour aller vers des solutions équilibrant plus les implantations du campus Condorcet entre Paris et Plaine Commune, revenant ainsi au plus près de l'ambition urbaine et universitaire que nous présentons ci-dessus. C'est dans ce cadre que la Ville de Paris envisage de participer à la suite de votre travail. Les étapes ultérieures, basées sur de nouvelles sources de financement, sont encore à écrire, dans le cadre d'un schéma urbain d'ensemble, auquel la Ville de Paris et Plaine Commune travaillent déjà ensemble.

Nous espérons ainsi vous avoir à la fois indiqué notre grand intérêt pour les orientations que vous indiquez dans votre déclaration d'intention, les aménagements que nous pensons nécessaires d'ici la fin 2008 et la façon dont la Ville de Paris, en étroite relation avec les autres collectivités locales, conçoit son rôle dans l'avenir proche et plus lointain pour bâtir ce premier campus « transpériphérique » de Paris Métropole.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Très cordialement



Bertrand DELANOË

Conseil régional

Le président

Paris, le **28 AVR. 2008**

Réf: RIES / SBS / 1687

Madame Danièle HERVIEU-LEGER
Présidente
Ecole des Hautes Etudes en Sciences
Sociales – EHESS
54, Boulevard Raspail
75006 Paris

Objet : CAMPUS NICOLAS DE CONDORCET POUR LES SCIENCES DE L'HOMME et de la SOCIETE PARIS – AUBERVILLIERS

Madame la Présidente,

J'ai pris connaissance avec intérêt de la note d'intention que vous comptez déposer dans le cadre de l'Opération Campus, en vue de la création d'un grand Campus des Sciences Humaines et Sociales Paris-Aubervilliers.

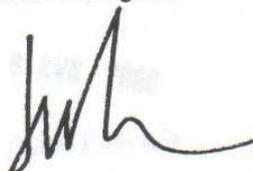
Comme vous le notez, l'engagement de la Région en faveur du développement universitaire du nord et de l'est parisien a été constant. Actuellement, il se matérialise par un investissement inscrit au contrat de projet Etat-Région de près de 160 millions d'euros en faveur des établissements de ce territoire allant d'Aubervilliers à Porte de la Chapelle, parmi lesquels l'EHESS, les universités Paris-1, Paris-8 et Paris-13, la Maison des Sciences de l'Homme de Paris Nord et le CNAM, en lien avec la Ville de Paris et les autres collectivités concernées.

Votre projet, permettant enfin une ambition pour les SHS dans un campus à visibilité internationale, et comprenant l'ensemble des cycles, est fondamental pour notre région et pour notre pays. C'est pourquoi notre institution se félicite que l'opération Campus soit l'occasion de concrétiser cette ambition collective. Nous souhaitons donc qu'elle s'inscrive comme prolongement du Contrat de Projets Etat-Région et contribue à une étroite synergie des établissements présents sur ce territoire, enjeu auquel nous serons particulièrement vigilants.

A cet égard, la Région attache une très grande importance à la création d'un PRES Paris-Nord, vecteur de la structuration du potentiel de recherche et de formation de ce territoire.

En vous souhaitant toute la réussite que mérite cet ambitieux projet, je vous prie de croire Madame la Présidente, à l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,



Jean-Paul HUCHON



CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Le directeur général

Paris, le 28 Avril 2007

Monsieur le Président,

Votre lettre du 18 avril m'est bien parvenue, annonçant la constitution d'un projet présenté par l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, l'EHESS et l'Université Paris 1 en réponse à l'appel d'offres CAMPUS ouvert par notre Ministère de tutelle. Je vous en remercie.

J'ai également reçu le projet de lettre d'intention qu'annonçait votre courrier.

Le projet proposé me paraît posséder une double caractéristique majeure qui ne peut qu'entraîner l'adhésion sans réserve du CNRS, d'une part par son caractère fédérateur, qui pourrait encore s'amplifier, et d'autre part en raison de l'amélioration conséquente qu'il va apporter aux conditions de travail des chercheurs concernés.

Dans ce contexte, je vous exprime le soutien du CNRS à ce projet.

En l'état, compte tenu du délai qui reste à courir jusqu'à la date limite du 30 avril, il n'est pas possible au CNRS de mettre en œuvre l'indispensable concertation avec les unités de recherche qui lui sont associées. Il ne m'est donc pas possible, à ce stade, de vous indiquer précisément quel périmètre d'unités se déplacerait à Aubervilliers. Il est toutefois permis de supposer que l'attractivité des nouvelles conditions de travail offertes sera source d'une dynamique très favorable.

Je souhaite que ce projet puisse être retenu par notre tutelle. Le CNRS sera prêt ensuite, en concertation avec l'ensemble des acteurs, à déterminer le cadre et les modalités de réalisation de cette initiative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Arnold MIGUS

Copie : Monsieur Gilles TRAIMOND, Délégué Régional du CNRS
Délégation Ile de France Ouest et Nord.

Monsieur Jean-Claude WAQUET
Président
Ecole Pratique des Hautes Etudes
46, rue de Lille
75007 Paris



LA PRESIDENTE

Madame Danièle Hervieu-Léger
Présidente de l'EHESS

N/Réf. : MG/RV/2008/070
V/Réf. :

Paris, le 30 avril 2008

Madame la Présidente,

Vous m'avez fait part du projet de candidature à l'opération Campus que vous déposez ensemble avec l'EPHE et l'Université Paris I, en vue de la création d'un grand campus Aubervilliers-Paris dédié aux sciences humaines et sociales. Ce projet a pris une ampleur considérable, qui témoigne de la très forte mobilisation de tous les acteurs scientifiques concernés pour que ce projet franchisse une étape significative et soit identifié comme un des dix meilleurs pôles européens de recherche en sciences humaines. Une dimension essentielle de votre projet, particulièrement intéressante pour l'INRA, est la plate-forme d'interface entre les sciences humaines et sociales et les autres sciences, que le campus Aubervilliers-Paris a l'ambition de constituer.

Le projet que vous portez est un projet de très grande envergure, dans lequel l'INRA est d'ores et déjà présent à travers l'Ecole d'Economie de Paris, et qui pourrait être un point d'appui pour les travaux que nous souhaitons renforcer dans le domaine de l'économie du développement sous l'angle du rôle de l'agriculture dans la lutte contre les inégalités et la pauvreté.

Plus largement, l'implication de l'INRA pourrait se déployer en associant, à terme, d'autres groupes de recherche à cette entreprise. Ainsi, dans le pôle Nature, société, innovation et développement durable, des interfaces fructueuses pourraient se développer autour de la sociologie de l'agriculture et de l'environnement. Dans le pôle Sciences et sociétés, le thème Santé et société concerne l'INRA et pourrait apporter une assise disciplinaire aux sociologues qui étudient les effets structurants de l'alimentation dans nos sociétés.

Pour ces intéressantes perspectives d'avenir, l'INRA soutient sans réserve le projet Campus Condorcet. Je vous assure de mon encouragement pour réussir le défi que vous avez entrepris collectivement, et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes très cordiales salutations.


Marion GUILLOU



Paris, le mardi 29 avril 2008

Madame Danièle HERVIEU-LEGER
Présidente de l'École des Hautes
études en sciences sociales

Monsieur Jean-Claude WAQUET
Président de l'École pratique des
hautes études

Monsieur Pierre-Yves HENIN
Président de l'Université de Paris I

Chers collègues,

Je vous confirme, comme nous avons eu l'occasion d'en discuter, le grand intérêt de l'École nationale des chartes pour participer à l'appel d'offres Campus France sur le projet de Campus Condorcet (Paris-Aubervilliers).

Je vous prie de trouver ci-joint la note d'intention que j'envoie ce jour à Monsieur Marc Ivaldi.

Avec mes sentiments les plus cordiaux,

Le Directeur de l'École nationale des chartes

Jacques BERLIOZ

L'Administrateur

Téléphone: 33 (1) 49 54 22 91

Télécopie : 33 (1) 49 54 21 33

E-mail : alain.diribarne@msh-paris.fr

Madame Danièle Hervieu-Léger
Présidente
EHESS
54 boulevard Raspail
75006 Paris

Paris le 29 avril 2008

Madame la Présidente,

Ayant pris connaissance de la lettre d'intention présentant le projet de création du Campus Nicolas de Condorcet pour les Sciences de l'Homme et de la Société Paris-Aubervilliers, que vous avez bien voulu me faire parvenir, j'ai l'honneur de vous confirmer que la Fondation Maison des Sciences de l'Homme est prête à s'associer à la création de ce Campus à la fois comme partenaire de site et comme partenaire de projet.

La participation de la Fondation MSH à ce projet, qui recoupe toutes les ambitions qui ont présidé à sa création, pourra comprendre, autant que de besoins et en fonction des concertations qui seront entreprises avec tous les acteurs participant au projet :

- sa bibliothèque et ses activités documentaires dans un ensemble fédérant des outils de documentation ;
- ses capacités d'accueil, d'hébergement et de gestion de chercheurs étrangers (Maison Suger et IEA-Paris dont la FMSH est le porteur) ;
- ses compétences en matière de réalisation d'activités de recherche en particulier en partenariat avec des entreprises et d'autres Fondations ;
- ses Editions, sa production d'archives audiovisuelles et ses activités de diffusion de publications ;

L'ensemble sera finalisé dans le cadre du principe de bilocalisation qui prévaut pour les partenaires impliqués sur le projet de Campus Nicolas de Condorcet, bilocalisation qui s'appuiera sur une logique de gestion en réseau, sur le partage d'outils fédérés et d'espaces numériques de travail (ENT).

Par cette présence, je ne doute pas que la FMSH fera, dès le départ, bénéficier le Campus de sa technicité en matière de gestion de services de recherche ainsi que de sa notoriété à l'international, ce qui ne pourra que contribuer à favoriser sa visibilité immédiate et renforcer, ainsi, ses chances de succès à venir

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.



Alain d'IRIBARNE
Administrateur



Déclaration de participation au projet de campus Condorcet en tant que partenaire.

L'université Paris 13 est une université fortement pluridisciplinaire située sur 3 implantations principales Bobigny, Saint Denis et Villetaneuse. Chacune de ces implantations est elle-même pluridisciplinaire et certaines composantes le sont elles aussi (par exemple l'UFR SMBH à Bobigny est une UFR comprenant la médecine, le STAPS, les sciences expérimentales et les SHS).

La recherche de l'université Paris 13 est articulée autour de ses 32 laboratoires de recherches (dont 14 sont associés aux grands EPST comme le CNRS, l'INSERM et l'INRA). La politique d'excellence de la recherche suivie par les gouvernances successives de l'université Paris 13 s'est concrétisée récemment par les appréciations positives des retours des évaluations de l'AERES. La quasi totalité des champs disciplinaires est concernée par les laboratoires de l'université.

L'université Paris 13 est aussi caractérisée par l'étendue de ses campus et la richesse de ses réserves foncières, principalement à Villetaneuse 17 Ha et Bobigny 5 Ha.

L'appel à projet « plan Campus » est une opportunité pour notre communauté afin de lui permettre de mener à bien ses projets de développement. Nous y voyons l'occasion de répondre à une demande pressante de notre environnement étudiant (1,5 millions d'habitants en Seine Saint Denis et 300.000 dans le Sud du Val d'Oise) industriel (50 000 entreprises employant 600 000 personnes dans la même zone géographique) et des collectivités locales. Notre projet consiste donc à bâtir un campus pluri-site, pluridisciplinaire orienté vers l'insertion professionnelle de nos étudiants et l'excellence de notre recherche.

Il est utile à ce stade de rappeler les domaines majeurs dans lesquels l'Université Paris 13 a vocation à développer recherche et enseignement :

- son pôle mathématiques et science et technologie de l'information a été reconnu dans le cadre du CPER (bâtiment mathématique-informatique) aussi bien que dans le cadre du pôle de compétitivité Cap Digital (plate-forme "Très Haut Débit"). Dans ce pôle on retrouve 3 laboratoires regroupant 300 personnes.
- le pôle physique et biochimie participe, avec ses laboratoires dont 2 unités propres du CNRS, à un Institut Fédératif de Recherche largement reconnu sur ses aspects nano-matériaux et optique (une salle blanche devrait prochainement être opérationnelle)
- le pôle santé regroupe des laboratoires dont la renommée internationale n'est plus à faire. Il s'agit là d'un des principaux pôles dans ce domaine au niveau national.
- enfin le pôle Sciences Humaines et Sociales a vocation à amplifier ses formations et ses laboratoires.

Il devient ainsi évident que l'arrivée programmée à Aubervilliers de l'EHESS, de l'EPHE et d'une partie de Paris 1 (Campus Condorcet) est une chance historique pour l'ensemble de la collectivité du Nord de l'Ile de France et en particulier pour ses universités.

L'université Paris 13 dispose de nombreux atouts pour assurer le succès de cette implantation. Outre son expérience de la pluridisciplinarité, son intégration dans le territoire, et son rôle historique dans la promotion sociale des étudiants de son bassin de recrutement, l'université Paris 13 (avec le CNRS et l'université Paris 8) est porteuse de la MSH Paris Nord qui, après 5 années de fonctionnement va s'installer sur un terrain mitoyen de l'implantation du campus des humanités.

Pour toutes ces raisons, l'université Paris 13 s'inscrit naturellement dans la constitution du Campus Condorcet, à côté de campus math-stic, physique-biochimie et santé, campus indispensables au développement cohérent et harmonieux de cette région Nord de Paris.

Notre participation à ce projet devrait pouvoir s'inscrire sur deux axes synergiques : multidisciplinarité et valorisation (au sens de transfert des résultats de la recherche vers la société civile).

Les champs multi disciplinaires au sein desquels s'inscrirait la participation de l'université Paris 13 peuvent être énumérés :

Santé et société

Usages des technologies de l'information

Fouilles de données

Economie de l'innovation et de la mondialisation

Finance internationale

Industries des arts et de la culture

Industries de la langue

Commerce international

Formation tout au long de la vie

Pour toutes ces raisons, et en raison de la qualité scientifique des porteurs du projet, l'université Paris 13 apporte son soutien plein et entier au projet de campus Condorcet et déclare son intention d'y participer en tant que partenaire.

Jean-Loup SALZMANN

E H E S S
SECRETARIAT de la PRESIDENCE
28. AVR. 2008
RECU

PARIS SCHOOL OF ECONOMICS
ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS

549

Mme Hervieu-Léger
Présidente, Ehess
M. J-C Waquet,
Président, EPHE
M. P-Y Hénin
Président, Université Paris-1

Paris, le 28 avril 2008

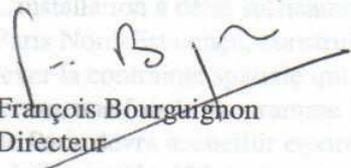
Aux bons soins de Mme Hervieu-Léger
EHESSE,
54 Bd Raspail
75006 Paris

Madame et Messieurs les Présidents,

PSE-Ecole d'économie de Paris s'est vue proposer par les trois établissements publics d'enseignement supérieur que vous présidez et qui sont porteurs du plan Campus Condorcet Paris Aubervilliers pour les Sciences de l'Homme et de la Société de se joindre à ce projet.

Ce projet exceptionnellement ambitieux dans le paysage français suscite un très fort intérêt de la part de PSE-Ecole d'économie de Paris dans la mesure où il coïncidera avec sa propre ambition scientifique de créer un pôle français de premier plan mondial en économie, et où il permettra de satisfaire ses besoins d'expansion au sein d'un campus ouvert et convivial aux normes internationales. PSE-Ecole d'économie de Paris compte aussi que ce campus sera source de synergies interdisciplinaires particulièrement favorables à son développement scientifique.

Nous restons en attente de toute information sur le devenir de ce projet, à votre disposition pour toute information supplémentaire et sommes dans l'attente


François Bourguignon
Directeur

Annexe: Note d'information sur PSE-Ecole d'économie de Paris



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Paris le 6 juin 2008

Direction générale
de la recherche
et de l'innovation

Département
Sciences de l'homme
et de la société

DGRI A6
n° 028/2008

Affaire suivie par
Marc Ivaldi
Téléphone
01 55 55 82 07
Fax
01 55 55 84 39
Mél
marc.ivaldi
@recherche.gouv.fr

1 rue Descartes
75231 Paris Cedex 05

Madame, Monsieur,

Une réunion sur le projet de « Campus Nicolas de Condorcet pour les Sciences de l'Homme et de la Société à Paris-Aubervilliers » aura lieu :

**Mardi 17 juin 2008
de 15h à 17h30**

au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Salle L 410 (bât. Langevin, 4^{ème} étage)
(entrée : 22 rue Monge, Paris 5^{ème})

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Directeur du département sciences de
l'homme et de la société

MarcIVALDI

ORDRE DES AVOCATS
A LA
COUR DE PARIS

Le Bâtonnier



Monsieur Jacques Salvator
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de Plaine Commune
Monsieur Marc Guerrien
Conseiller municipal délégué d'Aubervilliers
Président de la Mission d'information
2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers Cedex

Paris, le 12 septembre 2008

CCB/NC

Monsieur le Maire, Monsieur le Conseiller municipal,

Votre lettre du 9 septembre a retenu toute mon attention.

Je vous propose d'appeler mon secrétariat au 01 44 32 48 10 pour que nous convenions d'un rendez-vous le plus rapproché possible.

Préalablement, je souhaiterais que vous receviez les professionnels de la société AOS, mandatée par l'Ordre des Avocats pour présenter à notre Conseil de l'Ordre un dossier de nature à l'informer complètement sur cette opportunité que, à titre personnel, je trouve particulièrement intéressante.

Je leur transmets copie de votre lettre et copie de ma présente réponse.

Veillez croire, Monsieur le Maire, Monsieur le Conseiller municipal, à l'assurance de ma parfaite considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Charrière-Bournazel'.

Christian Charrière-Bournazel



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



La Ministre

Réf. CAB/JdR/mcd/090908/01

Paris, le **29 SEP. 2008**

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, j'ai décidé de retenir le projet du Campus Condorcet Paris-Aubervilliers dans le cadre de l'Opération Campus.

Il s'agit maintenant pour cette équipe sélectionnée de construire un projet immobilier d'ampleur, à la hauteur de son ambition scientifique et pédagogique affichée dans la note d'intention qui m'a été remise. Le comité d'évaluation de l'Opération Campus aura la tâche en février prochain, de valider les projets.

Le montant financier que l'Etat allouera à chaque site dépendra de la qualité intrinsèque du projet et notamment de sa capacité à créer les conditions d'une attractivité renforcée au plan international. Je demanderai au comité d'évaluation de veiller à ce que l'Opération Campus finance des projets ayant un impact suffisamment important et un caractère interuniversitaire fidèle à ce qui a été affiché dans les notes d'intention.

La qualité des partenariats que les porteurs du projet pourront nouer avec la Ville d'Aubervilliers et l'ensemble des partenaires locaux sera prise en compte dans cette validation. J'ai donc demandé à l'équipe concernée de mettre à profit ces six mois pour concrétiser, avec vous, les modalités de ce partenariat. Je suis certaine qu'ils seront à la hauteur de l'enjeu que représente l'Opération Campus pour le Campus Condorcet Paris-Aubervilliers, car nous partageons la même ambition de rayonnement international et de moteur de l'innovation dans notre pays.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma meilleure considération.

Posée à vers,

Valérie Pecresse
Valérie PECRESSE

Monsieur Jacques SALVATOR
Maire d'Aubervilliers
2, rue de la commune de paris
93308 AUBERVILLIERS Cedex



PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Bureau de l'environnement

Bobigny, le - 3 AVR. 2008

Affaire suivie par Marc Wenner
☎ : 01 41 60 55 60
☎ : 01 41 60 56 25
E-mail marc.wenner@seine-saint-denis.pref.gouv.fr

O = J Salva
C = J D
H L
J Y Vanni
M Quenin
J Sandt

Le préfet de la Seine-Saint-Denis

à

Monsieur le maire d'Aubervilliers
Hôtel de ville
2, rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex

OBJET : Campus Saint-Gobain-Quai Lucien Lefranc à Aubervilliers

Voici quelques semaines, j'ai reçu les porteurs du projet Campus et je souhaiterais examiner avec vous, en présence de Saint-Gobain, de Plaine Commune, de la ville de Paris et des services de l'Etat, la question de l'implantation de l'entreprise Cemex sur la berge du canal de Saint-Denis, au droit du projet Campus.

Je vous confirme la tenue de la réunion que j'organise le vendredi 18 avril 2008 à 11 h 00 dans mon bureau et je vous remercie par avance de votre présence.

Merci d'avance,

Le préfet,

Claude BALAND

1, Esplanade Jean Moulin - 93007 Bobigny Cedex
Téléphone : 01 41 60 60 60 - Télécopie : 01 48 30 22 88
E-mail: courrier@seine-saint-denis.pref.gouv.fr



UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS

Pascal BINCZAK
Président de l'université



Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une copie du courrier que nous adressons conjointement, avec Monsieur SALZMANN, Président de Paris 13 à Madame HERVIEU-LEGER, Présidente de l'EHESS, Monsieur Jean-Claude WAQUET, Président de l'EPHE et Monsieur Pierre-Yves HENIN, Président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Veillez également trouver ci-joint copie des documents décrivant les actions que Paris 8 et Paris 13 souhaitent voir intégrées dans le projet Campus Paris-Nord.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

et très cordialement, dans l'attente de vos retours

Le Président

Université Paris 8
Vincennes - Saint-Denis
2 rue de la Liberté
93526 SAINT-DENIS cedex
T. 01 49 40 67 00
F. 01 49 40 67 12
M. presidence@univ-paris8.fr
www.univ-paris8.fr



A Mr François Bourguignon
Directeur de l'Ecole Economique de Paris
48, boulevard Jourdan 750014 PARIS

Monsieur le Directeur,

Le 16 mars dernier, Aubervilliers s'est donné une nouvelle majorité municipale et un nouveau Maire, Mr Jacques Salvator. Ce changement politique ouvre un nouveau cycle pour notre ville et doit offrir de nouvelles perspectives à ce territoire en mutation. Dans ce contexte, l'établissement dans un futur proche d'un campus des humanités et des sciences économiques et sociales à Aubervilliers est considéré comme une grande chance par la nouvelle municipalité.

Les élus d'Aubervilliers se réjouissent donc, même s'il ne s'agit actuellement que d'une éventualité, que l'Ecole Economique de Paris envisage la possibilité de s'implanter à Aubervilliers conjointement à l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS), à l'école pratique des hautes études (EPHE), à la fondation maison des sciences de l'homme (FMSH) et à certaines UFR de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne dans le cadre du Plan Campus lancé par le ministère de la recherche. L'établissement de vos locaux sur notre territoire, avec celui des autres prestigieuses institutions précitées, serait ressenti comme un grand honneur par les élus d'Aubervilliers.

Pour une institution comme la PSE, notre territoire situé aux portes de Paris présente l'avantage de disposer d'une très bonne accessibilité locale (périphérique, plusieurs lignes de métro et RER à proximité) et internationale (aéroport Charles de Gaulle, Eurostar, Thalys et TGV Est à seulement quelques minutes par l'autoroute A1 ou les transports en commun), et d'offrir d'importants espaces disponibles qui permettront d'ambitieux projets d'aménagement laissant envisager de bonnes conditions de travail et d'accueil pour vos chercheurs et leurs invités. Nous sommes en tout cas déterminés, en lien avec nos voisins de Paris et de Plaine Commune, à tout entreprendre pour qu'aboutisse l'implantation d'un pôle universitaire d'excellence à rayonnement international sur notre territoire.

A cet égard, je me suis vu attribuer spécialement par le Maire une délégation de suivi du développement universitaire du territoire et d'accompagnement de l'installation du nouveau campus des humanités et des sciences économiques et sociales à Aubervilliers. Pour commencer, une mission municipale d'information et d'évaluation sur la question devrait être prochainement mise en place afin de contribuer à ce que les aménagements autour du futur site de l'EHESS, de Paris 1 et éventuellement de la PSE se fassent dans la plus grande concertation et aboutissent à la création d'un environnement répondant le mieux possible aux besoins des chercheurs.

En attendant, je vous adresse, pour le Maire et le conseil municipal nouvellement élus, tous nos vœux de bienvenue future sur notre territoire, et je me place personnellement à votre entière disposition.

A Aubervilliers, le 15 avril 2008

Pour le maire d'Aubervilliers
Marc Guerrien conseiller municipal délégué
au développement universitaire du territoire
marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr



A Mr Pierre-Yves Hénin
Président de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne
17, rue de la Sorbonne 75005 PARIS

Monsieur le Président,

Le 16 mars dernier, Aubervilliers s'est donné une nouvelle majorité municipale et un nouveau Maire, Mr Jacques Salvator. Ce changement politique ouvre un nouveau cycle pour notre ville et doit offrir de nouvelles perspectives à ce territoire en mutation. Dans ce contexte, l'établissement à l'horizon 2012 d'un campus des humanités et des sciences économiques et sociales à Aubervilliers est considéré comme une grande chance par la nouvelle municipalité.

Les élus d'Aubervilliers se réjouissent que l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne envisage de s'associer à l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS), à l'école pratique des hautes études (EPHE) et à la fondation maison des sciences de l'homme (FMSH) dans le cadre du Plan Campus lancé par le ministère de la recherche. L'établissement d'une partie de vos locaux sur notre territoire, avec celui des autres prestigieuses institutions pré-citées, serait ressenti comme un grand honneur par les élus d'Aubervilliers, et en premier lieu par le nouveau Maire.

Nous sommes déterminés à tout entreprendre pour créer les meilleures conditions d'accueil pour les laboratoires de recherche et les UFR de l'université Paris 1 qui s'installeront dans notre ville. L'annonce récente de l'éventualité de l'implantation simultanée de la *Paris School of Economics* sur ce futur Campus ne fait qu'accroître à nos yeux l'importance du dossier et offre de réelles perspectives d'implantation d'un pôle d'excellence à rayonnement international sur notre territoire, en lien avec nos voisins de Paris et de Plaine Commune.

A cet égard, je me suis vu attribuer spécialement par le Maire une délégation de suivi du développement universitaire du territoire et d'accompagnement de l'installation du nouveau campus des humanités et des sciences économiques et sociales à Aubervilliers. Pour commencer, une mission municipale d'information et d'évaluation sur la question devrait être prochainement mise en place afin de contribuer à ce que les aménagements autour du futur site de l'EHESS et de Paris 1 se fassent dans la plus grande concertation et aboutissent à la création d'un environnement répondant le mieux possible aux besoins des chercheurs.

En attendant, je vous adresse, au nom du Maire et du conseil municipal nouvellement élus, tous nos vœux de bienvenue future sur notre territoire, et je me place personnellement à votre entière disposition.

A Aubervilliers, le 15 avril 2008

Pour le maire d'Aubervilliers
Marc Guerrien conseiller municipal délégué
au développement universitaire du territoire
marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr



A Mme Danièle Hervieu-Léger
Présidente de l'école des hautes études en sciences sociales
54, boulevard Raspail 75006 PARIS

Madame la Présidente,

Le 16 mars dernier, Aubervilliers s'est donné une nouvelle majorité municipale et un nouveau Maire, Mr Jacques Salvator. Ce changement politique ouvre un nouveau cycle pour notre ville et doit offrir de nouvelles perspectives à ce territoire en mutation. Dans ce contexte, l'établissement à l'horizon 2012 du campus des humanités et des sciences sociales à Aubervilliers est considéré comme une grande chance par la nouvelle municipalité.

Les élus d'Aubervilliers avaient déjà eu l'occasion de manifester par le passé tout leur intérêt pour cette question, notamment par voie de presse au travers d'une tribune de Jacques Salvator et Evelyne Yonnet publiée dans *Le Monde* du 01/11/2007, mais aussi en recevant en décembre 2007 à Aubervilliers une délégation de chercheurs de l'EHESS.

Nous sommes déterminés à tout entreprendre pour créer les meilleures conditions d'accueil possible pour l'EHESS dans notre ville. L'annonce de l'implantation simultanée de locaux de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne (et à un degré moindre le projet de déménagement de l'Ecole de Formation des Barreaux) ne fait qu'accroître à nos yeux l'importance du dossier et offre de réelles perspectives d'implantation d'un pôle d'excellence à rayonnement international sur notre territoire, en lien avec nos voisins de Paris et de Plaine Commune.

A cet égard, je me suis vu attribuer spécialement par le Maire une délégation de suivi du développement universitaire du territoire et d'accompagnement de l'installation du nouveau campus des humanités et des sciences sociales à Aubervilliers. Pour commencer, une mission municipale d'information et d'évaluation sur la question devrait être prochainement mise en place afin de contribuer à ce que les aménagements autour du futur site de l'EHESS se fassent dans la plus grande concertation et aboutissent à la création d'un environnement répondant le mieux possible aux besoins de l'Ecole et de ses chercheurs.

En attendant, je vous adresse, au nom du Maire et du conseil municipal nouvellement élus, tous nos vœux de bienvenue future sur notre territoire, et je reste personnellement à votre entière disposition.

A Aubervilliers, le 15 avril 2008

Pour le maire d'Aubervilliers
Marc Guerrien conseiller municipal délégué
au développement universitaire du territoire
marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr

Le directeur,



La Plaine Saint-Denis, le 15 octobre 2008

Jacques SALVATOR
Maire et Vice-président de Plaine
Commune
Mairie d'Aubervilliers
2, rue de la Commune de Paris
93300 AUBERVILLIERS

Beu Info
TRES IMPORTANT
Copie JY Clavien
A. De Beau

Monsieur le Maire, cher Monsieur

Vous avez, naguère, dans un courrier publié par le journal *Le Monde*, averti opportunément ceux qui ne le savaient pas que le Campus Condorcet n'allait pas s'installer dans un *no man's land*. Au contraire, sur place, il y a des ressources scientifiques et intellectuelles, dont les progrès et la réussite jouissent d'une reconnaissance nationale.

Voici un document qui vous donne raison. Il s'agit du rapport établi par l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), à l'issue de la visite de son comité à la Maison des sciences de l'Homme Paris Nord. Nous sommes heureux et fiers de vous le communiquer. Les appréciations élogieuses qu'il comporte, d'autant plus significatives qu'elles émanent d'une instance connue pour sa sévérité, vous confirmeront que le puissant soutien des collectivités locales est pour beaucoup dans la réussite de notre programme. Ce soutien est aussi un atout majeur dans la réussite de Condorcet, dont nous sommes les avant-coureurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, cher Monsieur, l'expression de ma haute considération,

Pierre Moeglin
Professeur à l'Université Paris 13

Conseil régional

Groupe Communiste,
Alternative citoyenne,
républicain (CACR)

Paris, le 17 septembre 2008

Monsieur Marc GUERRIEN
Conseiller Municipal délégué
Président de la Mission d'information
Mairie d'Aubervilliers
2 rue de la Commune de Paris
93308 AUBERVILLIERS cedex

Monsieur le Conseiller municipal,

J'ai pris bonne note et vous remercie de votre courrier m'informant de la mise en place de la mission d'information et d'évaluation des futures implantations universitaires.

C'est avec un grand intérêt que j'assisterai aux différentes rencontres prévues avec les Président-e-s des universités franciliennes concernées.

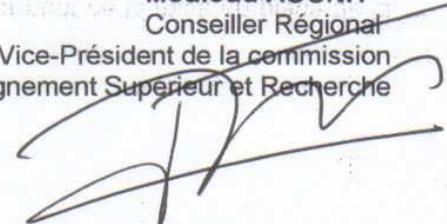
En tant que Vice-Président de la commission Enseignement Supérieur et Recherche au Conseil Régional Ile-de-France, ces questions m'intéressent au plus haut point.

Vous le savez, à travers le Contrat de Projet Etat/Région, à travers le SDRIF, ou les différentes mesures en faveur des étudiants, le Conseil Régional accorde une grande importance au développement de l'enseignement supérieur.

Pour ma part, ce développement ne peut se concevoir sans une réduction des inégalités sociales et spatiales. C'est pourquoi, je pense que l'implantation du Campus Condorcet peut être une chance pour le territoire d'Aubervilliers.

Dans l'attente de ces rencontres, je vous prie d'accepter, Monsieur le Conseiller municipal, mes salutations distinguées.

Mouloud AOUNIT
Conseiller Régional
Vice-Président de la commission
Enseignement Supérieur et Recherche





Pascal BINCZAK
Président de l'université

Saint-Denis le 18 avril 2008,

De
Monsieur Pascal BINCZAK,
Président de l'Université Paris 8
et
Monsieur Jean-Loup SALZMANN,
Président de l'Université Paris 13

à
Madame HERVIEU-LEGER,
Présidente de l'EHESS
Monsieur Jean-Claude WAQUET,
Président de l'EPHE
Monsieur Pierre-Yves HENIN,
Président de l'Université
Paris 1 Panthéon- Sorbonne

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents,

La réunion qui s'est tenue le 14 avril au ministère, dans la continuité de celle qui avait eu lieu la semaine précédente à la Région Ile-de-France, nous a permis de faire sensiblement évoluer le projet Campus Paris Nord visant à créer un pôle supérieur dans le domaine des sciences humaines et sociales. Ce projet est une chance unique pour l'ensemble des établissements partenaires et nos deux universités se réjouissent naturellement de l'évolution de ce projet.

La réunion du 14 avril a précisément abouti à une importante décision selon laquelle les universités de Paris 1, Paris 8, Paris 13, l'EHESS, et l'EPHE porteraient un projet commun dans le cadre de l'opération Campus, projet formant désormais un ensemble cohérent et indissociable.

Aussi nous vous prions de trouver ci-joint les actions que Paris 8 et Paris 13 souhaitent voir intégrées dans le projet global Campus Paris-Nord.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande commune, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pascal BINCZAK
Président de l'Université Paris 8

Jean-Loup SALZMANN
Président de l'Université Paris 13

Copie à :

M. Marc IVALDI, Directeur Département sciences de l'homme et de la société, D.G.R.I, M.E.S.R.

M. Marc LIPINSKI, Vice-président du Conseil Régional Ile-de-France, chargé de l'Enseignement Supérieur, Recherche et de l'Innovation.

M. Claude BARTOLONE, Président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis

M. Patrick BRAOUEZEC, Président de Plaine Commune.

Mme Laurence PAYE-JEANNENEY, Administratrice générale du CNAM.

M. Jacques SALVATOR, Maire d'Aubervilliers.

M. Jean-Yves MERINDOL, Conseiller du Maire de Paris.

M. GROSS, Directeur général des partenariats – CNRS.

Université Paris 8
Vincennes - Saint-Denis
2 rue de la Liberté
93526 SAINT-DENIS cedex
T. 01 49 40 67 00
F. 01 49 40 67 12
M. presidence@univ-paris8.fr
www.univ-paris8.fr

Objet: Déménagement EFB Aubervilliers
De: marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr
Date: Lun 19 mai 2008 11:18
À: lebatonnier@avocatparis.org
Copie à: dgoldberg@assemblee-nationale.fr
Priorité: Normale
Create Filter: [Automatically](#) | [From](#) | [To](#) | [Subject](#)
Options: [Afficher l'en-tête complet](#) | [Voir la version imprimante](#) | [Télécharger en tant que fichier](#) | [Voir le message complet](#)

Monsieur le Bâtonnier,

Daniel Goldberg m'a fait part de votre souhait d'avoir plus de précisions concernant les aménagements prévus autour du bâtiment 521 des EMGP-ICADE à Aubervilliers, pressenti pour accueillir l'Ecole de Formation des Barreaux.

Au nom de la municipalité d'Aubervilliers, je vous en propose donc quelques unes, accompagnées de documents en fichiers joints.

Le principal handicap du site est actuellement la desserte en transport en commun. Néanmoins, il n'est pas insurmontable puisque diverses options existent, par le métro Porte de la Chapelle (ligne 12) puis le bus 552 qui passe juste devant le site en question, ou les bus 302, 153, 252 et 350 qui remontent côté Saint-Denis depuis la station de métro le long de la parallèle à la A1 (il suffit après de prendre la rue Proudhon pour rejoindre le site). La station de RER Stade de France, située aussi non loin de là permet de rejoindre très rapidement le centre de Paris et les principaux noeuds de transport de la région île de France.

Surtout, les travaux de prolongement de la ligne 12 sont votés, budgétés et même déjà entamés : la nouvelle station sera ouverte dès 2012. Dans 4 ans, le métro arrivera donc littéralement aux portes du bâtiment 521, et une grande place monumentale jouxtera le site envisagé pour l'EFB. Dans l'un des fichiers joints à ce message vous trouverez un document contenant des informations et des illustrations relative au prolongement en cours de réalisation et aux aménagement qui l'accompagneront.

D'une manière générale, le territoire situé autour du bâtiment 521 est certes en apparence peu attractif (quoique le site des EMGP, de par son histoire (voir fichier joint) et ses nouvelles réalisations (cité du cinéma), est déjà digne d'intérêt), mais de grands projets vont s'y réaliser dans les années à venir. C'est un territoire qui va radicalement se transformer. Dès 2010-11, sur les parcelles voisines s'ouvriront la Maison des Sciences de l'Homme et surtout le grand centre de formation de Saint-Gobain (très beau bâtiment voué à sortir de terre en 2010), et à l'horizon 2012 est prévue l'ouverture du nouveau grand Campus Nicolas de Condorcet pour les sciences de l'homme et de la société (EHESS, EPHE, université Paris 1-Panthéon Sorbonne).

Ce Campus Condorcet comprendra 100 000 m² de locaux, dont une grande bibliothèque universitaire de 30 000 m² et un pôle vie étudiante de 5 000 m². Par ailleurs plusieurs centaines de logements destinés aux chercheurs invités et aux étudiants post-doctorants doivent être construits dans les alentours. Il s'agit donc d'un territoire en pleine mutation dont la vocation de pôle de formation va s'affirmer très fortement. En s'installant dans le bâtiment 521, l'EFB se retrouverait au coeur de ce vaste ensemble cohérent. Avec le métro à deux pas, ses personnels et étudiants se retrouveront dans un cadre très attractif. Je vous mets en fichier joint un document avec davantage d'information concernant le

projet de Campus Condorcet.

Concernant les évolutions futures du secteur, on peut aussi mentionner l'ouverture en 2011 du grand centre commercial de la Porte d'Aubervilliers, le long des berges réaménagées du canal Saint-Denis. Aussi doivent être évoqués les deux projets de tramway: celui reliant la porte de la Chapelle au sud de Paris ("tramway des maréchaux") et celui reliant cette même porte au centre de Saint-Denis, en passant à proximité du bâtiment 521 ("Tramy"). D'une manière générale, les portes du nord de Paris (la Chapelle, Aubervilliers, la Villette) seront l'objet de réaménagements de grande ampleur au cours de la seconde mandature du Maire de Paris. Ce sont d'ailleurs maintenant à peu près les seuls espaces vacants dans Paris intra-muros où des programmes ambitieux peuvent se développer.

Les projets sont donc très importants et pour beaucoup déjà en cours de lancement dans ce secteur, et nul doute que l'EFB, en s'implantant sur place, en profitera pleinement.

En attendant, nous restons à votre disposition si vous souhaitez plus d'information.

Bien respectueusement,

Marc Guerrien
Conseiller municipal d'Aubervilliers
Délégué à l'enseignement supérieur et au développement universitaire du territoire

Pièces jointes :

[2006-11-24_EMGP.pdf](#)

1.5 M [application/pdf] [Télécharger](#)

[Lettre d'intention Campus Condorcet Paris-Aubervilliers-1.pdf](#)

99 k [application/pdf] [Télécharger](#)

[RATP_prolongement_ligne_12.file.pdf](#)

Objet: votre message
De: Pierre-Yves Hénin <Pierre-Yves.Henin@univ-paris1.fr>
Date: Ven 25 avril 2008 16:18
À: marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr
Copie à: "Cabinet de la Présidence" <cabpresi@univ-paris1.fr> (plus)
Priorité : Normale
Create Filter: [Automatically](#) | [From](#) | [To](#) | [Subject](#)
Options: [Afficher l'en-tête complet](#) | [Voir la version imprimante](#) | [Télécharger en tant que fichier](#) | [Voir le message complet](#)

Cher Monsieur,

Merci de votre message . Je suis, comme mes collègues responsables des autres établissements porteurs, très sensible à la qualité de l'accueil réservé par la mairie d'Aubervilliers à notre projet d'implantation et vous prie de transmettre mes remerciements à monsieur le maire.

Particulièrement concernée par la continuité à établir entre Aubervilliers et les territoires parisiens mitoyens, Paris 1 est très attachée à la visibilité de cette dimension dans l'ensemble du projet . Je comprend que la mairie d'Aubervilliers partage ce point de vue et m'en félicite.

Je pense en effet que la lettre de soutien que vous proposez serait utile et vais voir avec mes collègues comment elle pourra être jointe au dossier.

Avec mes excuses pour cette réponse tardive qu'explique la densité particulière de cette période, recevez l'assurance de mes sentiments cordiaux

Pierre-Yves Hénin

Objet: Re: Projet de Campus Paris-Aubervilliers
De: "Jean-Claude Waquet" <waquet@free.fr>
Date: Dim 20 avril 2008 12:39
À: marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr
Priorité : Normale
Create Filter: [Automatically](#) | [From](#) | [To](#) | [Subject](#)
Options: [Afficher l'en-tête complet](#) | [Voir la version imprimante](#) | [Télécharger en tant que fichier](#) | [Voir le message complet](#)

Monsieur le Conseiller,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai retrouvé dans votre message les dispositions très favorables que vous avez exprimées lors de la réunion tenue jeudi dernier.

Je vous remercie très chaleureusement, ainsi que tout l'exécutif municipal d'Aubervilliers, pour l'accueil que vous réservez au projet de Campus que l'EPHE porte conjointement avec l'EHESS et l'Université Paris I, et attends beaucoup, comme vous, de cette importante initiative de structuration du territoire universitaire.

Puis-je, en outre, ajouter que je me réjouirais très vivement de pouvoir présenter plus amplement au Maire d'Aubervilliers, ainsi bien sûr qu'à vous-même, les activités et les projets de l'établissement que je dirige ? Je serais, pour cette raison, très heureux si une rencontre pouvait être organisée.

Avec mes plus cordiales salutations,

Jean-Claude Waquet
Président de l'EPHE

----- Original Message -----

From: "Presidence.ephe" <presidence.ephe@ephe.sorbonne.fr>
To: <jean-claude.waquet@ephe.sorbonne.fr>
Sent: Friday, April 18, 2008 11:59 AM
Subject: TR: Projet de Campus Paris-Aubervilliers

>
>
>

> -----Message d'origine-----

> De : marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr
> [mailto:marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr]
> Envoyé : vendredi 18 avril 2008 10:43
> À : preside@ehess.fr; presidence.ephe@ephe.sorbonne.fr;
> cabpresi@univ-paris1.fr
> Objet : Projet de Campus Paris-Aubervilliers

>
> Madame la Présidente Hervieu-Léger, Monsieur le Président Waquet, Monsieur
> le Président Hénin,

>
> Suite à la réunion d'hier au ministère, la municipalité d'Aubervilliers
> tient à rappeler son soutien entier au projet qui a été présenté.
>

Aubervilliers-La Courneuve, le 7 octobre 2008

Monsieur Claude BARTOLONE
Président du CONSEIL GENERAL
124 rue Carnot
93003 BOBIGNY CEDEX

Monsieur le Président,

Je me permets d'attirer votre attention sur le projet de Pôle d'enseignement supérieur qui s'articulera avec le Conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve, l'Université Paris VIII, le Cefedem d'Ile-de-France et le CFMI d'Orsay. La connaissance du milieu professionnel s'effectuera dans le cadre d'un partenariat avec la Cité de la Musique (la Villette), le Festival de Saint-Denis, et les autres festivals de Seine-Saint-Denis.

Ce Pôle permettra dès la rentrée 2009 aux étudiants qui satisferont aux concours d'entrée de préparer une licence d'instrumentiste ou de chanteur dénommée « Art/Musique ». Cette licence devrait bénéficier de la certification « diplôme national supérieur professionnel de musicien » délivrée par le Ministère de la Culture.

Ce projet est en cours d'agrément par le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Enseignement supérieur et constituera pour l'Ile-de-France le deuxième pôle comparable à celui qui vient d'être mis en place entre les deux CRR de Boulogne Billancourt et Paris avec l'Université Paris IV.

Je vous prie de trouver ci-joint un dossier présentant la licence, les cursus, l'organisation des études, le budget prévisionnel et le projet de statuts de l'association qui devra préfigurer la mise en place d'un futur EPCC pour gérer ce pôle implanté en Seine-Saint-Denis.

Je reste à votre disposition pour vous apporter toute explication complémentaire.

Je sollicite donc un rendez-vous et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur,
Daniel LEFEBVRE



Dossier courant : **Elements Envoyes****Fermer la
session**[Composer](#) [Adresses](#) [Dossiers](#) [Options](#) [Rechercher](#) [Aide](#) [To Do](#)
[Calendrier](#) [Filtres](#) [Directory](#)

SquirrelMail

Liste des

[messages](#) | [Supprimer](#) | [Éditer](#) [Précédent](#) | [Suivant](#) [Faire suivre](#) | [Faire suivre en pièce jointe](#) | [Répondre](#) | [Répondre à tous](#)
comme un nouveau message

Objet: Mission municipale d'information avenir universitaire du territoire
De: marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr
Date: Ven 6 juin 2008 9:50
À: cab.maire@mairie-aubervilliers.fr
Copie à: candreanie@mairie-aubervilliers (plus)
Copie cachée à: mickael.dahan@mairie-aubervilliers.fr (plus)
Priorité : Normale
Create Filter: [Automatically](#) | [From](#) | [To](#) | [Subject](#)
Options: [Afficher l'en-tête complet](#) | [Voir la version imprimante](#) | [Télécharger en tant que fichier](#) | [Voir le message complet](#)

Cher(e) collègue,

Vous avez souhaité prendre part à la mission municipale d'information et d'évaluation sur les implantations envisagées à Aubervilliers par différentes institutions universitaires ou de formation, et sur leur impact sur l'avenir du territoire.

Je m'en réjouis, tout comme je me réjouis que le conseil municipal du 5 juin 2008 ait voté à l'unanimité le principe et l'objet de cette mission, manifestant l'union de l'ensemble des élus d'Aubervilliers, par delà les clivages politiques, sur une question qui touche à l'intérêt supérieur de la ville.

A quelques semaines des réponses à l'appel à candidature dans le cadre de l'opération campus (11 juillet), nul doute que cette unanimité sera interprétée comme un signal fort de soutien de la ville d'Aubervilliers à ce beau projet universitaire sur notre territoire.

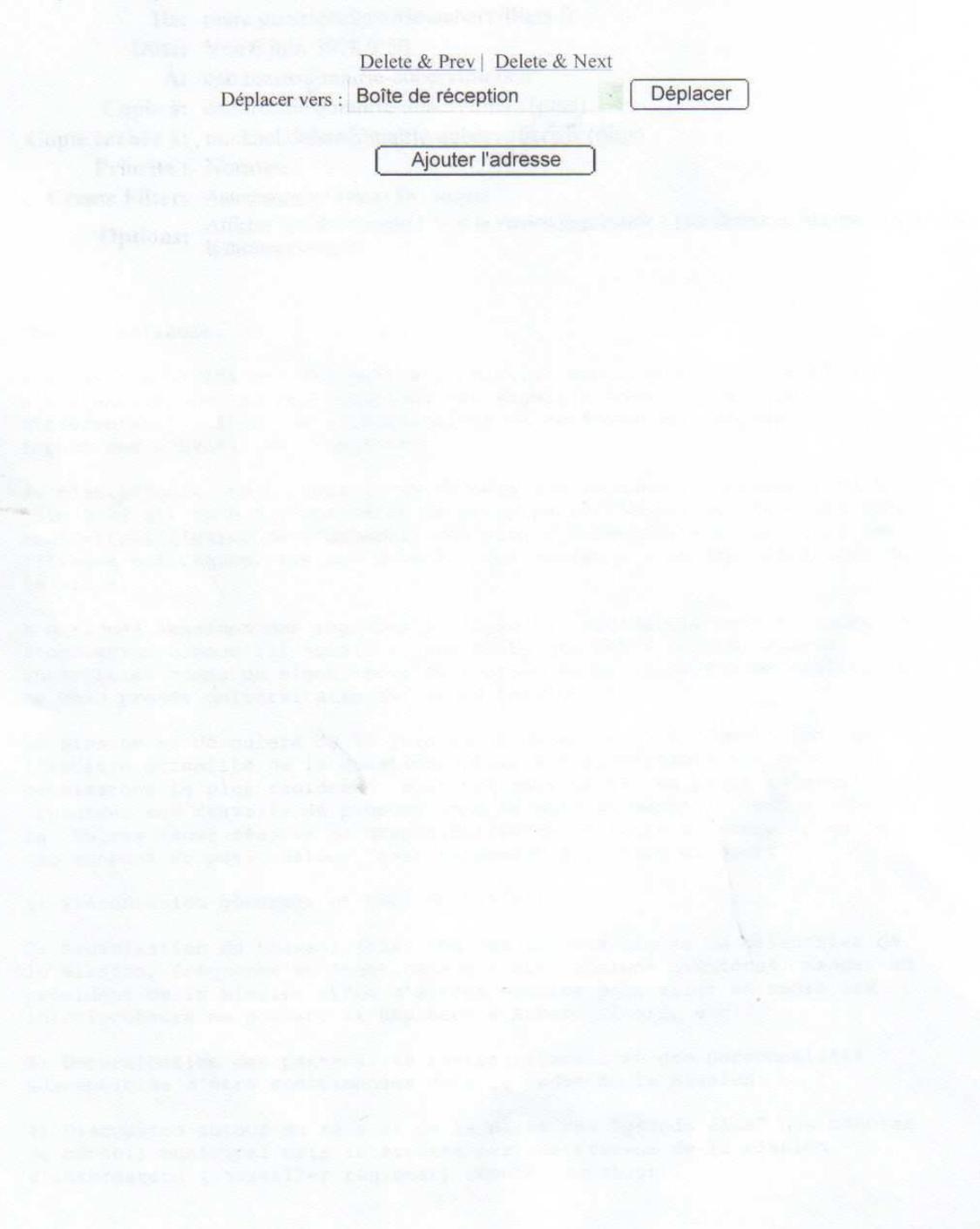
La mission se déroulera du 15 juin au 15 décembre 2008. Compte tenu de l'entière actualité de la question, il serait souhaitable que nous nous réunissions le plus rapidement possible pour mettre en place la mission et organiser son travail. Je propose donc la date du mardi 17 juin à 18h30 à la Mairie (sous réserve de disponibilité de la salle du conseil, ou le cas échéant du petit salon), avec notamment à l'ordre du jour:

- 1) Présentation générale et tour de table.
- 2) Organisation du travail (fixation des grandes lignes du calendrier de la mission, fréquence et fonctionnement des réunions plénières, mandat au président de la mission et/ou d'autres membres pour aller entendre les interlocuteurs ne pouvant se déplacer à Aubervilliers, etc).
- 3) Détermination des partenaires institutionnels et des personnalités susceptibles d'être auditionnées dans le cadre de la mission.
- 4) Discussion autour du rôle et de la place des "grands élus" non membres du conseil municipal mais intéressés par les travaux de la mission d'information (conseiller régional, député, sénateur).

En vous remerciant de me confirmer par retour de mail votre présence à la réunion du 17 juin, je vous prie de recevoir mes plus sincères salutations.

Marc Guerrien
Conseiller municipal d'Aubervilliers
Délégué à l'enseignement supérieur, la recherche, le développement universitaire du territoire

e-mail: marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr
téléphone: 06.85.97.54.49



Objet: Mission universités
De: marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr
Date: Jeu 31 juillet 2008 13:04
À: mickael.dahan@mairie-aubervilliers (plus)
Copie cachée à: candreani@mairie-aubervilliers (plus)
Priorité : Normale
Create Filter: [Automatically](#) | [From](#) | [To](#) | [Subject](#)
Options: [Afficher l'en-tête complet](#) | [Voir la version imprimante](#) | [Télécharger en tant que fichier](#) | [Voir le message complet](#)

Bonjour,

Dans le cadre de la mission d'information sur l'avenir universitaire du territoire que nous a confié le Maire et le conseil municipal, et parallèlement aux entretiens qui dérouleront à l'automne avec les différentes parties prenantes du projet de Campus Condorcet, j'aimerais, avec les membres de la mission qui le souhaiteront, aller à la rencontre des habitants des quartiers susceptibles d'être les plus concernés par le projet afin de leur en expliquer les grandes lignes et de recueillir leurs éventuelles premières suggestions ou propositions sur la question.

Serait-il possible d'introduire à l'ordre du jour, en début de réunion si possible, des prochains conseils de quartier un petit point sur la question? Cela ne prendrait pas nécessairement beaucoup de temps (15 ou 30 mn en fonction de la réactivité de l'assistance), mais cela permettrait un premier échange avec les habitants sur la question. Surtout, cela permettrait d'établir le contact avec ceux qui souhaiteront en savoir plus et accompagner le projet par la suite.

Je pense que cette démarche serait particulièrement bienvenue dans les quartiers Landy-Marcreux, Firmin Gémier-Sadi Carnot et Centre-ville, qui seront les plus proches du lieu d'implantation du Campus et dont les habitants doivent avoir leur mot à dire. Mais l'ensemble de la ville est concernée et je suis évidemment disposé à me rendre dans l'ensemble des conseils de quartier pour évoquer le sujet si leurs animateurs le souhaitent.

En tout, il est à mon sens important que dès cette période où se dessinent en amont les grandes lignes du projet les habitants soient concertés, et pas uniquement dans la phase ultime en étant placé en quelque sorte devant le fait accompli. En étant sollicité dès le début puis tout au long du processus de mise en place du Campus, les albertivillarien(ne)s se sentiront d'autant plus parties prenantes du projet et pourront apporter leur pierre à l'édifice.

Si vous n'avez pas d'objection à cette proposition, je vous remercie donc d'avance d'en tenir compte dans l'élaboration du calendrier des prochaines réunions de quartier afin que je puisse me rendre dans chacune de celle-ci exposer le projet et échanger avec les élus et les habitants concernés sur le sujet.

Bien cordialement,

Marc Guerrien
Conseiller municipal délégué d'Aubervilliers
Président de la mission d'information et d'évaluation sur l'avenir universitaire du territoire

Objet: Re: Rendez-vous mission universités
De: marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr
Date: Ven 26 septembre 2008 16:19
À: marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr
Copie à: marc.guerrien@mairie-aubervilliers.fr (plus)
Priorité : Normale
Create Filter: [Automatically](#) | [From](#) | [To](#) | [Subject](#)
Options: [Afficher l'en-tête complet](#) | [Voir la version imprimante](#) | [Télécharger en tant que fichier](#) | [Voir le message complet](#)

Cher(e)s collègues,

Trois nouveaux rendez-vous ont été fixés dans le cadre de la mission d'information sur l'avenir universitaire du territoire : nous recevrons le 28 octobre à 14h30 M. Waquet, président de l'EPHE, le 3 novembre à 15h M. Berlioz, directeur de l'école nationale des chartes, et le 4 novembre M. Binczak, président de l'université Paris 8.

Voici un récapitulatif des rendez-vous pour le mois à venir, en comptant sur votre présence autant que possible pour échanger avec les présidents et directeurs d'institutions appelées à s'installer dans notre ville.

Mardi 30 septembre à 15h : Mr Pierre-Yves Hénin, Président de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne.

Jeudi 2 Octobre à 16h30 : Mr Mathieu Hanotin, vice-président du Conseil Général en charge de l'enseignement.

Mardi 7 Octobre à 14h30 : Mr Jean-Loup Salzmann, Président de l'université Paris 13.

Mardi 14 Octobre à 14h30 : Mme Danièle Hervieu Léger, Présidente de l'EHESS.

Jeudi 16 Octobre à 14h30 : Mr Pierron, Président du CROUS Créteil.

Lundi 20 Octobre à 14h30 : Mr Bertrand Hériard Dubreuil, Directeur du centre recherche et d'analyse sociologique (CERAS).

Mercredi 22 Octobre à 14h30 : Mr François Bourguignon et Mme Nathalie Philipon, Directeur et Secrétaire Générale de la Paris School of Economics - Ecole d'Economie de Paris.

Mardi 28 octobre à 14h30 : M. Jean-Claude Waquet, président de l'EPHE.

Lundi 3 novembre à 15h : M. Jacques Berlioz, directeur de l'école nationale des chartes.

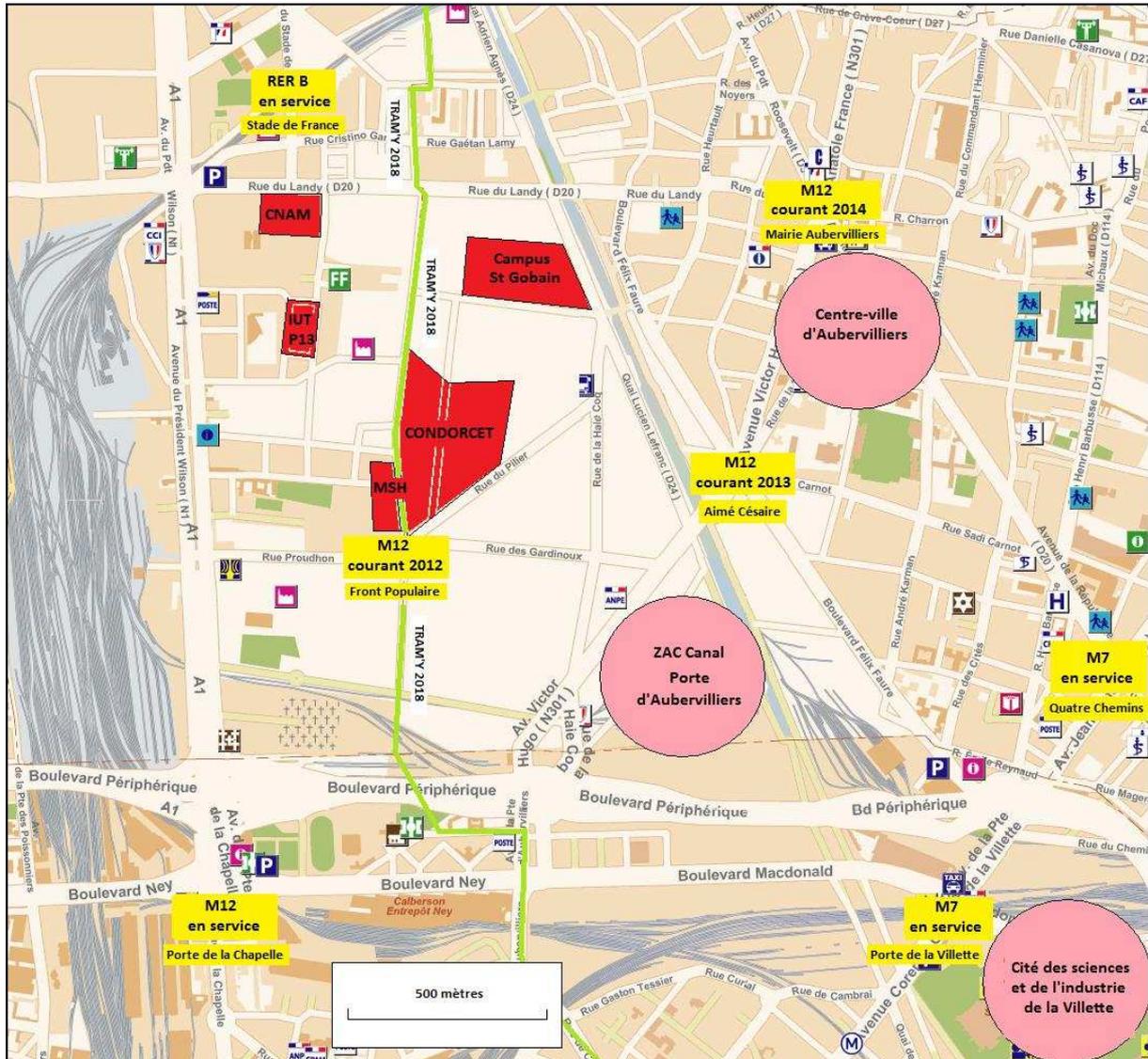
Mercredi 4 novembre 14h30 : M. Padcal Binczak, président de l'université Paris 8

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,

Marc Guerrien
Conseiller municipal délégué d'Aubervilliers
Président de la Mission d'information sur l'avenir universitaire du territoire

LES TRANSPORTS SUR RAIL AUTOUR DU POLE SCIENTIFIQUE DE LA PLAINE



LES TRANSPORTS SUR RAIL SUR LE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE

